TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9531 — 28 PAGES — SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1975

Le plan de soutien est approuvé, au Sénat par 176 voix contre 85

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 43 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'isolement du Chili

Célébrant, le 11 septembre, le deuxième anniversaire du renversement du président Salvador Allende par la junte militaire qu'il préside, le général Pinochet a annoncé quelques mesures de libéralisation. En particulier, le chef de l'Etat chilien a proposé au démocrate chrétien Eduardo Frei, ancien président de la République, de siéger dans un Conseil d'Etat que le gouvernement consulterait sur les grands problèmes.

Les considérations de politique étrangère auront sans doute tenu un rôle capital dans ces démarches. Ce n'est un secret pour personne que les États-Unis, malgré le rôle qu'ils ont joué dans le renversement de l'Unité populaire, estiment que le général Pinochet donne désormais une image par trop caricaturale de ce qu'il est convenu d'appeler « un protégé de Washington ». Des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées au Congrès pour que le département d'Etat cesse de soutenir un régime qui n'honore pas, c'est le moins que l'on puisse dire, la cause des démocraties. Les parlementaires ont fait ce qui était en leur pouvoir en suspendant l'aide militaire à la junte de Santiago. Les capitalistes américains ont eux-mêmes marqué leur réserve en n'investissant dans ce pays, pourtant libéré de l'« oppression marxiste », que des sommes dérisoires.

La Maison Blanche et le département d'Etat sont plus hésitants ; ils sont conscients que, à manifester trop ouvertement leur défiance envers le égime militaire, ils risquent de rovoquer le retour des forces olitiques qu'ils ont contribué à carter en 1973. Aussi associent- certaines pressions discrètes a faveur d'une libéralisation au aintien d'un minimum d'assisance à la junte : Washington aurait facilité la renégociation e ses énormes créances envers e Chili.

La solution qui a sans doute les faveurs du département d'Etat — un retour au premier plan, sous les auspices de la junte, de M. Eduardo Frei — devient de moins en moins plausible. La pression de l'opinion publique mondiale et celle de son propre parti interdisent de plus en plus à l'ancien président de se prêter cette combinaison.

Le coup le plus grave porté à junte a sans doute été la cision du Mexique de rompre relations diplomatiques avec Chili, en novembre dernier. nificative également a été la cision de la Grande-Bretagne ne pas participer à la réunion club de Paris où devait se égocier la dette extérieure lienne.

nfin, les condamnations des ances internationales se sont ltipliées — de l'Organisation Etats américains à celle des ions unies elle-même, les érAux de Santiago ayant refu- de recevoir une commission enquête des Nations unies sur la nation des droits de l'homme ns leur pays.

es derniers soutiens internaaux avoués au régime du ral Pinochet sont désormais dictateurs sud-américains — néral Stroessner, du Para- le président uruguayen, rdaberry, et le chef de l'Etat n, le général Banzer. Les ns eux-mêmes paraissent ris certaines distances.

nent alors ne pas s'étondes pays socialistes — la ie et surtout la Chine — continuent d'entretenrelations diplomatiques ntiago ? Le souci de so er à l'égard de l'Union ie, qui, elle, avait rompu avec la junte, suffit-il à cette attitude, alors que communistes et marxisstes continuent d'être tés ou torturés à Sant

l la France — qui dantretenir de bonnes son miques avec Sanbe n'a même pas cessé ses armes au général pourrait-elle jeter la

informations page 3.)

LES CONFLITS DU PROCHE-ORIENT

• ÉGYPTE : la tension s'aggrave avec les Palestiniens
• LIBAN : des massacres auraient eu lieu dans le Nord

La tension entre l'Egypte et les Palestiniens s'est brusquement aggravée jeudi 11 septembre, à la suite de la décision du Caire de prendre le contrôle de la radio de l'O.L.P. émettant sur son sol. « la Voix de la Palestine », devenue « la Radio de la Palestine », diffuse depuis jeudi soir les communiqués officiels du gouvernement égyptien lus par des speakers égyptiens.

● A BEYROUTH, *les forces et partis progressistes appellent à la grève générale pour lundi, en signe de protestation contre l'intervention de l'armée dans le Nord. Les militaires ont pris position jeudi dans la zone tampon entre Tripoli et Zghorta, et un calme précaire règne dans ce secteur. Mais des massacres auraient eu lieu, notamment dans le village chrétien de Beit Mellat, dans l'extrême nord du Liban.*

L'« armée de libération » de Zghorta...

De notre envoyé spécial

Zghorta. — « Vous les voyez, ils sont là, en face, dissimulés dans les oliveraies ? Ils sont deux mille et peut-être davantage : des Tripolitains, des gens de Dennieh, des Palestiniens, tous engagés dans le Jihad (1). Nous en tuons tous les jours quelques-uns, et, depuis mercredi, ils semblent avoir renoncé à leur marche suicidaire sur Zghorta. »

Deux femmes-combattantes, trente-sept et quarante-deux ans, trapues, joues roses et yeux cernés, nous expliquent, assises derrière une mitrailleuse lourde, la situation sur le terrain. Un homme insère dans l'arme un bande de cartouches géantes. Nous sommes à Beit-Khawaja, à 3 kilomètres à vol d'oiseau de Meriata, où les « forces musulmanes » auraient installé leur quartier général. On entend le tir nourri d'armes automatiques. « Etendez-vous par terre et ne bougez plus, on nous a repérés », ordonne *notre guide qui, kalatchnikof en bandoulière, a pris sur lui de nous faire visiter la région et les villages qui, selon la presse de Beyrouth, ont été déjà envahis par les assaillants. Ingénieur des ponts et chaussées, diplômé de Paris, marié à une Belge, il a abandonné son entreprise à Beyrouth pour venir défendre son village. Ils sont plus de deux cents, médecins, dentistes, avocats, ingénieurs, commerçants, instituteurs, à s'être enrôlés dans cette pittoresque « armée de libération zghortiote » où ne sont admis que les partisans des quatre familles qui se disputent à longueur de siècle la région, mais qui s'unissent chaque fois qu'elles se sentent menacées par l'« intrus étranger », en l'occurrence, les musulmans de Tripoli. Au dixième jour de la bataille, Zghorta enterre ses cinq martyrs tombés au champ d'honneur, qui reposeront aux côtés de Youssef Karam, le héros national de la région.*

Dans cette ville-garnison, on peut voir toute la panoplie des armes modernes : mitrailleuses 500 et 800, canons de 120, mortiers de 82, mitrailleuses Douchka, F.M. 49, M. 60, etc. Quelque trois cents miliciens en uniforme, décontractés, attendent leur tour pour aller prendre la relève de leurs camarades sur les lignes avancées du « front ». En fait, la bataille se déroule hors du caza (arrondissement) de Zghorta, sur les hauteurs qui surplombent la ville de Tripoli. Mais à l'intérieur du village, à moitié déserté, enfants et vieillards mènent leur vie de tous les jours, comme s'ils étaient étranger aux événements.

EDOUARD SAAB.

(Lire la suite page 4.)

(1) La guerre sainte de l'islam.

UNE AIDE D'UNE AMPLEUR EXCEPTIONNELLE

La Chine aurait accordé au Cambodge un prêt de 1 milliard de dollars

Selon une source diplomatique citée par le correspondant de l'A.F.P. à Pékin, la Chine a accordé au Cambodge un prêt d'environ 1 milliard de dollars sur cinq à six ans, sans intérêts.

Il comporte une aide économique, une aide militaire, ainsi qu'une somme de 20 millions de dollars, payable immédiatement et non remboursable, destinée à couvrir le déficit du commerce extérieur khmer. Cinq patrouilleurs ont, de plus, été fournis par la Chine au Cambodge.

Le montant des prêts fréquemment accordés par Pékin aux pays du tiers-monde est rarement connu. On sait toutefois qu'un crédit de 450 millions de dollars a été ainsi affecté à la construction du chemin de fer Tanzanie-Zambie. A l'exception, sans doute, de l'aide au Vietnam pendant la guerre, il semble que le prêt maintenant consenti au Cambodge soit le plus important jamais accordé par Pékin.

Ce prêt coïncide avec le retrait par Washington de sa participation de 5 millions de dollars au financement de l'agrandissement du barrage de la Nam-Ngun, au Laos, conséquence de l'expulsion, en juin, de la mission d'assistance américaine à Vientiane. Cette décision fait suite à d'autres qui rendent la péninsule un peu plus dépendante des pays socialistes et contribue indirectement à attiser dans cette région la rivalité entre Pékin et Moscou, sur laquelle Alain Jacob fait le point en page 2.

DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

La « bataille du 36e élève » oppose le ministre au Syndicat des instituteurs

Des sanctions sont prévues contre les enseignants qui limiteraient les effectifs

A deux jours de la rentrée scolaire, la polémique traditionnelle entre le ministère de l'éducation et les syndicats prend un tour particulier en raison de la décision prise par le Syndicat national des instituteurs (SNI) de limiter les effectifs des classes maternelles à trente-cinq élèves.

M. René Haby a annoncé des sanctions contre les institutrices qui suivraient ce mot d'ordre. La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public — que préside M. Antoine Lagarde — estime la revendication du SNI justifiée, mais déclare que « les parents ne sauraient supporter de discrimination dans l'accueil ».

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (à laquelle est affilié le SNI), a critiqué, au cours d'une conférence de presse, l'insuffisance des créations de postes d'enseignants et réclamé le réemploi de tous les maîtres auxiliaires ayant occupé l'an dernier un poste. Il suggère un effort d'imagination pour rénover la formation initiale de tous les jeunes, qui devrait, selon lui, être prolongée jusqu'à dix-huit ans.

Vive la rentrée !

par ALFRED GROSSER

Finies les vacances. Ecoles, collèges et lycées vont rouvrir, en attendant les facultés. Une fois de plus, on parlera de morosité et d'irritation chez les enseignants ; non sans raison. Mais il ne faudrait pas qu'eux-mêmes ni ceux qui écoutent leurs représentants oublient les côtés les plus positifs de leur métier.

Toutes les difficultés habituelles sont au rendez-vous. Les classes surchargées. Les rigidités administratives et les contraintes financières qui tuent l'initiative. Les programmes inflexibles dont l'exécution rigide est surveillée davantage encore par les parents que par les inspecteurs.

Si on est sensible à l'injustice même quand elle vous favorise, on pensera une fois de plus à l'écart supplémentaire que les vacances trop longues auront creusé entre les possédants et les dépossédés, entre les enfants auxquels leur famille aura pu offrir des déplacements enrichissants ou des enseignements de soutien et ceux qui passeront au moins le premier mois après la rentrée à retrouver leur niveau de connaissances de la sortie.

La difficulté nouvelle est de taille. Le chômage rend tragique ce qui n'était que dérisoire, à savoir le décalage entre le contenu de l'enseignement et l'insertion professionnelle, que ce soit au niveau d'un C.E.G. ou d'un troisième cycle en sciences humaines. Que conseiller aux moins de seize ans obligés d'être à l'école ? Que conseiller aux seize à vingt-quatre ans dont les uns cherchent à fuir et d'autres à s'abriter le plus longtemps possible dans une situation étudiante qui leur évite provisoirement d'affronter le problème-clé ?

Ce problème continuera à être compliqué par la discrimination entre les « bons » et les « mauvais », non à partir de l'aptitude ou du goût pour tel métier, mais à partir du critère préalable généralisé des mathématiques, dont le langage a remplacé le latin comme rituel initiatique.

Le monde environnant accentuera encore son énorme pression contradictoire sur l'école. Trop absent du contenu de l'enseignement, il sera, par cette absence même, générateur d'ennui.

(Lire la suite page 10.)

AVEC LE REPLI DU CENTRE D'ESSAIS NUCLÉAIRES

La récession menace la Polynésie

De notre envoyé spécial
JACQUES ISNARD

Papeete (Tahiti). — Le docteur Manquene a fait plus de cinquante mille prélèvements, en dix ans, dans l'océan Pacifique ou sur les marchés polynésiens pour les contrôles radiobiologiques après les tirs nucléaires aériens de la France. Devant les bocaux d'analyses alignés sur des étagères, dans son bureau, le docteur dit : « *Je suis devenu un conservateur de musée. Nous serons bientôt réduits au chômage.* » Et il ajoute, non sans quelque nostalgie : « *Mais c'est heureux !* »

Des services réduits plus ou moins à l'inactivité. Un repli de certaines installations ou l'abandon d'autres. Des effectifs en nette diminution. Une réorganisation du commandement en cours dans le Pacifique-Sud. Autant d'indices qui montrent que le Centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique (CEP), installé depuis 1966 à Tahiti et sur trois atolls voisins, va connaître un ralentissement de ses activités, ou plutôt un étalement, depuis que le 5 juin dernier, sur l'atoll de Fangataufa, au fond d'un puits creusé dans le corail, les grès et les brèches volcaniques, a explosé la première charge nucléaire de faible puissance, à —623 mètres de profondeur.

Achille (c'est le nom de ce premier tir souterrain de la France en Polynésie) était visiblement destiné à étalonner les systèmes de mesures du site d'expérimentations. Sur ce même atoll, à 1 200 kilomètres au sud-est de Tahiti, les techniciens mettent la dernière main au prochain essai, déjà baptisé *Hector*, à — 585 mètres de profondeur. Ils attendent la visite du ministre de la défense, puis celle du secrétaire d'Etat à la défense, probablement en octobre et en novembre. *Hector* devrait être le deuxième et, sans doute, le dernier tir souterrain à Fangataufa. Après quoi, l'atoll devra être abandonné, en principe, à partir de l'an prochain et les techniciens se replieront sur celui de Mururoa, distant d'une quarantaine de kilomètres, pour les essais souterrains suivants. Déjà, le puits commence d'être foré pour le troisième essai dénommé *Patrocle*, au nord de l'atoll, à une douzaine de kilomètres de la base, où vivent et travaillent 2 400 personnes.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Tunnel

En juin 1974, la France était coupée en deux, selon la prévision de M. Chaban-Delmas. D'un côté, la gauche unie ; de l'autre, la majorité.

Aujourd'hui, la France est toujours coupée en deux : les tentatives de décrispation du président, bizarrement secondé par M. Poniatowski, n'ont pas réussi à couper la gauche en deux et la France en trois. Les coups de poing sur les prix n'ont pas convaincu les salariés, et la polémique de la gauche n'a pas convaincu ses électeurs, loin de là.

Le pays traverse en quelque sorte deux tunnels : l'un, économique ; l'autre, politique. Mais on n'a jamais vu aussi clair dans un tunnel.

BERNARD CHAPUIS.

« Bof ! » au Petit Larousse

On ne prépare pas un « kir » avec du « fendant » (mais de préférence avec un bourgogne blanc)... Si ces deux mots entrent au *Petit Larousse* 1976 ce n'est pas au titre de néologismes : le chanoine-maire de Dijon n'avait pas attendu cet automne pour passer, à l'état liquide, à la postérité ; et la vertu émoustillante des crus valaisans remonte à plus loin encore. C'est parce que leur emploi, jadis local, s'est suffisamment élargi pour enrichir un dictionnaire d'usage courant qui fait pratiquement autorité. Certes il n'officialise rien, le *Petit Larousse* (les autres non plus). Il se contente de confirmer l'évolution de la langue. Une fois de plus, l'irruption d'une foule de mots (108), d'acceptions (24), d'expressions (25), de noms propres (72), nous renseigne inversement et renseignera le sociologue ou l'historien futur, compulsant ces invasions d'année en année, sur l'état des mœurs, le progrès des techniques, l'accès de certains individus à la notoriété, les événements politiques. N'est-ce pas aussi important que le tiercé ? Bof !

Hé oui, « *bof* » par ce que cette interjection, exprimant « un doute moqueur ou une ironie sceptique », obtient à son tour droit de ci(vil)té. Elle jaillit de toutes les bouches, à tout bout de champ. De celles de *phallocrates* accusés de *sexisme*, comme des autres, parce que la *phallocratie*, « oppression abusive de la femme par l'homme », est sans cesse mise en cause. Peu à peu, le dictionnaire reflète la levée des tabous qu'il respectait *nolens volens* (voir les pages roses, inchangées) comme tout un chacun. Le voici qu'il imprime *masturber, voyeurisme* (on ne cache plus aux écoliers des réalités au demeurant fort simples), qu'il doit bien tenir compte de l'argot du milieu : *cavale, flingue* et *flinguer* (eux-mêmes issus de flingot), *loulou* « jeune oisif des faubourgs, voyou (on dit aussi *loubard*) ». Comme du langage familier : *chapeauter, coiffer*, par exemple dans le sens d'avoir autorité sur un groupe de personnes, un service, un organisme, ce qui révèle une superstructure dans les rapports sociaux ; de même que *copinage* « échange intéressé de petits services », dénonce des procédés de plus en plus répandus.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 20.)

ASIE

Vietnam du Sud

LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

L'Etat va aider les « capitalistes » locaux et prend des mesures contre les « trafiquants »

Le gouvernement a publié, mercredi 10 septembre, une déclaration annonçant la mise en œuvre d'une série de mesures destinées à développer l'industrie et le commerce et à assainir l'économie. L'Etat a résolu de renforcer les industries nationales et d'en construire de nouvelles dans les branches qui doivent servir de base à la relance de la production, à l'élargissement de la circulation et de la distribution des marchandises et à la stabilisation du marché.

L'Etat encourage les « capitalistes vietnamiens » à investir dans les entreprises, conformément à la politique définie par le gouvernement, et il leur garantit que « *leurs biens et les bénéfices légitimes qu'ils auront réalisés seront respectés* ». Il est disposé à fournir des capitaux aux chefs d'entreprise désireux de contribuer à la relance des firmes existantes ou à l'établissement de nouvelles entreprises.

Dans les entreprises « mixtes », les chefs d'entreprise devront accepter le contrôle de l'Etat et garantir aux ouvriers un droit de participation à la gestion et au partage des bénéfices.

Les « petits commerçants », trop nombreux dans les villes, seront encouragés à s'orienter graduellement vers le secteur productif, à regagner leurs régions d'origine ou à participer à la mise en valeur de « nouvelles zones économiques ».

La déclaration appelle la population à déceler « *tout complot des impérialistes et de leurs valets qui visent à saboter la vie pacifique de notre peuple* ». Des mesures sévères seront prises à l'encontre des « trafiquants » et des « accapareurs » qui désorganisent le marché et qui, « *après avoir servi d'outils à la politique d'économie néo-colonialiste des Américains, se sont alliés aux réactionnaires et sont entrés en contact avec des agents de pays étrangers et avec la C.I.A. pour saboter clandestinement l'œuvre de la révolution* ».

La déclaration ajoute que ces trafiquants ont accumulé des fonds de manière malhonnête avant la libération, qu'ils ont constitué des stocks illicites de denrées de première nécessité, se sont livrés à un trafic de devises, d'or, de pierres précieuses et de stupéfiants, et qu'ils ont cherché à corrompre des cadres et des militaires.

Le G.R.P. affirme que les « actes réactionnaires » de ces trafiquants « *ont nui au développement de la production, à la vie du peuple, aux intérêts de la révolution et au progrès social, ce qui est un crime impardonnable* », et annonce que des châtiments sévères seront administrés aux trafiquants et à leurs complices. Plusieurs de ces trafiquants viennent d'être arrêtés. Les organisations révolutionnaires sont, depuis mercredi, mobilisées afin d'éliminer les « accapareurs de l'économie ».

● A HANOI, le gouvernement dément avoir projeté de vendre à l'étranger des armes américaines autrefois utilisées par les forces de Saigon (*le Monde* du 11 septembre).

● A WASHINGTON, le gouvernement a mis en garde, jeudi, le Vietnam du Sud contre toute tentative qui viserait à utiliser les ressortissants américains résidant au Sud comme « otages » en vue d'obtenir des Etats-Unis des avantages, financiers ou autres. L'avertissement a été provoqué par les difficultés qu'ont, semble-t-il, éprouvées la semaine dernière plusieurs Américains — sur la cinquantaine vivant encore au Sud — qui voulaient quitter Saigon. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Portugal

Le nouveau Conseil de la révolution sera dominé par les « modérés »

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Le Chili à la « une ». En ce vendredi 12 septembre 1975 la presque totalité des journaux de Lisbonne ont préféré rappeler les leçons de l'expérience chilienne plutôt que de suivre à la loupe les interminables consultations pour la constitution du sixième gouvernement provisoire. La fin dramatique de l'Unité populaire chilienne, il y a deux ans, ne cesse de hanter la gauche et l'extrême gauche portugaises. Des socialistes aux maoïstes, chacun y trouve de solides arguments pour justifier sa politique et stigmatiser qui l'« aventurisme », qui la « trahison social-démocrate ».

Si *A Luta*, proche du P.S., condamne l'« *indiscipline* » qui risque de déchaîner les forces de la réaction, *Republica*, au contraire, dénonce les « *stratégies réformistes qui empêchent les masses de se lancer dans la destruction de l'appareil d'Etat* ». « *La pause ou l'avancée* » : Lisbonne n'est pas si loin de Santiago, et si les analyses s'affrontent sans nuances, leurs conclusions s'accordent : « *Que la révolution s'enlise, et demain un autre Pinochet viendra la prendre par surprise.* »

Certains le voient déjà affublé d'un monocle, attendant son heure dans les suites luxueuses d'un hôtel parisien. Mercredi, *A Luta* s'excusait presque de se faire l'écho d'une rumeur alarmiste : « *Spinola tenterait-il cette semaine de soulever le nord du pays ?* » Le lendemain, le même journal publiait un démenti formel du général. Qu'importe ! Sa présence en Europe alimente les craintes. Le Conseil de la révolution en a lui-même débattu jeudi ; il estime nécessaire de rappeler que l'ex-général est toujours inculpé pour sa participation à la tentative contre-révolutionnaire du 11 mars.

« *S'il revenait*, affirme le communiqué du Conseil, *il serait immédiatement arrêté en attendant d'être jugé par un tribunal militaire révolutionnaire.* » Faut-il voir là une réponse à M. Mario Soares, qui, il y a quelques jours, déclarait que l'ancien président de la République pourrait rentrer au Portugal « *s'il respectait le jeu démocratique* ». On notera, pour le moins, une différence de ton... et de traitement.

Le Conseil a cependant consacré l'essentiel de la réunion à étudier sa propre « restructuration ». La commission, présidée par le capitaine Vasco Lourenço, et chargée de « débroussailler le sujet », a présenté ses conclusions. L'instance suprême de la révolution sera réduite à dix-neuf membres, le président de la République et dix-huit autres conseillers choisis par les trois armes. Il est certain que les trois chefs d'état-major et les trois commandants des régions militaires en seront membres d'office. Resteraient donc douze sièges à pourvoir ; six iraient à l'armée de terre, la marine et l'air se partageant le reste. Comme on le prévoyait, le nouveau « découpage » favorisera la tendance « modérée » qui se recrute dans l'armée de terre.

Cette « remise en ordre » devrait se faire sans difficulté, les amis du major Melo Antunes ayant désormais solidement installé leurs positions. Elle sera même peut-être plus rondement menée que la constitution du sixième gouvernement provisoire, donnée chaque jour pour « *pratiquement terminée* ». Là, les obstacles restent les mêmes : le parti communiste refuse de s'asseoir à la même table que les dirigeants du Parti populaire démocratique. Tout au moins pour négocier. Les socialistes continuent donc de jouer les « messieurs bons offices », passant de l'un à l'autre pour tenter, avec le président de la République e[t le] premier ministre désigné, de [par]venir à un accord. Parlant [...] aux ouvriers d'une usine mé[tal]lurgique d'Amadora, M. Al[varo] Cunhal a réaffirmé les posit[ions] de son parti : « *Des forces [de] droite cherchent à imposer [un] virage à 180 degrés de la poli[tique] portugaise. Nous ne cautionne[rons] pas un tel virage* », a assur[é le] secrétaire général du P.C., [qui] refuse donc toute idée de c[oali]tion avec le P.P.D.

Il semble, en fait, que les [com]munistes se battent seule[ment] sur le côté « formel » des ch[oses]. C'est ce qui ressort des déc[lara]tions de M. Cunhal : « [...] *admettons*, a-t-il dit, *que [des] membres du parti commun[iste] comme certains du parti s[ocia]liste et « d'autres partis », [pren]nent des responsabilités [dans le] futur gouvernement, mais [sans] être, par là même, représen[tants] officiels de notre parti* ». [Une] coalition qui n'avoue pas [son] nom ?

Mais l'attitude des commu[nistes] traduit bien leur hésit[ation à] s'engager trop avant aux [côtés] des socialistes et des centr[istes] quand « le recul de la révolu[tion] provoque déjà le développe[ment] d'une opposition politique et [mili]taire sur leur gauche. Part[iciper] au pouvoir ou ne pas se c[oupe]r d'une opposition ? [...] ; co[mmu]nistes veulent sortir du dil[emme] en cherchant un moyen [...] mais il sera difficile de [...] deux fers au feu.

DOMINIQUE POUC[HIN] et JOSÉ REBELO.

● *Le Comité de soutie[n au] peuple portugais*, qui affirm[e] grouper des militants d'ex[trême] gauche, dénonce dans un co[mmu]niqué la présence à Pari[s de] l'ex-général Spinola. Le C[omité], créé en juin dernier en mar[ge du] centre d'études et de docum[enta]tion sur le tiers-monde s[...] contre le fait que « *la Franc[e...] cardienne accueille avec un [...] douleur tapage l'émigré de Antonio de Spinola* » e[t lui] accorde une publicité jamais [...]

Dans une interview à IT 1

L'EX-GÉNÉRAL SPINOLA : il faut que les forces armées retournent dans les casernes

L'ex-général Antonio Spinola, ancien président de la République portugaise, dans une interview accordée jeudi 11 septembre à IT 1, a déclaré : « *Il faut que les forces armées retournent immédiatement dans leurs casernes en livrant le pouvoir aux légitimes représentants du peuple portugais.* » Il a qualifié de « *version fantaisiste et tendancieuse* » l'information selon laquelle il serait prêt à retourner au Portugal à la tête d'une armée.

Pour l'ex-général, le départ du général Vasco Gonçalves du gouvernement ne « *change pas le fond du problème* ». « *Ce n'est qu'un épisode dans le cadre des contradictions de l'actuel régime*, a-t-il ajouté. *Mon retour au Portugal ne dépendra que de la volonté du peuple portugais dans son ensemble et ne dépend pas de tels ou tels dirigeants qui aujourd'hui se trouvent au pouvoir.* »

« *La première condition de mon retour au pays est que soit respectée la volonté du peuple portugais à travers des institutions vraiment démocratiques et représentatives* », a-t-il affirmé.

« *Il faut que l'information soit objective et démocratique et que soient libérés les prisonniers politiques. Il faut installer un gouvernement composé par des hommes honnêtes qui placent le salut du Portugal au-dessus de leurs intérêts personnels* », a-t-il conclu.

SOUS TOUS LES PRÉTEXTES

Soviétiques et Chinois se combattent sans merci

La querelle sino-soviétique connaît actuellement un regain d'âpreté. Si aucun incident n'est signalé dans les zones frontalières, tous les prétextes sont bons en revanche, de part et d'autre, pour se lancer les pires accusations.

Un signe inédit de cette virulence a été donné par l'agence Chine nouvelle, qui a publié, le 7 septembre, le texte d'une « déclaration orale » du ministère chinois des affaires étrangères expliquant les raisons pour lesquelles Pékin a refusé à une délégation soviétique l'autorisation de se rendre en Chine, à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire sur le Japon, pour y fleurir les monuments à la mémoire des martyrs de l'armée soviétique. Ce texte accusait Moscou de « *se livrer avec frénésie aux activités antichinoises, d'envoyer sans cesse, par diverses voies, nombre d'espions en Chine à des fins d'activités de subversion et de sabotage* » ; enfin, « *pour parler cru* », de n'avoir « *d'autre but que de forger des prétextes antichinois et d'inciter le peuple soviétique à se montrer hostile à la Chine* ».

Le plus nouveau, dans cette affaire, n'est pas tant le refus opposé par le gouvernement chinois à la délégation soviétique — une mission de l'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin s'est d'ailleurs rendue, le 3 septembre dernier, comme les années précédentes, à Wuhan pour y fleurir le monument aux morts de l'armée soviétique — que la publication de la « déclaration orale » du ministère chinois des affaires étrangères. Il est vrai qu'antérieurement Moscou avait accusé les Chinois de « *manquer de respect* » pour les martyrs soviétiques...

Au moins aussi significative est une attaque lancée le 7 septembre par la *Pravda* contre le chef de la délégation chinoise aux cérémonies du trentième anniversaire de la République démocratique du Vietnam, le général Tchen Si-lien, vice-premier ministre. Il lui était reproché d'avoir, dans un discours, prononcé le 3 septembre aux aciéries de Thai-Nguyen, déclaré que « *les deux superpuissances font tous les efforts possibles pour attirer d'autres pays dans leur sphère d'influence et aggravent ainsi le danger d'une troisième guerre mondiale* ». La *Pravda* accusait les dirigeants maoïstes de chercher « *à porter sur le territoire vietnamien la « guerre froide » qu'ils mènent contre l'U.R.S.S.* ». Mais l'organe du comité central du P.C. soviétique entre lui-même dans ce jeu, puisqu'il choisit de relever un discours dans lequel le général Tchen Si-lien, tout en parlant de « *superpuissances* », d'« *impérialisme* » et d'« *hégémonisme* », s'était abstenu — par égard sans doute pour ses hôtes — de citer l'U.R.S.S. On peut se demander si Moscou ne s'irrite pas en réalité de l'attitude des dirigeants nord-vietnamiens, qui ont toléré qu'un tel discours fût prononcé chez eux. Une telle interprétation correspondrait aux récentes critiques de la revue *Kommounist* contre les P.C. qui adoptent une attitude « *neutraliste* » ou « *conciliatrice* » envers la politique maoïste (*le Monde* du 30 août).

Ces mêmes critiques étaient d'ailleurs reprises le 10 septembre par les *Izvestia* contre « *ceux qui tentent de jouer le jeu des Chinois* ». « *La Chine maoïste*, écrivait le quotidien soviétique, *est (...) pour tous les peuples et Etats pacifiques un adversaire dangereux (...). Dans ces conditions, la tâche consiste à garder une vigilance constante à l'égard des actions subversives des leaders actuels de Pékin, à neutraliser résolument leurs atteintes à la cause du socialisme et de la paix.* »

Pékin de son côté n'est guère plus tolérant à l'égard des partis communistes qu'il estime trop proches de Moscou. Ainsi, rapporte-t-on, la délégation du P.C. français qui s'est rendue à Hanoï pour le trentième anniversaire de la R.D.V. n'a-t-elle pu passer par Pékin, sans parler de la dénonciation répétée par Chine nouvelle des ingérences soviétiques au Portugal et la mise en cause implicite par cette agence du P.C. portugais...

Aux Nations unies, enfin, l'Assemblée générale extraordinaire sur le développement et la coopération économique a été l'occasion d'un nouveau duel oratoire entre le délégué soviétique et le délégué chinois (*le Monde* du 5 septembre).

L'âpreté renouvelée avec laquelle la Chine et l'U.R.S.S. s'accusent mutuellement tient à des circonstances internationales nouvelles jugées préoccupantes par chacun des deux adversaires. En Europe, la Chine s'inquiète de longue date de la tendance des pays occidentaux à trop se fier à la politique de détente préconisée par l'U.R.S.S. et consacrée par la conférence d'Helsinki. Plus les Soviétiques auront les mains libres à l'ouest, estime-t-on à Pékin, et plus ils se feront menaçants à l'est, où ils auront tout loisir de concentrer leurs forces. Bien que les Chinois affirment depuis quelque temps que la principale menace est à l'ouest, il est vraisemblable qu'à long terme ils n'écartent pas le risque d'un conflit à l'Est.

Les dirigeants de Pékin s'inquiètent en tout cas lorsqu'ils estiment qu'au oPrtugal, selon les termes de Chine nouvelle, l'Union soviétique s'efforce « *d'ouvrir une brèche dans le flanc sud-ouest de la zone de défense européenne de l'OTAN* ». Inversement, l'accueil chaleureux qu'ils viennent de faire à une délégation du gouvernement et du parti roumains s'explique par une analyse selon laquelle la politique relativement indépendante de Bucarest affaiblit la valeur militaire du pacte de Varsovie.

Les problèmes les plus brûlants se posent néanmoins en Asie, en raison des réalignements en cours après les bouleversements du printemps dernier en Indochine. Dans toute l'Asie du Sud-Est, la rivalité sino-soviétique se traduit par une lutte d'influence plus ou moins sourde, mais sans pitié auprès des régimes les plus divers. C'est ainsi que, selon le correspondant de l'A.F.P. à Pékin, de hauts dirigeants chinois auraient récemment exprimé à des visiteurs nord-vietnamiens l'opinion que si Hanoï laissait trop de champ à l'U.R.S.S., la « *guerre de libération* » serait « *à refaire* ».

Pékin, dans l'ensemble, a jusqu'à présent paru en meilleure position que Moscou auprès des pays récemment décolonisés, neutralistes ou non alignés asiatiques ; la proximité de la Chine les incite à s'entendre d'abord avec elle. Bien que démenties à Vientiane, les informations sur la présence au Laos de nombreux conseillers soviétiques laissent cependant penser que l'U.R.S.S. n'entend nullement laisser le champ libre à la Chine. Et la Thaïlande, dont le premier ministre est allé cet été à Pékin, ne vient-elle pas d'adresser une invitation à M. Gromyko ? D'un autre côté, Pékin n'a guère tardé à nouer des relations avec Dacca, dès lors que le Bangladesh s'est trouvé en d'autres mains que celles de Mujibur Rahman, fidèle ami des Soviétiques — tandis que la *Pravda* s'inquiète ouvertement des orientations du nouveau régime.

Au Japon, la partie reste d'autant plus incertaine que la rivalité sino-soviétique se greffe sur des luttes internes entre factions au sein du parti gouvernemental. Ce qui fait dénoncer par la *Pravda* (10 septembre) les milieux qui à Tokyo « *cherchent à justifier les actions antisoviétiques de Pékin* » en encourageant la signature avec la Chine d'un traité de paix où, conformément aux exigences chinoises, figurerait une condamnation de toute tentative d'« *hégémonie d'un pays tiers* » en Asie.

La clause « *anti-hégémonie* » sert d'ailleurs de point de cristallisation à la querelle sino-soviétique dans cette partie du monde, car elle constitue la réplique chinoise au projet de système de sécurité collective en Asie dont Moscou parle à tout propos et que Pékin dénonce précisément comme une tentative « *hégémonique* » de l'U.R.S.S.

De tels exemples, qui pourraient être multipliés, montrent que la lutte des deux puissances communistes va bien au-delà de la polémique verbale.

ALAIN JACOB.

Italie

L'ambassadeur des États-Unis affirme que Washington ne tolérerait pas la participa[tion] des communistes au gouvernement

De notre correspondant

Rome. — M. John Volpe, ambassadeur des Etats-Unis à Rome — auquel une récente prise de position dans les affaires politiques italiennes avait valu le surnom de « *Monsieur Golpe* (1) », — fait à nouveau la une des journaux. Interviewé par l'hebdomadaire *Epoca*, il vient d'affirmer que son pays ne tolérerait pas une participation des communistes au pouvoir en Italie. Cette déclaration a provoqué de vives réactions dans les milieux de gauche. Plusieurs sénateurs du P.C.I., en particulier, ont demandé au gouvernement de prendre des mesures pour « *empêcher des actes de ce genre* », tandis que l'organe du parti socialiste dénonce « *une ingérence inadmissible* » et que le *Manifesto*, quotidien d'extrême gauche, réclame carrément le rappel du diplomate.

M. Volpe ne pouvait ignorer que son intervention déclencherait une levée de boucliers. S'il l'a tout de même faite, c'est sans doute pour démentir de récents bruits attribuant à Washington plus de compréhension à l'égard du P.C.I. « *Le président Ford, le secrétaire d'Etat Kissinger et d'autres fonctionnaires américains ont affirmé explicitement à de nombreuses occasions*, a déclaré M. Volpe à *Epoca*, *que la participation des communistes au gouvernement et leur conquête du pouvoir dans un Etat membre de l'OTAN seraient une contradiction de fo[nd] [...] l'OTAN est en fait une al[liance] défensive, librement cons[entie] pour protéger les pays me[mbres] d'agressions potentielle[s de] l'U.R.S.S. et de ses alliés du [pacte] de Varsovie.* »

« *Cette finalité se verrait [com]promise si des partis commu[nistes] liés indissolublement à l'U[.R.S.S.] sur le plan idéologique, pa[rtici]paient au gouvernement d[e pays] qui considèrent l'U.R.S.S. c[omme] leur principal adversaire p[oten]tiel. D'autre part, compte [tenu] des liens politiques, histor[iques,] culturels et sociaux qui uni[ssent] solidement les Etats-Unis et [l'Ita]lie, nous ne pourrions [...] l'instauration d'un systèm[e de] gouvernement étranger à la [tra]dition démocratique occident[ale]* », a-t-il ajouté.

D'origine italienne, M. V[olpe] est en poste à Rome depuis [dé]cembre 1972. Il entretient [des] rapports étroits avec cer[tains] milieux politiques italiens et [son] nom a été associé à plusi[eurs] reprises à des événements [d'ac]tualité. En octobre 1974 [il] n'avait pas caché à l'actuel [mi]nistre de l'industrie, M. Do[nat] Cattin (qui s'empressa de [le] répéter), qu'il fallait à l'I[talie] des élections anticipées. De[puis,] plusieurs journaux ont fait [état] de divergences entre M. Volp[e et] le département d'Etat am[éri]cain, que l'ambassadeur dém[ent] aussi dans son interview à *Ep[oca]*.

ROBERT SOL[É]

(1) En espagnol, « golpe » signifie « coup d'Etat ».

Danemark

LE GOUVERNEMENT PENSE POUVOIR FAIRE ADOPTER LE PLAN DE RELAN[CE]

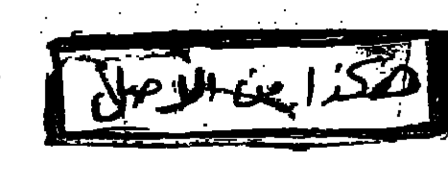
De notre correspondante

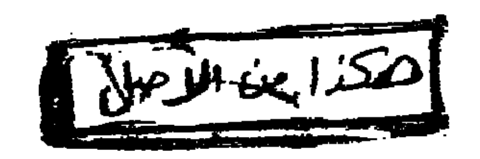
Copenhague. — Réuni cette semaine en session extraordinaire, le Parlement danois examine quarante et un projets de loi concernant la situation économique. Contre toute attente, juste avant le début de ces travaux, M. Anker Joergensen (qui préside depuis février un cabinet minoritaire social-démocrate) a réussi à rallier cinq des partis de la Chambre unique (radicaux, libéraux, chrétiens populaires, centre démocrate et, naturellement, sociaux-démocrates) à un compromis sur le plan visant à relancer d'urgence la vie économique.

Parmi les mesures prévues figurent notamment un abaissement de la T.V.A. de 15 à 9,25 % pour une période de cinq mois [sur] presque tous les produits ([sauf] sur les automobiles et l'esse[nce] notamment), le rembourse[ment] de l'emprunt forcé sur les re[ve]nus élevés et moyens perçu[s en] 1974 (soit 1 milliard de couron[nes,] équivalent à 704 millions [de] francs), une injection de 1 m[il]liard de couronnes dans le sect[eur] privé et une augmentation [de] 630 millions de couronnes d[e] dépenses publiques.

La réunion du Parlement a[vait] été précédée par l'assembl[ée] annuelle du parti social-dém[o]crate, qui s'était tenue le 6 et 7 septembre à Copenhague. [Au] cours de la réunion.

CAMILLE OLSEN.





AFRIQUE

Angola

APRÈS LA PRISE DE CAXITO

Le M.P.L.A. développe sa contre-offensive

La contre-offensive du Mouvement populaire ur la libération de l'Angola (M.P.L.A.), engagée puis quelques jours à la fois au nord contre les ces du Front national de libération (F.N.L.A.) au sud contre les troupes de l'Union nationale ur l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), poursuit. Le Mouvement, qui se réclame du so-lisme et qui est notamment soutenu par l'Union iétique, occuperait désormais pratiquement ze des seize provinces du pays. Stimulées par prise, sans grandes difficultés, de Caxito, loca- qui se trouve à 53 kilomètres au nord de la itale, les forces du M.P.L.A. avancent mainte-t en direction du port d'Ambriz, à 120 kilo-tres au nord de Caxito, et de Carmona, autre bastion du F.N.L.A. à l'est de la capitale. Elles font aussi mouvement vers Nova-Lisboa, deuxième ville du pays et principal point d'appui de l'UNITA. Le M.P.L.A. a annoncé que le général Antonio José de Andulo, l'un des plus hauts responsables militaires de l'UNITA, s'était rallié en compagnie de six officiers et de douze soldats, à l'issue d'affrontements dans la région de Luso.

● A BELGRADE, le maréchal Tito et le président Marien N'Gouabi, du Congo, ont mis mercredi 10 septembre, en accusation, l' « intervention impérialiste en Angola », qui a incité « les mouvements nationalistes rivaux à partir en guerre les uns contre les autres » et qui souhaite l' « internationalisation du conflit ».

Les troupes du F.N.L.A. désemparées

Correspondance

Caxito. — Le vent qui s'en-ffre dans l'avenue centrale de xito accentue l'impression d'un cor de cinéma abandonné. Les tes et les fenêtres des maisons vertes d'inscriptions à la gloire chacun des mouvements rivaux uvrent sur des intérieurs vides. s volets et les persiennes bat-t au vent. Seules des bandes cochons noirs errent au milieu s restes du pillage répandus sur trottoirs.

Tout au fond de l'avenue cen-le, dans la cour d'une an-nne caserne de l'armée portu-ise qui abritait le quartier néral des forces du F.N.L.A., des dats déchargent d'un camion le tin de la dernière bataille : zookas, mortiers, fusils belges rstal, mitraillettes israéliennes i, s'amoncellent sous les arcs-s. Calmement, un soldat va d'un s à l'autre pour noter avec soin, un grand cahier blanc, la rque et le numéro de chaque me. Dans le coin d'une an-nne chambrée, tapissée de otos pornographiques, des pri-nniers tentent de réchauffer ne espèce de bouillie blanche. lon eux, après la prise de abubas, à quelques kilomètres u nord-est de Caxito, la décom-sition de l'armée du F.N.L.A. est accélérée. Tirés en hâte de ur centre de formation, ces ldats sont montés au front en leine débâcle. Leurs officiers, aïrois ou Portugais pour la plu-rt, ont fui les premiers. Désem-rés, isolés, ils se sont cachés ndant quelques jours dans les ntations voisines, avant que la m et la soif ne les obligent à rendre. Le M.P.L.A. a lui-même surpris de ne pas avoir à livrer vraie bataille pour s'emparer Caxito. Moins de deux heures suffi à la première attaque rdonnée de l'infanterie et des ndés pour chasser le F.N.L.A. de ville et accentuer la fuite de forces vers le port d'Ambriz, é 120 kilomètres plus au nord. y a bien quelques tas de illes abandonnées sur le bord la route, mais rien n'indique effet que le F.N.L.A. ait opposé moindre résistance.

l y a moins d'un mois, l'étau resserrait autour de Luanda. s le F.N.L.A. a perdu trois ailles décisives : Cabinda et nda au mois de juillet, Caxito début de septembre. Dimanche , dans un discours prononcé à lio-Huambo, M. Jonas Savimbi, geant de l'UNITA, a de nouveau déclaré une guerre totale au M.P.L.A. et confirmé sa rupture avec les autorités et l'armée portugaises. Mais la région contrôlée par l'UNITA se réduit comme une peau de chagrin.

Pourtant, l'état-major des FAPLA, les forces armées du M.P.L.A., ne pavoise pas. Il constate simplement que *« la situation militaire évolue favorablement »*. Il reste prudent en attendant de savoir si les pays et les puissances qui soutenaient l'UNITA et le F.N.L.A. vont continuer à jouer la carte militaire en Angola. Résumant la position de son mouvement, un dirigeant du M.P.L.A. nous a confié : *« Si les gouvernements qui aident nos adversaires se rendent enfin compte qu'une victoire militaire de l'UNITA et du F.N.L.A. est impossible, les armes se tairons en Angola d'ici quelques mois, sinon... »*

RENÉ LEFORT.



(Dessin de PLANTU.)

Éthiopie

CINQUANTE-CINQ PERSONNALITÉS DE L'ANCIEN RÉGIME SONT AMNISTIÉES

ddis-Abeba *(A.F.P.)*. — Cin-nte-cinq personnalités déte-s depuis plus d'un an dans cachots de l'ancien palais nélik d'Addis-Abeba ont été nistiées jeudi 11 septembre.

ette décision du gouvernem t itaire provisoire coïncide avec premier anniversaire de la des-tion de l'empereur Hailé Sé-sié.

armi les personnalite libé-s, la plus connue est l'ancien istre des affaires étrangères, Menassié Hailé, qui avait ement attaqué les thèses du voir, peu après la chute de npereur. Au total six ministres vice-ministres figurent sur la e des personnes amnistiées, comprend aussi une dou-ne de juristes et plusieurs iciers supérieurs.

● A BEYROUTH, l'agence estinienne Wafa a diffusé di, un communiqué annonçant les deux Fronts de libération l'Erythrée étaient tombés cord sur le principe de leur fication. Les représentants des x Fronts se seraient réunis à artoum du 2 au 8 septembre. *« unification des deux organi-ions »* aurait été reconnue *omme une condition primor-le à la victoire contre l'ennemi topien »*.

es deux organisations sont le nseil révolutionnaire (FLE-.) et les Forces populaires r la libération (F.L.F.-FLE). principaux dirigeants du E-C.R. se trouvent à Damas.

LE SORT DES OTAGES DU TIBESTI

Douze organisations féminines font une démarche à l'Élysée en faveur des époux Claustre

M. Journiac, conseiller technique auprès du président de la République, chargé de négocier avec les dirigeants tchadiens les conditions de la libération de Mme Claustre, détenue depuis près de dix-sept mois par les rebelles Toubous au Tibesti, a regagné Paris jeudi 11 septembre. Il s'est immédiatement rendu à l'Elysée, afin de rendre compte à M. Giscard d'Estaing des deux entretiens qu'il a eus, mardi et mercredi, avec le président Malloum, chef de l'Etat tchadien. Il devait être reçu une nouvelle fois ce vendredi après-midi par M. Giscard d'Estaing.

La menace qui plane sur la vie de l'ethnologue continue de susciter une vive émotion en France. Des déléguées de douze organisations féminines devaient remettre, vendredi après-midi, à l'Elysée un texte demandant que *« tout soit immédiatement mis en œuvre pour sauver Françoise Claustre de la mort, ainsi que son mari »*. Elles s'étonnent du fait que *« Mme Claustre ait pu subir tant de mois de détention dans des conditions dramatiques, avant que les pouvoirs publics s'en émeuvent »* (1).

Un échange ?

Enfin, une femme de cinquante-trois ans, Mme Lucienne Bourgeois, habitant Le Mans, dans la Sarthe, a offert d'être échangée avec Mme Françoise Claustre.

Dans ses bulletins d'information de vendredi matin, R.T.L. a mis l'accent sur le fait que M. Claustre et le chef des rebelles, M. Hissène Habré, se connaissaient depuis 1970 et avaient même eu l'occasion de travailler ensemble lorsque le premier dirigeait au Tchad la mission pour la réforme administrative (M.R.A.), et que le second était sous-préfet à Moussouro. Selon R.T.L., c'est sur la recommandation de M. Claustre que le président Tombalbaye devait décider, en 1971, d'envoyer M. Hissène Habré en mission, afin de tenter de rallier les rebelles Toubous. Quelques semaines plus tard, celui-ci entrait en dissidence. Il devait ensuite autoriser M. Claustre à rentrer clandestinement au Tibesti à cinq reprises pour voir sa femme... et *« pour lui livrer, semble-t-il, pour 70 millions d'anciens francs d'armes »*. Toujours selon le poste périphérique, la mission pour la réforme administrative camouflait une sorte de police des renseignements généraux, *« ce qui lui donnait des allures barbouzière »*.

(1) Les signataires du texte sont : l'Association d'aide aux personnes isolées, l'Association familiale laïque, l'association Choisir, le Mouvement écologique et féminin, Education et liberté des femmes, Evolution pour une bonne politique de la vie, le groupe du Tribunal international des crimes contre les femmes, le groupe Politique et psychanalyse du M.L.F., des membres de la Ligue du droit des femmes, Organisations utiles aux femmes, le Parti féministe et l'Union féminine civique et sociale.

LE PRÉSIDENT GABONAIS PROPOSERA-T-IL SA MÉDIATION ?

Le président Bongo du Gabon a quitté Paris jeudi 11 septembre par avion spécial pour Libreville, via N'Djamena, à l'issue d'une visite de quatre jours en France au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président Giscard d'Estaing.

La radio de Libreville, citant son envoyé spécial à Paris, a indiqué que le président Bongo aurait au cours de cette escale à N'Djamena un entretien avec le général Malloum, le premier entre les deux chefs d'Etat depuis la prise de pouvoir à N'Djamena en avril par les militaires.

La question se pose de savoir si le président Bongo offrira sa médiation pour tenter de sauver Mme Claustre.

Au début de juillet, c'est l'intervention d'un chef d'Etat africain — le général Mobutu, du Zaïre, — qui avait conduit le général Idi Amin Dada à gracier un citoyen britannique, M. Hills, condamné à mort en Ouganda pour avoir traité le général Amin de « tyranneau de village ».

● *Le Maroc vient de conclure un emprunt de 200 millions de dollars* pour sept ans auprès d'un groupe de banques arabes, américaines et européennes. Il s'agit de la première opération importante effectuée par ce pays sur le marché de l'eurodollar. Les capitaux seront affectés au financement de divers projets de développement économique, visant notamment à faciliter l'exportation ou à éviter des importations. — *(A.F.P.)*

● *M. Kwai Kivaki*, ministre des finances et de la planification du Kenya, a commencé au Danemark une tournée qui le conduira ensuite en Norvège, en Finlande et en Suède. Il vient demander une aide substantielle pour le développement de son pays. — *(Corresp.)*

Libye

DE SÉVÈRES MESURES ONT ÉTÉ PRISES CONTRE LA SPÉCULATION

(De notre envoyé spécial.)

Tripoli. — La presse libyenne a publié la semaine dernière trois décrets édictés par le colonel Kadhafi à l'occasion du sixième anniversaire de la révolution, et destinés à mettre un terme à la spéculation qui se développe de manière inquiétante.

Le premier stipule que tous les contrats conclus par des particuliers depuis le 25 avril 1971 pour l'achat de terrains appartenant à l'Etat ou au secteur public seront annulés si ces terrains ont servi à bâtir des immeubles locatifs. D'autre part, les maisons construites avec l'aide de crédits publics et louées au lieu d'être occupées par leurs propriétaires seront confisquées.

Le deuxième décret prévoit que les entreprises de vente de voitures seront remplacées par des sociétés d'Etat.

Enfin, aux termes du troisième texte, les étrangers ne seront pas admis à ouvrir des agences commerciales ayant pour objet d'importer des marchandises pour le compte de l'Etat. Seuls des organismes publics pourront se livrer à ces activités. En ce qui concerne les marchandises destinées au secteur privé, des sociétés anonymes privées pourront encore représenter les firmes étrangères, mais leur activité sera soumise à autorisation spéciale du gouvernement.

Ces mesures, si elles sont appliquées à la lettre, entraîneront la ruine de nombreux spéculateurs. Une sorte de capitalisme sauvage s'est en effet développé en Libye ces dernières années, chacun cherchant à tirer le maximum de profits de la manne pétrolière et des importations massives qu'elle autorise. Le commerce, aux mains d'une petite bourgeoisie affairiste, a pris un essor vertigineux, avec son cortège de trafics, de « combines », tandis que la corruption ne cessait de s'étendre.

Les spéculateurs ont utilisés les possibilités que leur laissait le maintien d'un large secteur privé. Car si les grandes entreprises, les assurances, les banques ont été nationalisées, le commerce restait libre, et notamment la représentation des firmes étrangères. L'inflation, qui est de 20 % à 25 % par an, a permis aussi aux nombreux intermédiaires de prélever des bénéfices supplémentaires.

ROLAND DELCOUR.

Togo

LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT A PARIS SUR LA RÉVISION DES ACCORDS DE COOPÉRATION

Le général Eyadema, chef de l'Etat togolais, arrivé mercredi 10 septembre en France, a été l'hôte à déjeuner, jeudi, du président Giscard d'Estaing. M. Chirac assistait à ce déjeuner.

A sa sortie de l'Elysée, le général Eyadema a rappelé que le voyage privé d'une dizaine de jours qu'il fait en France entre dans le cadre de la révision des accords de coopération entre les deux pays entreprise il y a un an.

Une séance de travail a réuni jeudi, en fin d'après-midi, au ministérielle qui accompagne le chef de l'Etat togolais et M. Pierre Abelin, ministre français de la coopération. Elle a permis d'étudier plus particulièrement « *les problèmes de coopération en matière d'agriculture, de communications, de télécommunications, d'information (télévision) et d'éducation nationale* » a déclaré M. Johnson, ministre togolais de l'information et des P.T.T. Il a été également question, a-t-il précisé, *« de la participation d'investissements français à des projets industriels togolais, notamment pour la construction d'une usine d'engrais phosphatés et d'une raffinerie de sucre »*.

Outre M. Johnson, le chef de l'Etat togolais est accompagné de plusieurs ministres : MM. Ayi Houenuou Hunlede (affaires étrangères), Ayite Gachin Mivedor (travaux publics et mines), Edem Kodjo (finances et économie), Yao Kunale Eklo (intérieur) et Kondjolou Dogo (Plan).

Le général Eyadema, qui visitera le 15 septembre l'école d'application de l'infanterie à Montpellier et l'école de l'air de Salon-de-Provence, assistera le 18 septembre à un déjeuner offert en son honneur par M. Chirac. Il aura eu auparavant des entretiens avec plusieurs ministres, parmi lesquels MM. Yvon Bourges (défense) et Jean-Pierre Fourcade (économie et finances).

AMÉRIQUES

M. Giscard d'Estaing a reçu le président de la Cour suprême des États-Unis

M. Warren Burger, président de la Cour suprême des Etats-Unis, qui effectue un voyage officiel en France, a été l'hôte à déjeuner de M. Valéry Giscard d'Estaing vendredi 12 septembre à l'Elysée. A ce déjeuner avaient également été conviés MM. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, Monguilan, premier président de la Cour de cassation, et trois professeurs de droit public, MM. Georges Vedel, Jean Burdeau et Jacques Cadart.

Jeudi 11 septembre, M. Burger a été reçu au Conseil constitutionnel réuni en séance solennelle. M. Frey, après avoir rappelé que la Cour suprême, comme le Conseil constitutionnel, a pour mission *« de faire respecter les règles de la démocratie »* a indiqué que ce dernier *« entendait également les faire respecter d'une façon vivante, qui tienne compte de l'évolution de notre temps, de la nécessité d'une législation économique et sociale adaptée aux besoins de notre époque, tout en se montrant particulièrement vigilant et rigoureux dans la défense des droits et des libertés des citoyens »*.

M. Burger a notamment répondu :

« Plus encore que l'aide matérielle que nous avons pu nous fournir mutuellement au cours de ces deux cents dernières années, compte le soutien moral que procure une même croyance en l'idée de la liberté. Peu de peuples ont partagé comme la France et l'Amérique une telle passion pour la liberté... »

Au cours de son séjour, M. Burger avait été reçu par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et par M. Alain Poher, président du Sénat.

PORTRAIT

M. WARREN BURGER

Un mélange d'énergie et de retenue

Lorsqu'il fut mis à la tête de la Cour suprême, en 1969, M. Warren Burger souffrit de la méfiance qu'inspirait à beaucoup celui qui l'avait choisi : M. Richard Nixon. L'ancien chef de l'Etat s'opposait ouvertement à la tendance libérale que la Cour suprême avait manifestée depuis 1954 sous la conduite d'Earl Warren. Les graves tensions qui déchiraient alors la société américaine avaient amené la Cour en position de trancher dans le vif de sujets cruciaux. Elle mit hors la loi la ségrégation scolaire, rendit une série de verdicts proscrivant toutes les formes de discrimination raciale, et laissa une œuvre considérable de protection des libertés individuelles, en particulier en ce qui concerne le droit des prévenus face à l'appareil de la police et du parquet.

On crut tout d'abord que l' « homme de Nixon » allait renverser le courant. Durant ses treize années à la cour d'appel du district de Columbia, M. Burger n'avait-il pas fait passer la défense de la société avant les « états d'âme » de certains de ses collègues préoccupés pour les empiètement sur les droits de la personne. Il se refusait à adoucir le sort du voleur au détriment du volé. « Les gouvernements, *avait-il déclaré deux ans avant sa nomination dans un discours qui avait beaucoup impressionné M. Nixon,* existent d'abord pour garantir les droits et les intérêts de leurs citoyens, pour protéger leurs maisons, leurs propriétés, leurs personnes et leurs vies. Si un gouvernement échoue dans cette tâche primordiale, il ne se rachètera pas en mettant en place le plus parfait système de protection des droits de la défense dans les cours criminelles. »

Il est prématuré de dresser un bilan de l'œuvre de la Cour suprême depuis que le juge Burger la dirige. Mais le fait est qu'il n'y a pas eu de retour de bâton. Si un frein relatif a été mis à la libéralisation des mœurs par un arrêt contre les spectacles pornographiques, dans un tout autre domaine la légalité constitutionnelle de la peine de mort a été remise en cause. La déségrégation scolaire est restée en vigueur, même si son instrument, le « busing » — ou transport des enfants Noirs dans des écoles blanches et réciproquement — continue de provoquer des troubles à chaque rentrée scolaire. Et surtout, à l'heure décisive, la Cour suprême a signé, le 24 juillet 1974, l'arrêt de mort politique de M. Nixon en affirmant, par 8 voix contre 0 (un des neuf juges, récemment nommé, n'avait pas voulu prendre part au débat), que le président devait fournir aux enquêteurs les bandes magnétiques concernant l'affaire du Watergate

Le vin de Bourgogne

Plutôt qu'un conservateur tatillon, le juge Burger est peu à peu apparu comme un homme de bon sens, sans envolée mais sans faiblesse. Né en 1907 dans le Middle-West, d'ascendance suisse-allemande, il avait eu une enfance difficile qui fortifia en lui ce qui le caractérise : le mélange d'énergie et de retenue. Alors que sa famille s'était installée dans une petite ferme pour compléter le salaire insuffisant du père, il se levait à 4 heures du matin pour aller distribuer les journaux avant d'aller à l'école. Il fit d'excellentes études et sortit diplômé « magna cum laude » *de l'université de Saint-Paul du Minnesota. Après avoir commencé à travailler dans un cabinet d'avocat réputé, M. Burger aida un de ses amis, Harold Stassen, à se faire élire gouverneur de l'Etat en 1938. Grâce à lui il entra en relation avec l'entourage d'Eisenhower et, en particulier avec Herbert Brownell qui, devenu ministre de la justice, l'appela à travailler avec lui. C'est en 1956 que le président Eisenhower le nomma juge à la cour d'appel du district de Columbia.*

Avant d'occuper à la Cour suprême un poste dont le prestige est immense il s'était principalement consacré à une tâche de légiste, complexe et technique ; il harmonisait les codes de procédure en vigueur dans les juridictions des différents Etats. Il aimait aussi, il aime encore, dans la vieille maison qu'il habite en Virginie avec sa femme... faire la cuisine. Ce magistrat, qui a le physique plutôt austère de l'emploi, est chevalier du Tastevin, excellent connaisseur en bourgognes rouges.

A.-M. CARRON.

Chili

Le général Pinochet propose à M. Frei de faire partie d'un Conseil d'État

Le général Pinochet, chef de l'Etat chilien, a annoncé, le 11 septembre, à l'occasion de la célébration du deuxième anniversaire du coup d'Etat militaire, que son gouvernement allait créer un Consel d'Etat — organisme à caractère consultatif, dans lequel seraient en particulier invités à siéger trois anciens présidents de la République : MM. Eduardo Frei (démocrate-chrétien, 1964-1970), Gabriel Gonzalez Videla (radical, 1946-1952) et Jorge Alessandri (conservateur, 1958-1964).

Le général Pinochet a également annoncé la fin de *« l'état de guerre interne »* qui était en vigueur depuis le coup d'Etat et qui donnait tous les pouvoirs aux juridictions militaires. Il a indiqué que l'état de siège, qui est maintenu, sera désormais régi par des critères de *« sécurité intérieure »*. Les personnes poursuivies seront traduites non plus devant des cours martiales, mais devant des tribunaux civils. Le président chilien, qui a indiqué que six cent soixante-douze militants de gauche détenus avaient été libérés et avaient quitté le pays depuis septembre 1974, a déclaré que l'état de siège et l'interdiction des droits de réunion, de grève et de manifestation, resteront en vigueur tant que l' *« action subversive restera latente »*.

Le général Pinochet a enfin souligné que depuis la prise du pouvoir par les militaires, le chemin suivi *« n'avait pas été facile »*. Il a reconnu que la situation économique du pays créait des difficultés à la politique de *« reconstruction nationale »* et qu' *« il y a des Chiliens qui souffrent »* d'une politique économique *« dure »*.

Des manifestations hostiles à junte de Santiago ont eu lieu dans plusieurs pays. A Paris, un meeting, organisé par le Comité de soutien au peuple chilien a réuni, jeudi soir, au Palais de la Mutualité, environ deux mille personnes. A Londres, prenant la parole au cours d'un rassemblement organisé par le parti travailliste, Mme Hortensia Allende, veuve du président renversé en 1973, a préconisé, le 11 septembre, un boycottage politique et économique à l'échelle mondiale contre le régime.

PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE LE CAIRE ET L'O.L.P.

Le gouvernement égyptien a suspendu les émissions de « la Voix de la Palestine »

Le gouvernement égyptien a décidé de suspendre à partir du jeudi 11 septembre les émissions de « la Voix de la Palestine », émettant du Caire. Cette décision a été prise en représailles au communiqué diffusé mercredi par le comité exécutif et le conseil de l'O.L.P. dénonçant en termes vigoureux le second accord de dégagement dans le Sinaï.

Le communiqué palestinien affirmait que l'accord égypto-israélien constitue *« une offense à la dignité de la nation arabe, du peuple égyptien et de son armée »*. Les journaux égyptiens de ce vendredi matin attaquent violemment ce communiqué. *Al Ahram* estime qu'il s'agit d'une *« offense flagrante au peuple égyptien »* et rappelle la longue lutte menée par l'Egypte. Il reproche à l'O.L.P. d'être tombée *« dans le piège des Israéliens »* en cherchant à créer des dissensions dans les rangs arabes. De son côté, *Al Akhbar* rappelle que *« l'Egypte a fait clairement comprendre qu'elle n'avait pas mis fin à l'état de guerre contre Israël »* et qu'elle n'abandonnera pas ses obligations à l'égard des territoires occupés *« et des droits légitimes du peuple palestinien ». « Il est étonnant de voir l'O.L.P. négliger sa lutte pour se livrer à de la surenchère »*, écrit le journal.

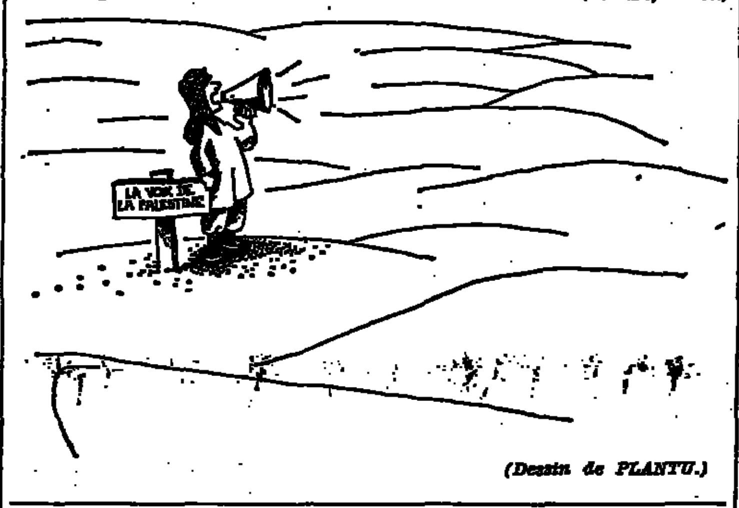
Depuis jeudi soir, « la Voix de la Palestine » a changé de nom et diffuse sous la nouvelle appellation de « Radio de la Palestine ». La station continue à émettre sur la même longueur d'ondes et diffuse des commentaires officiels égyptiens, lus par des speakers égyptiens. Le personnel palestinien de « la Voix de la Palestine » n'a plus accès aux locaux de la radio.

C'est la deuxième fois que l'Egypte suspend les émissions de « la Voix de la Palestine ». Une décision analogue avait été prise en juillet 1970 par le président Nasser, à la suite de l'acceptation par l'Egypte du plan Rogers.

● A BEYROUTH, l'O.L.P. a accusé, ce vendredi, le gouvernement égyptien d'avoir fermé la station de radio « la Voix de la Palestine » pour *« isoler les mouvements de résistance agissant en Israël »*. L'initiative du Caire, poursuit l'O.L.P., constitue la preuve qu'il existe un *« accord secret »* israélo-égyptien *« en vue de mettre un terme à la propagande de guerre égyptienne contre Israël »*.

● A PRAGUE, les présidents de la Syrie et de la Tchécoslovaquie, MM. Assad et Husak, ont publié jeudi soir un communiqué commun affirmant que l'accord égypto-israélien *« augmentera inévitablement la tension »* au Proche-Orient. Dans ce communiqué, publié au terme de la visite en Tchécoslovaquie du président syrien, les deux chefs d'Etat soulignent que la signature de l'accord intérimaire représente *« une nouvelle manœuvre visant à éviter la solution des problèmes de base dus à l'agression israélienne, à affaiblir la solidarité arabe, à ignorer les droits du peuple palestinien, et à transformer le conflit israélo-arabe en un différend frontalier »*.

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a confirmé jeudi que le président Sadate fera une visite officielle à Washington *« dans le courant de l'automne »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*



(Dessin de PLANTU.)

LES COMBATTANTS DE ZGHORTA...

(Suite de la première page.)

« Tout le monde se terre à Tripoli », *dit un jeune cadre de la milice, très fier de ce qu'une poignée de Zghortiotes chrétiens tienne en respect* « plusieurs milliers de fanatiques musulmans ». *Ils le croient du moins. Nous demandons à voir ces* « superbes guerriers » *à l'œuvre à Koubbeh, dans la proche périphérie de Tripoli. On nous y amène en jeep. Les Zghortiotes sont bien là, embusqués sur les toits, mais le quartier s'est littéralement vidé de ses habitants. La nuit vient de tomber sur le port. Va-t-il y avoir, comme tous les jours à la même heure, un échange de coups de feu, en prélude à la reprise des combats ?*

Nous avons vu les premiers blindés de l'armée prendre position dans une zone tampon pour s'interposer entre les antagonistes, comme l'a décidé mercredi le conseil des ministres libanais, au grand désespoir des forces et partis de gauche. Mais quel sera le tracé de la ligne de démarcation qui doit, en principe, séparer les deux camps : Koubbeh, un quartier à moitié chrétien, est en principe partie intégrante de la ville de Tripoli. « Il ne s'agit pas de retourner aux frontières administratives, mais à celles qui séparent aujourd'hui les forces en présence », *nous déclare le chef des miliciens qui commande les postes avancés. Et d'ajouter, très sûr de lui :* « Nous sommes pauvres et ils sont riches. Chacun de nous a privé sa famille de viande et de légumes pour s'acheter une arme et des munitions. Ce n'est pas le cas de nos ennemis, à qui le président Kadhafi ne refuse rien. Mais c'est ce qui fait peut-être notre force : nous avons la foi et ils ont l'argent. »

Le mot de la fin, nous avons été le recueillir de la bouche de l'un des plus grands historiens contemporains du monde arabe, M. Jawad Boulos, ancien ministre des affaires étrangères : « Le Liban, les Libanais, les Arabes, ce n'est pas aussi complexe qu'on ne le dit. Nous sommes, comme l'a d'ailleurs dit le général de Gaulle, des peuples anarchiques et non anarchistes. Nous ne sommes donc pas mûrs pour la démocratie. Sans un pouvoir fort, nous sommes et resterons ingouvernables. »

EDOUARD SAAB.

Liban

Des massacres auraient eu lieu dans le nord du pays

Conformément à la décision prise la veille par le gouvernement de M. Rachid Karamé, l'armée libanaise a pris position, dans la journée du jeudi 11 septembre, dans la zone-tampon entre Tripoli, Zghorta et Dennieh, dans le nord du pays, où, depuis plus d'une semaine, s'affrontent chrétiens et musulmans.

La mise en place du dispositif de l'armée s'est apparemment déroulée sans incident, hormis un échange de coups de feu à 3 kilomètres au sud de Tripoli.

La mission confiée à l'armée, ainsi que l'a rappelé le chef du gouvernement libanais, est de *« séparer les combattants en cas de renouvellement des combats »*. L'armée est toutefois autorisée à riposter à tout tir dirigé contre elle.

L'intervention des militaires dans le nord du pays, accueillie sans enthousiasme mais sans hostilité, semble-t-il, par la population, soulève les protestations des partis progressistes, qui ont lancé un ordre de grève générale de vingt-quatre heures pour lundi prochain.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue jeudi après-midi à Beyrouth par les diverses organisations et partis progressistes, sous la présidence du leader du parti socialiste progressiste libanais, M. Kamal Joumblatt.

D'autre part, le gouvernement libanais a adopté jeudi un projet de loi sur l'armée prévoyant, notamment, la constitution d'un conseil de commandement comprenant huit officiers, présidé par le commandant en chef de l'armée. Ce projet de loi, transmis à la Chambre des députés pour approbation, prévoit en outre une révision des prérogatives du co[mmandant] mandant en chef et donne p[ouvoir] voir au conseil des ministres [de] nommer le chef de l'état-ma[jor] et l'inspecteur général de l'arm[ée] jusqu'ici désignés directement [par] le chef de l'Etat.

Des combats ont mis aux pri[ses] jeudi soir, les habitants de [vil]lages musulmans et chré[tiens] dans le Akkar, à l'extrême n[ord] du Liban. Selon l'agence Reu[ter] six personnes au moins ont [été] tuées et quinze autre blessées [au] cours de ces affrontements. [Le] journal *Al Hayat* affirme vendredi, qu'un véritable mass[acre] a eu lieu dans le village chré[tien] de Beit-Mellat, où des cada[vres] joncheraient les rues. Les d[iffi]cultés d'accès à la région, l'[une] des plus déshéritées du Li[ban] n'avaient pas permis jus[qu'à] jeudi soir aux forces de séc[urité] d'arriver sur les lieux des [inci]dents.

D'autre part, on apprend [de] sources bien informées que [des] moines maronites ont été [é]gés dans leur cellule du co[uvent] de Deir Achache, près de Zgh[orta] au cours de la nuit de mar[di à] mercredi.

Incidents israélo-libana[is]

Deux Libanais ont été [tués] jeudi et cinq autres blessé[s au] cours d'un raid israélien s[ur le] camp palestinien de Bourj [...]lyé, au nord de Tyr. A Tel-[Aviv] un porte-parole militaire a [de] sa part annoncé que plu[sieurs] obus avaient été tirés jeudi vers minuit à partir du terr[itoire] libanais sur les environs [de la] ville israélienne de Nahariy[a en] Haute-Galilée, sans faire de [vic]times. — *(A.F.P., U.P.I., Re[uter.])*

Après la visite de M. Saddam Hussein à Paris

LA FRANCE ET L'IRAK RÉAFFIRMENT « LA NÉCES[SITÉ] DE L'ÉVACUATION DES TERRITOIRES ARABES OCCUP[ÉS »]

Le communiqué publié à l'issue de la visite en France du vice-président irakien Saddam Hussein réaffirme le caractère « privilégié » des « profondes relations d'amitié » entre la France et l'Irak et le souci des deux pays d'accroître leur coopération dans tous les domaines, « en l'étendant notamment à de nouveaux secteurs de technologie avancée ».

Selon le communiqué, MM. Giscard d'Estaing et Saddam Hussein ont réaffirmé « l'importance qu'ils attachent au dialogue engagé entre les Etats arabes et les Etats européens, dont l'objet est d'aboutir à un rapprochement et à une entente dictés par la complémentarité des intérêts ».

Après avoir rappelé « la nécessité de régler les problèmes internationaux par des voies pacifiques », le communiqué poursuit : « S'agissant du conflit au Proche-Orient, les deux parties ont réaffirmé leurs positions traditionnelles et connues. Elles sont convenues de la nécessité de l'évacuation des territoires arabes occupés et de la reconnaissance des droits internationaux du peuple palestinien ».

« La partie irakienne, ajoute le communiqué, a manifesté son soutien à la proposition du président de la République française de convoquer une conférence des pays industrialisés et des pays en voie de développement, étendue aux problèmes de l'énergie, des matières premières et du développement, ainsi q[ue des] problèmes financiers qui s'y [ratta]chent. »

Le communiqué souligne enf[in la] « convergence » des analyses [fran]çaise et irakienne sur « la néc[essité] de relations économiques st[ables] notamment dans le domaine [pétro]taire ». Il rappelle que MM. G[iscard] d'Estaing et Chirac ont été i[nvités] à se rendre en Irak et qu'il[s ont] accepté ces invitations.

Après la signature de l'accord israélo-égypt[ien]

M. GISCARD D'ESTAIN[G] AVAIT FÉLICITÉ M. RAB[IN]

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le p[rési]dent Giscard d'Estaing a ad[ressé] un message de félicitations [au] premier ministre israél[ien] M. Yithzak Rabin, à l'occasio[n de] la signature de l'accord in[téri]maire israélo-égyptien, a ann[oncé] le jeudi 11 septembre un p[orte-]parole du ministère des aff[aires] étrangères à Jérusalem. Il a p[ublié] la liste de personnalités a[yant] accompli cette démarche, en [tête] de laquelle figurent les noms [du] président français et du cha[nce]lier Helmut Schmidt.

[Contrairement aux indica[tions] données antérieurement (« [Le] Monde » du 4 septembre), [on] confirme aujourd'hui, à l'Elysée, [que] M. Giscard d'Estaing a envoy[é à] M. Rabin un message de félicitat[ions] à la suite de l'accord israélo-é[gyp]tien. En revanche, ce message [n'a] pas été publié, alors que ceux [que] le président de la Républiqu[e a] adressés au président Sadate e[t à] M. Kissinger l'ont été.]

DIPLOMATIE

RÉUNIS A VENISE

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté « mettent à jour » leur résolution de novembre 1973 sur le Proche-Orient

De notre envoyé spécial

Venise. — Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont repris, ce vendredi 12 septembre, leurs discussions sur la coopération politique. Ils ont parlé notamment de la prochaine Assemblée des Nations unies, de Chypre et du Portugal.

La journée de jeudi a été presque entièrement consacrée au Proche-Orient. Trois sujets ont été abordés : le conflit israélo-arabe, le dialogue euro-arabe et l'aide à l'Egypte. Les Neuf ont décidé de préparer une déclaration qui devait être publiée ce vendredi et dans laquelle ils expriment leur satisfaction à propos de l'accord intérimaire israélo-égyptien : ils y voient une contribution importante dans la voie d'un « règlement global », lequel reste néanmoins la seule base possible pour une paix durable. Ce texte devrait rappeler et « mettre à jour » la résolution des Neuf, adoptée à Copenhague le 6 novembre 1973 et qui avait, à l'époque, scandalisé les Israéliens. Intervenant au lendemain de la guerre d'octobre et pendant l'embargo pétrolier, cette résolution se prononçait en termes particulièrement catégoriques pour l'évacuation des territoires occupés, le respect de l'indépendance de tous les Etats, l'établissement de frontières sûres et reconnues et la reconnaissance « des droits légitimes » des Palestiniens. Le nouveau texte précisera, entre autres, que les frontières doivent être non seulement sûres et reconnues mais « garanties », formule chère au gouvernement français depuis la visite à Paris du président Sadate. Doit-on préciser aussi ce qu'il faut entendre par « *les droits* » des Palestiniens, dont personne ne conteste plus la légitimité ? Du côté français, on indiquerait volontiers qu'il s'agit de leur rendre « *une patrie* », mais tous les collègues de M. Sauvagnargues ne sont pas prêts à aller jusque-là.

Une question délicate se pose aussi en ce qui concerne la Syrie. Faut-il la mentionner et comment ? Du côté français, on pense que le problème syrien ne pourra être longtemps éludé puisqu'il faudra, en novembre, donner des arguments au gouvernement de Damas pour l'inciter à renouveler le mandat des « casques bleus » sur le Golan.

Le dialogue euro-arabe n'a été que brièvement mentionné.

Les ministres ont discuté enfin de l'aide financière à accorder à l'Egypte. Au cours de leurs réunions du printemps dernier, les Allemands s'étaient montrés favorables à une participation européenne au consortium international imaginé par M. Kissinger pour aider l'Egypte. Leurs partenaires préfèrent cependant des aides bilatérales mais coordonnées. Le montant s'élèverait au total, pour les Européens, à 250 millions de dollars. Ces aides seront indépendantes de l'accord de coopération en cours de négociation entre la commission et l'Egypte (et aussi la Syrie, le Liban et la Jordanie).

MAURICE DELARUE.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● PLUS DE TROIS MILLE PRISONNIERS POLITIQUES sont actuellement détenus en Argentine dans des conditions inhumaines, sans assistance médicale et soumis à la torture, a déclaré, à *Lima*, M. Alberto Camps, l'un des dirigeants en exil du mouvement péroniste de gauche Montoneros. Selon lui, deux mille militants syndicaux et politiques ont été assassinés sous le gouvernement de Mme Peron. — *(A.F.P.)*

Chili

● ALEXANDRE SOLJENITSYNE n'a aucunement l'intention de se rendre au Chili, déclare-t-on, le vendredi 12 septembre, au Seuil, démentant ainsi les propos de M. Vogelfanger, président de l'Association des étrangers au Chili (*le Monde* du 12 septembre). M. Vogelfanger avait déclaré mercredi, à Santiago, avoir adressé à M. Soljenitsyne une invitation à venir assister aux cérémonies du deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par les forces armées. Il avait ajouté que l'écrivain lui avait répondu que l'invitation lui était parvenue trop tard, mais qu'il promettait de faire prochainement un séjour au Chili. Le Seuil, qui représente à Paris M. Soljenitsyne, qui réside à Zurich, déclare qu'*« aucune invitation n'a été faite à l'écrivain de se rendre au Chili, qu'il n'y a, par conséquent, pas répondu, et que les déclarations concernant ce voyage sont sont dénuées de tout fondement »*.

Colombie

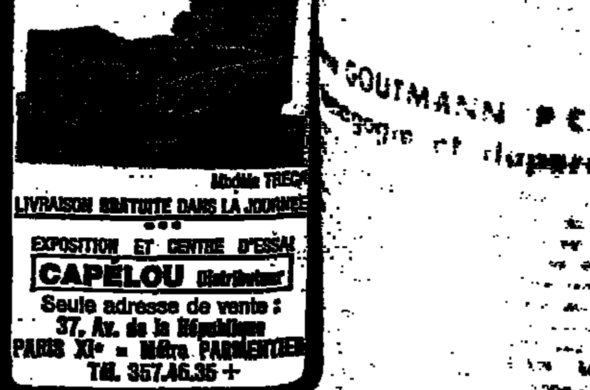
● LE PRESIDENT LOPEZ MICHELSEN a refusé, le jeudi 11 septembre, la démission de son gouvernement, présentée à la suite d'accusations de « corruption ». Un sénateur du parti conservateur, Mme Bertha Hernandez de Ospina, a affirmé que des personnes proches du président se livraient au trafic d'influence.

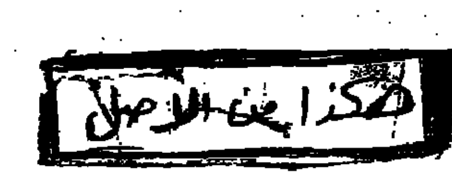
États-Unis

● M. TONY BOYLE, ancien président du Syndicat unifié des mineurs, a été condamné à l'emprisonnement à vie le jeudi 11 septembre pour avoir ordonné l'assassinat d'un de ses rivaux, M. Yablonski, de la femme de celui-ci et de sa fille. — *(Reuter.)*

Pakistan

● UNE RECRUDESCENCE de l'activité de la guérilla antigouvernementale a été enregistrée le mois dernier dans la province pakistanaise du Baloutchistan, a-t-on appris, jeudi 11 septembre, de source digne de foi. Dix-huit soldats et seize miliciens ont été tués par les guérilleros. Ces attaques sont les plus importantes depuis que les gouvernementaux ont brisé, l'année dernière, la grande rébellion de certaines tribus de la province. — *(Reuter.)*





LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Le plan de soutien est approuvé au Sénat par 176 voix contre 85

Jeudi après-midi 11 septembre, dès l'ouverture de la discussion, [au] Sénat, du projet de loi de finances rectificative pour 1975, le ton [—] morne et monotone — du débat était donné : M. Jacques Chirac, [en] effet, s'est contenté de reprendre le canevas du discours qu'il [ava]it prononcé quarante-huit heures plus tôt devant les députés. [To]utefois le premier ministre a « omis » de réitérer ses attaques [con]tre le parti communiste — ce que les sénateurs de ce parti ont [ap]précié comme « une attitude de politesse à l'égard de la Haute [As]semblée ». De son côté, le ministre de l'économie et des finances [n'a] guère eu besoin de se battre pour faire approuver un plan de [sou]tien qu'aucun orateur de la majorité n'a condamné... même si certains, comme MM. Schumann et Cluzel, ont regretté l'absence de concertation — entre le gouvernement et ceux qui le soutiennent, — qui a présidé à l'élaboration des mesures retenues. De même, dans la discussion des amendements, M. Jean-Pierre Fourcade n'a-t-il pas trop eu à souffrir de l'intérêt que porte traditionnellement les sénateurs au sort des collectivités locales.

En dépit de la tournure irrémédiablement technique que les représentants de la majorité donnaient à leurs interventions, un problème politique était posé : quel serait l'« impact » de la décision prise par M. Caillavet de s'abstenir ? Le sénateur de Lot-et-Garonne se faisait fort de rallier à sa cause une dizaine de ses collègues radicaux de gauche. Ce pronostic était d'ailleurs partagé par M. Gabriel Péronnet, secrétaire général par intérim du parti radical. C'était sous-estimer la présence active de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, dans les couloirs du palais du Luxembourg. Au moment du scrutin, l'ancien vice-président du M.R.G. ne se voyait rejoint dans l'abstention que par quatre de ses amis sur les dix-sept sénateurs radicaux de gauche du Sénat : MM. Pierre Brousse (Hérault), Gaston Pams (Pyrénées-Orientales), Guy Pascaud (Charente) et Jacques Verneuil (Charente-Maritime).

ANNE CHAUSSEBOURG.

[A]près que M. Alain Poher, pré[sid]ent du Sénat, a donné lecture [de] l'ordre du jour de la session [extraord]inaire qui s'ouvrira le jeudi [2] octobre, M. Jacques Chirac [dre]sse un tableau de la situation [éc]onomique et sociale qui, « sé[rie]use et complexe », appelle des [sol]utions réalistes. « Nous nous [dev]ons d'être prudents, note-t-il, [et] je dis à ceux qui estiment avoir [la] science infuse qu'on ne peut [pas] établir de diagnostic cer[tai]n. » Après avoir évoqué la [dég]radation du système moné[tai]re international, le premier [mi]nistre estime que « les moyens [de] triompher de la crise sont à [no]tre portée », cette crise ne [rem]ettant pas en cause, à son [avi]s, notre système économique.

[E]n ce qui concerne l'emploi, le [che]f du gouvernement admet que le programme de soutien ne peut avoir qu'un effet progressif, mais estime qu'il pourra en arrêter la dégradation. Puis le premier ministre affirme que « *1976 devrait marquer le retour à la croissance* » et que les projets « *d'abaissement de l'âge de la retraite* et de *diminution de la durée du travail traduisent la volonté du gouvernement de dépasser les difficultés et la crise actuelle pour poursuivre le changement de la société* ». Après avoir souhaité que « *tous les Français se sentent concernés par la préparation du VII*e *Plan* », il affirme : « *Le succès de ce plan ne dépend pas seulement de son contenu mais de l'accueil que les Français lui feront.* » En conclusion, le premier ministre renouvelle sa mise en garde contre l'inflation, « *danger permanent* ».

M. COUDÉ DU FORESTO : l'intérêt de la France est que le plan réussisse

[R]apporteur de la commission [des] finances, M. YVON COUDÉ [DU] FORESTO (Union centriste, [De]ux-Sèvres) préférant l'appella[tio]n « *plan de réchauffement de [l'éc]onomie* » à plan de soutien, [dé]nonce « *ceux qui confondent [l'en]treprise et ses dirigeants et [ceu]x qui affirment que le gou[ver]nement fait des « cadeaux aux [en]treprises* ». Il souligne que l'im[por]tance des charges sociales [ren]d les entreprises hésitantes [de]vant l'embauche. M. Coudé du [F]oresto s'interroge alors sur [l'e]ffet des mesures prévues en [m]atière d'emploi : « *Vous vous [in]quiétez de l'inflation des prix, [m]ais l'inflation des discours n'est [pa]s moins néfaste. Elle ne peut [qu]e jeter le trouble dans l'esprit [du] public.* » En conclusion, [il] déclare : « *Quelle que soit [l'op]tion choisie par le gouverne[me]nt, quelles que soient les réser[ves] ou les critiques que nous pou[von]s lui apporter, quelles que [soie]nt nos préférences pour d'au[tres] solutions, l'intérêt de la [Fra]nce est que le plan réussisse. [Il f]aut que tous y contribuent, [les] administrations d'abord, qui [doiv]ent mettre fin à leurs habi[tude]s tatillonnes, les industriels [auss]i, qui doivent se souvenir que [c'es]t en période de dépression que l'on doit avoir le courage d'investir quand on en a les moyens (...). Les travailleurs aussi, qui ont maintenant, et c'est heureux, l'occasion de se déplacer et de voir qu'à l'extérieur tout n'est pas aussi parfait qu'on le déclare parfois et que la France est encore un îlot privilégié qu'il convient de préserver.* »

M. MARCEL LUCOTTE (ind., Saône-et-Loire), rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, regrette que « *l'aide aux familles soit indifférenciée* ». « *Il eût été facile*, estime-t-il, *d'agir plus efficacement et plus équitablement en revalorisant les bourses d'enseignement.* » Constatant la part modeste réservée à l'agriculture, le rapporteur souhaite, d'une part, que « *les entreprises agricoles bénéficient d'un report d'échéances fiscales* », et, d'autre part, une révision de la législation relative aux licenciements. Enfin, il demande que les assemblées régionales soient consultées sur l'emploi des crédits.

Pour M. JEAN DE BAGNEUX (ind., Côtes-du-Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, il est nécessaire que « *des créations de postes suivent les dotations en équipements lourds* ».

M. FOURCADE : un léger [ef]fort fiscal supplémentaire de 3 milliards

[M]. JEAN-PIERRE FOURCADE, [min]istre de l'économie et des [fin]ances, relève que c'est en [acc]ord avec l'UNAF qu'aucune [diff]érenciation n'a été faite entre [les] familles pour l'allocation spé[cial]e de rentrée.

[A]près avoir rappelé les diffé[rent]es dispositions du programme [de] développement économique, [M.] Fourcade affirme que « *l'effet [du] plan serait compromis si les [Fran]çais retombaient dans le vice [de l']inflation* ». Pour financer le [défic]it fiscal, le ministre précise [que] « *comme tous les grands pays [indu]striels, la France offrira aux [r]ésidents des bons de trois [ou c]inq ans, de façon à ne pas [cont]rarier le recours des entre[prise]s à leurs moyens de finan[ceme]nt normaux* », et qu'il propo[se] au gouvernement, pour 1976, [en ac]cord avec le premier ministre, [un] léger effort fiscal supplé[men]taire pour 3 milliards de [franc]s environ, correspondant au [finan]cement des 40 milliards de [bons] du Trésor ».

[M.] MARCEL CHAMPEIX (P.S., [Corr]èze) note que « *la politique [du g]ouvernement a fait de notre [écon]omie une économie malade [que] seule pourrait sauver une [tran]sformation complète* ». Dé[cri]vant la situation actuelle, il [décla]re : « *Le président de la [Rép]ublique, en présentant ce [plan] de relance, a fait appel à [l'uni]té nationale. Nous avons su [cons]entir pour elle assez de sacri[fices] en des heures plus graves [pour] n'avoir nulle leçon à rece[voir] sur ce point (...). Dans votre [plan]*, poursuit-il, *les petites gens [sont] défavorisées, à part des [aumô]nes de propagande. L'agri[cultu]re est oubliée.* » Le président [du] groupe socialiste conclut : [« *Vo*]*tre politique demeure une [polit]ique de classe ; mais l'im*[*mense cohorte des déshérités restera-t-elle silencieuse et résignée ? Il faut non seulement changer de cap, mais changer de régime. Craignez, ayant semé le vent, de récolter la tempête.* »

Après M. JACQUES VERNEUIL (Gauche dém., Charente-Maritime) qui consacre son intervention à la situation des viticulteurs en Charente et Charente-Maritime, M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R., Nord) estime que « *l'assentiment ne doit pas résulter de la seule discipline* » et qu' « *un vrai dialogue est nécessaire entre le gouvernement et la majorité. Notre rôle*, ajoute-t-il, *n'est pas seulement de voter la loi, il est de concourir à son élaboration.* » Il conclut : « *Mieux vous nous aiderez à maintenir le moral de la nation, mieux nous vous aiderons à relever l'essentiel, c'est-à-dire l'autorité de l'Etat.* »

Pour M. JACQUES DESCOURS-DESACRES, sénateur du Calvados (ind.), ce plan paraît « *nécessaire, raisonnable et opportun* ». Après avoir souhaité que toutes précautions soient prises pour que les aides aux personnes âgées « *ne se convertissent pas en économies tentantes pour les aigrefins et le gang des lâches* », il se demande si, en ce qui concerne les familles, il n'aurait pas mieux valu majorer l'allocation de salaire unique en laissant ainsi espérer l'institution d'un véritable salaire de la mère au foyer. Avant que la séance ne soit suspendue à 19 h. 40, l'orateur déclare : « *L'ampleur de la tâche exclut la résignation ou le scepticisme. Notre vote sera l'expression de notre espoir pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.* »

Mme GOUTMANN (P.C.) : démagogie et duperie

[La] séance est reprise à 22 h. 35. [Pou]r Mme MARIE-THÉRÈSE [GOU]TMANN (P.C., Seine-Saint-[Deni]s), « *le président de la Répu[bliqu]e, le premier ministre, sont [des h]ommes de la continuité sans [ch]angement, dans la démago[gie et] la duperie, les promesses [non]s tenues, le soutien systé[mati]que et délibéré aux grands [grou]pes industriels et bancaires et [avec] les appels à la résignation, [au sa]crifice, à l'autoritarisme, aux [attein]tes aux libertés et à la [répre]ssion* ». Dressant un tableau [sombr]e de la situation écono[mique], la présidente du groupe communiste évoque les récents événements de Corse : « *Votre politique, c'est aussi les morts d'Aléria et de Bastia.* »

« *Plus que jamais le programme commun de gouvernement de la gauche est nécessaire et valable : il n'est pas mort* », affirme-t-elle.

M. JEAN MEZARD (ind., Cantal) remarque que les mesures envisagées aideront trop peu les P.M.E. et les agriculteurs et souhaite que le fonds d'équipement des collectivités locales soit mieux doté lors de la discussion du budget de 1976.

M. JEAN CLUZEL (Allier), au nom du groupe de l'Union centriste, se demande « *si le gouvernement, en n'associant pas plus étroitement les élus de la nation à l'élaboration de ces mesures, n'a pas commis une erreur. Car, dans cette crise*, note-t-il, *les aspects politiques sont aussi et même plus importants que les aspects économiques.* » Il estime que les chances de succès de ce plan sont « *supérieures aux possibilités d'échec* » et développe « *les quatre objectifs de société* » (droit au travail, progrès social, développement harmonisé des régions, équilibre international) dont dépendra à son avis la réussite de ce qu'il appelle « *la croissance en profondeur* ».

M. AUGUSTE AMIC (P.S., Var) estime que « *la situation présente est le résultat d'erreurs de diagnostic, de thérapeutique, voire de psychologie* ».

M. AUGUSTE PINTON (Gauche dém., Rhône) indique qu'aucun radical de gauche ne pourra soutenir le projet du gouvernement : « *On nous demande d'approuver*, déclare-t-il, *dans la hâte, un train de mesures qui n'ont éveillé que scepticisme à l'Assemblée nationale, à commencer par votre majorité.* » Pour lui, ce plan n'est « *qu'un ballon d'oxygène pour un malade gravement atteint* ».

Après M. GEOFFROY DE MONTALEMBERT (U.D.R., Seine-Maritime), qui félicite le gouvernement, et M. ADOLPHE CHAUVIN (Union centr., Val-d'Oise), qui se déclare « *stupéfait* » de voir que les départements ne bénéficieront pas, dans le texte du gouvernement, des ressources du Fonds d'équipement des collectivités locales, M. HENRI CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) estime que « *le président de la République a eu raison d'affirmer que la France subit une grave secousse* ». « *Je suis un homme de gauche*, poursuit-il, *et je ne me délecte pas des échecs du gouvernement parce que ces échecs sont les échecs de la France (...). Moi, qui suis dans l'opposition depuis 1958, je ne me vante pas d'avoir eu toujours raison. Sans souci de plaire ou de déplaire, j'ai dit et je maintiens que le programme commun de gouvernement me paraît difficilement acceptable. Il est honnête de le reconnaître.* »

Interrompu par les sénateurs communistes, M. Caillavet lance alors : « *Je n'ai pas mis mon cerveau en uniforme.* »

M. Caillavet indique ensuite qu'il aurait considéré comme convenable que l'invitation faite par le président de la République aux chefs de l'opposition intervînt avant que le plan ne fût élaboré. Expliquant son abstention, l'orateur relève : « *Vous proposez des mesures ponctuelles pour une situation exceptionnelle. Je pense que l'essentiel sera pour demain, c'est-à-dire la définition de solidarités nouvelles, ce que j'appelle la démocratie avancée. (...) Il vous faut ouvrir le dialogue. Ayez la volonté de comprendre les aspirations du peuple, car nous voulons changer la société sans en changer le type.* »

Pour M. LOUIS JUNG (Un. cent., Bas-Rhin) la réussite du plan sera fonction du changement de méthodes de l'administration. Après que M. JOSEPH RAYBAUD (Gauche dém., Alpes-Maritimes) a demandé des précisions sur la dotation d'un milliard prévue en prêts pour les collectivités locales, M. JEAN-PIERRE FOURCADE note que dans l'ensemble « *la contestation est plus fréquente que l'inquiétude* ». Il assure que le gouvernement mettra à réaliser ce plan « *de la conviction, de l'ardeur, de la célérité* ». Enfin il demande au « *plus grand nombre possible de sénateurs de faire mieux que M. Caillavet et de voter le projet* ».

Après une suspension d'une dizaine de minutes commence l'examen des quinze articles du projet. Un amendement de M. Schumann suscite un engagement du ministre des finances à effectuer une étude contradictoire des conséquences de la suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de T.V.A., étude dont il sera rendu compte aux commissions parlementaires avant le printemps.

Reprenant deux amendements de MM. MONORY et CLUZEL, M. Fourcade fait adopter un amendement qui permettrait aux entreprises (qui demanderaient avant le 5 novembre 1975 à être dispensées du paiement du ou des acomptes suivants parce qu'elles estimeraient que les acomptes déjà versés excèdent l'impôt dont elles seront finalement redevables) de considérer que l'acompte du 15 septembre a été versé. Cet amendement permettra d'autre part de restituer aux entreprises, dans les trente jours suivant la date du dépôt des bordereaux de versement, la différence entre les acomptes versés et l'impôt dû.

Les sénateurs adoptent ensuite un article additionnel déposé par le groupe socialiste qui prévoit le dépôt avant le 1er janvier 1976 d'un projet de loi aménageant l'assiette des charges sociales des entreprises.

En ce qui concerne l'article 11 relatif au fonds d'équipement des collectivités locales, M. Fourcade indique que les communes, les établissements publics de regroupement dotés d'une fiscalité propre et les organismes tendant à faciliter la création d'agglomérations nouvelles connaîtront avant le 15 octobre prochain le montant des allocations qu'ils toucheront. Il précise également que le comité du fonds d'action locale se réunira le 19 septembre et qu'un plancher de 25 000 francs garantira aux petites communes un minimum de prêts. Adopté malgré l'avis défavorable du ministre des finances, un amendement de M. Monory prévoit que les critères d'attribution définitive de ce fonds seront fixés dans la loi de finances de 1976 et non de 1977 comme le prévoyait le projet de loi.

M. COUDÉ DU FORESTO fait approuver par les sénateurs un amendement qui retire au gouvernement la possibilité, comme le prévoyait le projet, de modifier par décret la répartition des crédits prévus par cette loi de finances rectificative entre les budgets des ministères.

Les sénateurs adoptent enfin un amendement de M. CLUZEL qui rétablit l'article 15, supprimé par l'Assemblée nationale, article qui ratifie le décret répartissant pour 1975 le produit de la redevance de radio-télévision.

Après les explications de vote de MM. GAUDON (P.C.), CAROUS (U.D.R.), DE BOURGOING (Ind.) et CHAMPEIX (P.S.), les sénateurs adoptent, à 6 h. 10, vendredi matin 12 septembre, par 76 voix contre 85 sur 276 votants et 261 suffrages exprimés, le texte présenté par le gouvernement.

L'analyse du scrutin

176 SENATEURS ONT VOTE POUR :

- 58 indépendants (sur 58) ;
- 53 Union centriste (sur 55) ;
- 30 U.D.R. (sur 30) ;
- 14 « paysans » (sur 14) ;
- 11 non-inscrits (sur 17) : MM. Cathala, Collomb, de Cuttoli, Durand, Mme Gros, MM. Habert, Herment, Marzin, Prost, Vallon, Virapoullé ;
- 9 Gauche dém. (sur 35) : M. Beaupetit, Mme Crémieux, MM. Héon, Morice, Raybaud, Robini, Romaine, Touzet, Voyant ;
- 1 non-appart. : M. Moreau.

85 SENATEURS ONT VOTE CONTRE :

- 52 socialistes (sur 52) ;
- 20 communistes (sur 20) ;
- 12 Gauche dém. : MM. Billères, Billiemaz, Bordeneuve, Brives, Constant, Didier, Filippi, Giacobbi, Moinet, Peyou, Pinsard, Pinton ;
- 1 non-inscrit : M. Laplace.

15 SENATEURS SE SONT ABSTENUS :

- 12 Gauche dém. : MM. Berchet, Brousse, Caillavet, Grand, Grangier, Jeambrun, Legrand, Pams, Pascaud, Pelletier, Verneuil, de Wazières ;
- 3 non-inscrits : MM. Chauty, Dardel, Perrin.

6 SENATEURS N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

MM. Bonnefous (Gauche dém.), Coudé du Foresto (Un. centr.) et Jaffar El Amdjade (non-inscrit, Comores) ;

M. Marcilhacy (non-inscrit) était excusé ;

MM. Alain Poher (Un. centr.) et Etienne Dailly (Gauche dém.) ont alternativement présidé les séance.

POLITIQUE

Libres opinions

VERS UN PARTI RADICAL-TRAVAILLISTE ?

par ÉTIENNE DAILLY (*)

LA décision que vient de prendre le sénateur Caillavet de quitter le Mouvement des radicaux de gauche, sans toutefois rejoindre ni le parti radical ni la majorité gouvernementale, invite à la réflexion.

Qu'il y ait eu des radicaux pour croire que le parti communiste avait changé et qu'il devenait dès lors possible de tenter d'oublier Prague et d'envisager de travailler avec des hommes dont nul ne conteste qu'ils sont en général patriotes, courageux, souvent même bons gestionnaires, qui songerait à leur reprocher ? Mais seraient-ils encore de vrais radicaux, ceux qui, après les événements du Portugal et les déclarations de Georges Marchais à cet égard, prétendraient nier que l'appareil, la « machinerie », du communisme international, sont demeurés les mêmes ? Seraient-ils encore de vrais radicaux ceux qui conserveraient quelque confiance dans un parti communiste qui ne veut ou ne peut désavouer ce qui se passe à Lisbonne ? Pour tous les radicaux, l'inadmissible commence, en effet, lorsqu'un parti minoritaire tente, comme c'est le cas au Portugal, de s'emparer par la force des moyens d'expression et d'imposer à un peuple un système politique, économique et social dont celui-ci ne veut pas.

* * *

Qu'il y ait eu des radicaux pour croire que le parti socialiste n'avait pas changé et qu'il était dès lors encore possible de coopérer avec une formation qui, au plan électoral, avait toujours pratiqué la discipline républicaine et qui, sans rien renier de ses finalités lointaines, n'avait jamais, jusque-là, contesté que la démocratie économique n'est plus la démocratie lorsqu'elle remet en cause les libertés acquises par la démocratie politique, qui songerait à s'en étonner ? Mais seraient-ils encore de vrais radicaux, ceux qui prétendraient nier cette « volonté triomphaliste » des nouveaux dirigeants du parti socialiste qui les entraîne à ne pas hésiter à opposer leurs candidats aux candidats radicaux de gauche et cette aberration qui les conduit à proclamer un *credo* autogestionnaire incompatible avec le type de société auquel tous les radicaux demeurent, à l'évidence, foncièrement attachés et qui ne pourrait d'ailleurs qu'aboutir à l'anarchie permanente dans l'économie de la nation ?

Seraient-ils encore de vrais radicaux, ceux qui suivraient jusqu'au bout communistes et socialistes dans leur refus de concertation, dans leur volonté de blocage ? Car refuser systématiquement le dialogue, ne pas accepter, dans des situations exceptionnelles, de prêter un concours, fût-il exceptionnel, à ceux qui assument les responsabilités du pouvoir, saisir toutes les occasions, fussent-elles dramatiques, pour aggraver la tension sociale et encourager l'agitation, cela porte un nom inventé jadis par François Mitterrand lorsqu'il parlait si bien de « coup d'Etat permanent ». Seraient-ils encore de vrais radicaux, ceux qui accepteraient d'être plus longtemps complices de ce qui, finalement, n'est ainsi rien d'autre qu'une entreprise pré-révolutionnaire à finalité collectiviste ?

Mais pour nous radicaux de la place de Valois, qui nous trouvons appartenir à la majorité présidentielle — pour certains d'entre nous dès avant le premier jour, — qui participons au gouvernement — pour d'autres d'entre nous et depuis le premier jour, — qui n'avons pour autant abdiqué ni notre indépendance ni notre volonté de changement, qui nous félicitons de constater que le président de la République est animé de la même volonté de réformer notre société sans, bien entendu, en changer la nature, c'est à nous que revient l'honneur et la charge d'être, notamment au plan économique et au plan social, le levain permanent de cette majorité. Serions-nous encore de vrais radicaux si nous n'acceptions pas cette ardente obligation ?

Et serions-nous encore de vrais radicaux si nous ne réussissions pas à renouer le dialogue avec une opposition de gauche qui accepterait, enfin, à nouveau la concertation ?

* * *

C'est le grand espoir qu'éveille aujourd'hui la démarche d'Henri Caillavet. En renonçant à une alliance impossible et à un programme commun que tous les observateurs de bonne foi reconnaissent inapplicable, tous ceux qui, socialistes sincères ou radicaux convaincus, suivront Henri Caillavet ne renonceront certes pas à vouloir « changer la vie ». Ils seront par contre les artisans du nécessaire « désenclavement » de la gauche non marxiste.

Car, entre les partis à vocation révolutionnaire et la majorité, la bipolarisation qu'a entraînée la stratégie électorale de l'union de la gauche a créé un désert. C'est là, à la charnière de la vie politique française, que doit donc, tôt ou tard, prendre place ce grand parti radical-travailliste que le pays attend et dont le sénateur de Lot-et-Garonne s'est déclaré hier le premier adepte.

Le plus tôt sera le mieux !

(*) Vice-président du Sénat, membre du groupe de la Gauche démocratique et du comité directeur du parti radical-socialiste.

LE CONTRE-PLAN SOCIALISTE

Création immédiate de 130 000 emplois publics et cheminement vers une croissance d'un type différent

L'analyse détaillée du contre-plan socialiste n'ayant pas paru dans toutes nos éditions du 11 septembre, nous redonnons ci-dessous l'essentiel de ces propositions.

Le contre-plan s'articule en trois étapes autour des thèmes suivants : relancer l'emploi, réduire les inégalités, définir une autre politique financière et industrielle au service d'une nouvelle croissance économique.

● *La première étape*, d'application immédiate, prévoit la création de 300 000 emplois ; 130 000 dans le secteur public (dont éducation : 25 000 ; P.T.T., 30 000 ; affaires sociales, 20 000 ; collectivités locales, 40 000) et, progressivement, 170 000 dans les entreprises, grâce à la relance de la consommation et des investissements. Le contre-plan prévoit aussi l'interdiction des licenciements sans reclassement préalable, ainsi que la création, comme au Canada, d'un fonds d'aide aux collectivités locales pour la création d'emplois d'agents d'associations locales à but non lucratif, la fixation du droit à la retraite à soixante ans (cinquante-cinq pour les femmes et pour les travailleurs soumis à des travaux pénibles), et l'abaissement à quarante heures du nombre d'heures de travail (trente-cinq heures pour les travaux pénibles).

Relance par la consommation

L'autre volet du contre-plan pour l'immédiat consiste principalement en une stimulation de la consommation, à l'aide des onze mesures suivantes :

— Minimum vieillesse porté rétrospectivement à 30 francs à compter du 1er juillet (son taux passant à 45 francs le 1er janvier, puis étant aligné sur le SMIC un an plus tard) ;

— Fixation du SMIC à 1 700 F par mois ;

— Hausse modulée des allocations familiales (10 % + le taux d'inflation) en faveur des familles les plus modestes à compter du 1er juillet ;

— Indexation des salaires et des allocations familiales à compter du 1er juillet ;

— Assouplissement du crédit à la consommation pour la première acquisition de biens durables ;

— Suppression du solde d'impôt sur le revenu pour les quelque deux millions de contribuables ayant déclaré moins de 25 000 F de revenus annuels en 1974 ;

— Exonération de la T.V.A. sur les produits de première nécessité et hausse des taux pour les produits de luxe ;

— Garantie des deux tiers du SMIC pour tout jeune de plus de dix-huit ans à la recherche d'un premier emploi pendant un an ;

— Création d'un Fonds d'équipement régional avec un budget de 10 milliards d'autorisations de programme ;

— Abaissement du taux de crédit de façon plus sélective pour les investissements immédiatement créateurs d'emplois ;

— Blocages sélectifs pour six mois des prix industriels et contrôle des marges à tous les stades de la distribution.

L'ensemble de ces mesures coûterait à l'Etat 22,5 milliards cette année : 15,7 en dépenses supplémentaires (dont 10 pour les collectivités locales, 2,2 pour les emplois publics créés, 0,6 pour les allocations familiales, 0,25 pour l'aide aux jeunes) et 6,5 milliards en perte de recettes (dont 6 par la suppression du reliquat d'impôts sur le revenu et 1,2 par l'exonération de T.V.A. pendant trois mois, la majoration sur les produits de luxe rapportant de son côté 0,6 milliard). Le financement en serait en partie assuré par l'émission d'un emprunt à vingt ans de 20 milliards de francs couvert moitié par les investisseurs institutionnels (rémunérés au taux de 5 %), moitié par la petite épargne (qui bénéficierait de l'indexation et d'un taux réel de 3,5 %). M. Mitterrand propose en outre l'indexation d'un livret A de caisse d'épargne par famille (avec un taux réel de 1,5 % par an).

● *La seconde étape*, fondée sur une croissance de l'ordre de 3 à 4 % en 1976, viserait deux objectifs principaux :

— Entreprendre, par le canal des finances publiques, de profondes réformes de structures : amélioration de la qualité des services publics, création d'emplois dans le secteur social, croissance de plus de 20 % des dépenses d'équipements collectifs et des aides au logement social, décentralisation (grâce à un crédit de 15 milliards) favorisant des projets d'équipements collectifs régionaux autonomes conduisant à la création de cent cinquante mille emplois nouveaux, impôt sur les investissements « suppresseurs » d'emplois, exonération de la T.V.A. en faveur des produits dont la durée de vie sera allongée et garantie, lutte contre la fraude fiscale... ;

— Mener une politique de réformes structurelles : nationalisation du crédit et des entreprises mentionnées par le programme commun, restructuration industrielle, réévaluation des bilans, indexation des prêts, élargissement de l'assiette de l'impôt sur les bénéfices, aide à la création d'entreprises, suppression des aides à fonds perdus aux entreprises, obligation de garantie de trois (puis de cinq) ans pour automobiles, les cycles, l'équi[pe]ment ménager, les meuble[s], contrôle de la publicité (a[vec] intégration de ces dépenses d[ans] le bénéfice imposable), droit [de] veto pour les travailleurs [sur] l'embauche ou le licencieme[nt], réforme de la Sécurité social[e].

La « nouvelle consommatio[n] »

● *La troisième étape* vise [à] engager une évolution vers [le] socialisme, en définissant les [cri]tères de la sélectivité du crédi[t et] de l'aide publique. Elle retiend[rait] trois thèmes principaux :

— Un nouveau *mode de [pro]duction*, afin de modifier le [rap]port capital-travail, de rédui[re le] gaspillage humain et écologi[que], de diminuer la taille des [...] de réduire très considérablem[ent] la durée du travail et d'allo[nger] la durée de vie des objets ;

— Un nouveau *mode de ré[par]tition du pouvoir* ;

— Enfin, une *nouvelle inse[rtion] de l'industrie française* visant [à la] rendre moins dépendante du [capi]talisme mondial. L'Etat, es[time] M. Mitterrand, devrait encou[rager] la constitution, dans les secte[urs] clés à définir (énergie, info[rma]tique, électronique, autom[obile], construction mécanique, char[tiers] navals, aéronautique, ch[imie] lourde, pharmacie et alim[enta]tion), de grands groupes, de [...] à assurer à la France son [...]nomie technologique.

L'INDEXATION DE L'ÉPARGNE ET DES PRÊTS

En proposant l'indexation de l'épargne populaire et des prêts (nos dernières éditions datées du vendredi 12 septembre), M. Mitterrand reprend un des thèmes brûlants de la campagne présidentielle que le ralentissement, tout relatif, du rythme de l'érosion monétaire a rendu un peu moins brutal : au taux de 7,50 %, la rémunération des dépôts dans les caisses d'épargne se rapproche des 10 % de hausse des prix annuelle enregistrée ces derniers mois. Mais, en réalité, se trouve posé tout le problème de l'indexation générale comme moyen de lutte contre l'inflation et comme garantie du développement des investissements.

Dans la pensée socialiste, l'indexation des dettes et des créances longues constitue un verrou majeur à la poursuite de la spirale inflationniste ; en recréant l'incitation à l'épargne longue, elle permet de faire baisser les taux d'intérêt, les rapprochant ainsi du taux de productivité réelle de l'économie.

En outre, l'indexation des prêts supprime la « rente de spéculation » et l'enrichissement rapide réalisé, notamment dans l'immobilier, en renchérissant le coût réel de l'emprunt, qui actuellement se trouve fortement diminué du fait de l'érosion monétaire.

Il est bien certain, néanmoins, que les modalités d'application de l'indexation sont délicates, compte non tenu des réticences des emprunteurs, y compris ceux du secteur public, qui évitent ainsi un gonflement exagéré. La thèse gouvernementale est que l'indexation continue, au contraire, à nourrir l'inflation en déclenchant l'échelle mobile, la meilleure protection de l'épargne étant constituée par un ralentissement du rythme de l'inflation.

M. ANDRIEU A MAL ÉCOUTÉ M. MITTERRAND

Commentant, dans *l'Humanité* du 12 septembre, la fin du débat sur le plan de soutien de l'économie, au Palais-Bourbon, M. René Andrieu écrit :

« *Répondant aux orateurs à l'Assemblée, M. Fourcade a déclaré en conclusion : « Au cours de ce débat, j'ai noté un élément important : le programme commun de la gauche n'existe plus.* »

» *M. le ministre des finances prend ses désirs pour des réalités.*

» *Sans doute eût-il mieux valu que François Mitterrand ne lui fournisse pas ce prétexte, en omettant dans son intervention de se référer au programme commun.* »

M. Andrieu a mal écouté M. Mitterrand. Celui-ci a mentionné une fois le programme commun, ainsi que nous l'avons indiqué (*le Monde* du 2 septembre) lorsqu'il a déclaré : « *L'opinion sera juge lorsqu'elle connaîtra tous les éléments du plan en trois étapes, et dans la ligne des objectifs du programme commun de la gauche, que lui soumet aujourd'hui même le parti socialiste.* » (*Journal officiel* du 11 septembre, page 6 141.) — R. B.

● *La Fédération des socialistes réformistes* se félicite de la décision de M. Christian Chauvel, membre de son comité directeur, député ex-P.S. de Loire-Atlantique, qui s'est abstenu dans le vote sur le plan de relance. Faisant allusion au départ de M. Caillavet du Mouvement des radicaux de gauche, la Fédération des socialistes réformistes se félicite de cette évolution parallèle à la sienne, « *qui renforce le courant de ceux qui sont décidés, pour éviter à la France tout risque de portugalisation, à promouvoir un socialisme démocratique libre de tout lien avec le parti communiste.* »

M. ANSQUER : M. Mitterra[nd a fait] de bonnes lectures.

M. Vincent Ansquer, mi[nistre] du commerce et de l'artisan[at, a] déclaré au micro de France-[...] le 11 septembre :

« *Je vois que M. Mitterra[nd a fait] de bonnes lectures. Son co[ntre-]plan reprend notamment de[s pro]positions précises de mon ra[pport] « anti-gaspillage », bien acc[ueilli] dans l'opinion publique qua[nd je] l'ai publié en juillet dern[ier] : assouplissement du crédit [à la] consommation pour la pre[mière] acquisition de biens dur[ables,] exonération de la T.V.A. e[n fa]veur des produits dont la [durée] de vie sera allongée et gar[antie] dans le cadre d'une no[uvelle] croissance, définir un no[uveau] mode de production afi[n de] modifier le rapport capita[l-tra]vail, de réduire le gasp[illage] humain et écologique, de r[éduire] très considérablement la [durée] du travail et d'allonger la [durée] de vie des objets. Je constat[e qu'il] y a des convergences de [vues] entre l'opposition et le gou[verne]ment. C'est l'une des gr[andes] préoccupations du président [de la] République, qui avait so[llicité] l'avis des leaders de l'oppo[sition] sur la situation économiq[ue et] sociale et sur les reméd[es à y] apporter. Les proposition[s de] M. Mitterrand vont dans le [sens] de l'action entreprise par le [gou]vernement, nous progress[ons] ainsi dans la bonne voie, [...] lentement sans doute.* »

LE FRONT PROGRESSISTE : M. PONIATOWSKI DOIT DÉMISSIONNER

M. Dominique Gallet, secrétaire politique du Front progressiste (gaullistes d'opposition), a fait, jeudi 11 septembre au cours d'une conférence de presse, le point sur les activités de sa formation. Le Front progressiste organisera les 15 et 16 novembre un colloque consacré à « la défense nationale et à l'alliance atlantique ». Du 4 au 7 décembre, il participera, en Irak, à la cinquième session de la conférence des jeunes d'Europe et des pays arabes.

Evoquant la situation en Corse, le secrétaire politique du Front progressiste a demandé la démission de M. Poniatowski. Il a réaffirmé son attachement au projet de régionalisation soumis sans succès en 1969 au référendum par le général de Gaulle. « *Nous croyons*, a-t-il ajouté, *que c'est dans cette voie que la France doit s'engager et non celle du démantèlement national que s'empressent de préconiser MM. Lecanuet et Servan-Schreiber à la suite de ces événements.* »

ÉLECTION LÉGISLATIVE DANS LA VIENNE LE 12 OCTOBRE

Un décret paru au *Journal officiel* fixe au 12 octobre le premier tour de l'élection législative de la deuxième circonscription de la Vienne (Châtellerault - Loudun). Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Robert Gourault, suppléant de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

Le premier ministre interdit une visite de parlementaires au centre d'écoutes de Boullay-les-Troux

La commission des lois de l'Assemblée nationale a reçu de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, une lettre l'avisant que, sur décision du premier ministre, la visite du centre radioélectrique de Boullay-les-Troux serait interdite pour des raisons tenant au secret de la défense nationale à la délégation parlementaire désignée par la commission.

M. François Mitterrand, interrogeant le ministre de l'intérieur sur les écoutes téléphoniques, lui avait demandé, le 11 juin à l'Assemblée nationale, d'autoriser la visite d'une délégation parlementaire à ce centre d'écoutes. M. Poniatowski avait déclaré : « *Ce centre... a une mission très précise : celle d'écouter les centrales radio étrangères et de détecter les émetteurs clandestins qui opèrent sur le territoire français. Je suis persuadé que M. le premier ministre ne verrait aucune objection à ce qu'une délégation parlementaire vérifie cette situation.* » (*le Monde* du 13 juin) Cette délégation avait été constituée sous la présidence de M. Richomme, député (rép. ind.) du Calvados, suppléant de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Après le refus signifié par M. Poniatowski, qui déclare dans sa lettre n'autoriser que la visite des deux présidents des commissions de la défense nationale et des lois, M. Jean Foyer a été chargé par la commission des lois d'effectuer une nouvelle démarche auprès de M. Chirac.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a dîné, jeudi soir 11 septembre, avec deux de ses enfants, Valérie-Anne et Henri, à l'auberge Le Camélia, de Bougival (Yvelines), dont le chef, M. Jean Delaveyne, avait été convié à l'Elysée le 25 février dernier avec plusieurs autres grands chefs de la cuisine française.

● *Le bureau du parti radical*, réuni jeudi 11 septembre, sous la présidence de M. Gabriel Péronnet, a publié une déclaration dans laquelle il demande au gouvernement « *d'employer les moyens les plus énergiques pour mettre fin à une situation intolérable* ».

● *Une délégation du Mouvement des radicaux de gauche* se rendra à la fête de *l'Humanité* les 13 et 14 septembre. Elle sera conduite par M. Guy Gennesseaux, secrétaire national, et composée de MM. Georges Luce, conseiller de Paris, Pierre Charron et Marc-Elie Pau, membres du comité directeur, et Jean-Pierre Mattei, président du mouvement des jeunes.

● *Les élus socialistes du Parlement européen* sont réunis en journées d'études à Perpignan depuis jeudi 11 septembre. Après avoir analysé la situation économique des pays de la C.E.E., les parlementaires vont débattre de la situation en Espagne et au Portugal.

Echec à M. Chirac au Palais-Bourbon

M. FANTON RAPPORTEUR DU PROJET SUR LE STATUT DE PARIS

M. André Fanton, député U.D.R. de Paris, a été désigné par la commission des lois de l'Assemblée nationale, jeudi 11 septembre, comme rapporteur du projet de loi sur la réforme du statut de Paris. Ce ne fut pas sans mal. M. Fanton, auteur d'une proposition de loi sur ce sujet, trouva sur son chemin, à sa grande surprise, au cours de la réunion des membres U.D.R. de la commission, quelques instants avant que celle-ci n'ouvrît sa séance, M. Jacques Piot, député U.D.R. de l'Yonne.

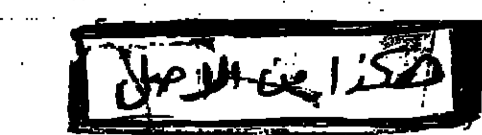
M. Piot fit savoir aux élus gaullistes qu'« on » lui avait demandé de se présenter. M. Fanton passe en effet pour avoir, sur la question, quelques idées personnelles, qui ne sont pas celles de M. Chirac. Aussi le premier ministre, par l'intermédiaire de Mme Marie-France Garaud, conseiller technique à son cabinet, avait-il suggéré au député de l'Yonne de se porter candidat.

Soutenu en particulier par M. Jean Tiberi, député de Paris, qui jugeait souhaitable que le rapporteur n'eût pas d'idée préconçue sur le problème, M. Piot devait pourtant retirer sa candidature devant la colère de M. Fanton et sur le conseil de M. Jean Foyer, président de la commission. Echec à M. Chirac !

NE PAS CONFONDR[E] ENDETTEMENT ET CRÉDITS PUBLI[CS]

M. Georges Marchais et [son] service d'études ont mis sur [les] dents, mercredi soir, les spéc[ia]listes en annonçant, à la tribu[ne] de l'Assemblée nationale, que [les] deux groupes sidérurgiques p[ri]vés, Usinor et Sacilor avai[ent] reçu en cinq ans, de 1970 [à] 1974, près de 11 milliards [de] francs de crédits publics (n[os] dernières éditions datées [du] vendredi 12 septembre). [En] cherchant bien, l'on arrivait [à] 2,65 milliards de francs de pr[êts] accordés par le Fonds de dév[e]loppement économique et soc[ial] pour le financement de l'usi[ne] de Fos. Jeudi matin, les techn[i]ciens du P.C. rectifiaient : c[es] 11 milliards de francs représen[]tent en fait l'endettement g[lo]bal des deux firmes, et non [le] montant des crédits publics.

En revanche, M. Marchais [a] raison quand il souligne que [les] effectifs globaux de ces deu[x] firmes ont été amputés [de] 6 000 personnes. Si ceux d'Usin[or] sont passés de 38 000 à 42 500 per[]sonnes (+ 4 500), ceux de Sacil[or] sont, eux, revenus de 44 350 [à] 33 600 personnes (— 10 750) du [fait] de la restructuration de la sidé[]rurgie lorraine, qui entraîna [la] suppression d'autant d'emplo[is] sans cependant qu'il y ait [eu de] licenciements (le non-renouvel[]lement des contrats, les départ[s] à la retraite et les déplacement[s] y suffisant). Comme à Fos [...] Solmer, filiale commune d'Usin[or] et de Sacilor, a créé dans [le] même temps 6 000 emplois, [le] solde global pour ces trois cas [est] à peu près nul.



EN PUBLIANT « L'ENJEU »

L'U.D.R. entend se donner un « corps de doctrine »

M. Yves Guéna, délégué général de l'U.D.R., présenté à la presse, jeudi 11 septembre, l'ouvrage dans lequel, sous le titre « l'Enjeu », l'U.D.R. a rassemblé les différentes orientations qu'elle avait définie au cours de ses assises nationales de Nice le 15 juin dernier. S'ajoutant aux principes fondamentaux légués par le général de Gaulle, celles-ci constituent désormais le « corps de doctrine » du mouvement gaulliste. L'ouvrage, dont l'U.D.R. veut assurer une large diffusion, ne se présente pas comme un programme de gouvernement. Bien que l'U.D.R. se défende d'avoir voulu donner la réplique aux « petits livres » édités par les signataires du programme commun de la gauche, « l'Enjeu » n'en comporte pas moins de nombreuses suggestions, propositions et revendications. Certaines sont assez détaillées et précises pour être transformées rapidement en projets de loi ou en réformes concrètes... pour peu que le gouvernement le veuille.

L'inspiration de cet ouvrage correspond à un double objectif que M. Jacques Chirac a exposé devant le bureau exécutif de l'U.D.R. du 3 septembre, qu'il a répété devant celui du 11 septembre, et qu'il précisera à plusieurs reprises dans les prochains mois : mieux faire connaître l'U.D.R. à travers le pays, démontrer qu'elle a pu surmonter le vide laissé par la disparition du général de Gaulle qui, comme l'écrit M. Guéna, dispensait « naguère la lumière en tous domaines » et affirmer que les gaullistes d'aujourd'hui possèdent une doctrine politique propre. Mais il s'agit aussi, selon une formule employée par M. Chirac devant ses amis, de « gauchir l'U.D.R. », de refuser le classement à droite que lui avait attribué une partie de l'opinion, et où ses alliés de la majorité voudraient bien la maintenir. C'est le sens de certaines propositions « progressistes » contenues dans l'ouvrage. Elles correspondent bien aux sentiments moyens — sur plusieurs sujets — des militants gaullistes et de certains élus qui sont résolus désormais à les exprimer de plus en plus nettement pour mieux se différencier, dans la majorité, des républicains indépendants et des centristes.

L'U.D.R., qui avait longtemps hésité à être soit une organisation de masse soit un parti de cadres, voudrait aujourd'hui apparaître de plus en plus comme un mouvement populaire et non comme un club de notables. — A. P.

Dans la préface qu'il a donnée à cet ouvrage, M. Chirac, reprenant l'essentiel de son discours aux assises nationales de Nice, le 15 juin dernier, écrit notamment : « *Le mode de scrutin actuel assure un contact direct et humain entre l'électeur et son élu. Cette unité s'oppose aux combinaisons des partis politiques qui se disputaient jadis la gestion de la misère de la France.* » A propos de la politique européenne, le premier ministre estime : « *Pour soutenir le président de la République et pour prendre une part plus active à cette construction, l'U.D.R., mouvement politique le plus puissant de notre pays doit prendre l'initiative d'une large confrontation avec les autres partis politiques de l'Europe des Neuf.* »

A propos de la situation économique, M. Chirac écrit : « *Seule une croissance suffisamment rapide nous permettra d'assurer le plein emploi et d'atteindre, sans contrainte mais sans artifice, ce qui doit être un des objectifs de notre société libérale, le droit au travail pour tous* », et il ajoute : « *Cette troisième voie à laquelle nous a conviés le général de Gaulle, cette société libérale de type avancé que nous propose le président de la République refuse à la fois les barreaux du collectivisme et l'injustice du capitalisme. Le développement de la participation, grande idée du général de Gaulle, doit être un des fondements de notre société. Cette société d'initiative, de responsabilité et de libre choix que nous voulons promouvoir ne peut se développer que si, sans remettre en cause l'existence souhaitable du risque individuel, nous mettons en place et améliorons un système collectif de garantie et de protection minimum.* »

M. Yves Guéna, délégué général de l'U.D.R., écrit, dans l'avant-propos de l'ouvrage, qu'avec celui-ci l'U.D.R. dispose désormais d'un « corps d'objectifs ». Ceux-ci concernent aussi bien les principes gaullistes relatifs aux institutions, à la politique étrangère et à la défense nationale que les problèmes que posent « *la crise de civilisation* », « *l'économie à repenser* » et la « *nouvelle dimension du problème social* ». Au fil de ces chapitres, on peut relever certaines prises de position :

REGIONS. L'Etat devrait accroître progressivement les attributions des régions, et par conséquent leurs ressources, en matière d'emploi et de formation professionnelle. Il conviendra cependant de rester attentif à ce qu'un pouvoir régional ne puisse se dresser en face de celui de l'Etat, car celui-ci demeure le seul garant de l'intérêt national, donc de l'intérêt de tous. (...) Il conviendra que les ressources nouvelles qui seront attribuées aux régions soient suffisamment évolutives. Il serait souhaitable que l'augmentation des dotations des régions fasse l'objet de contrats Etat-région, dont le contenu pourrait varier d'une région à l'autre.

LA DEFENSE NATIONALE. Ses objectifs sont :

— La protection de l'indépendance et la sauvegarde de l'intégrité du territoire conçu comme un sanctuaire qui doit être inviolable ;

— La participation au maintien de la paix dans deux zones qui sont, pour la France, essentielles : le continent européen et le bassin méditerranéen ;

— La défense de nos communications maritimes essentielles ;

— L'exercice des responsabilités mondiales de la France dans les DOM-TOM, auprès des Etats indépendants qui contractent des liens privilégiés avec la France, enfin dans une zone quelconque du monde pour la protection des nationaux français ou à la demande de l'ONU pour le maintien de la paix.

La force nucléaire stratégique doit parvenir à un niveau suffisant pour porter des atteintes graves à un adversaire, quel qu'il soit.

L'U.D.R. rejette résolument toute solution qui ferait dépendre d'un pays étranger la fourniture d'une matière première, d'un système ou d'une technique, et toute théorie d'emploi qui reposerait, d'une manière ou d'une autre, sur une double clé dont l'une serait dans une main non française.

LA FAMILLE. Effort exceptionnel en faveur des primes à la naissance, plus particulièrement pour le premier et le troisième enfant ; développement des aides ménagères à domicile ; extension des horaires variables pour les femmes ; déduction dans la déclaration des revenus des frais de garde des enfants ; prise en compte pour le calcul de la retraite du temps passé à élever les enfants ; gratuité totale des transports et fournitures scolaires. Rappel du principe de la neutralité à l'école à l'égard de toutes les convictions religieuses, philosophiques et politiques. »

L'INDUSTRIE. Il faut développer une véritable politique de concurrence et élaborer une véritable loi antitrusts allant bien au-delà des règlements actuels. La création d'emplois doit, en priorité, passer par la création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de relative faiblesse afin d'aboutir à une situation de relative autonomie. Elaborer une liste des secteurs sensibles dans lesquels les investissements étrangers ne seraient qu'exceptionnels. Pour la recherche scientifique une priorité sera accordée aux recherches ayant un grand impact collectif (énergie, espace, aéronautique, informatique mais aussi santé, transports, agriculture, exploitation des océans).

LA REFORME DE L'ENTREPRISE. L'U.D.R. rappelle la nécessité du pluralisme syndical, réaffirme qu'il ne peut y avoir de véritable démocratie dans l'entreprise sans que soit admis le principe de la liberté totale de candidature à toutes les élections professionnelles.

Développer la participation aux résultats et à la propriété de l'entreprise. L'intéressement devrait être appliqué aux entreprises de cinquante à cent salariés et être rendu plus simple dans sa formulation technique. Le personnel devrait participer aux organes de gestion et de contrôle (assemblées générales). Les sociétés anonymes (au-delà de mille personnes) devraient séparer les fonctions de contrôle et de direction en adoptant le statut des sociétés à directoire et conseil de surveillance où la représentation des salariés serait du tiers.

Des sanctions devraient être plus souvent appliquées aux chefs d'entreprise coupables d'abus caractérisés ou de faute lourde de gestion.

PROBLEME FONCIER. « Les communes doivent conserver une partie de leurs réserves foncières et n'en consentir que la concession au bénéfice, notamment, des logements sociaux dont le coût serait ainsi diminué ; contrôle plus ferme de l'usage des sols urbains ; attribution aux collectivités locales d'une partie des droits de mutation et de plus-values. Institution d'un impôt foncier annuel assis sur la valeur vénale déclarée des terrains.

POLITIQUE DES REVENUS. L'éventail des salaires doit être resserré, grâce au relèvement du SMIC, au freinage de la croissance des salaires les plus élevés, un abattement fiscal supplémentaire étant accordé à la famille bénéficiant de deux salaires. A propos des revenus du capital, l'U.D.R. propose :

— *Une large exonération en faveur des successions qui ne comportent que la transmission de biens d'usage familial et en particulier du logement ;*

— *Une modulation plus équitable de la taxation, notamment en faveur des successions moyennes et de celles qui s'effectuent en ligne directe ;*

— *Une imposition des plus-values dont l'origine est essentiellement spectaculaire, étant toutefois précisé que l'imposition des plus-values doit tenir compte de l'intégralité de l'érosion monétaire et ne pas contribuer à alourdir la pression fiscale, le produit des nouvelles taxes devant être affecté d'abord à un allégement de l'impôt sur le revenu frappant les plus modestes ;*

— *La mise en place d'un système fiscal qui favorise l'épargne populaire grâce, notamment, à des abattements en faveur des revenus d'épargne petits ou moyens.*

★ L'Enjeu - U.D.R. - 75, 255 pages, 6 F. Presses-Pocket, Paris.

CORRESPONDANCE

Ce qui sépare le parti radical de l'U.D.R.

ous avons reçu la lettre suite de Mme Brigitte Gros, sé- eur, secrétaire général du i radical socialiste :

al pris connaissance avec ucoup d'intérêt de l'article de Yves Guéna, délégué général l'U.D.R., que vous avez publié s votre édition du mardi ptembre.

l l'on pouvait encore se poser lment la question de savoir ce sépare l'U.D.R. du parti radi- l'article de M. Guéna, intitulé L'enjeu » permet de répondre rement à cette question puis- aussi bien on ne peut mieux oser les options fondamentales gaullisme et les propositions Manifeste radical.

us nous limiterons volontai- nt à ces deux thèmes essen- que sont l'indépendance na- e et l'Etat.

représentent exactement les s de liberté et d'indépen- nationale en 1975 ; que re- ent-ils, que signifient-ils rs que la France et l'Europe tributaires de décisions, pri- ar d'autres pays en matière gie et de règlements moné- internationaux. N'y a-t-il quelque utopie à engager rançais à souscrire de nou- la grande ambition de la indépendante » alors que tions et les Etats sont, plus amais, dépendants les uns utres et donc interdépen-

parti radical, depuis le Ma- e au moins, a toujours été an d'une Europe unie dis- t d'institutions parlementai- lués au suffrage universel issent prendre des décisions ant politiquement les pays Communauté européenne. atière de défense pour arrê- escalade permanente des s militaires, nous n'avons de demander la réduction ogrammes d'armement nu- et l'adhésion de la France ité de non-prolifération. par la solidarité et par un commun des Européens que t être balayées les incer- de notre temps.

aussi par un effort n de tous les Français, et ulement de quelques têtes nnes, qu'il peut être mis fin périssement de la nation. le l'Etat. Pour les radicaux, ocratie n'est pas dans le isme et le parisianisme ; nous faisons nôtre la formule de Lamennais suivant laquelle « *la centralisation, c'est l'apoplexie à la tête et la paralysie aux extrémités.* » : ce qui vient de se passer en Corse, et que seuls les aveugles ne pouvaient prévoir, confirme bien que le centralisme administratif est une forme de « *menée antinationale* », pour reprendre la formule de M. Guéna, et, en tout cas, une erreur. C'est une idée reçue, trop reçue, que celle qui consiste à affirmer bien haut que la liberté des citoyens de décider de leur sort sur place eux-mêmes porterait atteinte à l'unité nationale. L'unité nationale dans une France coupée en deux est suffisamment dégradée pour qu'on puisse se demander quels en sont les responsables. Ce ne sont pas les radicaux, lesquels proposent une redistribution du pouvoir de décision pour tout ce qui concerne la vie des régions.

L'amalgame qui consiste à mélanger le régime présidentiel, l'unité nationale et le pouvoir régional, pour les condamner ensemble, est trop commode ; ce n'est qu'un alibi pour refuser la vraie liberté des citoyens : la liberté de décider de leur sort. La « figure du gouvernement » doit s'incarner dans un véritable pouvoir de décision régionale pour que les citoyens puissent eux-mêmes, ainsi que l'écrit Jean-Jacques Servan-Schreiber dans le *Pouvoir régional* « *concevoir, organiser et contrôler le développement économique et social, et ainsi garantir et contrôler l'emploi* ». C'est le pouvoir régional, tel qu'il a été proposé en Lorraine par Jean-Jacques Servan-Schreiber devant le premier ministre, qui peut, aujourd'hui, assurer l'avenir de la nation.

Ce n'est pas remettre en cause les institutions de la France ni l'élection du président de la République au suffrage universel que de réclamer, suivant le mot de Clemenceau, ce grand réformateur : « *l'organisation du régime de liberté régionale où nos provinces reviendraient à la vie d'une expansion d'indépendance, après l'étouffement décrété depuis Napoléon... Débarrassés des obstacles d'une organisation propre à tout empêcher, les Français qui, après tout, ont le droit de n'être pas de Paris, retrouveraient d'heureuses issues aux mouvements de la vie régionale, qui sont en tout pays la condition nécessaire de la liberté* ».

DÉFENSE

La récession menace la Polynésie

(Suite de la première page.)

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les équipes de forage se relaient et creusent à la vitesse d'un mètre à l'heure en moyenne, en combinant la technique du forage pétrolier et celle du forage puisatier. Il faut moins d'un an pour préparer l'expérimentation. Le puits équipé, deux jours suffisent pour descendre l'engin et bourrer le puits avec des agrégats qui empêchent les matières solides et gazeuses de filtrer le sous-sol.

« Il n'y a pas de borne prévisible à la modernisation de l'arme nucléaire », commente M. Claude Ayçoberry, directeur technique des essais au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), pour expliquer la continuation de ses essais par la France. Et le vice-amiral Jean Tardy, qui commande le CEP, ajoute : *« Il n'y a aucune raison possible de supposer qu'on arrête les essais, à moins de décider qu'on se passera de l'armement nucléaire. »* De leur côté, les techniciens justifient les prochains essais par la nécessité de continuer à *« militariser »* ou à miniaturiser les armes déjà définies et à pratiquer de nouvelles expériences de physique pour mettre au point des têtes nucléaires multiples.

80 millions de francs

Georges Pompidou, en demandant, dès 1972, aux ingénieurs qui avaient commencé les premiers sondages géologiques en 1965 de se préparer aux essais souterrains, et M. Valéry Giscard d'Estaing, en décrétant que la campagne de tirs aériens en 1974 serait *« normalement »* la dernière en Polynésie, n'ignoraient pas que leurs décisions devaient, à terme, calmer l'inquiétude, voire la colère des pays riverains du Pacifique. Les essais souterrains ont la réputation d'être plus inoffensifs, et, de fait, l'expérience du 5 juin à Fangataufa a montré que la lave vitrifiait les produits de fission et que le massif coralien *« piégeait »* les iodes et les gaz rares, réduisant notablement — sans toutefois les éliminer radicalement — les risques d'une contamination. La sécurité sismique paraît assurée. Sur l'île de Tureia, à 150 kilomètres de Fangataufa, la secousse enregistrée lors de l'essai du 5 juin était analogue à celle d'une noix de coco tombant à proximité de l'enregistreur.

D'où vient, alors, cette nostalgie des essais aériens que ne parviennent pas toujours à dissimuler certains des techniciens français de Polynésie ? *« Les tirs en puits sont plus onéreux que les expériences atmosphériques*, constate le vice-amiral Tardy, *alors que les crédits nucléaires des armées n'augmentent pas dans la même proportion »*. M. Ayçoberry évalue à 80 millions de francs le coût du premier tir *Achille*. Et si le directeur des essais imagine, d'ores et déjà, que le coût moyen d'un essai souterrain pourra être ramené à environ 40 millions de francs, il n'en demeure pas moins que ce prix dépasse de loin celui d'une expérience aérienne (17 millions de francs en moyenne).

D'un autre côté, et malgré le succès d'*Achille*, les essais souterrains restent un pari technique compte tenu des ambitions de la France et des difficultés à réunir des mesures ou à avoir la même qualité du diagnostic sur le tir et le fonctionnement de l'arme. Pour la seule mise au point de leurs charges multiples, les États-Unis ont prévu, à ce jour, plus de deux cent vingt essais, soit près de 40 % du total de leurs tirs aériens et souterrains, alors qu'il est demandé aux techniciens français de se limiter à un nombre réduit d'expériences souterraines pour un programme comparable.

Ainsi le sentiment prévaut parmi certains techniciens du CEP que la France devra accepter quelque retard dans la modernisation de sa panoplie de dissuasion. Le remplacement, en 1975, des tirs atmosphériques par des expériences souterraines auront des effets sur certains des programmes majeurs à long terme, s'il en demeure et s'il est encore possible d'en mener plusieurs de front. A Papeete, on considère, du reste, qu'aucun responsable politique n'a engagé l'avenir en indiquant formellement que la France a renoncé aux essais aériens à tout jamais. Le vice-amiral Tardy se contente prudemment d'observer que le chef de l'État a constamment affirmé que *« la France se réservait la possibilité de faire tout ce qu'il faut pour sa défense »*.

> **LA SOIXANTIÈME EXPÉRIENCE**
>
> L'essai souterrain Hector, en préparation sur l'atoll de Fangataufa, sera le soixantième tir nucléaire de la France en une quinzaine d'années :
>
> ● Entre le 13 février 1960 et le 25 avril 1961, on a recensé quatre expériences aériennes au centre de Reggane, au Sahara.
>
> ● Entre le 7 novembre 1961 et le 16 février 1966, on a compté treize tirs souterrains au centre d'In-Ecker, au Sahara.
>
> ● Entre le 2 juillet 1966 et le 14 septembre 1974, on a enregistré quarante et un essais atmosphériques sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa, en Polynésie française. Les premiers tirs des campagnes de 1966 et de 1967 ont eu lieu sur des barges ancrées dans le lagon et, dès la campagne de 1968, les essais ont eu lieu la charge suspendue à un ballon entre 400 mètres et 600 mètres d'altitude au-dessus du lagon. Toutefois, en 1966, puis en 1973 et 1974, des tirs d'armes nucléaires ont eu lieu depuis des avions Mirage-IV, Mirage III-E et Jaguar.
>
> ● Le 5 juin 1975, Achille a été le premier tir souterrain en Polynésie.
>
> En janvier 1975, l'ensemble des tirs aériens et souterrains détectés dans le monde s'élevait à 972, dont 561 expériences souterraines.

Dans ces conditions, la seule manière de compenser la hausse importante du coût des expériences est de limiter les frais de fonctionnement du dispositif nucléaire en Polynésie. Depuis 1966, les effectifs militaires n'ont fait que décroître : de 14 000 hommes engagés dans la première campagne, les effectifs sont passés à à 4 500 en 1975 et ils tomberont à 3 000 en 1977. Il convient d'y ajouter 2 000 civils du C.E.A. et de ses entreprises associées. Le dispositif aérien et naval a été simplifié. Sur la base de Mururoa sera regroupée une infrastructure logistique réduisant au minimum les coûts du transport, de stockage ou de déchargement depuis Papeete. Tous les vivres de conservation seront expédiés directement de France vers la base de Mururoa et seuls les vivres frais continueront de venir de Tahiti.

« Au moment où tout le monde est atteint de démoralisation déflationniste », comme aime à le dire son directeur, l'ingénieur en chef de l'armement de Dinechin, seul l'arsenal de Papeete se déclare prêt à investir et à embaucher. Première entreprise locale avec 650 employés, l'arsenal répare ou entretient des navires militaires ou commerciaux et il se charge aussi... de l'étamage des ustensiles en cuivre des hôtels locaux.

« Nous avons le souci de perturber le moins mal possible l'économie locale et l'administration du territoire », confie le vice-amiral Tardy. Mais il est évident que le repli du CEP aura de graves conséquences. Déjà, deux cents emplois ont été supprimés. La durée du travail a été réduite, le volume des salaires distribués a été restreint. Le maire d'Otepa, village sur l'atoll de Hao dont la population est passée, en dix ans, de deux cents à mille cinq cents habitants, avec une école où exercent treize instituteurs, redoute de devoir se priver un jour de l'électricité, de l'eau courante, des transports interinsulaires, du ramassage scolaire ou des évacuations sanitaires garantis par les armées.

« Il faudra transférer à certaines sociétés civiles des activités que nous assurions gratuitement, suggère le vice-amiral Tardy, *et laisser, avant le départ des moyens militaires, à l'initiative locale, étatique ou privée, le temps de mettre en place des solutions de remplacement. »* Déjà, les armées proposent d'instituer une rémunération symbolique des services sociaux qu'elles continueront de fournir et, par exemple, sur l'atoll de Hao, où le nombre des militaires va passer en deux ans de huit cents à cinq cents, il a été demandé aux villageois de réapprendre à recueillir l'eau de pluie dans la perspective d'un repli du CEP, qui entraînerait l'arrêt du dessalement de l'eau de mer. *« Le Polynésien*, croit pouvoir expliquer M. Maurice Valy, secrétaire général du territoire, *souhaite retourner aux sources et continuer à bénéficier d'un fort niveau de vie. »*

Au-dessus de ses moyens

En s'installant il y a une dizaine d'années, le CEP a bouleversé les équilibres locaux et, aujourd'hui, son repli affecte profondément l'économie polynésienne. A sa manière, le docteur Manquène traduit la situation en ces termes : *« Maintenant, le Polynésien préfère acheter sa boîte de conserves chez le commerçant chinois du coin plutôt que d'aller pêcher »*. Certains « Popas », ces métropolitains qui sont souvent accusés, à tort ou à raison, de venir en Polynésie pour *« faire du franc Pacifique* (1), considèrent que ce sont parfois les mêmes qui, autrefois, ont dénoncé l'implantation du CEP et qui, aujourd'hui, regrettent sa récession. A cause de l'exiguïté et de la dispersion de son territoire, à cause de l'éloignement des marchés fournisseurs et acheteurs, avec un taux démographique élevé de 33 0/00 et avec un grave chômage des jeunes (on a compté récemment cent dix candidats pour deux postes de surveillants pénitentiaires), la Polynésie française a été frappée de plein fouet.

Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où le CEP garantit au territoire des ressources fixes en versant un forfait fiscal annuel de 588 millions de francs Pacifique et en payant des taxes douanières chaque fois qu'il importe des marchandises ? A ce jour, les activités liées aux essais nucléaires représentent la moitié du produit intérieur brut, évalué à 35 milliards de francs Pacifique, et environ pour 13 % la main-d'œuvre salariée locale est occupée par le CEP ou le CEA. La réduction des activités nucléaires n'a aucune chance d'être compensée par une expansion du tourisme, qui représente 18 à 20 % du produit intérieur et qui stagne après une croissance assez forte jusqu'en 1972, et encore moins relayée par le développement de certaines cultures, comme le coprah, dont les cours s'effondrent.

Avec les essais nucléaires, la Polynésie a été habituée à vivre au-dessus de ses moyens. *« L'essor considérable du produit intérieur brut et du niveau de vie de la Polynésie est directement lié à l'arrivée du CEP »*, reconnaît M. Valy, qui estime à 3 300 dollars par an (2) la part du produit intérieur brut par habitant et qui juge *« cette dépendance économique extérieure du territoire »* incompatible avec le projet, aussitôt écarté, d'une autonomie interne considérée comme *« une préparation à la rupture des liens avec la métropole et une voie conduisant à l'indépendance »*.

Cette revendication, un leader de l'opposition, M. John Teariki, conseiller à l'Assemblée territoriale dont il fut le président, ancien député et, présentement, retiré sur 60 hectares proches de Papeete où il élève des vaches et des poulets, n'hésite pas à en analyser tous les risques : *« Si je pouvais parler d'indépendance aujourd'hui, il faudrait qu'elle ait lieu tout de suite, car nous sommes encore capables d'en supporter les sacrifices. Dans quelques années, il sera trop tard. Indépendance voudrait dire : changer de mode de vie, et combien d'entre nous sont prêts à le faire ? Trop gâtés, nous ne voulons pas envisager un retour en arrière. »* Et M. Teariki de conclure : *« Tout ceci, cette subite richesse, n'est qu'une manœuvre du gouvernement pour nous couper l'envie d'être indépendant. Je suis persuadé que notre société mettra longtemps à se remettre — si elle en survit — de l'impact provoqué par l'installation du CEP et du C.E.A. dans le Territoire de la Polynésie. »*

JACQUES ISNARD.

(1) Le taux de change est de 1 franc français pour 18,18 francs Pacifique. Le salaire des fonctionnaires, civils ou militaires, venus de métropole, est augmenté en Polynésie d'un facteur 2,13.

(2) Le dollar est à 4,40 francs français.

> **L'U.R.S.S. PROPOSE L'INTERDICTION DE TOUS LES ESSAIS NUCLÉAIRES MILITAIRES**
>
> *De notre correspondant.)*
>
> Nations unies (New-York). — L'Union soviétique a proposé, le jeudi 12 septembre, que la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, qui commence mardi, adopte une résolution recommandant à tous les pays de conclure un traité interdisant tous les essais nucléaires, y compris les essais souterrains, qui n'avaient pas été inclus dans le traité de Moscou de 1963.
>
> La proposition soviétique est formulée dans une lettre adressée par M. A. Gromyko au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim. Le texte d'un projet de traité est annexé à cette lettre.
>
> En fait, il est d'avance certain que la proposition soviétique, même si elle est adoptée, comme il est probable, par l'Assemblée générale, a très peu de chances d'être mise en application. D'abord, parce qu'elle semble inacceptable aux pays qui n'ont pas signé le traité de 1963, la France et la Chine, notamment. En second lieu, le projet soviétique ne prévoit pas d'inspection sur place, ce qui le rend difficilement acceptable par les États-Unis. Enfin, le projet laisse de côté, par un accord à négocier ultérieurement, la question des essais effectués à des fins pacifiques, traditionnelle pomme de discorde de toutes les négociations sur ce thème.

APRÈS LES INCIDENTS A EUROPE 1

Le comité de soutien à l'armée interviendr[a] « quitte à sortir légèrement de la légalité »

M. Joël Dupuy de Méry, qui conduisait, mercredi 10 septembre, le commando de vingt militants du Comité de soutien à l'armée (*le Monde* du 12 septembre), a expliqué son irruption dans les studios d'Europe 1 à Paris, comme une volonté de dialoguer avec Maxime Le Forestier, qui tenait des propos jugés antimilitaristes et qui a reçu, dans cette action, deux gifles « symboliques ». M. Dupuy de Méry a affirmé que le « comité de soutien à l'armée », dont il est le président, *« interviendra désormais, chaque fois qu'il le faudra, quitte à sortir légèrement de la légalité »*, et qu'il se tient prêt à riposter à *« toute tentative d'antimilitarisme »*.

Envisageant l'avenir du Comité de soutien à l'armée, M. Dupuy de Méry s'est montré optimiste : deux mille six cents adhérents ; trois mille signatures pour le « contre-appel des deux cents » et quatre-vingt mille pour « l'appel des cent mille ». M. Dupuy de Méry a annoncé un programm[e] de réunions publiques dont un, espère-t-il, aura lieu d'ici à fin de l'année à la Mutualité Paris.

L'objectif essentiel de M. Dup[uy] de Méry est de *« se faire e[n]tendre »* et *« participer, non p[ar] la force mais par notre présence aux échanges de vues sur l'arm[ée] et la nation. « Il est parado[xal] que les mass-media soie[nt] ouvertes systématiquement a[ux] agents de la subversion et q[u'il] soit nécessaire de sortir du ca[dre] de la stricte légalité pour que [les] citoyens soucieux de l'esp[rit] civique et des intérêts supérie[urs] de la nation puissent s'exprime[r] »*, a-t-il conclu.

[M. Claude Manceron, qui part[ici]pait à l'émission, affirme, de [son] côté, que Maxime Le Forestier a [été] frappé, jeté à terre et que du m[até]riel a été brisé dans le studio, ta[ndis] que les techniciens d'Europe 1 [ont] dû se barricader pour garder l'[an]tenne.]

L' « affaire Binoche »

L' « affaire Binoche » continue de provoquer des réactions. Mis à la retraite, alors qu'il était dans le cadre de réserve, pour avoir exprimé vigoureusement dans des articles du mensuel gaulliste *l'Appel*, et dans les colonnes du *Monde* (26 juillet 1975) ses craintes à l'égard de l'Allemagne, le général a récidivé dans l'*International Herald Tribune* du 10 septembre.

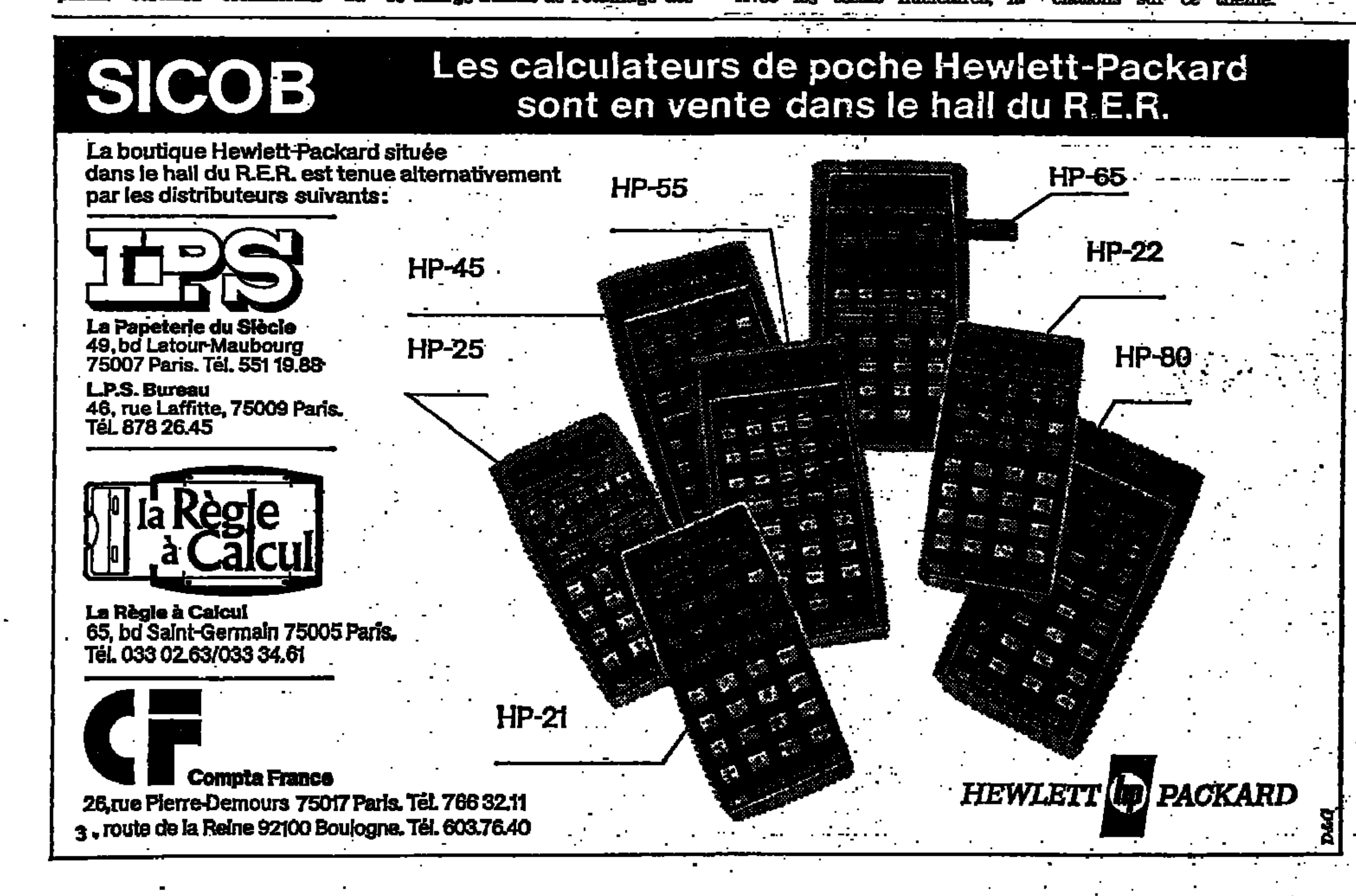
M. Raymond Aron, dans *le Figaro* du 12 septembre, combat les opinions exprimées par le général Binoche, mais conclut son article, intitulé « Le droit aux opinions inopportunes » : *« En vérité, toute cette discussion ne se justifie que par la sanction infligée au général Binoche. J'aurais jugé inutile de lui répondre si le gouvernement ne lui avait répondu, sottement, par une punition. »*

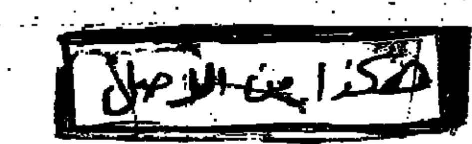
Quant à *l'Appel*, il écrit dans son numéro de septembre : *« Rien de ce qu'a écrit ici même le général Binoche, et pour lequel il a été mesquinement et inopportunément sanctionné, rien ne s'oppose en quoi que ce soit aux objectifs poursuivis par le gén[éral] de Gaulle, mais apporte [une] lumière nouvelle sur la valeur [des] obstacles que le promoteur [du] traité de coopération a renco[ntrés] sur sa route. »*

La revue gaulliste publie [un] nouvel article du général, su[r le] même thème, qui porte en t[itre] une citation de Jacques Bainv[ille] : « L'Allemagne, changeante [et] toujours semblable à [elle-]même ! »

● *La promotion au grade [de] général de division* du généra[l de] brigade Pierre Brasart (*le Mo[nde]* du 12 septembre) s'accompagn[e de] la décision du gouvernement [de] le maintenir dans ses fonct[ions] actuelles de commandant s[upé]rieur des forces armées du T[erri]toire français des Afars et [des] Issas. En mai dernier, à Djib[outi], le général Brasart avait tenu [des] propos assez vifs à l'encontr[e de] certains journalistes et de n[om]breuses personnalités avaient [ré]clamé qu'il soit relevé de [son] commandement attribué en 1







JUSTICE

Tandis que les mouvements de protestation se multiplient

La réforme du régime pénitentiaire italien n'est appliquée que partiellement

ome. — Approuvée par le Parlement au cours 'été, la réforme du système pénitentiaire n'a re été appliquée que partiellement en Italie. aines mesures, contenues dans la loi — comme égime de semi-liberté, — nécessitent en effet nouvelles dispositions matérielles et juridiques a pourront, de ce fait, entrer en vigueur avant plusieurs mois. Ces retards ont déçu les détenus, qui se sont livrés à plusieurs mouvements de protestation. Moins de deux semaines après la révolte de l'établissement pénitentiaire Rebibbia (Rome), les prisonniers de Monza (Lombardie) ont mis le feu à leur matelas le 8 septembre et dressé des barricades.

squ'à ces dernières semaines, égime pénitentiaire italien était par le code pénal de 1931, té à l'époque fasciste : un régime aïque, parfois inhumain, appliqué des locaux trop petits, mal stenus, à l'équipement sanitaire cient. Plus de la moitié des instide longue peine sont d'anciens vents, châteaux ou casernes struits avant 1890.

ngagée en 1947, la réforme du me pénitentiaire aura mis près de décennies pour aboutir. Elle pêchera pas l'Italie de rester retard par rapport à des pays rope du Nord, car la nouvelle ne résout, dans l'immédiat, ni problème du personnel ni celui bâtiments.

● UN REGIME DE SEMI-LIBERTE mettra à certains détenus de pas à l'extérieur une partie de la jour pour travailler, étudier ou pré r leur réinsertion sociale. Habil en civil, ils seront accueillis par instituts spéciaux, et cinquante sections de surveillance, de qua membres chacune, seront insti s sur tout le territoire. La rme prévoit, d'autre part, des ictions de peine, correspondant à t jours pour chaque semestre de ne encourue.

Maintenir les relations humaines

● UN SERVICE SOCIAL sera orga é en dehors de la prison pour détenus dont la peine est infé re à trente mois (trente-six mois r les prisonniers âgés de moins vingt et un ans ou de plus de xante-dix ans). Ne pourront en éficier ni les récidivistes ni les eurs d'extorsions de fonds et d'en ments. Le traitement des détenus travail sera inspiré des rémuné ons syndicales, et ils auront droit allocations familiales.

● LES PERMISSIONS, très rares qu'à présent, seront concédées r des motifs « graves et vérifiés ».

De notre correspondant

On tiendra compte de certaines « exigences personnelles et familiales ». Le Parlement a rejeté, toutefois, une innovation audacieuse qui était contenue dans le projet de loi : elle accordait aux détenus des permis spéciaux pour une durée maximum de cinq jours « dans le but de maintenir leurs relations humaines », autrement dit, d'avoir des rapports sexuels.

● LA CENSURE de la correspondance est abolie, sauf décision contraire du juge de surveillance, qui devra cependant en donner officiellement la raison. Toutes les lettres, journaux et périodiques en vente libre à l'extérieur, pourront pénétrer dans les établissements pénitentiaires. Les entretiens des détenus auront lieu dans des locaux particuliers, sous le contrôle visuel, mais non auditif, du personnel de surveillance. Les communications téléphoniques sont admises pour entrer en contact avec des membres de la famille et même, dans des cas particuliers, avec des tiers.

● LES PUNITIONS sont réduites et l'isolement dans les cellules dites « de rigueur », est supprimé. Quant aux cellules normales, elles devront être bien aérées, convenablement chauffées et éclairées, dotées d'équipements hygiéniques et ne pas abriter, dans la mesure du possible, plus d'un détenu. Méfiant, le législateur a même précisé que chaque prisonnier devrait disposer d'eau potable. Il a prévu dans les cellules une prise de courant pour permettre aux prisonniers de se raser. Ceux-ci auront un délégué pour veiller à ce que la nourriture soit « saine et suffisante ».

Paradoxalement, cette loi entre en vigueur au moment où — inquiets et excédés par le développement de toutes les formes de criminalité — les Italiens réclament une plus grande sévérité dans l'évaluation et l'application des peines. Dans un pays où la vendetta a des racines profondes, certains sont tentés de se faire justice eux-mêmes. Lundi dernier, 8 septembre, quand deux bandits ont pris onze personnes en otages dans une banque de Milan, réclamant 200 millions de lires, le procureur de la République leur a dit : « Rendez-vous, sinon la foule va vous lyncher. » Après huit heures de tractations, auxquelles assistaient en effet des milliers de personnes surexcitées, ils se sont rendus.

R. S.

Après les déclarations de M. Poniatowski à Nice

VIVES RÉACTIONS DES JEUNES AVOCATS ET DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

es propos tenus le 8 septembre ier à Nice par M. Michel iatowski, tant sur d'éventuelles « condamnations automatiques » que sur « un contrôle étoffé et plus étroit » d'une aine catégorie de Français où émanent les trois quarts la criminalité », soulèvent les milieux judiciaires de mentes protestations.

Union des jeunes avocats de s, dans un communiqué, ndigne de voir le juge transé en distributeur automa et la notion de jugement » (...). Elle déplore « le ctère irresponsable d'une telle ration émanant du mi e chargé de l'ordre intérieur afouant pourtant publique les principes constitution de la séparation des pou , de l'indépendance de la istrature et du droit élémen de tout homme à être jugé t d'être condamné ».

fin, l'U.J.A. s'insurge « contre scandaleuse discrimination e citoyens français » (...).

autre part, le Syndicat de la istrature met en garde le istre de l'intérieur et rappelle le dépôt d'un projet de loi oduisant un système de lamnations automatiques au pour précédent la loi du oût 1941, qui avait créé les ons spéciales.

Les solutions que vous envi z, affirme le Syndicat, mar t un nouveau palier de vos rventions dans le domaine ciaire. Après avoir dénoncé la ence des juges et revendiqué la police le droit de pénétrer les églises et les universités, demanderiez maintenant aux naux d'appliquer automati nent des peines déterminées rtains délinquants ».

Syndicat constate enfin que ninistre « met à l'index cer s catégories de la population, plus défavorisées, selon les stiques du ministère de la ce ».

● M. Daniel Le Sant incarcéré vol de chèques. — Mis en té sous contrôle judiciaire le illet dernier, M. Daniel Le , l'une des trois personnes pées après la disparition en t 1974, à Lyon, de M. Yves n-Laflèche, vient d'être in ré de nouveau pour avoir un carnet de chèques dans voiture.

POLICE

« La journée d'action du 18 septembre traduit un mécontentement général »

estime M. Georges Séguy

Dans une interview accordée à l'Agence centrale de presse et reproduite par « l'Humanité » du 12 septembre, M. G. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., estime que la journée de manifestations organisée le 18 septembre par les principaux syndicats de policiers est un événement « d'importance et traduit un mécontentement sérieux, général et justifié ».

« Les personnels de la police avaient reçu l'assurance qu'avec l'arrivée de M. Poniatowski au ministère de l'intérieur un climat nouveau naîtrait, propice au règlement positif de leurs revendications, dit M. Séguy. *Un an après, non seulement leurs problèmes de salaires et d'indices ne sont pas résolus mais, encore, leurs conditions de travail, et spécialement d'utilisation, se sont aggravées. »*

Le secrétaire général de la C.G.T., tout en regrettant que la Fédération autonome des syndicats de police, qui organise cette journée, n'ait pas retenu le principe de l'unité d'action proposé par la Fédération C.G.T. de la police, observe que « *le mécontentement de ces personnels est, à bien des égards, similaire à celui que manifestent les autres salariés de la fonction publique et tous les travailleurs. Il est évident qu'au niveau de cette action revendicative, une solidarité objective les rapproche.* »

» C'est ce qui explique le fait que les personnels de la police répugnent à être utilisés systématiquement contre les travailleurs en lutte pour leurs revendications ou bien dans des opérations de caractère ouvertement politique.

» Pour nous, l'action des personnels de la police s'inscrit dans le cadre du développement de l'action revendicative, particulièrement intense en ce mois de septembre. »

M. Séguy constate encore que : « *M. Poniatowski privilégie systématiquement son utilisation à des fins de répression antisyndicale. Il la met sans vergogne au service du patronat. Il veut en faire une pièce maîtresse de l'offensive du pouvoir contre les libertés. Ainsi, il suscite le désordre qu'il prétend combattre, il jette le trouble parmi les policiers eux-mêmes et tend à les isoler de la nation.* »

Enfin, M. Séguy rappelle que le programme commun de la gauche propose des réformes de la police :

« *La police judiciaire sera rattachée au ministère de la justice; les polices parallèles seront dissoutes ; dans les départements et les communes, les assemblées élues et leurs exécutifs seront directement associés aux mesures intéressant le respect de l'ordre républicain.* »

Toutefois, la Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T. avait, pour sa part, dans sa brochure « *Pour une police unifiée, démocratique, au service de la population et de la nation* », écarté l'idée d'un rattachement de la police judiciaire à la justice.

La prise d'otages de l'avenue de Breteuil

UNE MISE AU POINT DE LA C.F.D.T.

Après la prise d'otages de l'avenue de Breteuil et les précisions données dans « le Monde » du 11 septembre sur une réunion d'urgence des organisations syndicales représentées au C.I.C. en un comité d'hygiène et de sécurité, la section syndicale C.F.D.T. du C.I.C. nous écrit : « A aucun moment la C.F.D.T., dont les représentants sont intervenus tant au siège social que sur les lieux du drame, n'ont mis en cause le manque de système de sécurité. Nos interventions, au niveau de notre section syndicale, ont eu pour objet de s'assurer que toutes les mesures seraient prises pour ne pas faire courir aux victimes de l'agression des risques supplémentaires. (...)

» Lors de la réunion du C.H.S. dont votre journal fait état, nous avons dit [cela] et ajouté qu'à nos yeux aucun moyen technique de sécurité n'est en mesure d'éviter de telles prises d'otages, que cette forme de criminalité dépassait le cadre professionnel et qu'enfin la C.F.D.T. ne pouvait séparer ce phénomène d'un problème de société. »

● *Attentat contre l'agence Iberia à Paris.* — Des bidons d'essence avec des mèches enflammées ont été lancés par des inconnus, ce vendredi 12 septembre vers 7 heures 30, dans la vitrine de l'agence parisienne de la compagnie aérienne Iberia, située 114, avenue des Champs-Elysées, à Paris. Un début d'incendie a pu être rapidement maîtrisé, mais l'explosion a endommagé le terminal d'ordinateur.

ÉDUCATION

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

M. Haby annonce des sanctions pour refus d'accueillir des enfants dans les maternelles

« Nul ne peut s'autoriser à prendre la lourde responsabilité d'interdire l'accès d'un enfant à une classe régulièrement ouverte », précise un communiqué du ministère de l'éducation, en réponse à la décision du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) de limiter l'accueil à trente-cinq élèves par classe dans les écoles maternelles.

« Le maximum de trente-cinq élèves présents par classe, indique aussi ce communiqué, *est déjà atteint dans les trois quarts des cas ; sa généralisation a été annoncée comme un objectif à atteindre dans le cadre de la réforme du système éducatif, c'est-à-dire à partir de 1977. On ne peut envisager de l'exiger actuellement en se contentant de refuser certains enfants, et tout en sachant que les moyens nécessaires pour leur accueil ne sont pas disponibles dans l'immédiat. »* Le communiqué insiste sur l'effort fait ces dernières années pour réduire l'effectif moyen par classe en maternelle : *« En six ans, cet effectif s'est abaissé de 12 % ; lundi prochain, plus de trois mille classes maternelles nouvelles seront ouvertes et aucune n'aura plus de quarante élèves. »*

M. Haby a déclaré, d'autre part, le 11 septembre, à Antenne 2, sur un ton rogne, que des sanctions seraient prises contre les institutrices qui refuseraient d'accueillir des enfants. Ces sanctions pourraient aller des retenues sur le traitement au passage devant une commission de discipline.

Les consignes adressées par le S.N.I. à ses sections sont les suivantes : *« Inscription des enfants dans l'ordre où ils se présentent et selon les disponibilités des classes ; limitation à trente-cinq de ces disponibilités d'accueil et éventuellement inscription en attente sur une liste particulière du nombre d'enfants supplémentaires. Pour cette limitation des enfants admis, l'ordre chronologique est en effet le seul critère qui, dans le passé, ait présenté le moins de difficulté d'application. »* Le S.N.I. demande toutefois d'adapter ces consignes *« aux réalités de chaque département »*, notamment dans *« les régions de concurrence scolaire »*. D'autre part, à l'occasion de la pré-rentrée qui a lieu ce vendredi 12 septembre, le conseil des maîtresses est invité à envisager les modalités d'application et de « popularisation » de cette mesure. Il est vraisemblable que l'on tiendra compte des situations familiales et des accords déjà donnés aux familles comme le précie, par exemple, la section de Paris du syndicat.

Selon les estimations du S.N.I., il faudrait créer huit mille cinq cents postes pour satisfaire cette revendication. « Mais nous sommes prêts à discuter pour réaliser progressivement cet objectif », déclarent les dirigeants du syndicat.

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, présidée par M. Antoine Lagarde, si elle *« estime nécessaire une réduction des effectifs de classe, surtout à l'école maternelle (...), n'accepte pas qu'une décision d'une telle importance soit prise de façon unilatérale »*. De son côté, la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (Fédération Giraudeau) avait présenté, avant la décision du S.N.I., le plan suivant d'abaissement des effectifs : trente-cinq à cette rentrée ; trente à la rentrée de 1976 ; vingt-cinq à la rentrée de 1977.

Le parti socialiste, de son côté, *« apporte son appui à l'action du S.N.I. »* et annonce qu' *« avec tous les membres de l'éducation nationale et les parents d'élèves, le parti socialiste s'opposera à toute mesure de répression contre des initiatives qui ont pour finalité l'amélioration de la condition scolaire et l'intérêt des enfants »*.

Jongler avec les chiffres et jouer avec les mots

Qui sera accueilli et qui restera à la porte ? Telle est la question que se posent aujourd'hui de nombreux parents, qu'ils soient ou non inscrits à une association de parents d'élèves. La décision du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) — qui groupe 90 % des institutrices d'écoles maternelles — risque fort d'être impopulaire

Le S.N.I., apparemment, compte sur sa puissance pour obtenir rapidement satisfaction. C'est, en effet, avec quelque trois cent quinze mille adhérents, le plus important syndicat d'enseignants, et ses responsables sont prêts à lancer dans la bataille l'ensemble des militants — c'est-à-dire aussi les maîtres des écoles primaires — au cas où des sanctions seraient prises. Cette décision est d'autant plus spectaculaire que le S.N.I. a, jusqu'à présent, pratiqué avec les ministres successifs de l'éducation, une politique de négociation.

Au reste, le mot d'ordre de cette rentrée n'est pas entièrement nouveau, puisque, depuis quatre ans, le S.N.I. a mis en œuvre des consignes de limitation à quarante des effectifs.

Interrogés, d'autre part, sur l'intérêt des enfants dans cette opération, les responsables du SNI répondent : « Est-ce que l'intérêt des enfants est d'être entassés dans des classes de quarante élèves ? » *Trente-cinq, estiment-ils par ailleurs, n'est pas une proposition démagogique, ce chiffre figurant dans le dépliant tiré par le ministère en février dernier, à plusieurs millions d'exemplaires destinés aux familles :* « Limiter l'effectif des classes maternelles à trente-cinq enfants (au lieu de quarante-cinq ou cinquante aujourd'hui) pour permettre une éducation plus individualisée, plus efficace. »

Outre qu'il ne manque pas de pédagogues ni de médecins pour estimer que... trente-cinq, c'est encore trop, on peut surtout remarquer que le ministre de l'éducation jongle avec les statistiques, sans craindre de se contredire. Contrairement au dépliant de février, il est vrai fort imprécis, M. Haby prétend aujourd'hui, d'une part, que l'effectif des trois quarts des classes maternelles est de moins de trente-cinq élèves, d'autre part, la circulaire publiée au Bulletin officiel *du ministère de l'éducation du 11 septembre 1975 précise :* « Il est souhaitable que le nombre d'enfants dont seront effectivement chargées les institutrices d'écoles maternelles et de classe enfantine ne dépasse pas quarante élèves présents. »

Ce texte laisse donc entendre que rien n'est changé au règlement de 1921 fixant à cinquante le nombre maximum d'enfants inscrits. Le taux moyen d'absentéisme est, en effet, selon le service de statistiques du ministère de l'éducation de 20 % soit, en moyenne 40 élèves présents.

Des statistiques du ministère de l'éducation, portant sur l'année 1973-1974 montrent, en outre, que 17,3 % des classes maternelles avaient de 31 à 35 élèves ; 44 % de 36 à 40 ; 27,8 % de 41 à 45 et 6,8 % plus de 45 élèves. Au total 95 % de classes de plus de 30 élèves et 78,7 % de plus de 35 élèves.

Comment est-on subitement passé, pour cette rentrée, à la proportion inverse, alors que le nombre des élèves ne cesse de s'accroître dans les écoles maternelles ?

CATHERINE ARDITTI.

VIVE LA RENTRÉE !

(Suite de la première page.)

Trop présent dans la vie des élèves, il leur aura communiqué une pseudo-information fondée sur les valeurs les plus contradictoires. Entre la culture de l'école et celle de la télévision, il pourrait y avoir complémentarité. La première se rétractera d'autant plus sur elle-même que la seconde se réduira au divertissement sans densité. Et que dire aux garçons et aux filles qui entendront simultanément parler de l'injuste condition féminine et prôner l'avilissement de la femme dans une pornographie plus ou moins distinguée ?

De toute façon, à quoi bon enseigner à une génération qui ne demande plus qu'on lui transmette du savoir, d'autant plus qu'après tout il n'y a plus de savoir qui vaille d'être transmis ?

Heureusement, cet « à quoi bon ? » permet, par son excès, de renverser la perspective. Pas de savoir à *transmettre ? Il faut* avoir été au contact de l'appétit insatiable de garçons et de filles plus ou moins jeunes coupés trop tôt de l'accès au savoir pour bien comprendre la dérision du nouveau terrorisme intellectuel exercé au nom de l'ignorance bienfaisante présentée comme savoir spontané. Qu'on discute du contenu du savoir à transmettre et de la méthode de transmission, mais qu'on n'accentue pas l'écart entre favorisés et défavorisés en niant l'utilité même de l'enseignement !

Un enseignement dont par ailleurs les thèmes les moins utilitaires, les moins centrés sur la rentabilité future sont plus proches de la sensibilité d'aujourd'hui que bien des professeurs traumatisés ne veulent l'admettre. Le chevalier errant, toujours vainqueur et toujours solitaire : plus que jamais on est dans *la Légende des siècles*. Sans même insister sur Bruce Lee et son mythe, comparez donc le Roland du *Petit Roi de Galice* avec Lucky Luke : tout y est, même le cheval intelligent ! Plus sérieusement : la protestation d'Antigone la pure contre Créon et sa raison d'Etat n'est-elle pas particulièrement compréhensible à ceux qui font le plus fermenter la masse des enseignés ?

Et l'enseignement a-t-il vraiment jamais consisté simplement *à transmettre du savoir ? Depuis* un siècle au moins, il se veut aussi communication du goût du savoir, de la disponibilité à la découverte ultérieure, de la curiosité enrichissante.

Il se trouve que cette vocation-là, l'enseignant a plus de *possibilités de l'exercer aujourd'hui* que naguère. Paradoxe ? Pas du tout ! Le monde actuel n'est pas plus laid, n'est pas plus décourageant que celui d'hier. Au contraire, le seul fait qu'il puisse paraître plus laid est un signe profondément encourageant : les représentations figées empêchaient de voir l'injustice proche ; l'absence d'un système d'information généralisée empêchait de connaître l'injustice lointaine. Maintenant un jeune est choqué par une réalité plutôt améliorée, mais enfin regardée comme non « naturelle ». Quelle nouvelle facilité pour l'enseignant soucieux de faire découvrir autre chose que des formules vides !

Soucieux donc d'influencer. Oh ! je sais, le mot a mauvaise réputation ! Vouloir influencer ? Fi donc ! Parents, professeurs, gardez-vous-en bien, laissez faire la libre spontanéité ! Etant bien entendu en même temps que la société, l'horrible Société, fait peser sur le malheureux adolescent des contraintes irrésistibles. En d'autres termes : il vous est interdit d'ajouter votre faible influence réfléchie et bien intentionnée aux formidables influences *nocives de l'environnement* général. Fariboles ! S'il y a désarroi, c'est qu'il y a place pour l'influence qui permet à l'incertitude velléitaire de se transformer en liberté consciente génératrice de volonté.

Mais, pour que l'influence créatrice de liberté puisse s'exercer, il faut encore que l'éducateur ait à transmettre autre chose que sa propre morosité, ses propres complexes, son propre découragement. La première influence, c'est celle qu'exerce la personnalité. Face à une génération tentée par le « rien ne vaut la peine de rien », les meilleurs enseignants seront d'abord ceux qui donneront par leur seule *présence le témoignage de la* possibilité de l'équilibre et de la joie.

Le bon éducateur est un éducateur joyeux. Et pourquoi ne le serait-il pas ? A cause des malheurs et des misères de ce monde ? Doivent-ils tuer l'intense satisfaction qu'il éprouve d'exercer l'une des très rares professions dont la pratique justifie par elle-même votre existence ? « Quel beau métier, nom de *Dieu !* », *se dit le docteur Antoine* Thibault devant un cas difficile. Si seulement cette exclamation si justifiée dans l'enseignement comme dans la médecine pouvait éclairer la rentrée.

ALFRED GROSSER.

Le secrétaire général de la FEN : refuser le « ras-le-bol » de l'école et faire preuve d'imagination

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a tenté d'élever le débat sur la rentrée scolaire, à l'occasion d'une conférence de presse, réunie le 11 septembre. Il a exprimé l'inquiétude de son organisation devant une situation sociale et économique qui, selon lui, est d'une *« gravité exceptionnelle »* : il faudrait *« un changement de type et de contenu de la croissance, privilégiant les investissements sociaux et collectifs et assurant une orientation nouvelle de notre économie »*, estime le secrétaire général.

La scolarité jusqu'à dix-huit ans

M. Henry a surtout insisté sur l'idée lancée récemment par son organisation, celle d'une *« formation initiale pour tous les jeunes »*, assurée par l'éducation nationale, en prolongeant la scolarité jusqu'à dix-huit ans. Une telle mesure répond, pour la FEN, à la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles du chômage des jeunes, et de remédier à *« l'inadaptation de notre système éducatif ». « Faut-il prendre notre parti des réactions négatives des élèves — « ras-le-bol » de l'école, « C.E.T. casernes », etc. — ou bien imaginer quelque chose d'autre pour réhabiliter l'éducation nationale dans notre pays ? »*, a notamment déclaré M. Henry.

Selon lui, *« on a trop souvent confondu la faillite du système d'éducation et la faillite des maîtres dans leur enseignement. Les enseignants ont eu à subir le poids des habitudes, des instructions ministérielles, et aussi de cette conception élitiste fortement ancrée. Nous prenons notre part de responsabilités, mais c'est le gouvernement et le patronat qui sont les principaux responsables de cette dégradation. Pour leur part, les syndicats de la FEN sont prêts à cette remise en cause »*.

Le secrétaire général de la FEN a, d'autre part, réclamé un accroissement important des créations de postes dans les secteurs de l'éducation, de la recherche et de la culture, critiquant *« un budget 1976 faible, dont le ministre de l'éducation n'a pas de raison de se vanter »*. Il a proposé deux mesures concrètes pour remédier en partie au chômage parmi les enseignants : d'une part mettre fin aux emplois ou vacations que certains fonctionnaires cumulent avec une pension de retraite (militaires notamment) et encourager les retraites anticipées, ou le départ dès l'âge normal (ainsi, cinquante-cinq ans pour les instituteurs). D'autre part, la FEN *« n'acceptera pas que tous les maîtres auxiliaires ne soient pas réembauchés, alors qu'il existe des besoins dans l'enseignement secondaire »*. Le refus total des heures supplémentaires pourrait aussi, pour la FEN, permettre de faire face à la situation actuelle en favorisant les créations de postes.

M. André Henry a annoncé que sa fédération organiserait *« une grande journée nationale d'action et de propositions »*, qu'elle souhaite faire coïncider avec la journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. du 4 octobre. Toutefois, cette proposition d'action commune n'a pas encore reçu l'accord de la C.G.T., alors que la C.F.D.T. a déjà donné le sien.

● *« Arrêtez le gaspillage ! »* — Cinq cents enseignants de l'Institut coopératif de l'école moderne (pédagogie Freinet), réunis en stage à Perpignan, attirent l'attention des parents d'élèves à propos de la rentrée des classes sur *« la vaste entreprise commerciale des grandes surfaces »* et *« sur l'inutilité de certaines fournitures scolaires »*. Ils conseillent aux parents de *« se concerter avec les enseignants pour ne faire que les achats indispensables et préserver l'enfant de l'attrait de la surconsommation ». « En effet*, déclare ce groupe, *l'enfant, pour s'épanouir et apprendre, a besoin d'outils très simples créés de ses propres mains, à partir desquels il peut développer sa propre recherche. La réussite et le bonheur des enfants ne sont pas des produits de consommation. »*

● *Grève dans l'enseignement agricole.* — Le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) a lancé un mot d'ordre de grève pour les 15 et 16 septembre. Ce mouvement, qui concerne les personnels d'éducation et de surveillance des établissements publics d'enseignement agricole, rendra difficile et, dans certains cas, impossible la rentrée du 15 septembre, en particulier dans les établissements, fort nombreux, qui comportent un internat. Les personnels d'éducation et de surveillance de l'enseignement agricole veulent ainsi protester contre les disparités croissantes de statuts, de salaires et de conditions de travail existant avec leurs homologues de l'éducation nationale.

Un projet de loi sur le contrôle des organismes privés de formation continue sera déposé en octobre

Avant de présenter à la presse, le jeudi 11 septembre, le rapport de la commission « ad hoc » sur « l'avenir de la formation », M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle, a fait le point des activités de ses services. Il a en particulier annoncé le dépôt, dans les premiers jours d'octobre, d'un projet de loi sur le contrôle des organismes privés de formation continue et le maintien du taux de la contribution patronale obligatoire pour la formation à 1 % des salaires en 1976, alors que la loi de 1971 prévoyait d'atteindre 2 % l'an prochain.

M. Granet a expliqué que le projet de loi sur le contrôle des organismes de formation vise à *« combler un vide juridique »*, car actuellement seul le contrôle des fonds dépensés par les entreprises au titre de la *participation obligatoire* peut se faire aisément. Le projet de loi qui vient d'être soumis à l'ensemble des partenaires sociaux prévoit notamment : une déclaration obligatoire d'existence pour tous les organismes de *formation, l'interdiction de toute* référence dans les publicités au caractère libératoire du 1 % des actions de formation proposées, l'interdiction du démarchage ; enfin, des poursuites pourront être engagées contre les organismes dont les activités ne correspondent pas aux finalités de la formation continue. C'est, a commenté M. Granet, le début d'un *« contrôle qualitatif »*.

Le secrétariat d'Etat a expliqué aussi que le projet de budget pour 1976 ne prévoyait pas d'augmentation du taux de la participation obligatoire des entreprises au financement de la formation ; ce taux restera, comme en 1974 et 1975, fixé à 1 % de la masse des salaires, le gouvernement ayant estimé qu'il n'était pas raisonnable, dans la conjoncture actuelle, d'alourdir encore les charges sociales des entreprises.

Enfin, M. Granet a déclaré que les 353 millions de francs supplémentaires accordés à la formation dans le cadre du plan de relance représentaient un accroissement de 12 % de ses crédits pour 1975 ; pour l'essentiel, ces sommes seront affectées aux actions en faveur des jeunes sans emploi. Déjà, selon le secrétaire d'Etat, 20 000 jeunes sans qualification ni emploi (sur 130 000 recensés par l'ANPE) sont actuellement en stage de préformation et reçoivent une indemnité de 360 francs par mois.

Un rapport sur l'avenir de la formation

Au cours de cette conférence de presse, le président de la commission sur « l'avenir de la formation », M. Philippe Blamont, ancien directeur du Centre international de perfectionnement professionnel et technique de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), a *commenté les* principaux points de son rapport (1).

La minceur du texte — une trentaine de pages plus deux annexes sur la formation des cadres et des femmes — tranche avec *l'ambition du projet* : « Formuler des recommandations sur la manière de faire face aux besoins généraux de formation en France à partir de 1980 jusqu'à l'an 2000 environ. » D'évidence, l'auteur du texte a voulu éviter à la fois de se lancer dans la futurologie et de se perdre dans le détail de propositions de réformes. Dans un style clair, dépouillé de tout lyrisme, il a cherché à dégager quelques grandes orientations, appuyées sur des propositions concrètes.

Plusieurs idées-forces se dégagent de ce rapport :

● *Les formations initiales doivent être réformées* dans le sens d'une plus grande polyvalence et d'un apprentissage réel de la vie active ; la durée des études initiales devrait être raccourcie ou au moins ne pas être prolongée. Mais vu le retard des effets de toute réforme de l'école, *« la formation continue restera, longtemps encore, le correctif indispensable des formations initiales »*.

● *Le concept de formation doit être élargi* : dans le domaine du travail, une plus large place, pour *tous les salariés, quel que soit leur* niveau de qualification, doit être faite, aux *« réalités économiques et sociales »*. Dans le domaine du « non-travail », qui ira s'élargissant en raison de la réduction des horaires et de l'avanceemnt de l'âge de la retraite, il faut privilégier toutes les formes de participation à la vie locale et à la vie de groupe.

● *La recherche pédagogique doit être prioritaire*. M. Blamont conclut son rapport en écrivant : *« Le coût réel de la routine est, en matière de formation comme dans beaucoup d'autres domaines, supérieur au coût réel de l'innovation. »* La commission recommande d' *« encourager fortement, au besoin par des incitations financières »*, la recherche et l'expérimentation.

Le rapport illustre ces recommandations générales par un certain nombre de propositions concrètes :

● *Donner les moyens « légaux et matériels » à l'Agence nationale pour l'emploi* de mettre en permanence en présence offres, demandes d'emploi et moyens de formation sur l'ensemble du territoire national (par un système d'informatique), afin de permettre une liaison constante entre formation et emploi.

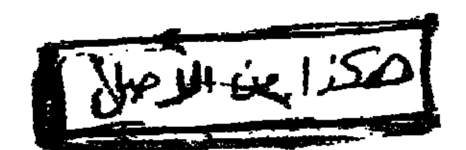
● *Généraliser les formules de contrôle tripartite* (pouvoirs publics, patronat, syndicats) aussi bien pour l'Agence nationale pour l'emploi si sa mission était élargie dans le sens indiqué ci-dessus que dans les organismes chargés de la formation. Le renforcement de la concertation entre partenaires sociaux implique notamment un effort en faveur de la formation spécifique des représentants des travailleurs *« afin qu'ils soient à même de participer autrement que d'une manière purement formelle à la définition, à l'exécution et au contrôle des formations continues »*.

● *Assurer un contrôle continu des résultats*. Tout en reconnaissant les difficultés d'une *« évaluation qualitative des formations »*, la commission demande de prévoir dans les conventions de financement *« une évaluation de l'action des formateurs par les formés eux-mêmes et de porter les résultats de cette évaluation à la connaissance tant des corps de contrôle que des comités d'entreprise »*.

● *Organiser un véritable congé de formation* de manière à ce que les salariés ne se sentent plus liés une fois pour toutes à leur entreprise et à leur situation de travail. Ce point, on le sait, doit faire l'objet de très prochaines négociations entre le patronat et les syndicats.

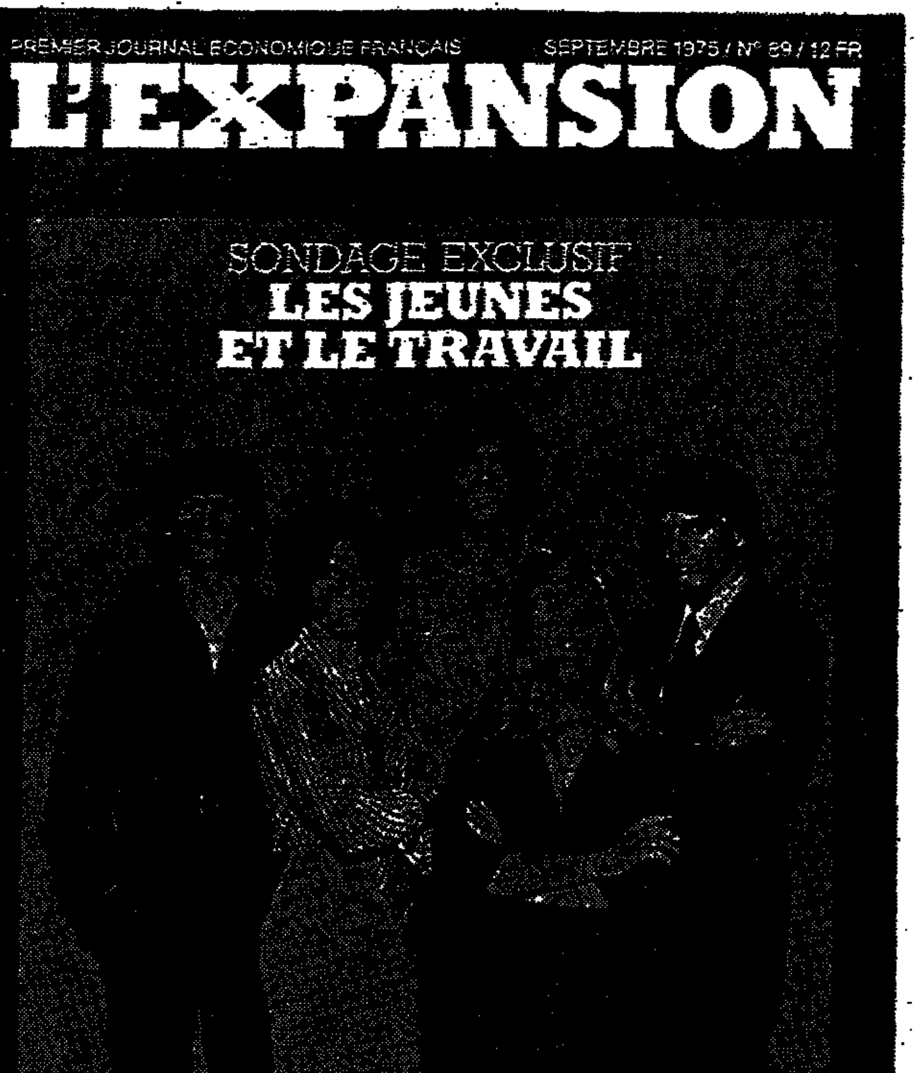
● *Utiliser les « considérables temps morts du service national »* pour donner ou améliorer la formation technique ou le savoir-faire des jeunes. *« Le maniement et l'entretien d'un char de combat*, note M. Blamont, *ne sont pas sensiblement différents du maniement et de l'entretien d'un bulldozer. »*

(1) Le rapport et ses annexes sont publiés par le CNIPE, tour Europe, Cedex 07, 92080 Paris-La Défense.



Un nouveau "bond en avant" de L'EXPANSION

premier journal économique français



Retenez dès aujourd'hui le premier numéro de la nouvelle formule de L'EXPANSION

premier journal économique français

Pour vous aider à faire face aux transformations de l'économie et de la vie des affaires, pour mieux vous conseiller dans votre carrière, L'EXPANSION aménage sa formule dès son numéro de septembre. Une nouvelle présentation, largement illustrée, facilitera votre lecture. De nouvelles rubriques vous rendront des services uniques dans la presse française.

Ne manquez pas le numéro de septembre et ses enquêtes inédites sur les "Jeunes et le travail". Un sondage exclusif bouleverse beaucoup d'idées reçues sur ce que les jeunes attendent du travail, ce qu'ils pensent de leur patron, ce qu'ils espèrent gagner à 25 ans etc.

5 personnalités du monde de l'économie jugent L'EXPANSION

"J'ai publié avec joie des articles dans L'Expansion depuis le premier numéro. J'aime cette publication car on n'a pas besoin d'être capitaliste pour la lire." **John K. Galbraith**

"Les hommes de ma génération et de mon espèce ont si longtemps attendu, en France, une revue économique de cette qualité technique et morale qu'ils savent gré à l'équipe de L'Expansion de la formule qu'elle a trouvée, de la fonction qu'elle remplit." **François Bloch-Lainé**

"L'Expansion est un mensuel pour les entreprises, sans doute, mais c'est aussi un journal indépendant, impertinent même, autrement dit stimulant et ouvert à tous les courants de pensée. C'est un instrument de travail indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la politique économique." **Jacques Delors**

"Pour les chefs d'entreprise, lire L'Expansion, c'est être informé d'une manière agréable et efficace sur tout l'environnement économique et social. Mais L'Expansion est en outre un outil de travail que l'on garde car il sert de référence chaque fois qu'une décision importante est à prendre dans la vie des affaires." **José Bidegain**

"L'Expansion c'est du travail de grands professionnels, extrêmement sérieux, où l'industriel trouve de bonnes matières de réflexions pour sa gestion stratégique et souvent une sanction pour sa gestion opérationnelle." **Antoine Riboud**

• Une nouvelle présentation

L'Expansion vous présente l'économie et la vie des affaires sous leur jour le plus vivant : ses articles et ses reportages sont largement illustrés de photos en couleur, de dessins, de cartes ou de graphiques qui retiennent votre attention et vous permettent de voir, en un coup d'œil, les informations essentielles.

• La rubrique Actualité

Chaque mois, vous savez exactement à quoi vous en tenir sur la conjoncture. Les "baromètres" et les "indicateurs exclusifs" de L'Expansion vous permettent de mesurer très précisément l'évolution de la production, des monnaies, de l'emploi, des échanges extérieurs, de la Bourse.

A partir de septembre, de nouveaux chroniqueurs, Jacques Attali, Jacques Delors, Lionel Stoléru, viendront compléter le panorama des diagnostics portés par les journalistes et spécialistes de l'économie.

• La nouvelle rubrique "VOTRE".

Divisée en cinq parties, elle vous rend des services pratiques :

– **"VOTRE CARRIÈRE"** vous permet, chaque mois, de faire le point grâce à un test (en septembre : êtes-vous menacé de licenciement?). Vous y trouvez des conseils pratiques (par exemple : les vingt questions à vous poser si on vous propose une direction générale. Comment bénéficier du droit à la formation?). Une analyse approfondie vous précise les salaires des cadres par fonction ou par secteur (ce mois-ci : l'informatique).

– **"VOTRE ARGENT"** vous guide dans vos investissements et analyse les placements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et monétaire.

– **"VOTRE BLOC-NOTES"** réunit tous les renseignements qui peuvent vous être utiles : comment organiser un séminaire, préparer un voyage, choisir de bonnes adresses pour vos loisirs, aménager votre bureau, etc.

– **"VOTRE LECTURE"** choisit et cote pour vous les livres qui viennent de sortir.

– **"VOTRE COURRIER"** reflète le dialogue entre L'Expansion et ses lecteurs.

Vous retrouverez bien sûr, toutes les enquêtes et les interviews habituelles qui rencontrent un large succès et vous font connaître les entreprises et les hommes qui les animent.

En cadeau, vous recevrez "LE PRIX DES CADRES"

Abonnez-vous dans les 10 jours pour bénéficier de la nouvelle formule à l'ancien prix et recevoir, gratuitement, Le Prix des Cadres.

Le Prix des Cadres contient des tableaux comparatifs, remis à jour cette année, qui vous permettent de calculer très exactement votre "salaire de marché" suivant votre fonction, votre âge, votre sexe, vos diplômes, la taille de votre entreprise, votre lieu de travail et votre secteur d'activité.

Bon pour 6 mois d'abonnement à L'EXPANSION

EM/88/1

premier journal économique français

Je désire m'abonner à L'Expansion pour 6 mois au prix de 50 F seulement. Je recevrai en cadeau "Le Prix des Cadres".

M.
Mme ____________________
Mlle Prénom Nom

N° ________ Rue, av., bd ____________________

Code postal ____________ Ville ____________

Pays (pour abonnements étranger 50 F + 10 F frais de port par train ou bateau)

Signature ____________________

50 F seulement pour 6 mois
Réservé aux nouveaux abonnés

Il est inutile de joindre votre paiement, nous vous ferons parvenir la facture du montant correspondant.

L'EXPANSION, service abonnement,
78, rue Olivier-de-Serres,
75739 PARIS CEDEX 15

CARNET

Naissances

— M. Bruno de Saint-Didier et Mme, née Christine Beau, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Emmanuel

Paris, le 8 septembre.
136, rue de la Tour, 16e.

Fiançailles

— Hubert, Patrick et Béatrice Whitechurch ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur sœur

Marie-Christine,

fille de M. Philippe Whitechurch et de Mme, née A. Laurent, décédés, avec

Alain Viry,

fils de M. Guy Viry et de Mme, née Marielle Petit.
13, rue Gambetta,
Nancy.
47, rue Greneta,
75002 Paris.
« La Petite Boctière »,
85700 Pouzauges.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

M. Bernard Chambre,

fils de M. Jean Chambre, président-directeur général de la Banque de Savoie, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, avec

Mlle Sabine Pizzera,

fille du docteur Gustave Pizzera, chevalier de la Légion d'honneur, décédé, et de Mme.
Chambéry.



Mariages

— M. J. R. Teillac et Mme, née Yvette Derriennic,
M. André Balanca et Mme, née Denise Duault,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Francis et Marie-Hélène,

qui sera célébré le 19 septembre à 14 heures, en l'église Saint-Germain de Dourdan.
96, avenue de Suffren,
75015 Paris.
Château de la Brousse,
91410 Dourdan.
Le Parc fleuri, avenue de Paris,
91410 Dourdan.

Décès

Général Maurice TABOUIS

Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 11 septembre à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), du
général (C.R.) Maurice TABOUIS,
dont les obsèques auront lieu samedi 13 septembre à 16 heures en l'église de la Madeleine à Paris.

[Né le 6 mars 1900 à Paris et ancien élève de Saint-Cyr, le général de brigade (cadre de réserve) Maurice Tabouis a participé à la guerre du Rif (1924-1926) avant de commander, pendant la seconde guerre mondiale, le 3e régiment de tirailleurs marocains. Il participe ensuite à la guerre d'Indochine, notamment dans le secteur de Quang-Tri et, promu colonel en 1951, il est chargé de l'action psychologique en Algérie, en 1955, auprès du général Lorillot.
Promu général de brigade en 1956, il est adjoint au gouverneur militaire de Paris et, en 1958, il est placé en deuxième section (cadre de réserve). Il est alors chroniqueur militaire à « Paris-Match » et entre, en 1962, à la rédaction du quotidien parisien « l'Aurore », où il signe des articles sur les problèmes de défense.]

— M. et Mme Francis Dardot et leurs enfants,
M. et Mme Henri Vivier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Bouvier et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Bouvier,
Mlle Marie-Thérèse Vignier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BOUVIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
Military Cross,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien président
de la Chambre syndicale
des raffineurs de pétrole,
président d'honneur
des anciens officiers d'artillerie
de tranchées 1914-1918,

survenu le 7 septembre à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église du Crestet (07 Ardèche).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.
13 bis, avenue de la Motte-Picquet,
75007 Paris.
59, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.
10, avenue Percier,
75008 Paris.

[Henri Bouvier était né le 4 juillet 1893 à Paris. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il devient ingénieur chez Saint-Gobain puis fonde en 1929 la Société des raffineries de pétrole de la Gironde, dont il assure la direction générale jusqu'en 1951. En 1945 il est élu président de la chambre syndicale des raffineurs de pétrole, fonction qu'il assure jusqu'en 1949. Il était depuis 1958 vice-président de la Compagnie de participation, de recherches et d'exploitations pétrolières (COPAREX).]

— Mme Pierre Chaubard,
La Légation de Monaco, en France,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHAUBARD,
ministre de Monaco en France,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 septembre.
Les obsèques auront lieu, le mercredi 17 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
16, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.
La biographie de M. Chaubard a paru dans le Monde *du 10 septembre.*

— Mme Luc Egger et son fils, Clément Egger,
M. et Mme Rodolphe Egger, ses parents,
M. et Mme Roland Dufils, ses beaux-parents,
Les familles Egger, Dufils, Richard, Caveller, Lanos, ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Luc EGGER,

survenu le 9 septembre, à l'âge de trente-quatre ans.
La levée du corps aura lieu le samedi 13 septembre, à l'« amphithéâtre » de l'hôpital de Kremlin-Bicêtre, à 9 h. 30.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Luc Egger,
31, avenue du Maine,
75015 Paris.

— Mme veuve Jeanne Belser,
L'ambassadeur de France à Singapour et Mme Jacques Gasseau,
M. et Mme François Goubard,
Le Père Bernard Gasseau, salésien de Don Bosco,
M. et Mme Robert Magne,
M. et Mme Paul Gasseau,
M. et Mme Michel Gasseau,
M. et Mme Pascal Tersou,
M. et Mme Jean Gerault,
M. et Mme Georges Gerault,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire savoir que leur père, grand-père, arrière-grand-père et oncle

Georges GASSEAU,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,

s'est éteint, dans la paix du Seigneur, le 6 septembre 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Il a été accompagné, le 11 septembre, dans sa dernière demeure, à la Pointe-Bouchemaine (49), après un service religieux célébré par son fils, le Père B. Gasseau.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme J. Gasseau,
205, boulevard de la Gare,
75013 Paris.
Mme veuve J. Belser,
1, rue du Général-Laperrine,
44100 Nantes.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Georges GOFFAUX,
née Blanche Maerten,

décédé à Lambersart, le 5 septembre 1975, à l'âge de quatre-vingts ans, réconfortée par le sacrement des malades.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le mardi 9 septembre 1975, à Lambersart et Meurchin.
De la part de
M. et Mme Henri d'Halluin-Goffaux,
Mme André Goffaux-Courtecuisse,
M. et Mme Jacques Revel-Goffaux,
M. René Goffaux,
M. et Mme Jean-Pierre Gernay-Goffaux,
59130 Lambersart,
40, avenue de l'Amiral-Courbet.
Athènes (Grèce),
19, Dimitrian - Karaoli - Philothei.

— Mme Elisabeth Csillag,
M. et Mme Pierre Csillag et leur fille Claire,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis KOVACS,

survenu le 5 septembre 1975 à l'hôpital américain de Neuilly.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer que le Seigneur a rappelé à Lui le 10 septembre à l'âge de soixante-trois ans

M. André LHESPITAOU,
tertiaire de l'ordre de Saint-François.

De la part de
Mme André Lhespitaou, née Carville,
Mme Paul Lhespitaou, sa mère
M. et Mme Jean Lhespitaou, frère et belle-sœur.
Les obsèques auront lieu dimanche 14 septembre à 10 heures à Castel-Sarrazin (Landes).
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe sera célébrée le samedi 27 septembre à 10 heures en l'église Saint-Louis-en-l'Ile (Paris-4e), paroisse.
46, quai Henri-IV,
75004 Paris.

— Le président et le conseil d'administration de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM),
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LHESPITAOU,
vice-président délégué de l'UNICEM,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 27 septembre à 10 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile (Paris-4e).

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort de

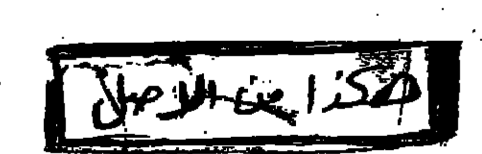
Dominique CACOUB,

une prière sera dite au temple 18, rue Saint-Lazare, le mardi 16 septembre à 18 heures.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Jean LEGER,
née Suzanne Michelot,

une messe sera célébrée le mercredi 17 septembre 1975 à 9 heures en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 52, rue de la République, Saint-Mandé.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LES RIVAGES DE L'INTÉRIEUR

'assivière n Limousin : Jnion acrée utour lu lac

M. JEAN-FRANÇOIS BRÉGÉRAS, secrétaire général du comité d'expansion u Limousin, raconte cette anecdote : *« Il y a quelque temps, our lui montrer la région où il rojetait d'installer une usine, 'ai promené en avion au-dessus lu lac de Vassivière le P.-D. G. l'une grande société. Une de ses éticences tenait aux loisirs des adres qu'il devrait décentraliser. près avoir survolé le lac, il m'a it : « Retournons à Limoges, j'en ai assez vu. Je suis convaincu. Je signe le contrat d'implantation... »*

Il est vrai que le spectacle du ac de Vassivière, dont les 1 100 ectares débordent à la fois sur a Creuse et la Haute-Vienne, au ied des contreforts du plateau de Millevaches, force l'émerveillement. Eaux argentées toujours risotées par la brise pour la plus rande joie des amateurs de régates. Rivages découpés, criques, lages, promontoires, forêts de apins noirs glissant sur des versants tantôt escarpés, tantôt plus oux, îles et presqu'îles, recoins our ceux qui traquent le brochet t larges plans d'eau pour les fanatiques de motonautisme. Mais le lus remarquable reste la « virginité » des landes et des forêts. es règlements d'urbanisme ont u jusqu'à maintenant être appliqués avec rigueur, et ce sont les uatre cinquièmes des surfaces en ordure du lac qui sont « zadés » , par conséquent, interdits au éton, à la brique, à la pierre de aille ou aux cabanons miteux.

Une route de promenade a été onstruite autour du lac, il y a rois ans, par les deux départements, en épousant harmonieusement tous les zigzags de la côte. ans doute, ne pourrait-elle être efaite aujourd'hui à cause des écisions gouvernementales, prises, ntre-temps, sur la protection des ivages maritimes et lacustres. Iais on doit reconnaître qu'elle a té conçue de telle sorte qu'elle ermet aux touristes de découvrir e mille et mille manières les eautés du site, sans dresser une arrière d'asphalte ou une « gangrène pavillonnaire » le long de la oute, entre l'arrière-pays et écrin du lac.

Les risques « d'endommager » 'assivière en voulant trop « l'aménager » étaient pourtant nombreux et tentants depuis ce jour le 1952 où E.D.F. décida de créer n barrage sur la Maulde, affluent de la Vienne, à 650 mètres l'altitude. D'autant que le lac de 'assivière a toujours été, pour es habitants du Limousin, un ieu commode — et très recherché — de loisirs, de week-end et de etites vacances : les rentrées ur Limoges le dimanche soir en émoignent...

Pour les autorités politiques et administratives régionales, l'aménagement du lac a toujours constitué une des opérations d'équipement et d'aménagement du territoire parmi les plus importantes. Opération de développement volontaire, par le biais du tourisme, comme le furent les stations de sports d'hiver dans les Alpes ou l'aménagement du littoral dans le Languedoc. En espérant que les investissements lourds et peu rentables à court terme créeraient des courants économiques induits dont les retombées profiteraient à une vaste zone et inciteraient les populations des villages à rester ici et à mettre en échec, par leur seule volonté, la loi de l'exode rural.

A Masgrangeas

Jusqu'à ce jour, beaucoup d'investissements ont été engagés, mais il faut reconnaître que les retombées sont pour le moins « légères ».

Les travaux d'infrastructure réalisés pour l'essentiel par le syndicat mixte interdépartemental, présidé par le Dr P. Ferrand, (maire de Royère), atteignent 40,9 millions de francs, chiffre dont on peut mesurer l'impact lorsque l'on sait que le budget de l'établissement régional du Limousin en 1975 n'atteint que 17 millions. Les 14 kilomètres de réseaux d'assainissement représentent, pour leur part, un budget de 3,2 millions. Mais le gros de la dépense (25 millions) est constitué par la construction de deux villages de vacances, de conception architecturale et sociale très différente ; l'un, Masgrangeas, en Creuse et l'autre, Pierrefitte, en Haute-Vienne.

Ces villages, dans l'esprit de leurs promoteurs, ne doivent pas être « assenés », comme des coups, sur les rivages fragiles du lac. Il ne s'agit pas ici de copier un urbanisme touristique lourd, du genre de certaines stations de sports d'hiver ou de la côte du Languedoc. Pas question de « ceinturer » le lac avec des immeubles même petits ou des villas. Il y aura deux points forts autour de deux villages de vacances, qui ont ouvert leurs portes le 1er juillet de cette année, mais ailleurs c'est la nature vierge qui monopolisera les rives.

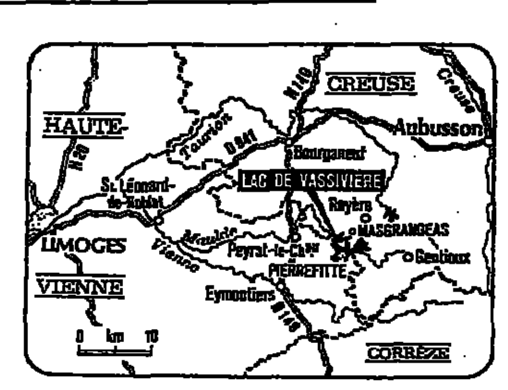
A Masgrangeas, géré par le Touring-Club de France, on dénombre une centaine de résidences familiales, avec chauffage, un camping-caravaning trois étoiles, une zone d'accueil et d'animation. Dans les tons ocre, brun et terre de Sienne, les maisonnettes sont bien intégrées en hameaux denses au cadre forestier.

Le village de Pierrefitte, géré par Vacances nouvelles, est plus original par la très large place laissée aux activités « communautaires ». Les gîtes sont au nombre de soixante-dix-huit, dont huit gîtes pluri-familiaux en dix lits pour deux familles.

En outre, on prévoit trente emplacements de tentes qui constitueront, en cercle, un véritable village de toile. Conçu par une architecte islandaise, le village, qui a délibérément choisi le béton accroché au flanc d'une presqu'île, offre des logements en terrasses (probablement trop grandes par rapport aux autres pièces habitables), et il s'est fermé aux voitures qui restent sur un vaste parking extérieur.

Par un contrat précis, les deux gestionnaires se sont engagés, pendant dix ans, à rembourser au syndicat intercommunautaire 50 % des annuités des emprunts qui ont servi à effectuer les travaux.

L'opération de Vassivière — 1975 a été l'an I du tourisme « organisées » sur les rives du lac — aura entraîné un effort coûteux pour les collectivités locales qui, dans ce recoin de la France la plus pauvre, et en dépit des fortes subventions, ont bien du mal à joindre les deux bouts. Mais elles sont persuadées que si au lieu de jouer d'abord la carte du



tourisme social elles avaient prétendu tout de go faire venir la clientèle riche et dépensière, c'eût été prétention folle et échec cinglant.

Clin d'œil à l'Allemagne

Maintenant que les équipements essentiels sont en place, on peut proposer des formules de séjours variées mais bien établies. On peut — c'est ce qu'on va faire en 1976 — chercher à sensibiliser la clientèle de toutes les régions de France et cligner de l'œil vers l'Allemagne fédérale. C'est par Vassivière qu'on va tenter de faire s'ouvrir le Limousin au-delà des marches du Massif Central : le lac sera le fanion de la région.

Vassivière veut aussi être autre chose que le lac — et son eau. De même qu'en Bretagne le mot Armor désigne, ensemble, la mer et la côte qui la borde, de même ici il faut que les cantons qui entourent le lac soient associés à son essor et pénétrés par les richesses qu'on espère voir arriver sur ses rives. C'est dans cet esprit qu'on parle du « grand Vassivière ». Les responsables du village de Pierrefitte l'expliquent bien, avec des intonations de sociologues autant que d'aménageurs, lorsqu'ils disent : *« Comment faire pour investir, attirer des usagers, rentabiliser les investissements ou du moins provoquer des mouvements sans créer une « station classique » avec les coûteux gadgets que cela représente ? Ce n'est pas facile de faire admettre que le modèle de la « station » n'est pas le seul possible ni le seul rentable. En effet, si l'attrait des hauts plateaux limousins réside essentiellement dans le lac, partie intégrante de la nature libre, il est évident qu'en fabriquant autour du lac une station avec ses immeubles, sa circulation intense et ses flonflons, on tuerait ce qui fait l'attrait du site, sans créer ce qui fait l'attrait d'une station : Vassivière ne peut, par bonheur, à notre avis, devenir ni une capitale du ski, ni une capitale du bronzage, ni une capitale de la roulette, ni surtout, ce qui est à la mode, les trois à la fois. »*

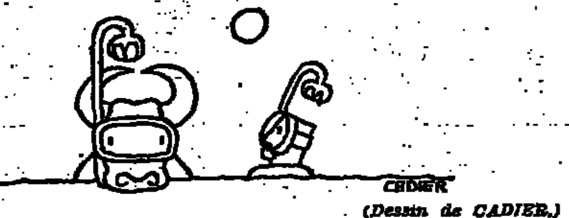
Au contraire, on cherchera à faire de Vassivière un lieu de rencontre permanente entre les vacanciers à demeure, les gens de passage, et les paysans limousins eux-mêmes. Pari évidemment difficile, car comment s'y prendre pour que le tourisme ne soit pas, dans les pays pauvres, un parasite, et pour que les touristes ne soient pas seulement des « agents économiques de passage » ?

Il y a quelques mois, la télévision diffusait l'émission « le Pain noir », tirée de l'œuvre de Georges - Emmanuel Clancier. C'était en Limousin. La terre ni l'industrie ne parvenaient à nourrir les hommes et les femmes de ce pays, qui émigraient vers les grandes cités. Mais les habitants des villes surpeuplées découvrent aujourd'hui, après les excès de l'urbanisation, les vertus vivifiantes d'une campagne intacte.

Avec Vassivière, peut-être va-t-on voir revenir vers le plateau de Millevaches les émigrés du « Pain noir », soudain souriants, et, sur leurs traces, ceux qu'ils n'auront pas eu de mal à convaincre.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Dans cette même série, ont déjà paru : « Le Léman, une langueur mortelle » (« le Monde du tourisme » du 30 août) et « Serre-Ponçon à la recherche du plein emploi » (6 septembre).



(Dessin de CADIER.)

DÉBAT

LES CALANQUES EN SURSIS

PAR décret en date du 29 août 1975, paru au Journal officiel *du 4 septembre, est classé, parmi les sites pittoresques du département des Bouches-du-Rhône, l'ensemble formé sur les communes de Marseille et de Cassis par le massif des Calanques, tel que cet ensemble figure sur le plan au 1/20 000 annexé au présent décret.*

Ce texte marque certainement une étape importante dans la lutte opiniâtre menée depuis des décennies par des associations auxquelles il convient de rendre un juste hommage, et, depuis quatre ans, par les municipalités de Marseille et de Cassis pour maintenir intact le magnifique monument naturel que constitue le massif des Calanques. Mais ce serait une grave erreur que de croire la bataille en vue de sauvegarder les calanques définitivement gagnée.

Pour aller plus loin et plus vite, il est indispensable de mettre un terme à la méconnaissance dans les faits des intentions solennellement proclamées, et au refus de dégager les moyens financiers nécessaires.

Depuis de nombreuses années, une campagne s'efforçait de faire prendre conscience à l'opinion de la beauté merveilleuse du massif des Calanques, chanté par Rimbaud et par Mistral, et de la nécessité d'en maintenir l'intégrité. Dans la réalité, les atteintes au massif des Calanques ont été nombreuses, et si les dégâts n'ont pas été plus considérables, cela est dû à la nature même du massif, au relief tourmenté calanco ne signifie-t-il pas en provençal escarpé) et d'accès difficile ainsi qu'à l'action inlassable d'individus, de groupes et d'associations réunis aujourd'hui essentiellement au sein du Comité de défense des sites naturels (COSINA). Ces atteintes réelles ou potentielles avaient trois origines :

— La volonté d'exploiter ses ressources naturelles. Ainsi la carrière de Port-Miou ouverte en 1913 a saccagé le paysage de la plus profonde des calanques, qui s'étend sur 1 kilomètre carré. En Vau, la plus prestigieuse des calanques a failli, dix ans plus tard, être à son tour transformée en carrière.

— Le désir d'ouvrir le massif à une promotion touristique dévastatrice. Régulièrement divers projets ressortent : construction d'un complexe scientifique et attractif, réalisation, sous les auspices de la chambre de commerce, d'un téléphérique aboutissant au sommet de Marseille-Veyre, installation à Callelongue d'un téléscaphe dont il reste les vestiges, réalisation d'une route des calanques ou d'une autoroute de dégagement sud-est de Marseille, etc.

— Les conséquences de l'urbanisation de Marseille : sous le couvert de la législation sur les ZAC, le massif a été grignoté.

Il est important que le décret portant classement des calanques mette définitivement un terme à ces atteintes.

Depuis deux décennies, les indices soulignant l'intérêt des pouvoirs publics pour la sauvegarde du littoral méditerranéen n'ont pas manqué ; cet intérêt se manifeste notamment dans la rédaction d'innombrables rapports ou schémas d'aménagement et la création constante de nouveaux organismes :

Mais les protections juridiques ou administratives ne suffisent pas, car elles dépendent trop de l'air du moment, aujourd'hui favorable à l'environnement, et qui peut l'être moins demain. Des moyens financiers importants doivent être dégagés par l'Etat afin que la collectivité s'assure immédiatement et définitivement de la maîtrise foncière de la totalité du massif.

Il est regrettable, d'un autre côté, que les pouvoirs publics n'aient pas cru devoir retenir la formule du parc national ou régional demandée par les municipalités de Marseille et de Cassis.

Les défenseurs des Calanques ne doivent pas encore se démobiliser. Bien au contraire, l'essentiel reste à faire.

GILBERT RASTOIN.
Maire de Cassis.

Du delta du Nil aux colosses d'Abou-Simbel

TROIS MILLE ANS DE PILLAGES

ENTRE Alexandrie, la capitale de Cléopâtre, où le Pharos de Ptolémée Sôter brillait sur le bras occidental du delta il y a déjà deux mille ans, et Port-Saïd, créée il y a un peu plus d'un siècle, lors du percement du canal de Suez, le Nil s'épanouit comme un lotus, la fleur qui inspira les bâtisseurs de temples de la basse Egypte, à en juger par les chapiteaux de leurs colonnes. Et le fleuve, sous la poussée de son flux qui charrie des milliards de tonnes d'eaux fertiles, apporte loin dans la Méditerranée les terres, les sables et les déchets organiques arrachés au cœur du continent africain, à 6 500 kilomètres de son embouchure.

Il y a dans cette aventure niliote de quoi exciter le voyageur. C'est l'exemple unique au monde d'une « avenue » aquatique large parfois de deux kilomètres, bordée d'oasis, que l'on peut remonter de la mer jusqu'aux lacs de l'Afrique orientale. Soyons moins ambitieux, oublions pour l'instant l'Albert Nile et le Victoria Nile qui traversent le nord de l'Ouganda, avant de former le Nil blanc ; ignorons aussi le Nil bleu jaillissant du fantastique château d'eau éthiopien pour rejoindre au galop son frère jumeau à Khartoum. Et bornons-nous à remonter jusqu'aux première et deuxième cataractes, où le génie de l'homme a dressé un barrage qui a formé dans la roche et le sable, entre les déserts de Libye et de Nubie, un lac artificiel quatre fois plus grand que le lac Léman.

Pour se lancer aujourd'hui dans l'aventure, il suffit de disposer de deux à trois semaines de loisirs et d'un viatique d'environ 3 000 F, d'avoir aussi l'amour de l'histoire et un certain esprit de tolérance pour la chaleur qui, en été, peut atteindre les 50 degrés à l'ombre.

Il faut également s'armer de patience, car, dès l'arrivée à Cairo-Airport, de longues formalités de déclarations de devises et de contrôle, rappelleront que nous sommes ici au carrefour du monde méditerranéen, de l'Asie et de l'Afrique. Et puisque les pyramides et le Sphynx sont à portée de la main, sur le plateau rocailleux de Guizeh, pourquoi ne pas profiter de l'escale cairote pour les visiter et assister, après le coucher du soleil, à l'admirable spectacle « son et lumière », qui évoque si bien l'époque des bâtisseurs de l'empire égyptien ?

Mais les pyramides sont au Caire ce que l'Arc de triomphe est à Paris. Tout juste un « amuse-gueule » pour touristes « blasés ». Car, dès le Moyen Age, les Européens et les Arabes ont succédé aux pillards de nécropoles et les croisés comme les égyptologues de Bonaparte et ceux de la reine Victoria ont déposé au Louvre, au British Museum et au Musée des antiquités de Turin (le premier musée d'égyptologie du monde), leurs plus fabuleux trésors. Heureusement il en est beaucoup resté en Egypte, et si la chasse aux antiquités se poursuit de nos jours, elle est sévèrement contrôlée par le gouvernement égyptien qui estime à 20 % seulement la totalité des richesses archéologiques découvertes à ce jour.

Le djebel pétrifié

A plus de 700 kilomètres du Caire, voici Louxor et Karnak. Dans ce site grandiose coupé en deux par la vallée fertile du Nil « *l'art de l'architecture*, a dit Champollion, *n'a jamais été aussi sublime, aussi large, aussi grandiose...* » A une heure de vol de la capitale, moderne, le voyageur découvre la Thèbes antique, capitale de la haute Egypte. L'histoire est gravée sur un calvaire à peine altéré grâce à la siccité de l'atmosphère qui a laissé aux couleurs pariétales toute leur fraîcheur originale. Les hiéroglyphes nous signalent une éclipse de lune, phénomène qui, il y a plus de trente siècles, a provoqué une profonde émotion dans le pays. Des dynasties de Ramsès et de Ptolémée ont fait écrire leurs gestes sur les bas-reliefs. Un feu d'artifice de colonnes papyriformes (le papyrus était le symbole de la haute Egypte) conduit à une salle hypostyle, découvrant elle-même le temple d'Amon.

Le tombeau de Toutankhamon, l'enfant-roi mort à seize ans, qui doit toute sa renommée à la découverte d'un sarcophage inégalable et du trésor qui l'accompagnait, est tout près, dans la Vallée des Rois. Il faisait, ce matin-là, à huit heures, 44° C à l'ombre. Un lieu à visiter très tôt, sous peine de suffoquer dans une atmosphère de fournaise... Cette gorge tranchée à vif dans le djebel pétrifié, c'est l'équivalent de la Vallée de la Mort aux Etats-Unis. Car, sitôt quittée la frange limoneuse qui borde le fleuve, pas le moindre brin d'herbe, ni la plus petite trace d'épineux. Seules les « sandflies » (mouches des sables) rappellent par leur harcèlement que la vie y subsiste... Encore les sandflies ne peuvent-elles vivre que parce que l'homme s'est accroché à cette terre du désespoir, que les pharaons avaient voulu réserver à leurs seules sépultures.

LÉO PALACIO.

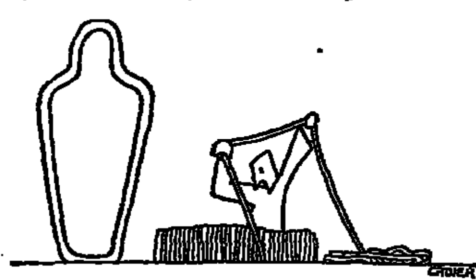
(Lire la suite page 14.)

Tourisme

TROIS MILLE ANS DE PILLAGES

(Suite de la page 13.)

Oui ! Des hommes peuvent vivre entre la roche ardente et le ciel d'un bleu de lessive. Terrés dans de misérables masures en pisé, de même couleur que la montagne, dont ils ne sortent le jour qu'à l'approche d'un car de touristes pour tenter de vendre de fausses antiquités, et la nuit pour fouiller quelques centaines de tombeaux encore inexplorés par les missions officielles. Pour éloigner les Barbarins des ruines et des richesses qu'elles peuvent abriter, le gouvernement a fait construire une cité moderne avec une adduction d'eau potable, tout près du Nil. Mais, depuis trois mille ans, les ancêtres de ces troglodytes vivent des richesses des momies royales ou princières, celles que le mort doit avoir à ses côtés pour permettre à son âme de retrouver, dans l'au-delà, ses bijoux, sa vaisselle, ses plus beaux atours, le tout bien ordonnancé autour de sarcophages, plaqués d'or et rehaussés de pierres précieuses. Comment s'éloigner de pareilles splendeurs et permettre à des étrangers de s'en emparer ? Alors les Barbarins sont restés sur la terre des morts et vont puiser leur eau potable à des kilomètres de là.



Si pendant longtemps (et malgré la traduction de la pierre de Rosette découverte par l'officier d'artillerie Bouchard et traduite par Champollion) beaucoup de pages de l'histoire égyptienne nous ont échappé, c'est parce que de précieux papyrus avaient été enlevés des tombeaux et cédés à des marchands vénitiens et lombards qui les revendaient pour les brûler comme de l'encens. Mais à Deir-el-Médinah, les autochtones savent que leur pays garde encore dans ses entrailles 80 % des trésors pharaoniques ou ptolémaïques. Les missions étrangères doivent surveiller leurs travaux, car les ouvriers de la région sont habiles à camoufler certaines de leurs découvertes.

De Louxor à Assouan, sur deux cents kilomètres de fleuve, naviguant au milieu de graciles felouques, deux hôtels flottants de la chaîne internationale Hilton, l'« Isis » et l'« Osiris » permettent de réaliser une croisière de détente, allant d'une rive à l'autre, au gré des biefs et des écluses en dérangeant à peine les buffles pataugeant dans la vase tiède. Durant quatre jours et cinq nuits, ces bateaux, du style « aviso colonial » — mais de construction récente — offrent à une soixantaine de passagers de vastes et confortables cabines climatisées avec salle d'eau, une excellente et originale cuisine, une piscine et des soirées animées. Et, à chaque escale, des calèches pour des visites accompagnées aux temples d'Edfou dédié à Horus, le dieu-faucon ; de Kom-Ombo, dédié à Sebek, le dieu-crocodile ; de Philae, dédié à Isis, aujourd'hui menacé par les eaux du bassin de retenue entre le barrage Assouan et celui de Sad-el-Ali.

A partir de là, sur option spéciale, on peut se faire mener par avion jusqu'au barrage d'Abou-Simbel (une demi-heure de vol), au-dessus du lac artificiel qui s'est formé entre les deux premières cataractes et se poursuit au-delà de la frontière soudanaise.

Abu-Simbel-Airport n'est qu'une baraque de fibro-ciment où l'on vend du jus de mangue sirupeux et des bustes de Néfertiti en albâtre, et où un car vous attend pour le transfert au barrage. *« Surtout pas de photos en cours de route »*, prévient le guide. En fait, l'aéroport est une base militaire, et quelques batteries de D.C.A. rappellent au voyageur qu'il est au Proche-Orient; mais les soldats, bons enfants et débraillés, mitraillette sur le ventre, saluent les touristes d'un geste de bienvenue.

Ramsès II, dont les mânes nous avaient accueilli à Louxor, est encore présent à Abou-Simbel. Mais ici ses dimensions sont gigantesques. En ce point le plus absolu d'un désert, qui couvre les 87 % du territoire de la R.A.U., des colosses taillés dans le granit rose, déjà menacés par les eaux du barrage, ont été sauvés grâce à la campagne menée à l'échelon mondial par l'UNESCO.

Ramsès se présente comme un géant de pierre hiératique dont le visage impassible attend chaque matin les premiers rayons du soleil levant. Et, sous cette latitude, le soleil est toujours au rendez-vous. Le pharaon porte la barbe postiche tronquée, le pschent royal, et trône, entouré de toute sa famille. L'ensemble représente une masse compacte de 33 mètres de hauteur et de 38 mètres de largeur. La façade du Naos s'ouvre sur le grand temple profond de 63 mètres. Le dieu Rê, à tête d'épervier, veille sur la famille pharaonique. Plus loin, face à un maigre bouquet d'acacias à gomme, a été reconstitué le petit temple d'Athor.

Sur le djebel, la forteresse arabe d'Addèh semble monter la garde à la frontière entre l'Egypte et le Soudan. Il y a des siècles, par cette même trouée, les pharaons faisaient venir les bois précieux, les gemmes et l'ivoire. Mais par là aussi, à plusieurs reprises, les envahisseurs devaient menacer la Haute-Egypte, surtout à l'heure de la décadence. Combien de trésors ont dû reprendre cette route, au travers des marches tutélaires déjà ébranlées vers le Koush, la lointaine Ethiopie, le pays légendaire du Pount (le sud de la péninsule arabique ou la côte des Somalis ?) d'où les Pharaons recevaient leur or.

C'est avec émotion que le touriste découvrira à Dar-El-Bahri une inoubliable série de reliefs et d'inscriptions hiéroglyphiques retraçant l'expédition ordonnée par la reine Hatchepsout vers 1495 avant J.-C., où l'on voit le prince de Pount offrant aux légats égyptiens des épices, des babouins et des peaux de léopard.

LÉO PALACIO.

★ Rev-Vacances propose plusieurs formules de croisières et séjours en Egypte. — 52, rue de Bassano, 75008 Paris. Tél. 720-25-96.

Plaisirs de la table 

DEUX RETOURS

C'EST Jacques Hébertot qui m'a fait connaître Cagna. Ce jeune cuisinier venait de prendre la gérance d'un minuscule restaurant de la rue des Dames. Il l'avait appelé *la Ficelle*, soit qu'il fût normand lui-même, soit en hommage au Normand animateur de théâtre. (La ficelle, on le sait, est une crêpe garnie d'un appareil crémé, que la Normandie partage avec la Picardie.)

A *la Ficelle*, Cagna gagna une étoile au Michelin et s'affirma comme un créateur durant onze années. N'était-ce pas suffisant pour entendre voler de ses propres ailes ? Il vient de s'installer 14, rue des Grands-Augustins. Ce fut un restaurant renommé en « notre avant-guerre » que *la Reine Christine* ! Y œuvrait au fourneau une cuisinière dont les plats mijotés faisaient la joie de Daudet. Il y a quelques années, un ancien de chez *Flo* avait repris la maison et, s'avisant qu'Henri Heine avait vécu (où était mort, je ne sais plus) en face, l'avait transformée en brasserie vaguement munichoise sous le nom de *la Lorelei*. Voici cette vieille maison (qui a fait partie du collège des Charités-Saint-Denis et dont les façades sont classées) devenue *Chez Jacques Cagna* et ayant trouvé dès son ouverture l'étoile méritée ailleurs. (Par parenthèse, soulignons l'innocence de son successeur de la rue des Dames, qui croyait avoir acheté l'étoile avec la barque. Innocence peut-être malicieuse !)

Donc, vous irez chez Cagna, dont le menu, court mais riche, propose la ficelle normande (bien évidemment ! 15 F), un foie gras de canard « maison » (35 F), une fricassée de petits gris aux croûtons (18 F), une salade de pamplemousse (10 F), une terrine d'anguille aux pétoncles avec beurre blanc et ciboulette (30 F), un turbotin farci (36 F), le homard breton au beurre blanc, le confit de canard aux pommes sarladaises truffées (35 F), et il est bon que Cagna le précise, les véritables sarladaises ne l'étant point, on le sait, un coquelet aux morilles à la crème (32 F), un grenadin de veau au gingembre (35 F), de délicieuses noisettes d'agneau à l'estragon (35 F), des grillades et des plats du jour, des desserts heureux dont les profiteroles au chocolat garnies de la glace de votre choix (10 F), l'île flottante, des sorbets « maison » (14 F), etc. La maison est fermée le samedi midi et le dimanche. Elle sera vite connue du Tout-Paris gourmand.

Alsace et Océan

Les tribulations de cette enseigne gastronomique me font répéter que j'ai souvent eu envie de réaliser une sorte de « géographie gourmande de Paris ». Et, tenez, en voici un autre petit chapitre. En 1929, avenue des Ternes, le *Manoir Topsy* (auberge de style anglais dont le propriétaire était alors M. Delsangles) avait pour spécialité le poulet Topsy (12 F), le cassoulet (8 F) et une tarte à la crème (5 F). Après la guerre, le *Manoir Topsy* fut un temps repris par M. Carle (qui avait vendu son *Cheval pie* de l'avenue Franklin-Roosevelt à Marcel Trompier pour en faire son *Anne de Beaujeu*). Puis, vendu une nouvelle fois, cela devint *la Cuillère en bois*, puis *la Saladière* (restaurant végétarien dans le vent). Las ! le vent frivolant était un vent mauvais, *la Saladière* s'effondra pour devenir *le Relais Porcher* qui ne dura guère plus. Enfin, un barman du *Crazy Horse* y installa *le Kiosque* qui, comme beaucoup de médiocres restaurants, n'eut pas d'histoire et peu de clients.

Voilà donc *le Manoir Topsy* de ma jeunesse devenu *Chez Baumann*. Je l'avais annoncé le tout premier il y a quelques mois lors d'un article sur *le Napoléon* de l'avenue de Friedland, animé lui aussi par ce chef qui travaille tout à la fois, Alsace oblige, dans la choucroute et, Océan propose, dans le poisson.

J'aurai l'occasion d'y revenir mais, déjà, je puis assurer que l'on parlera de *Baumann*, de son décor, de son étonnant bar où l'on peut, des déjeuners aux soupers, se régaler de salades (cervelas, gruyère, colmarienne, strasbourgeoise, de poissons, etc.), d'entrées chaudes, d'un plat unique (la choucroute paysanne est à 20 F), en buvant d'incomparables bières, du restaurant du premier étage (avec un salon d'affaires charmant pour une dizaine de convives). Il n'y a pas moins de neuf choucroutes (vendues aussi à emporter), mais toujours le légume est ce qu'il doit être, léger, craquant, sans graisse (grâce à un « truc » de cuisson dont Guy Baumann peut être fier), mais aussi de nombreux plats et desserts. Mme Baumann, aimable et attentive, veille sur l'heureuse destinée de cette nouvelle maison.

LA REYNIÈRE.

★ Chez Jacques Cagna, 14, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 326-49-39.

★ Chez Baumann, 64, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. 380-16-66.

La bouteille du mois

PARFAITEMENT ÉCLECTIQUE...

On ne parle guère de cet excellent mais particulier restaurant qu'est « Raffatin et Honorine » (16, boulevard Saint-Germain ; tél. : 033-23-21). Il fait le plein, cependant, de ses fidèles. Ceux-ci savent choisir entre les tentations de la carte, soit la farandole « hénaurme » des hors-d'œuvre (y compris le foie gras), suivie des fromageons de chèvre et de la guirlande des desserts, soit une entrée, un plat morvandiau solide et les mêmes desserts, si séduisants et quelquefois inattendus. Bref, c'est là que j'ai découvert ce pinot noir de Reuilly.

C'est à l'ouest de Quincy, sur les rives de l'Arnon, que le petit vignoble de Reuilly donne des blancs issus du cépage sauvignon, comparables peut-être à ceux qu'un personnage de Balzac faisait naître à Issoudun. Mais il y a aussi du pinot gris, vestige d'autrefois, et du pinot noir. Ce dernier est, on le sait, un des très grands cépages rouges et qui a fait la renommée des vins de Bourgogne... et de Champagne !

Le pinot noir de Reuilly (appellation contrôlée) donne (du moins celui bu chez « Raffatin et Honorine », qui vient de chez M. René Malbète, propriétaire-récoltant à Neuilly, Indre) un vin solide, mais léger, au goût fruité et bien plus que « bon ordinaire agréable », comme a écrit un œnologue distingué.

Sur le foie gras, les grenouilles bordelaises, le fromage et les fraises des bois du dessert, démontrant un parfait éclectisme, le vin de M. Malbète (millésimé 1974, il faut le boire jeune !) s'est révélé parfait. Et si, comme on peut le penser, 1975 se confirme une année heureuse, ce sera peut-être bientôt l'occasion d'une agréable bouteille du printemps prochain que ce Reuilly...

En attendant, allez goûter son frère aîné chez « Raffatin et Honorine ». — L.-R.

MIETTES

● *Cent seize étoiles !* M. Olivereau, président des *Relais de campagne, châteaux, hôtels*, passe ses vacances à La Baule « dans l'appartement 6 A d'un building » comme il l'annonce à ses ouailles dans une longue lettre intitulée *Devoirs de vacances*.

Ainsi fait-il le bilan de l'an I de la fusion que l'on sait. M. Olivereau a, depuis octobre dernier, effectué 90.000 kilomètres, dont 40.000 en auto, autant en avion et 10 000 en train.

M. Olivereau semble satisfait que, pour la France métropolitaine, ses cent cinquante-six membres totalisent 116 étoiles au Michelin (il ne dit pas combien de couronnes au *Kléber*, ce serait pourtant intéressant !). Mais il annonce cinq ou six nouveaux élus pour l'an prochain et quelques éliminations.

Détail comique. Paul Bocuse revient dans les Relais gourmands au titre étranger pour le restaurant *Rengeya-Paul Bocuse* de Tokyo. Que va-t-on dire à Tradition et Qualité ?

● *30 % d'augmentation sur les claires, 40 % sur les belons*, dont on n'est pas sûr qu'il y en aura pour toute la saison : voilà ce qu'on annonce aux amateurs d'huîtres. Et l'annonce de recherches bretonnes pour la création de « creuses blanches », c'est-à-dire de bâtardes de portugaises et d'huîtres plates, n'est pas pour les consoler. En attendant, la réouverture du *Chalut* (94, bd des Batignolles, tél. 387-26-84) a été un succès.

Maison

Le marchand de sable sur les hauteurs

LES chambres d'enfants, par une distribution saugrenue de l'espace, sont souvent les pièces les plus petites de l'appartement. Sur une surface restreinte de 10 à 12 mètres carrés, l'enfant doit pouvoir dormir, jouer, se détendre et travailler. L'ameublement d'une telle pièce doit donc être conçu pour libérer le maximum de place au sol.

Les lits superposés constituent la solution classique pour coucher deux enfants dans la même chambre. Deux points importants à surveiller lors de l'achat : l'accrochage solide de la petite échelle permettant d'accéder au lit supérieur et la protection de celui-ci par une rambarde empêchant l'enfant de basculer pendant son sommeil. Nous avons trouvé plusieurs modèles nouveaux dont la taille — 0,90 m de large sur 1,90 m de long — convient même à des adultes : ce type de couchage peut être utile dans une maison de vacances.

Le bois naturel, en diverses essences, s'adapte à tous les décors. En pin, les montants de pied des lits forment échelons pour grimper au deuxième lit (*Habitat*, 970 F avec sommiers en lattes fixes) (1). En bois africain verni, des lits superposés avec échelle amovible sont vendus en « kit », à monter soi-même ; une notice explicative est jointe à l'envoi (« Frédéric », *Gautier*, 840 F sans sommiers). Le fabricant propose un nouveau sommier à cadre métallique et lattes courbes, avec un encadrement de bourrelets évitant le glissement du matelas (158,50 F). En châtaignier massif, les panneaux de tête et de pied des lits sont en lattes horizontales, avec échelle fixe au pied (*Roche-Bobois*, 1 622 F avec « sommiers » faits de planches en aggloméré). Sous le lit inférieur peuvent se glisser soit un grand coffre soit deux tiroirs (747 F et 950 F). Armoire et commode de même style complètent la chambre.

Bonne imitation de sapin, en plastique P.V.C., pour deux lits superposés avec dosserets marron et échelle fixe (Catalogue de *La Redoute*, 795 F). Deux tiroirs peuvent prendre place sous le lit du bas. *En gros tube* laqué jaune, de style plus décontracté, les dosserets sont de forme arrondie ; l'échelle amovible se fixe sur le bord du lit supérieur et forme barre de protection (*Habitat*, 690 F).

Mobilier compact

Nouvelle formule pour gagner de la place avec le combiné lit-rangement-écritoire. Pour un enfant, un lit surmonte un meuble de 80 cm de haut en aggloméré laqué blanc. Celui-ci comprend des rangements fermés par deux portes et un élément à quatre tiroirs, encadrant une tablette-écritoire de 70 cm, avec deux niches à livres dessous (1 290 F avec matelas, création *Trois-Suisses*, catalogue automne-hiver).

Lit surélevé également, mais en chêne massif teinté rouge ou vert, sur un élément-coffre de rangement fermé par deux portes coulissantes (*Roche-Bobois*, 1 860 F). La tête du lit peut s'appuyer contre un panneau mural comportant trois étagères (532 F). Une table-bureau, de 130 cm × 66 cm, se fixe par une équerre sur le bandeau de façade du lit et forme plan de travail en épi.

Pour un adolescent, un lit à installer au centre de la pièce, ou tout au moins décalé du mur, est en bois laqué bleu pétrole (« Compact Floride », *Gautier*, 1 600 F, sans sommier). Renouvelant le « cosy » des années 30, le lit est bordé d'un caisson formant écritoire, suivi de rangements à abattant, tiroirs et niches avec étagères.

JANY AUJAME.

(1) Sauf indication, le prix des lits n'inclut pas celui du matelas.

★ *Habitat*, 35, avenue de Wagram, 75017 Paris, et centre commercial Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.

★ *Gautier*, 85700 Le Boupère, indique ses dépositaires.

★ *Roche-Bobois*, « Youngstore », 213, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

UN BON POINT FAMILIAL

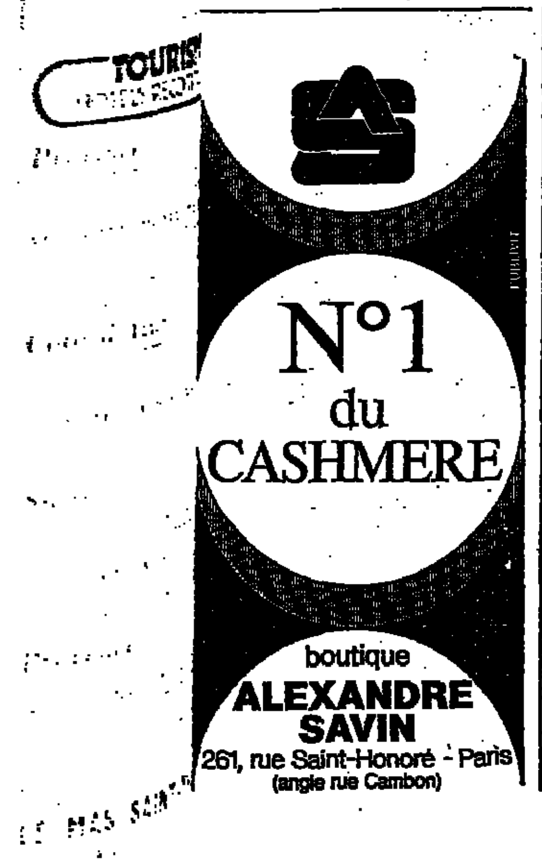
Il y a du nouveau rue de l'Université. Le magasin Point où le designer Ben Swildens exposait ses meubles et luminaires et la boutique de vêtements pour enfants Bonbon qui lui faisait face (tenue par sa belle-sœur) ont fusionné pour devenir Bonpoint. Sur deux niveaux, c'est un vaste magasin entièrement nouveau et consacré aux enfants.

Au rez-de-chaussée, on y découvre les meubles figuratifs créés par Ben Swildens, dont une « maison » de rangement qui passionnera les petits. En bois laqué de dessins de couleurs vives et tendres, c'est une superposition, sur 2 mètres de haut, de cases et de niches. Une fenêtre s'ouvre et on découvre une pile de pulls bien rangés ; derrière la porte de la maison c'est la penderie. Pour l'instant c'est très cher mais si l'idée plaît aux parents (elle plaira sûrement aux enfants) une fabrication en petite série abaissera le prix.

Des petits sièges d'angle (80 F) peuvent aussi servir de support-lit à glisser aux quatre coins d'un matelas posé sur une planche. Des couettes peuvent être commandées dans des tissus exclusifs et aux dimensions désirées ; une bonne idée pour des lits superposés, pas faciles à faire chaque matin.

Côté habillement, le critère recherché est la qualité (du tissu et de la coupe) pour un prix raisonnable. De la naissance à dix ans — plus un rayon pour adolescents — et des sous-vêtements aux manteaux, le choix est grand. A signaler une collection de robes, collants et chaussures assortis pour les futures mamans. — J. A.

★ BONPOINT, 67, rue de l'Université, 75007 Paris.



Animaux

SUS AUX RENARDS !

ECOLOGISTES et amis de la nature sont inquiets : les petits carnivores de la faune française, qui constituent un maillon indispensable dans l'équilibre biologique, sont massacrés de toute part.

C'est là une situation d'autant plus invraisemblable que les rapaces, qui occupent une position écologique comparable, sont légalement protégés.

Le principal prétexte de cette hécatombe, c'est la rage, qui, on le sait, continue à progresser vers l'ouest ; les renards en étant les principaux vecteurs, les autorités leur livrent une guerre sans merci.

Après le déterrage, la strychnine, le gazage à la chloropicrine, c'est maintenant le terrible acide cyanhydrique qui est employé sur le front de la rage. M. André Jarrot l'a lui-même préconisé dans une circulaire adressée aux préfets en mars dernier...

Le but du massacre des renards est de faire tomber leur densité à un sujet pour 250 hectares : au-dessous de ce chiffre, la rage s'éteindrait. Or cette thèse ne repose sur rien de sérieux, et la rage a même réapparu dans des zones où ce seuil avait été atteint. De toute évidence, la vaccination des animaux domestiques, chiens surtout, constitue la meilleure parade contre la rage.

Les renards tués ne sont pas perdus pour tout le monde. Les gardes, après avoir touché la prime de 30 F par spécimen tué, revendent les peaux aux fourreurs... Il suffit de regarder les vitrines des boutiques de fourrures pour constater l'apparition massive des peaux de renards...

Ce n'est pas tout : la lutte contre ceux-ci éclabousse nos autres carnivores sauvages, déjà intensivement détruits sous prétexte qu'ils sont « nuisibles ». En effet, pour ne pas rentrer bredouilles le jour de l'ouverture, les chasseurs lâchent de plus en plus de gibier d'élevage : faisans, perdrix, lièvres, etc. Sur le plan écologique, c'est déjà une faute, faute qui se double d'un crime : le massacre des belettes, fouines, martres, blaireaux, etc., qui risqueraient de menacer ce gibier artificiel.

Même les chats !

Des chiffres ? En une année, la fédération départementale des chasseurs de la Sarthe a fait tuer 1 630 renards, 1 817 belettes, 1 362 fouines, 481 putois... De ce fait, certaines espèces sont en voie de disparition.

Et, là encore, les fourreurs sont les grands bénéficiaires. Ils vont, par exemple, s'approvisionner à la scandaleuse Foire à la sauvagine, qui se tient chaque année, en février, à Chalon-sur-Saône : des monceaux de fourrures y sont exposés, et jusqu'à des peaux de chats domestiques !

Outre qu'elles risquent de transformer peu à peu nos campagnes en désert, ces destructions sont d'une grande cruauté. Des « déterreurs » se livrent toujours à leurs concours : c'est à qui tuera le plus de renards ou de blaireaux en une journée...

Le piégeage est tout aussi révoltant. Si c'est une femelle qui est prise, elle se ronge la patte pour s'échapper et retrouver ses petits : ce comportement consterne les fourreurs... parce que la fourrure est moins belle.

Face à ce génocide, les défenseurs de la nature réagissent. Une Association des amis des renards et autres puants (ARAP) vient de se créer (1). Son président est le docteur vétérinaire Christian Bougerol. Elle entend agir par tous les moyens pour la réhabilitation et la protection de ces animaux. La bataille sera rude, mais il est plus que temps qu'elle s'engage.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 138, boulevard Murat, 75016 Paris.

● Les oiseaux d'Ouganda. — *La Ligue française pour la protection des oiseaux organise, du 2 au 13 octobre, un voyage en Ouganda. Au programme : visite de parcs nationaux et observation d'éléphants, singes, oiseaux, crocodiles, etc.*

★ 29, rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud, tél. 771-71-34.

Mode

EN SOUPLESSE ET SANS DOUBLURE

LE lancement de vêtements non doublés pour l'été a été l'excellente initiative des fabricants de prêt-à-porter français au Salon européen de l'habillement masculin qui vient de fermer à la porte de Versailles, avec un record de plus de vingt mille acheteurs professionnels. Pour réussir ce changement de structures — au propre comme au figuré, — il a fallu *obtenir* la coopération de tous les industriels concernés, du filateur au confectionneur. En effet, ces nouveaux costumes et ces ensembles de sport sont le résultat des mariages entre fibres naturelles (laine, coton, lin ou soie) et synthétiques (dacron, tergal et autres polyesters) pour obtenir à la fois le toucher des unes et la facilité d'entretien des autres.

Les fabricants ont été obligés, pour leur part, de revoir et d'améliorer leurs coupes et leurs finitions, de façon à offrir aux six millions de Français qui travaillent d'avril à octobre dans des bureaux étouffants des tenues poids plume confortables, nettes et... moins coûteuses. En costumes, en blazers et en vestes de sport, ces non-doublés devraient relancer les ventes, qui ont tendance à stagner depuis quelques saisons, et intéresser aussi la clientèle jeune réfractaire à l'habillement traditionnel.

Sur le plan de la mode, les coloris du printemps 76 comprennent le bleu « orage », le gris « mouette » et le beige « liège », coordonnés aux chemises bleu « hirondelle » et vert « bourgeon ». Les tissus offrent un toucher sec en gabardines, en toiles et en popelines dans les unis, en contraste avec les rayés et les autres petits dessins à aspect rustique, parfois flammé.

Les tenues de loisirs restent toujours fidèles au blue-jean en coupes et en tons délavés, à telle enseigne que les velléités de changement détonnent plutôt.

Ces vêtements légers sont déceintrés, à carrure naturelle, à cols et revers modérés. On note un léger retour aux formes croisées, moins longues, à poches plaquées. Les pantalons, quoique appliqués aux hanches, retrouvent souvent leurs poches et sont taillés plus droits à partir du genou, avec 28 centimètres de largeur au bas (en costumes, du moins). Les chemises s'assouplissent aussi, en forme moins étriquée, parfois à cols carrés.

A côté des classiques, la saharienne à manches courtes ou longues se présente comme une transition entre la ville et la campagne, alors que le style pionnier et la marinière annoncent les vacances, comme les vestes-chemises destinées aux grandes chaleurs.

Comme nous l'avons annoncé ce printemps (*le Monde* du 12 avril 1975), les garçons présentant les défilés de mode — dont celui très réussi des couturiers — ont nettement diminué le volume de leurs coiffures, qui dégagent la nuque et les oreilles, quand elles ne sont pas carrément taillées en brosse.

NATHALIE MONT-SERVAN

GUY DORMEUIL : costume trois pièces désassorti à veste de tweed sur un pantalon assorti et un gilet en pied-de-poule, taillé dans une draperie de laine allégée d'un peu de soie et de dacron.

La veste sport comporte un effet de découpe à l'épaule, une martingale et deux poches plaquées arrondies. Le gilet suit les mêmes lignes, tandis que le pantalon droit est légèrement moins large du bas que l'année dernière, à 29 centimètres, sans revers. 1 338 F environ les trois pièces, au stand de la marque chez Brummel au Printemps, Jacques Wangler, 21, rue La Boétie, 75008 Paris ; au Mans, Burg Boutique, 63, avenue du Général-de-Gaulle ; à Saint-Quentin, Kriloff, 5, rue Saint-André.

UNIC : « loafer » à semelle plate en chevreau gold

(Croquis de MARCQ.)

BEAUTÉ EN CLINIQUE

Soyez prévoyantes comme les jeunes Américaines : pensez à la photo avec votre nouveau-né et passez chez l'esthéticienne et le coiffeur, quelques jours avant l'entrée en clinique. Un bon nettoyage de peau et un massage vous détendront avant le shampooing, la mise en plis et la manucure.

Si vous n'en avez pas le temps, QUICK BEAUTY SERVICE (878-65-65 pour Paris et la périphérie ; 26-54-89 pour Marseille, Aix-en-Provence et les environs) vous enverront une esthéticienne sur place, à un prix raisonnable : 55 francs un soin complet avec maquillage et coup de peigne, 28 francs la manucure.

Pour le moment, le publicitaire Henri Benamou, qui a créé ce service voilà quatre mois, emploie cinq jeunes femmes qui vont de clinique en clinique, notamment à Neuilly et dans le sud-est de Paris et il projette, éventuellement, de conclure un accord avec un coiffeur.

Ce qui est valable en clinique l'est naturellement aussi pour les soins à domicile, infiniment précieux pour les opérées, les malades et les accidentées. En effet, rien ne remonte autant le moral que d'avoir bonne mine.

N. M.-S.

Hippisme



Les porteurs d'espoirs

L'ETE trotteur est un été Allaire. *Equileo* ponctue en 1 min. 17 sec., dans le prix de l'Etoile, une série brillant déjà de tous les feux de *Fakir du Vivier*, *Duc de Vrie*, du même *Equileo* et autres *Grandval*.

Lorsque, voilà trois ans, après une série d'exceptionnelles réussites communes, illustrées notamment par *Une de Mai* et *Toscan*, la rupture avait été consommée entre Pierre-Désiré Allaire d'une part, Pierre de Montesson et Jean-René Gougeon de l'autre, le premier avait annoncé, avec une assurance qu'à l'époque tout semblait condamner : « *C'est moi qui gagnerai, moi qui aurai les meilleurs chevaux. Jean-René Gougeon est un bon entraîneur, mais je suis un bon acheteur et mes anciens associés constateront que, finalement, c'est ce qui compte le plus.* »

La réussite d'Allaire est en effet celle de l'acheteur. C'est le triomphe de l'œil sur la main. Cet homme, qu'on ne voit plus jamais au sulky, qui se dit un driver très ordinaire, a les yeux les plus acérés qui soient pour détecter le sujet d'avenir dans le poulain balourd risquant son premier trot en dehors de l'herbage natal. Comme, d'autre part, nul dans la France trotteuse n'ignore que, s'il est séduit, il a le carnet de chèques facile, il draine vers lui tout ce qui est porteur d'espoirs. Un éleveur veut-il vendre un « deux ans » qui « est » déjà en moins de 1 min. 25 sec. ? C'est à Allaire qu'il s'adresse le premier. Quelque part en France, un poulain a-t-il frisé 1 min. 30 sec. dès le débourrage ? Allaire le sait (car en outre il a beaucoup d'amis) en même temps qu'il sait, éventuellement, comment convaincre le propriétaire de vendre.

Sa réussite fait celle de l'écurie Alain Delon, dont il est l'entraîneur. *Fakir du Vivier* appartient, pour une part, à l'acteur ; *Equileo* court sous ses couleurs.

Encouragé, et n'ayant pas particulièrement besoin (merci pour lui) du million de francs qu'*Equileo* a déjà ramassés sur les pistes, Alain Delon a décidé de développer sa maison de production hippique. Il a conclu une association avec le propriétaire du haras des Chartreux : les dix poulains de pur-sang nés cette année dans ce haras — et parmi lesquels des fils de *Lyphard*, *Gift*, *Card*, *Luthier*, *Zeddaan* — accompliront leur carrière de courses sous les couleurs de Mireille Darc ou celles de l'acteur. Reste à Alain Delon, propriétaire de pur-sang, à découvrir un Allaire du galop...

En attendant de vivre peut-être à l'heure Delon, Longchamp répartit les lauriers de la rentrée entre *Anne's Pretender*, *Ivanjica* et *Delmora*.

Le premier devance *Grenn Dancer* plus nettement que ne l'indique l'encolure affichée par le juge à l'arrivée du prix Niel. Mais si l'on tient compte de ce que *Grenn Dancer* rendait 6 livres à son vainqueur, sa performance reste méritoire.

Ivanjica, en qui nous étions personnellement tenté de voir la pouliche d'un seul printemps et d'une seule distance, se révèle être bien davantage en gagnant avec sûreté le prix de la Nonette, sur 2 100 mètres et devant des concurrentes comme *Infra Grenn*, *Sea Sands*, *Feuille Morte* et *Oak Hill*, pour ne citer que les principales.

Enfin, *Delmora*, aux approches de l'automne 1975, se souvient de son triomphant automne 1974, et s'adjuge le prix du Rond-Point devant l'inusable *El Toko* et une *Lianga* méconnaissable, pour qui l'avait vue sur la ligne droite de Deauville. L'explication de Penna est que, précisément, elle n'est elle-même que sur les parcours en ligne droite.

Exceptions anglaises

Chiffres définitifs des ventes de Deauville : cinq cent quarante-deux poulains et pouliches ont été adjugés au prix moyen unitaire de 44 591 francs, soit un chiffre d'affaires de 24 158 500 F.

On peut effectuer des comparaisons avec 1972, dernière année faste, et 1974, celle du creux de la vague.

En 1972 : 508 sujets vendus à 58 243 F de moyenne, soit 29 687 700 F.

En 1974 : 456 sujets vendus à 45 329 F de moyenne, soit 20 670 400 F.

Le prix moyen est, cette année, presque 25 % moins élevé — et en franc nominal — qu'aux plus belles années. Il est même plus bas d'environ 4 % que celui de 1974. En revanche, le nombre des poulains trouvant acheteur est respectivement 10 % et 20 % plus élevé qu'en 1972 et 1974. La dynamique de ce phénomène l'emporte, nous semble-t-il, sur l'impression défavorable qui pourrait ressortir du prix. A part quelques exceptions (surtout anglaises et américaines), les écuries faisant courir en France ont acheté français. Dans un premier temps, c'est ce qu'il fallait obtenir. Dans le second, il convient d'améliorer la qualité. Précisément, on assiste à de louables tentatives, notamment de Godolphin Darley et Elie de Brignac, pour constituer des groupements capables d'acquérir de grands étalons.

Dans le même temps, le syndicat des éleveurs, sous la nouvelle houlette de Guy de Rothschild, s'oriente vers un tirage au sort de quelques cartes des bons reproducteurs qui nous restent, c'est-à-dire vers des formules corporatives hors desquelles l'élevage français serait condamné. Oui, la barre se redresse.

LOUIS DENIEL.

Jeunes



L'AVENIR DES CHANTIERS DE FOUILLES

LA FOI NE SUFFIT PLUS

COMMENT rendre cohérente, fructueuse et enrichissante l'action des quelque vingt mille jeunes de treize à trente ans qui consacrent en France, chaque année, une partie de leurs loisirs à des activités de travail volontaires et bénévoles sur près de quatre cents chantiers aux buts les plus divers (sauvegarde du patrimoine architectural, fouilles, amélioration des équipements ruraux, protection de la nature, construction d'équipements sportifs, socio-culturels et touristiques) et qui ont totalisé l'an dernier environ trois cent mille journées de travail ? Comment canaliser cet immense réservoir de bonne volonté ?

CES questions ont sous-tendu, deux jours durant, les travaux du colloque tenu au couvent royal de Saint-Maximim (Var), sur le thème : « Les chantiers de jeunes et le patrimoine architectural *», colloque patronné — dans le cadre de l'année européenne du patrimoine architectural — par les secrétariats d'Etat à la culture, à la jeunesse et aux sports, le ministère de l'éducation et à la qualité de la vie, ainsi que par la Caisse nationale des monuments historiques. Ces journées ont vu se confronter les expériences et les points de vue d'une centaine de fonctionnaires et de responsables d'associations de chantiers représentant une dizaine de pays d'Europe.*

Qu'elles soient « fédérées », au sein d'un organisme de cogestion, comme Cotravaux (1), organisateur du colloque, qui a été créé en 1959 et regroupe neuf associations concernant quatorze départements ministériels collaborant aux plans financier et technique pour la mise en œuvre des chantiers, ou qu'elles soient autonomes (tel le Club du vieux manoir), ces associations reçoivent des ministères concernés des subventions de fonctionnement. La jeunesse et les sports s'acquitte chaque année, pour sa part de 1 million 500 000 francs, permettant de régler les salaires des permanents et les dépenses de fonctionnement, et de 2 millions de francs pour les travaux proprement dits. Quant à la Caisse nationale des monuments historiques, elle dote deux concours (chantiers et animation) d'une somme totale de 250 000 francs par an, qui viennent récompenser les actions de promotion ou les réalisations exemplaires.

(1) 11, rue de Clichy, 75009 Paris.

Les thèmes généraux du colloque ont porté, d'une part, sur la signification de l'attrait qu'exercent sur les jeunes les chantiers (aspects psychologique et sociologique d'un côté, aspect culturel et finalité de l'autre), et, d'autre part, sur les problèmes posés par la conception et l'organisation pratique de ces chantiers. Ces choix ont amené les participants à se diviser en quatre commissions qui ont publié leurs conclusions, les premières du genre.

Le but des chantiers — l'assistance a été unanime à le reconnaître — est de donner la priorité à l'intérêt de la jeunesse pour la sauvegarde du patrimoine architectural. Cette jeunesse est mue par des motivations diverses : désir d'évasion, goût de la vie communautaire, attrait pour une activité concrète, mais, surtout, par l'opération de sauvegarde d'un monument en péril. Le temps de la méfiance de l'administration vis-à-vis de ces « amateurs » est passé, effacé par le sérieux et la compétence qu'ils manifestent. Il n'en reste pas moins que, dans ces types de chantiers, un « plafond » technique est vite atteint, qui ne peut être dépassé que grâce à un encadrement hautement qualifié guidant et animant le travail. Il faut un animateur pour cinq participants ; les effectifs actuels indiquent qu'il faudrait donc trois mille animateurs supplémentaires, d'où l'urgence de multiplier les stages de formation, d'autant que chaque année désormais des milliers de demandes de participation sont rejetées faute de place et d'encadrement.

Les pièges de la subvention E3

Qui sont-ils ces jeunes acceptant de prendre sur leur temps de loisirs (et leurs finances) pour participer à une action de sauvegarde ? La proportion d'étudiants est écrasante (93 %) et, ce, pour deux raisons : la longueur de leur temps de vacances et leur attirance pour une activité manuelle considérée comme dérivative. Pourtant il existe des obstacles à la participation, qui sont d'ordre financier ou proviennent d'une sous-information du public. On constate également un manque très net d'intégration de la population locale à la vie du chantier. Les réticences à l'égard de la jeunesse y sont pour quelque chose. Le chantier n'est généralement pas assez ouvert à la vie qui l'entoure, ne touche que peu de monde et s'intègre difficilement, d'autant plus qu'en France (contrairement à ce qui se fait à l'étranger), il existe des différences entre les camps de jeunes et les camps d'adultes, qui accentuent la coupure. D'où une première conclusion : une information plus importante doit être entreprise afin de faire mieux connaître les chantiers de jeunes. Pour cela, l'école aura un rôle d'initiation progressive à jouer.

En revanche, il faut protéger les chantiers eux-mêmes contre l'exploitation qui peut en être faite par certains responsables de collectivités locales qui y attirent les jeunes le temps de bénéficier de la subvention E 3 du ministère de la jeunesse et des sports, quitte à faire exécuter le travail par une entreprise spécialisée dès que les fonds sont débloqués... Enfin, une étude serait à faire sur les garanties que devraient donner les particuliers aux bénévoles. Il est immoral que le résultat de leur travail de sauvegarde profite à ceux qui se refuseraient à tout bail ou convention garantissant suffisamment la continuité du chantier et la destination d'intérêt public du monument que l'on sauve.

Un chantier ne doit pourtant pas être une fin en soi, mais il doit représenter, en permanence, une association de promotion sociale et culturelle. Pour ce faire, le chantier pourrait être un véritable support de l'Education nationale, et il doit, sous peine de faillir à sa mission, créer en permanence une animation intérieure et, si possible, extérieure puisqu'il a la responsabilité capitale d'intervenir dans la vie culturelle de la région où il est implanté.

Comment concevoir un chantier ? Il est nécessaire de prendre conscience de l'ampleur et de la diversité des tâches préparatoires à son ouverture. Des contacts doivent être pris avec les élus, les enseignants, les collectivités locales et les fonctionnaires, contacts qui doivent s'accompagner d'un travail de sensibilisation des populations locales en prenant soin de ne pas porter préjudice — dans la conjoncture actuelle — à la main-d'œuvre locale et en recourant dès que possible à la collaboration d'entreprises et d'artisans.

« Formateur de formateurs »

Sur tous ces sujets des suggestions ont été formulées, qui prévoient de développer l'information auprès des élus locaux, et le besoin s'est fait sentir de l'élaboration d'un document utilisable par tous les partenaires concernés, faisant le point sur les problèmes juridiques, techniques, administratifs, financiers caractéristiques des chantiers. Il a été également souhaité l'établissement par région d'une coordination suivie entre les associations et les conservateurs régionaux des bâtiments de France et des monuments historiques afin de faciliter les choix des chantiers par les associations ainsi que la coopération permanente, avant et pendant les chantiers, avec les diverses catégories d'architectes concernés.

Enfin, une large place a été réservée lors du colloque à l'encadrement et aux compétences du responsable de chantier, dont le profil a été ainsi défini : « Un technicien-animateur qualifié et polyvalent ». L'objectif pour 1976 est la formation de quatre-vingt-dix directeurs de chantiers, animateurs de vie sociale, et de quatre cent dix chefs d'équipe. Cette formation est assurée par un stage à la direction de l'architecture et est totalement prise en charge par le secrétariat d'Etat à la culture. Elle intéresse non seulement la connaissance générale de l'architecture mais aussi la législation, la technologie des matériaux, l'organisation matérielle du chantier. En outre, les associations ont été unanimes à constater qu'il est nécessaire d'avoir un personnel permanent qui soit « formateur de formateurs » à l'intérieur de chaque association. Poste qui devrait être confié, si possible, à un conseiller technique et pédagogique mis en place par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports dans les associations demanderesses.

Face à l'ampleur prise par les activités d'associations de chantiers de bénévoles, le temps de la « B.A. » scoute est révolu. La foi et l'enthousiasme ne suffisent plus.

JEAN CONTRUCCI.

Jeux



Échecs

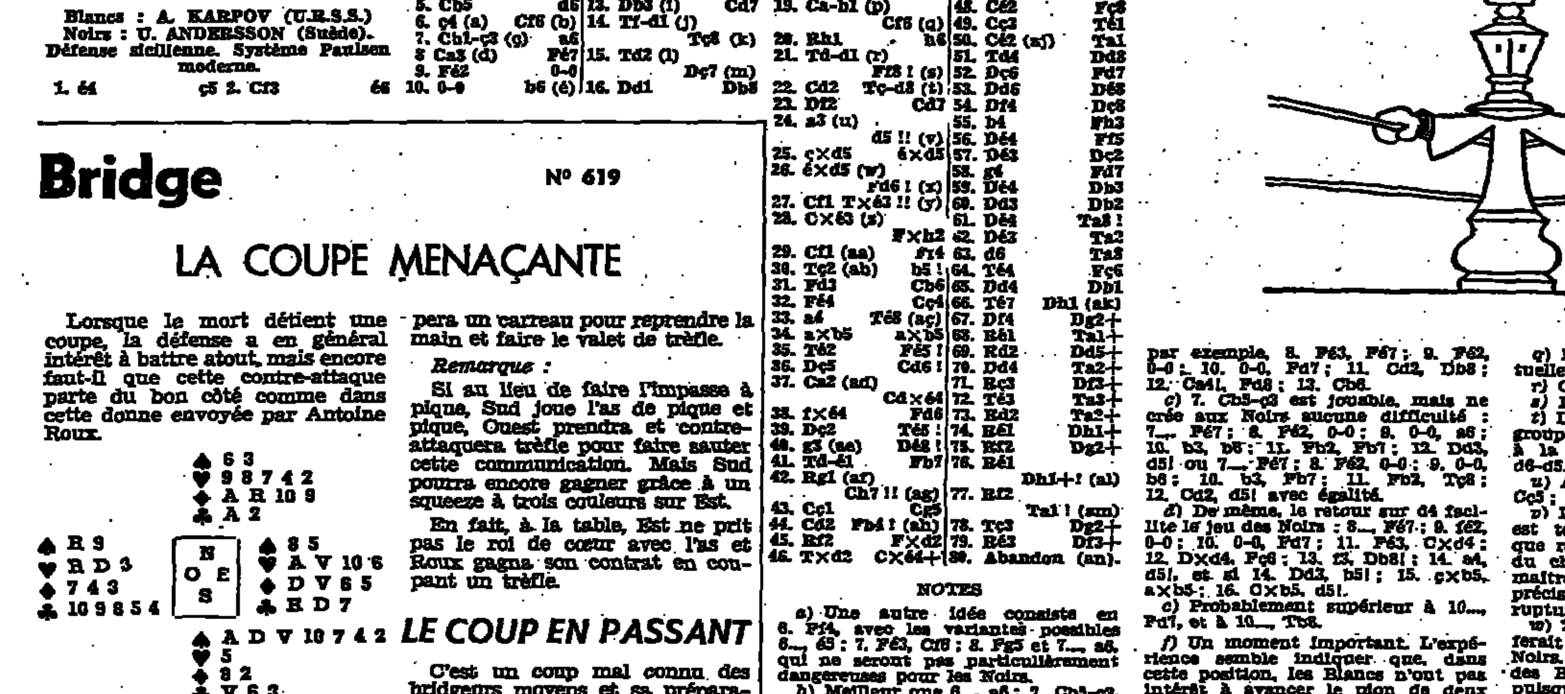
N° 623

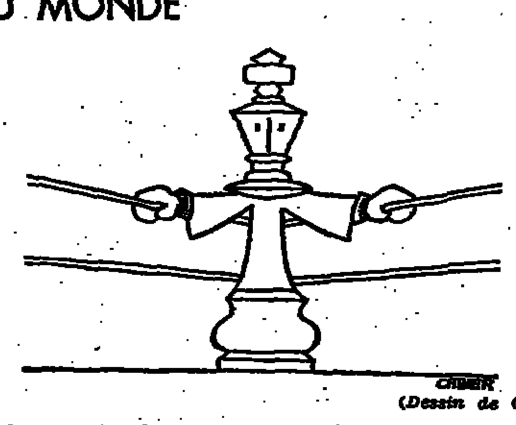
LA PREMIÈRE DÉFAITE DU CHAMPION DU MONDE

(Tournoi international de Milan, septembre 1975)

Blancs : A. KARPOV (U.R.S.S.)
Noirs : U. ANDERSSON (Suède).
Défense sicilienne. Système Paulsen moderne.

1. é4 ç5
2. Cf3 é6
3. d4 ç×d4
4. C×d4 Cç6
5. Cb5 d6
6. ç4 (a) Cf6 (b)
7. C1-ç3 (c) a6
8. Ca3 (d) Fé7
9. Fé2 0-0
10. 0-0 b6 (é)
11. Fé3 (f) Fb7
12. Tç1 (g) Té8 (h)
13. Db3 (i) Cd7
14. Tf-d1 (j) Tç8 (k)
15. Td2 (l) Dç7 (m)
16. Dd1 Db8
17. f3 Fa8
18. Df1 (n) Cé5 (o)
19. Ca-b1 (p) Cf6 (q)
20. Rh1 h6
21. Td-d1 (r) Ff8 ! (s)
22. Cd2 Tç-d8 (t)
23. Df2 Cd7
24. a3 (u) d5 !! (v)
25. ç×d5 é×d5
26. é×d5 (w) Fd6 ! (x)
27. Cf1 T×é3 !! (y)
28. C×é3 (z) F×h2
29. Cf1 (aa) Ff4
30. Tç2 (ab) b5 !
31. Fd3 Cb6
32. Fé4 Cç4
33. a4 Té8 (aç)
34. a×b5 a×b5
35. Té2 Fé5 !
36. Dç5 Cd6 !
37. Ca2 (ad) Cd×é4
38. f×é4 Fd6
39. Dç2 Té5 !
40. g3 (ae) Dé8 !
41. Td-é1 Fb7
42. Rg1 (af) Ch7 !! (ag)
43. Cç1 Cg5
44. Cd2 Fb4 ! (ah)
45. Rf2 F×d2
46. T×d2 C×é4+
47. T×é4 T×é4 (al)
48. Cé2 Fç8
49. Cç3 Té1
50. Cé2 (aj) Ta1
51. Td4 Dd8
52. Dç6 Fd7
53. Dd6 Dé8
54. Df4 Dç8
55. b4 Fh3
56. Dé4 Ff5
57. Dé3 Dç2
58. g4 Fd7
59. Dé4 Db3
60. Dd3 Db2
61. Dé4 Ta8 !
62. Dé3 Ta2
63. d6 Ta8
64. Té4 Fç6
65. Dd4 Db1
66. Té7 Dh1 (ak)
67. Df4 Dg2+
68. Ré1 Ta1+
69. Rd2 Dd5+
70. Dd4 Ta2+
71. Rç3 Df3+
72. Té3 Ta3+
73. Rd2 Ta2+
74. Ré1 Dh1+
75. Rf2 Dg2+
76. Ré1 Dh1+! (al)
77. Rf2 Ta1 ! (am)
78. Tç3 Dg2+
79. Ré3 Df3+
80. Abandon (an).





(Dessin de CADIER.)

NOTES

a) Une autre idée consiste en 6. Ff4, avec les variantes possibles 6..., é5 : 7. Fé3, Cf6 ; 8. Fg5 et 7..., a6, qui ne seront pas particulièrement dangereuses pour les Noirs.

b) Meilleur que 6..., a6 ; 7. Cb5-ç3, Cf6, suite dans laquelle les Blancs peuvent développer leur C-D sur d2 ; par exemple, 8. Fé3, Fé7 ; 9. Fé2, 0-0 ; 10. 0-0, Fd7 ; 11. Cd2, Db8 ; 12. Ca4!, Fd8 ; 13. Cb6.

c) 7. Cb5-ç3 est jouable, mais ne crée aux Noirs aucune difficulté : 7..., Fé7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. 0-0, a6 ; 10. b3, b6 ; 11. Fb2, Fb7 ; 12. Dd3, d5! ou 7..., Fé7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. 0-0, b6 ; 10. b3, Fb7 ; 11. Fb2, Tç8 ; 12. Cd2, d5! avec égalité.

d) De même, le retour sur d4 facilite le jeu des Noirs : 8..., Fé7 ; 9. fé2, 0-0 ; 10. 0-0, Fd7 ; 11. Fé3, C×d4 ; 12. D×d4, Fç6 ; 13. f3, Db8! ; 14. a4, d5!, et si 14. Dd3, b5! ; 15. ç×b5, a×b5 ; 16. C×b5, d5!.

é) Probablement supérieur à 10..., Fd7, et à 10..., Tb8.

f) Un moment important. L'expérience semble indiquer que, dans cette position, les Blancs n'ont pas intérêt à avancer le pion de deux pas ; ainsi, après 11. f4, Fb7 ; 12. Ff3 (si 12. Fé3, d5! ; 13. ç×d5, é×d5 ; 14. é×d5, Cb4), Tç8 ; 13. Fé3, Ca5 ; 14. Dd3 (si 14. b3, d5!), Dç7 ; 15. Ta-ç1, Cd7 ; 16. Dd2, Tf-d8 ; 17. Cd5 (sinon les Blancs n'ont aucune perspective), é×d5 ; 18. ç×d5, Db8 ; 19. b4, Cç6 ; 20. d×ç6, F×ç6, et les Noirs peuvent organiser leur contre-jeu sur la base de l'attaque du pion é4. Pour ne pas offrir aux Noirs l'occasion d'une attaque sur le pion é4, bien des grands maîtres renoncent à l'avance f2-f4 et se contentent, après f2-f3, d'exercer leur pression positionnelle.

g) Ou 12. f3 ; 12. Dd2 ; 12. Db3, Cd7 ; 13. Tf-d1.

h) 12..., Cé5, attaquant le pion é4, est souvent joué : 13. Dd4, Cé-d7 ; 14. Tf-d1 (si 14. f3, d5!), Té8 ; 15. Cç2 (si 15. f3, d5!), Tç8 ; 16. F3, d5!, un thème capital dans cette défense, qui desserre l'étreinte au moment opportun ; 17. ç×d5, é×d5 ; 18. é×d5, Fd6 ; 19. Dd2, b5, avec un beau jeu pour les Noirs. On verra comment Andersson s'inspirera de cette rupture thématique.

i) L'attaque du pion b6, souvent expérimentée, est moins dangereuse qu'il ne paraît.

j) Si 14. Ca4, Ca5!.

k) 14..., Cç5 est possible : si 15. F×ç5, b×ç5 ; 16. D×b7, Ca5 gagnant la D.

l) Calmement, le champion du monde s'efforce méthodiquement de renforcer sa pression sur la configuration ennemie quelque peu resserrée mais solide.

m) Sans craindre la simplification 16. Cd5, é×d5 ; 17. ç×d5, Cç5.

n) Les grandes manœuvres positionnelles se poursuivent : renforcement de la défense du pion ç4 et pression indirecte sur a6.

o) Incitant l'adversaire à avancer le pion f, ce qui permettrait de prendre le pion é4 comme objectif, et visant le pion ç.

p) Remise en jeu du Ca3.

q) Essayant d'envisager une éventuelle rupture par d6-d5.

r) Cédant au Cb1 une case sur d2.

s) Lorgnant le Fé3!

t) Les Noirs ont parfaitement regroupé leurs forces avant de passer à la réalisation de leur thème : d6-d5.

u) Avec la perfide menace 25. Ca4, Cç5 ; 26. C×b6 ; D×b6 ; 27. b4!.

v) La première phase de la partie est terminée ; devant les menaces que recèle la stratégie enveloppante du champion du monde, le grand maître suédois réagit avec énergie et précision, conformément au plan de rupture fixé par cette défense.

w) 26. C×d5, C×d5 ; 27. é×d5 ne ferait que faciliter la tâche des Noirs. L'utilité du vingtième coup des Blancs (20. Rh1) apparaît ici puisque si le R blanc était sur g1, 26..., T×é3 gagnerait après 27. D×é3, Fç5.

x) Les Noirs prennent l'initiative : si 27. h3, Ch5! ; 27. f4, T×é3 et 28..., F×f4. Enfin 27. g3 affaiblirait gravement la diagonale a8-h1.

y) Quelle belle audace anime le Suédois !

z) Si 28. D×é3, Ff4 ; 29. Df2, F×ç1 ; 30. T×ç1, b5 suivi de Cb6 et le pion d5 est regagné sans problème.

aa) Et non 29. F×a8?, Fg3! menaçant 30..., Dé5.

ab) Si 30. F×a8, F×ç1 ; 32. T×ç1, Df4 ; 32. Td1, Té5!.

aç) Nouvel objectif : la case é4.

ad) Parant la menace 37..., F×ç3 et 38..., C×é4.

ae) Parant 40..., Th5+ ; 41. Rg1, Da7+ et 42..., D×a2.

af) Evitant d'éventuelles surprises sur la diagonale h1-a8.

ag) Ainsi tombe le pion é4.

ah) Menace 45..., F×d2 et 46..., Cf2+ etc.

ai) A l'issue de cette deuxième phase, les Noirs ont, en beauté, regagné la qualité et un pion.

aj) L'échange 50. Té2, T×é2 ; 51. D×é2, D×é2 ; 52. R×é2 donne aux Noirs une finale gagnante.

ak) Après de fines et laborieuses manœuvres, les Noirs ont tissé leur réseau.

al) A noter ici la superbe trouvaille du champion du monde sur le coup naturel 76..., Ff3 ; 77. Té8+, Rh7 ; 78. Dd3+, g6 ; 79. d7, F×é2 ; 80. Th8+!!, R×h8 ; 81. d8=++, Rh7 ; 82. D×g6+!!, R×g6 ; 83. Dg5+!!, Rh7 ; 84. Df5+, Rg8 ; 85. Dg5++, Pat!! ou échec perpétuel.

am) Le coup de grâce. Si 78. Cg3, Dg2 mat.

an) Si 80. Rd2, Ta2+ ; 81. Tç2, T×ç2+ ; 82. R×ç2, D×é2+ ou 81. Rd1, D×é2+ ; 82. Rç1, Ta1 mat. La première défaite de Karpov, depuis son accession à la couronne.

CLAUDE LEMOINE.

ETUDE
O. KOMAN
(1972)

BLANCS (6) : Rg6, Ca6, Pé4, f7, h6, h5.
NOIRS (3) : Ré6, Fd6, Tç3.
Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 622
Y. SOLOVIEV.
« Chakmaty v SSSR », 1975.

(Blancs : Ra6, Da5, Cd2, Pf6. Noirs : Rf7, Dd4, Pf5, Pa4, ç5. Nulle.)
1. Dç7+, R×f6 ; 2. D×ç5!!, D×ç5 ; 3. Cf4+, Ré5 ! (si 3..., F×é4, pat) ; 4. C×ç5, a3 ; 5. Cb3, a2! (si 5..., Pé6 ; 6. Cç1!, Rd4 ; 7. Rb5, Rç3 ; 8. Ra4, Rb2 ; 9. Cd3+) ; 6. Rb5, Fé6 ; 7. Ca1, Rd4 ; 8. Rb4, Rd3 ; 9. Ra3, Rç3 ; 10. Cb3 !, F×b3. Pat !

Bridge

N° 619

LA COUPE MENAÇANTE

Lorsque le mort détient une coupe, la défense a en général intérêt à battre atout, mais encore faut-il que cette contre-attaque parte du bon côté comme dans cette donne envoyée par Antoine Roux.

Nord : ♠ 6 3 ♥ 9 8 7 4 2 ♦ A R 10 9 ♣ A 2
Ouest : ♠ R 9 ♥ R D 3 ♦ 7 4 3 ♣ 10 9 8 5 4
Est : ♠ 8 5 ♥ A V 10 6 ♦ D V 6 5 ♣ R D 7
Sud : ♠ A D V 10 7 4 2 ♥ 5 ♦ 8 2 ♣ V 6 3

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1 ♥	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest entame le roi de cœur. *Comment le déclarant peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Devant la menace de la coupe à trèfle, *Est doit prendre le roi de cœur* avec l'as afin de jouer pique de sa main...

Sud doit alors faire l'impasse, car Est, qui a ouvert, peut avoir le roi. Ouest prend et rejoue atout (car s'il contre-attaquait trèfle, le déclarant, laisserait passer, Est prendrait et rejouerait atout). Le déclarant tire alors tous ses atouts pour *squeezer Est à carreau-trèfle,* puisque Est, qui n'a ni le roi de pique, ni sans doute roi-dame de cœur, détient certainement dame-valet de carreau et roi-dame de trèfle.

Après l'avant-dernier atout, Est n'a plus conservé que roi-dame de trèfle secs pour garder ses carreaux (sinon une coupe à carreau aurait affranchi le 10). Sud va pouvoir alors libérer son valet de trèfle :

Nord : ♦ A R 10 9 ♣ A 2
Est : ♦ D V 6 5 ♣ R D
Sud : ♥ 7 ♦ 8 2 ♣ V 6 3

Sud joue de sa main et ne concède qu'une levée. Il lui suffit, en effet, de jouer l'as de trèfle et trèfle pour affranchir le valet de trèfle. Est prend, mais Sud coupera un carreau pour reprendre la main et faire le valet de trèfle.

Remarque :

Si au lieu de faire l'impasse à pique, Sud joue l'as de pique et pique, Ouest prendra et contre-attaquera trèfle pour faire sauter cette communication. Mais Sud pourra encore gagner grâce à un squeeze à trois couleurs sur Est.

En fait, à la table, Est ne prit pas le roi de cœur avec l'as et Roux gagna son contrat en coupant un trèfle.

LE COUP EN PASSANT

C'est un coup mal connu des bridgeurs moyens et sa préparation est parfois complexe. En voici un exemple tiré d'une donne jouée dans un tournoi amical au club d'Evreux.

Les annonces pourraient se dérouler ainsi :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♣	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe.

Nord : ♠ D 3 2 ♥ A 8 4 ♦ 7 6 5 3 ♣ A 6 4
Ouest : ♠ V 10 8 ♥ V 9 5 ♦ A 10 2 ♣ V 10 9 3
Est : ♠ 7 6 ♥ 10 8 7 2 ♦ R D V 9 4 ♣ R D
Sud : ♠ A R 9 5 4 ♥ R D 3 ♦ 8 ♣ 8 7 5 2

Ouest a entamé l'as de carreau et a rejoué carreau, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture de « 1 pique » Nord n'a aucune bonne enchère, car il est trop beau pour répondre « 1 SA » ou « 2 piques ». Quant à l'enchère de « 2 trèfles », c'est peut-être la... moins mauvaise !

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1398

MALI : « Scoutisme mondial »

Une série « poste aérienne » de trois valeurs a pour sujet le scoutisme mondial, d'après les maquettes réalisées par Didier Guédron.



100 francs maliens, tabac, bleu et pourpre ;



150 francs maliens, tabac, viridian et garance ;



290 francs maliens, tabac, pourpre et bleu roi.

Imprimés en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France. Les gravures sont également de Didier Guédron.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 87000 Limoges (hall de l'Ecole nationale de musique, rue Fritz James), le 20 septembre. — Festival international de musique militaire.

⊙ 59610 Fourmies, les 20 et 21 septembre. — Première foire-exposition de la Thiérache.

⊙ 75005 Paris (faculté de pharmacie, salle Vauquelin, 5, av. de l'Observatoire), du 22 au 26 septembre. — Vingt-cinquièmes journées pharmaceutiques françaises.

⊙ 57000 Metz (parc des expositions), du 25 septembre au 7 octobre. — Foire internationale.

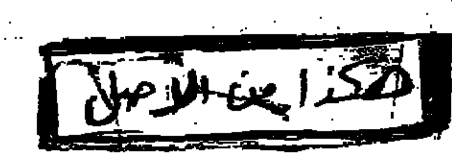
⊙ 38400 Saint-Martin-d'Hères (bibliothèque des sciences du Domaine universitaire), du 25 septembre au 6 octobre. — Seizième assemblée générale de l'Union géodésique internationale.

● A PLAISIR (Yvelines), *dans le hall de l'hôtel de ville, rue de la République, les 20 et 21 septembre, de 11 h. à 17 h., à l'occasion du jumelage avec la ville de Geesthacht (R.F.A.), un bureau temporaire fonctionnera.*

● A SILLE-LE-GUILLAUME (72), *les 27 et 28 septembre, se déroulera une exposition locale pour adultes et régionale pour les jeunes.*

● A ROANNE, *dans le cadre de la XXVIII*e *foire, les 4 et 5 octobre, l'Association philatélique locale organise une exposition.*

ADALBERT VITALYOS.



RELIGION

LE RAMADAN EST COMMENCÉ

Le jeûne, pilier de l'Islam

Le ramadan, mois lunaire de jeûne pratiqué par les musulmans, a commencé cette année avant l'aube du 6 septembre. Il durera jusqu'au 4 ou 5 octobre. Un lecteur musulman de Fourmies (Nord), M. Hoceine Bayod, nous a adressé à cette occasion l'article suivant :

Le jeûne est l'un des cinq piliers de l'islam. Du vivant même du prophète, la pratique du jeûne a subi deux transformations successives. Au début de l'islam, les musulmans jeûnaient le jour de l'Ashoura, c'est-à-dire le 10 du premier mois de l'année : le 10 Moharem. L'Ashoura est le jour où tout musulman doit donner au plus pauvre que lui le dixième de ses bénéfices annuels.

Un peu plus tard, les musulmans jeûnèrent les trois premiers jours de chaque mois. Enfin, la période de jeûne fut fixée durant tout le neuvième mois du calendrier musulman, le mois du Ramadan, en l'an 2 de l'hégire (624), en référence à ce verset coranique :

« Quiconque aura aperçu la nouvelle lune marquant le commencement du mois du ramadan observera le jeûne... Jeûnez jusqu'à la fin de la durée fixée, et magnifiez Dieu pour la bonne direction où il vous a mis, pour lui prouver votre reconnaissance. » (Sourate 11, 185.)

En islam, le jeûne est rattaché par la tradition à Noé et surtout à Abraham. Que signifie pour un musulman le mot « jeûne », c'est-à-dire « Al Syâm » ? « Al Syâm »' signifie étymologiquement : action de s'abstenir, abstinence. Donc, le ramadan est une période d'abstinence complète que le musulman s'impose par l'interdiction de manger, de boire, de fumer, d'avoir des relations sexuelles, de se parfumer, etc., et cela depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil.

Le premier ramadan marque le début d'un jeûne qui va durer vingt-neuf à trente jours, suivant la lune, et qui va être suivi rigoureusement par tout le monde musulman. Déjà, dès le mois précédent (Châabane), les musulmans se préparent dans la joie, la piété et la ferveur à aborder ce mois de ramadan, encouragés qu'ils sont en cela par des « hadiths » du prophète du genre de ceux-ci : Fhiihs

« Celui qui jeûne aura une double joie : celle qu'il éprouve lorsqu'il rompt le jeûne et celle qu'il éprouvera lorsqu'il rencontrera le Seigneur. J'en jure par celui qui tient ma vie entre ses mains, le relent de la bouche de celui qui jeûne est un parfum plus agréable à Dieu que l'odeur du musc. »

Le ramadan est aussi un mois d'ascèse dans le sens le plus large du terme : un mois de piété et de recueillement. En jeûnant durant un mois par an, les musulmans s'efforcent de partager et de vivre la même souffrance que ceux qui n'ont pas ici-bas la vie belle : ils ressentent la même souffrance physique que le pauvre qui ne mange pas à sa faim : ils ressentent la même faim, la même soif et le même manque de force.

Le musulman doit jeûner, même s'il ne s'acquitte pas de la prière canonique (cinq fois par jour), mais son jeûne n'a aucune valeur s'il ne professe pas sa foi en l'Unicité divine et en la mission du prophète (la Shahada).

Un geste de paix

Le jeûne ne se suffit pas à lui-même. Si je dois renoncer à manger, à boire, à fumer depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil, je dois aussi renoncer au mensonge, à l'hypocrisie, à la haine, à la calomnie. Si je ne peux mettre tout cela dans mon jeûne pour en faire un instrument de paix, et si le manque de cigarette me fait bouder mon camarade d'usine ou de bureau, je n'ai plus qu'à aller fumer et rompre mon jeûne.

Avant de commencer le jeûne, il est indispensable de faire la paix avec ses voisins ou ses ennemis : l'état de piété que le musulman prend pendant ce mois doit être un état de paix. Sinon, comment pourrait-il se présenter devant son Seigneur si, dans la minute précédente, il s'est laissé aller à la haine, au mensonge, etc.? L'état de piété est donc : paix du corps, paix de l'âme, paix avec autrui, paix avec Dieu. Le jeûne du ramadan suppose d'abord cette paix.

D'après Abû Hurayra, le prophète a dit :

« Celui qui ne renonce ni à dire des mensonges ni à pratiquer des faussetés, Dieu n'a nul besoin qu'il se prive de boire ou de manger. »

Pour nuancer ce qui précède, il faut ajouter que la validité du jeûne est conditionné par la nyâ (l'intention) : si l'intention est bonne, l'acte lui-même reste bon.

Ce choix du neuvième mois s'explique parce que plusieurs événements mémorables sont survenus durant ce mois.

Par exemple, c'est le 17 ramadan qu'a eu lieu la fameuse bataille de Badr, qui fut une victoire de l'islam sur le paganisme de Qurayah (624). C'est le 10 qu'est morte Khadija, première épouse du prophète à qui l'islam doit beaucoup. C'est le 19 que le prophète conquit pacifiquement La Mecque. C'est le 21 qu'Ali, compagnon du prophète, fut assassiné. Le Coran et la tradition enseignent que c'est pendant la nuit de la destinée (du 26 au 27 ramadan) que furent révélés les premiers versets coraniques. Le Coran consacre la sourate 97 à cette nuit. Un hadith du prophète affirme :

« Celui qui, pendant la nuit du destin, reste debout avec la foi et l'espoir d'une récompense, aura le pardon de toutes ses fautes précédentes. »

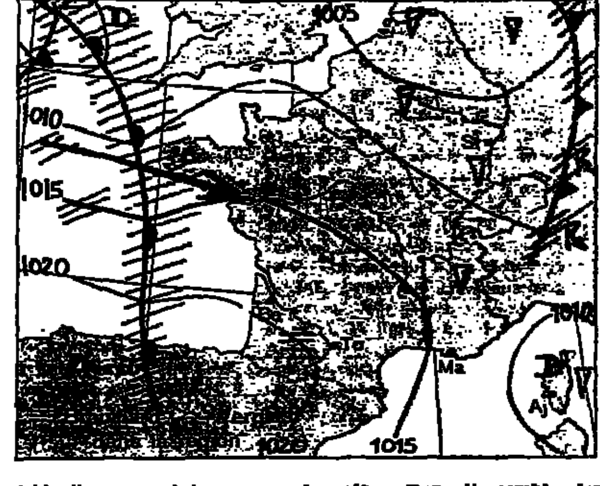
Pendant cette nuit, les musulmans se retrouvent donc à la mosquée pour prier en psalmodiant des versets coraniques, en récitant des prières spéciales ou en écoutant des panégyriques du prophète.

Le jeûne du ramadan est une obligation pour quiconque est en état de le faire : capacité légale, liberté, raison, santé. En sont dispensés, les femmes indisposées ou en couches, les malades, les débiles mentaux, les voyageurs. La dispense de jeûne est, en fait, un report de date au cours de l'année : on récupère les jours non jeûnés. De plus, de nos jours, la rapidité des moyens de transports et leur confort excluent, dans la plupart des cas, la dispense de jeûne.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 septembre à 0 heure et le samedi 13 septembre à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera sur la face septentrionale des hautes pressions de la région des Açores, de l'Atlantique à l'Europe. Dans ce courant, la perturbation située vendredi, à 0 heure, sur le centre Atlantique abordera l'extrême ouest de la France dans la matinée de samedi et poursuivra ensuite son déplacement vers l'est.

Samedi matin, le temps sera assez frais pour la saison sur notre pays, avec un ciel variable comprenant des éclaircies et des passages nuageux. Des averses résiduelles se produiront encore des Ardennes et de l'Alsace aux Alpes, ainsi qu'en Corse. Dans la matinée, le ciel se couvrira sur la Bretagne avec de nouvelles pluies. Ces dernières progresseront ensuite vers l'est pour gagner dans la nuit suivante le Nord-Est et les Alpes du Nord, tandis que le temps deviendra plus variable sur la Manche, la Bretagne et la Vendée. Cette nouvelle perturbation semble devoir être moins active dans le Midi, où des éclaircies persisteront.

Après une accalmie temporaire, les vents se renforceront de nouveau samedi après-midi et la nuit suivante sur le quart nord-ouest de la France ; ils pourront devenir forts sur les côtes. Dans l'ensemble, les températures maximales varieront peu.

Vendredi 12 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 septembre; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 15; Bordeaux, 22 et 14; Brest, 18 et 9 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 18 et 8 ; Clermont-Ferrand, 21 et 9 ; Dijon, 17 et 11 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 21 et 11 ; Lyon, 19 et 12 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice, 25 et 15 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 11 degrés ; Athènes, 27 et 19 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 37 et 24 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 13 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 19 et 8 ; Madrid, 28 et 9 ; Moscou, 12 et 11 ; New-York, 23 et 21 ; Palma-de-Majorque, 27 et 18 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 20 et 15.

Visites et conférences

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 60, rue des Archives : « Hôtel Guénégaud et Musée de la chasse et de la nature » (Mme Bouquet des Chaux). — 15 h., devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis : « Quartier Saint-Paul du Marais » (Mme Garnier-Ahlberg. — 15 h., autobus 158 A, arrêt La Jonchère : « Château de La Jonchère et souvenir de Tourguenlev » (Mme Pennec). — 15 h., 62, rue Saint-Antoine : « Hôtel de Sully » (Mme Philippe). — 15 h., grille esplanade, côté Seine : « Les Invalides » (Mme Vermeersch). — 15 h. 30, hall gauche du château : « Le château de Maisons-Laffitte » (Mme Hulot). — 21 h., marches de l'église Saint-Gervais : « Le Marais illuminé » (Mme Philippe).

15 h., angle rue Pavée-rue des Francs-Bourgeois : « Promenade dans le Marais » (Mme Ferrand). — 15 h., portail de l'église : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis ». — 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels illuminés du Marais » (A travers Paris). — 15 h., 18, rue du Cloître-Notre-Dame : « Notre-Dame, parties hautes et basses fermées au public » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., sortie du métro Jaurès, sous le pont aérien : « Itinéraire Eugène Dabit et Marcel Carné du côté de l'hôtel du Nord, rencontre avec les éclusiers, etc. » (Mme Hager). — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Vive la ville). — 15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France au musée Camondo » (Histoire et archéologie).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 septembre 1975 :

UN ARRÊTÉ

● Portant extension d'avenants modifiant la convention collective régionale du bâtiment (région parisienne).

UNE LISTE

● Nationale d'aptitude à l'emploi de directeur de caisse de crédit municipal.

SPORTS

UN ACCORD EST DÉSORMAIS PROBABLE POUR LA RETRANSMISSION TÉLÉVISÉE DES JEUX OLYMPIQUES.

C'est le 15 septembre que le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) et l'Union européenne de radiodiffusion (UER) feront savoir s'ils sont tombés financièrement d'accord pour la retransmission télévisée des Jeux de Montréal en Europe, en Amérique du Sud, en Asie et en Océanie. Après l'intervention de M. Michael Killanin, président du Comité olympique international (CIO), qui a précisé au COJO que la plus grande audience était indispensable pour les Jeux olympiques, il apparaît que l'UER et le COJO sont convenus de fixer à 44 000 000 de francs le montant des droits de télévision. Précédemment, le COJO exigeait 79 000 000 de francs.

● *Hippisme.* — Le prix Kairos, disputé le 11 septembre à Vincennes et qui servait de support au pari tiercé, a été remporté par Erniovo (407) suivi d'Elbo (402) et d'Eva Tudor (409). La combinaison gagnante est donc 7-2-9.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	233 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 250

HORIZONTALEMENT

I. Est élevée par des paysans ; Est plus bas au sommet qu'au pied du mont Blanc. — II. Incident de parcours ; Défendit Paris contre les Normands. — III. Plus d'une fois prononcé par Boumediène ; Ne coule donc plus; Certains s'intéressent plus au nombre de leurs dents qu'à leur propreté. — IV. L'effet d'une envie mal contenue; Couverture; Fin de participe. — V. Etendues ; Un point à l'horizon. — VI. Vraiment sans retenue ; Point répété; En retard. — VII. Une des Cyclades ; Passent pour avoir un langage particulier; Point de départ d'une grande migration. — VIII. Forme de savoir; A donc trouvé un nouveau job; Sigle. — IX. Permet de mettre la poitrine en valeur ; Possessif. — X. Relevé ; Maréchal de France. — XI. Sa place est au moulin; Très ancien verger ; Sans changement. — XII. D'un auxiliaire ; Besogne de lavandière. — XIII. Est souvent impuissant à étouffer des paroles imprudentes; Prénom masculin; Symbole chimique; Suit un titre. — XIV. Prive d'un viscère; Barre. — XV. Fougueux révolutionnaire (orthographe admise); En bonne et due place.

VERTICALEMENT

1. Abandonne parfois une servante pour une coiffeuse ; Point de repère. — 2. Toujours grand quand il est vif; Adverbe; Morceau de pain; En Suisse. — 3. Figure sur un vieux Testament ; Souvent entonnés sans mesure ; En Dordogne. — 4. Etourdie ; Se modifient par des croisements ; Deux caractères qui mettent à rude épreuve la patience d'un professeur d'anglais. — 5. Elle s'en serait mieux tirée avec la justice des hommes ; Conjonction ; Baptisa son ultime objectif; Militaire étranger. — 6. Série d'accidents variés ; Symbole chimique ; Terme musical. — 7. Productions d'ouvrières hautement qualifiées; Est pleine de trous ; Croît sous d'autres latitudes. — 8. Vient d'être ; Oiseau souvent mis en cage ; Préfixe. — 9. Une belle pièce ; Donnent des points au hasard; Accommodés par un embaumeur. — 10. Ville ancienne ; Reconnu bon pour le service. — 11. Dont rien ne semble troubler la totale béatitude. — 12. Découragés ; Irrités. — 13. Coule en France; Offre un miroir au ciel de Carélie. — 14. Préposition ; Centre industriel étranger; Eventuellement maltraitées par les ans. — 15. N'agit pas à la légère; On ne peut s'en servir qu'à la suite d'un beau gâchis (pluriel).

Solution du problème n° 1 249

Horizontalement

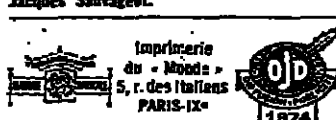
I. Parfait. — II. Empaler. — III. Ron; Ah ! — IV. Us; Crasse. — V. Xérès ; Est. — VI. Cos ; Plie. — VII. Dru ; Oô ; Su. — VIII. Régicides. — IX. Item ; Suse. — X. Leu ; Cor. — XI. Reines.

Verticalement

1. Peaux ; Drill. — 2. Am ; Secrète. — 3. RP ; Rougeur. — 4. Farces ; Im. — 5. Alors ; Oc ; Cl. — 6. Iéna; Poison. — 7. TR; Sel ; Dure. — 8. Assises. — 9. Acheteuses.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Enfances

C'était assez réussi, jeudi sur l'A 2, le Mystère Frontenac, l'enfance de François Mauriac, la propriété familiale, les Landes, l'adolescent rêveur, la belle vaisselle, la chasse, les chevaux, la mère très digne que l'on vouvoie, l'oncle gâteau et le père qui n'est plus. Au bout d'une heure, on en avait assez, mais le début accrochait bien. Surtout comparé à la dramatique tirée des souvenirs de Pierre Gascar le Meilleur de la vie, *la veille, sur TF 1. Là c'était le Jura, le petit village, le gamin boudeur, la soupe, le vélo, le braconnage, la méchante tante et papa qui n'est pas là. C'était gris, c'était plat.*

Si la couleur ne fait pas le bonheur du téléspectateur, elle y contribue beaucoup, c'est certain. Au même titre que l'argent d'ailleurs. Comment ne pas rêver devant ces ors, ces verts, cette châtelaine en deuil égrenant son chapelet au coucher du soleil « sous les hautes frondaisons d'un parc centenaire ». *Tandis qu'une fermière, en tablier noir, repiquant, le visage blafard, ses rangs d'oignons, cela parle moins à l'imagination, forcément. Pour réussir, aussi, rien ne vaut la réussite. Et le futur prix Nobel n'est pas étranger à l'intérêt qu'on prend au poète en herbe.*

Et puis les bons sentiments, ou les mauvais, peu importe. L'essentiel, c'est qu'ils soient grands et forts — ceux de Gascar étaient incertains, — oui, l'amour ou la haine, exprimés sans fausse honte et sans restriction, emportent le plus souvent l'adhésion. Il faut y aller carrément. Ne pas oublier que l'écran — petit ou gros bout de la lorgnette au choix, — déforme et s'accommode mal des demi-mesures, des demi-teintes. Françoise Verny et Maurice Frydland s e m b l e n t *l'avoir en partie compris. Sans avoir lu le roman de Mauriac, on le respire, on l'entend, on le devine d'abord, dans la transparence d'images et de dialogues filigranés.*

Ensuite on le perd, on s'égare, on s'enlise. Monté à Paris, le héros grandi a des peines de cœur. Ses silences pèsent des tonnes et ses regards globuleux, opaques, se veulent profonds et sonnent creux. Serait-ce la faute du livre ? Cela m'étonnerait.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

— *M. Roland Leroy*, secrétaire du comité central du parti communiste et directeur de *l'Humanité*, est l'invité de Jean-Michel Desjeunes sur Europe I à partir de 17 h. 30.

— *La C.F.T.C.* exprime son point de vue sur la rentrée à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, répond en direct depuis la fête de *l'Humanité* aux questions de Jean-Pierre Elkabbach sur France-Inter, à partir de 12 heures.

LUNDI 15 SEPTEMBRE

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, est l'invité d'Ivan Leval sur Europe I, de 6 h. 40 à 8 h. 40.

— *M. Michel Poniatowski* participe à l'émission « Le texte et la marge » sur France-Culture, à 10 h. 45, à propos de son livre *Conduire le changement*.

— *MM. René Haby*, ministre de l'éducation, et *Paul Laurent*, membre du bureau politique du parti communiste, répondent aux question de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, député (réformateur), de Meurthe-et-Moselle, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach sur France-Inter, à 13 heures.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35 (R.), Au théâtre ce soir : « Constance », de S. Maugham, avec E. Feuillère, G. Tréjean, D. Grey, mise en scène Michel Vitold.

La vengeance d'une femme de la grande bourgeoisie de Londres, au début du siècle, quand elle apprend que son mari la trompe avec sa meilleure amie.

22 h. 25, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Benjowski (n° 4).

21 h. 30, Apostrophes, de B. Pivot : « Les enfants sont doués, mais pour faire quoi ? » ; 22 h. 35, Ciné-club : « Family Life », de K. Loach (1971), avec S. Ratcliff, B. Dean, G. Cave, M. Riddell.

Une jeune fille instable, incomprise de sa mère qui veut parler et décider à sa place, glisse vers la folie lorsqu'elle est soignée selon les méthodes de la psychiatrie traditionnelle.

0 h. 10, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Série : Civilisation, de lord Kenneth Clark ; réal. M. Gill. Seconde partie : « Le grand dégel » ;

21 h. 20, Document : « Le rendez-vous du ciel », de P. Tairraz.

22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (Festival d'Orange), l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, au Théâtre antique : « Otello » (Verdi), avec J. Vickers, T. Zylis-Gara, K. Nurmela ; 22 h. 30 (R.), « Mémoires improvisés » de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lausac et G.-M. Duprez ;

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30 (S.), Echanges internationaux de Radio-France : Concert par l'Ensemble studio 111 de Strasbourg, dir. D. Kieffer : « Quatorze manières de décrire la pluie, opus 70 » (H. Eisler) ; « Six lieder, opus 14 » (Weber) ; « Trois poèmes » (Ravel) ; « Erotique vallée » (A. Banquart) ; « la Lune et les Poissons d'argent » (D. Kieffer) ;

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Numéro un : Alexis Weissenberg, de Maritie et G. Carpentier, avec : J. Clerc, J. Jamison, M. Bloch, P. Powell, A. Cure et les Petits Chanteurs à la croix de bois ; réal. R. Benamou ; 21 h. 50, Série : Peyton Place n° 1 ; 22 h. 40, A bout portant : Jacques Martin ; 23 h. 30, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Coup double (« le Bouc émissaire »), d'après le roman de N. Freeling, adapt. R. Muller et R. Scipion, réal. M. Cravenne, avec F. Finlay, F. Prévost, O. Versois.

Dans l'atmosphère d'une petite ville de Hollande, l'enquête d'un inspecteur de police qui recherche un auteur de lettres anonymes.

22 h., Variétés : Dix de der, de Ph. Bouvard ; 22 h. 55, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un classique de la télévision : « les Perses », tragédie d'Eschyle ; texte français et réal. J. Prat. Musique originale de J. Prodromides. Avec F. Chaumette, M. Meriko, M. Garrel,

21 h. 45, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Sioc : « Sambetion », de M. Mann, avec J.-P. Moulinot, S. Flon, P. Pernet, réal. G. Delaunay ; 22 h., « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ». Un divertissement de J. Chouquet, animé par S. Jérôme

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Soirée lyrique, par J. de Solliers : « la Légende de Sainte Elizabeth » (Liszt), par les chœurs et l'orchestre philharmoniques slovaques, direction J. Ferencsik, avec Eva Andor, Erzsebeth Konlossy, Kolos Kovats ; « Sonate en si mineur » (Liszt), par France Clidat ; 23 h., Vieilles cires, par C. Lehmann (Liszt) ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par S. Darmeillacq et J. Markovitz.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Film : les Veinards, de Ph. de Broca, J. Girault et J. Pinoteau (1962). Avec F. Périer, F. Blanche, M. Darc, D. Cowl, P. Mondy, J. Maillan et L. de Funès.

Cinq sketches contant les aventures comiques de cinq personnes qui ont eu la chance de gagner à des concours ou à la Loterie nationale.

22 h. 10, Questionnaire : Roger-Gérard Schwartzenberg, professeur de sociologie politique ; 23 h. 5, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 50, Film (R.) : « Marie-Antoinette », de J. Delannoy (1955) ; avec M. Morgan, R. Todd, J. Morel, A. Clariond, G. Tréjan.

La vie publique et privée de Marie-Antoinette, dauphine, puis reine de France (1774-1793). Le rôle que joua le comte suédois Axel de Fersen, entre elle et Louis XVI.

20 h. 30, Variétés : Système 2, de G. Lux ; 21 h. 30 (●) (R.), Feuilleton : La porteuse de pain, réal. M. Camus ; avec M. Sarcey, Ph. Léotard, G. Anys ; d'après X. de Montépin.

22 h. 20, Catch ; 23 h. 5, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge, d'après H. de Monfreid ; réal. G. Guillemot et P. Lary (deuxième épisode : « l'Embuscade »).

20 h. 30 (Film : « N... a pris les dés », d'A. Robbe-Grillet.

Le héros-narrateur joue aux dés l'ordre de succession des événements d'une histoire qui se déroule aussi hors du film. Aventure énorme qu'il faut reconstituer comme un puzzle. Mais le puzzle est difficile. Il a plusieurs dimensions.

21 h. 45, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente « les Fourberies de Scapin » et « la Jalousie du barbouillé », de Molière ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40, Echanges avec la B.B.C., XX° Festival d'Aldeburgh : « The fairy queen », opéra de chambre de Purcell, avec J. Vyvyan, M. Wells, A. Hodgson et l'Orchestre de chambre anglais, dir. Benjamin Britten ; 22 h. 20, Disques ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ;

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques, par A. Panigel : « Quatuor opus 54 n° 2 » (Haydn) ;

20 h. 30 (S.), Concert dans l'église Saint-Germain-des-Prés par l'Orchestre philharmonique de la Radio-Télévision hollandaise et les Chœurs de Lausanne, dir. J. Fournet : « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), avec E. Manchet, soprano ; 22 h. (S.), Après Debussy, par D. Collins ;

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipale.

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne (square Emile-Chautemps) ; 21 h. : Histoire du soldat.

Les autres salles.

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Citrouille.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 21 h. : Groupe de musique rock ; 23 h. : Jacques Biot
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 19 h. 30 : Fando et Lis ; 20 h. 45 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Solitude d'un gardien de but.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : 1 m 80, 95 kilos... et ça cause ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : India (danse) ; 23 h. Patrick Abrial.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice Dream. — Ranch, 20 h. 30 : Terreur et Sexe.

Théâtres de banlieue

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Rashomon.

Vendredi 12 septembre

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Brasil Tropical.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Mouloudji.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta ; hommage à Luis Mariano.

Les concerts

Voir Festivals.
Hôtel de Bondeville, 21 h. : Quatuor Viva Nova (Mozart, Haydn, Ravel).

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Colombie.

Festival estival

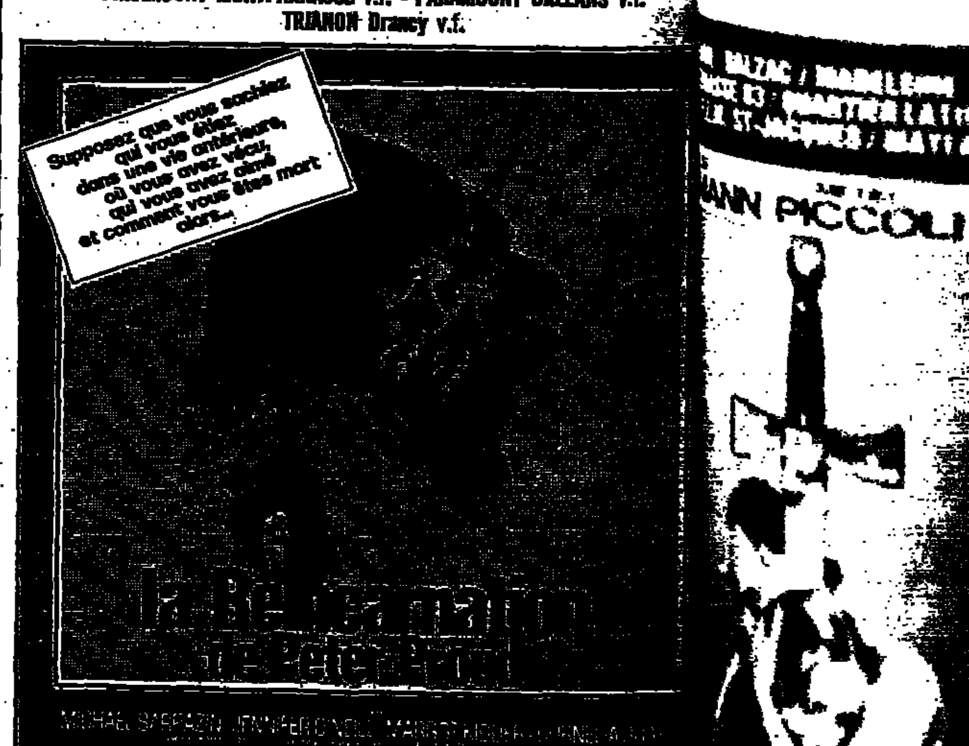
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : GERM (P. Mariétan).
Jardins du Palais-Royal (audio-visuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Musée Guimet, 18 h. 30 : P[illegible] musicaux
Sorbonne (amphi Richelieu), 18 h. 30 : Forum D. N'Kaoua, p[illegible] (Ravel).

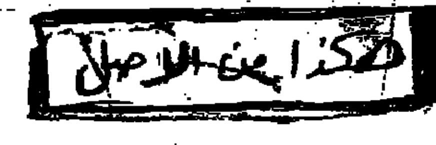
Festival de musique de chambre de Paris

Eglise Saint-Médard, 21 h. : Orchestre de Bernard Thomas ; J.-J. [illegible]tarow, violon ; E. Peclard, violoncelle (Chevalier de Saint-Georges, Boccherini, Vivaldi, Mozart).

Festival de Sceaux

Eglise de Bourg-la-Reine, 20 h. : Quatuor vocal Kedroff (mus[ique] religieuse et folklorique russe)





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

cinémathèque

...dillot, 15 h. : Roméo et Juliette, ...R. Castellani ; 18 h. 30 : les ...auloises bleues, de M. Cournot ; ...h. 30 : Seven Women, de ...Ford ; 22 h. 30 : le Messager, de Losey ; 0 h. 30 : Black Bird, de Browning.

...s exclusivités

...URRE LA COLERE DE DIEU (...ll., v. ang.) : Studio des Ursu...nes, 5e (033-39-19).
...ONSANFAN (It., v.o.) : Le Ma...is, 4e (278-47-86).
...IGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-...gozzi, 14e (783-67-42) (ven., mar.).
...GLE AVAIT DEUX TETES (An., ...) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-...-42) (mer., dim.).
...AVENTURES DE PINOCCHIO (..., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15) (...n soirée). — V.F. : Studio Ras...il, 14e (326-38-98) ; Studio Ma...gny, 8e (225-20-74) ; Pagode, 7e (...51-12-15) (mat.) ; 14-Juillet, 11e (...00-51-13).
...BAGARREUR (A., v.o.) : Mari...gnan, 8e (359-92-82). — V.F. : ...ontparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ...derot, 12e (343-19-39) ; Gaumont-...onvention, 15e (828-42-27) ; Cli...y-Pathé, 18e (522-37-41).
...BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (...33-35-40) ; Nations, 12e (343-...-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-...-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (...87-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (...73-94-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-...-41) (sous réserves) ; Panthéon, 5e (...33-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; ...nnia, 2e (231-39-36).
...T DUR POUR TOUT LE MONDE (...r.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-...-19).
...CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : ...ex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, ... (325-71-08) ; Caméo, 9e (770-...-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; ...ysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Les ...ages, 18e (522-47-94) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
...LE (Chili, v.o.) : Studio de ...Etoile, 17e (380-19-93).

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 20 h. et 22 h. 15).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (jeu., dim.)
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (sous réserves) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA FILLE DU GARDE-BARRIERE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI (Belg.) : Le Seine, 5e (325-92-46) de 14 h. 15 à 18 h. 45).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Nations, 12e (343-04-67).
FRENCH CONNECTION No 2 (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) (jusqu'à jeudi).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mery, 17e (522-59-54).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INDIA SONG (Fr.) : le Seine-Cinéma, 5e (325-95-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16), Le Paris, 8e (359-53-99), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Maxeville, 9e (770-72-87).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

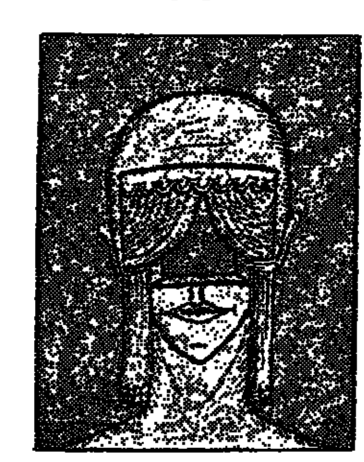
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Marignan, 8e (359-92-82). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. am.) : Ermitage, 8e 359-15-71), Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). V. F. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75), Cambronne, 15e (734-42-96), Mistral, 14e (734-20-70) (à partir du 15).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (mer., sam., mar.).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) (jusqu'à jeu.). Kinopanorama, 15e (vers. stéréo).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). V.f. : Athéna, 12e (343-07-48), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (jeu., lun.).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Orléans 14e (580-03-75). Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'-Mich', 5e (033-48-29). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUSA (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-79-80). V.f. : Abc, 2e (236-55-54).

Les films nouveaux

LA KERMESSE DES AIGLES, film américain de George Roy Hill, avec Robert Redford. — V.O. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). — V.F. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
LEONOR, film franco-italo-espagnol de Juan Bunuel, avec Michel Piccoli. — Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
LOVE AND DEATH (GUERRE ET AMOUR), film américain de et avec Woody Allen. — V.O. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Arlequin, 6e (548-62-25). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LE PRISONNIER DE LA DEUXIEME AVENUE, film américain de Melvin Franck, avec Jack Lemmon. — V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-03) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA REINCARNATION DE PETER PROUD, film américain de J. Lee Thompson, avec Michael Sarrazin. — V.O. : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre



La ligne de vie du Palace

● **Un théâtre qui « rend compte » des idéologies contemporaines, qui vit le présent, qui joue la comédie du monde, un « théâtre plein de théâtre », comme on dit d'un tableau de Van Gogh qu'il est « plein de peinture », un théâtre du plaisir pour les yeux, pour l'esprit *et le cœur* : Pierre Laville s'installe au Palace avec une joie prolixe, avec 770 000 francs de subvention, une option de quatre-vingt-dix-neuf ans qui lui donne un sentiment d'éternité, et une cataracte de projets « raisonnables ».**

● **Etant donné le nombre de spectateurs potentiels pour un théâtre de création, et le prix des places qu'ils sont disposés à payer, combien de spectacles est-il raisonnable de programmer ? Réponse : dix, compte tenu des deux salles. La grande, avec ses fresques rétro ; la petite, encore plus rétro, grotte tapissée de glaces pour l'intimité de l'insolite.**

● **Pierre Laville compte sur le public existant. Il ne possède ni les moyens ni le temps nécessaires à une animation-formation culturelle, activité qu'il a bien connue quand il était avec Pierre Debauche directeur du Théâtre des Amandiers, à Nanterre. Mais le Palace est à Paris, le Paris *grouillant du faubourg Montmartre*, chargé, de Zola à Varna, d'histoire et d'histoires.**

● **C'est un théâtre privé. La subvention de Pierre Laville est destinée au budget production ; les recettes, au budget fonctionnement. Les bénéfices éventuels seront réinvestis. Les spectateurs individuels paient 35 francs, mais il suffit d'adhérer pour payer 18 francs, et pour adhérer, il suffit de payer 20 francs par an, ce qui suppose d'aller voir au moins deux spectacles pour conserver l'avantage. Les scolaires et les titulaire de la carte Vermeil paient 10 francs.**

● **Dix spectacles, une ligne : la ligne de vie. Marcel Maréchal ouvre le feu avec « Une anémone pour Guignol », du 30 octobre au 23 novembre. Alberto Vidal joue, à 19 heures, « le Diable à ressort », du 7 octobre au 23 novembre. Copi présente « la Pyramide », du 27 novembre au 15 janvier, à 22 h 30. André Benedetto présente « Alexandra K », du 2 décembre au 16 janvier. Fabio Pacchioni mettra en scène « les Musiciens, les émigrants », de Liliane Atlan, qui sera donné du 20 janvier au 29 février, et « Tiens le coup jusqu'à la retraite, Léon », de Georges Michel, qui terminera la saison, du 21 avril au 6 juin. Entre-temps, Armand Gatti viendra avec la nouvelle version de « la Passion du général Franco », du 4 mars au 18 avril. C'est le programme de la grande salle. Dans la petite, Thierry Bosc présentera, du 23 janvier au 29 février, « Lazare lui aussi rêvait d'Eldorado », de Sarrazac ; Jean-Marie Patte mettra en scène sa première pièce, « Dites-lui que j'entends mourir », du 4 mars au 11 avril, et Daniel Mesguich, la première pièce d'Yves Gourvil, « Président Schreber », du 15 avril au 23 mai.**

COLETTE GODARD.

Cinéma

« LA KERMESSE DES AIGLES » de George Roy Hill

Dans *Butch Cassidy et le Kid*, George Roy Hill racontait l'histoire de deux grands gosses qui rêvaient de jouer les terreurs du Far-West, sans se rendre compte que l'époque des brigands de légende était révolue.

On retrouve dans *la Kermesse des aigles* ce thème de l'aventurier « déplacé » (déplacé dans le temps) et confronté avec un monde qui n'est pas le sien. Mais, cette fois, au lieu d'être de minables pilleurs de banque, les personnages de George Roy Hill sont d'authentiques héros. Anciens aviateurs de la première guerre mondiale, rescapés de ces duels fantastiques qui opposaient en plein ciel des ennemis chevaleresques, il leur a été impossible de se réintégrer dans la vie civile. Plutôt que de renoncer à voler, ils ont préféré devenir des saltimbanques de l'air. De meeting en meeting, ils risquent maintenant leur peau en exécutant devant des foules ébahies des acrobaties insensées.

Toute la première partie du film reconstitue avec humour et une sorte de tendresse nostalgique l'atmosphère de ces kermesses provinciales. Loopings, tonneaux, vrilles : les petits biplans font des cabrioles qui, parfois, s'achèvent en chutes mortelles. Aux commandes de l'un d'eux, Waldo Pepper, le plus jeune, le plus audacieux de ces demi-soldes de la vieille épopée. Le plus hâbleur également, allant jusqu'à prétendre devant les filles qu'il a tenu tête jadis à Ernst Kessler, l'as allemand aux soixante-dix victoires. Kessler, que Waldo va rencontrer à Hollywood, où, interdit de vol, il a fini par se faire embaucher, et contre lequel il livre, pour les besoins d'un film, un combat factice qui très vite dégénère en rixe aérienne.

Il y a une belle idée romanesque dans cette histoire : celle de la fiction imaginée par Waldo devenant réalité à l'occasion d'une seconde fiction (hollywoodienne celle-là). Et l'on ne peut rêver mythomane plus sympathique que ce casse-cou exalté, romantique, presque enfantin, auquel Robert Redford prête son charme magnétique. Quand son ancien commandant essaie d'expliquer à Waldo que les temps ont changé et que le rôle de l'aviation est désormais de transporter avec le maximum de sécurité possible le courrier et les voyageurs, Waldo se contente de répondre : « Je ne veux être ni chauffeur ni facteur. » Arrogance qui dissimule un secret désespoir. Le même que ressent Ernst Kessler, contraint, pour payer ses dettes, d'occuper un poste de « conseiller technique » aux studios Paramount. La scène au cours de laquelle ces deux hommes, humiliés et frustrés, l'un vivant dans ses fantasmes, l'autre dans ses souvenirs, font connaissance et deviennent complices constitue d'ailleurs l'un des sommets du film.

Un sujet original, qui rend hommage à ces vertus oubliées que sont la loyauté et le sens de l'honneur ; des morceaux de bravoure filmés avec un réalisme impressionnant : beaucoup de fantaisie sur fond de gravité : voilà bien des atouts. Et pourtant cette *Kermesse des aigles* nous laisse sur un sentiment d'insatisfaction et de vague ennui. George Roy Hill a-t-il eu tort de prendre pour héros un personnage dont les problèmes sont à des années-lumière des nôtres ? Ou bien la lassitude naît-elle de la répétition forcément monotone des prouesses techniques ? Toujours est-il que le réalisateur semble moins inspiré ici qu'il ne l'était dans *l'Arnaque* et dans *Butch Cassidy*, et que l'on finit par trouver le temps long à voir voltiger dans l'azur ces coucous archaïques et ces chevaliers d'un autre âge.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Marignan, Saint-Germain-Village (v.o.) ; Clichy-Pathé, Montparnasse-83, Gaumont-Sud, Gaumont-Gambetta, Gaumont-Richelieu (v.f.).

Lettres

« Bof ! » au Petit Larousse

(Suite de la première page.)

De cette liste, extrayons encore l'expression *un sac de nœuds* « affaire très embrouillée » ; les mots *flamber* et *flambeur*, *écologie* dans l'acception de « défense du milieu naturel », *sono*, *flipper* « petit levier d'un billard électrique qui renvoie la balle vers le haut » et qui a fini par désigner le billard lui-même. C'est un mot anglo-saxon, bien entendu, et si le franglais s'accroît encore de quelques recrues, techniques ou financières, tel *cash flow* (encore que *hot money* cède souvent le pas à *capitaux fébriles*), on pourra remarquer que leur nombre est en régression, répercussion évidente de la situation internationale. Et puis l'allemand fournit *lumpenproletariat*, sans équivalent dans notre vocabulaire, et l'hébreu *sabra* (à ce propos il était temps d'inclure *judéo-chrétien*). Enfin, le cinéma canadien, voire la littérature et le théâtre, nous ont trop familiarisés avec le *joual* pour que cet idiome soit tu.

Dans la partie historique, la liste des nouveaux venus s'efforce toujours de suivre l'actualité. Le premier ministre français n'avait pu — trop tard désigné — figurer dans la précédente édition. Le voici entre les Indiens Chiquitos et la ville de Chiraz. A leur place (alphabétiquement également), le président et le chancelier de la République fédérale allemande, Walter Scheel et Helmut Schmidt, le président des Etats-Unis Gerald Ford (Watergate fait l'objet d'un article), le général portugais Antonio de Spinola et son successeur Francisco da Costa Gomes, Andreï Gromyko et Gustav Husak, Constantin Caramanlis et Moshe Dayan, Maria Estela Martinez Peron et le général Augusto Pinochet.

Deux noms accroissent la galerie des philosophes français. Etant donnés leur influence et leur rayonnement, Louis Althusser et Michel Foucault méritaient cette promotion. Peu d'écrivains, mais tout de même : Michel Butor, Italo Calvino, Aimé Césaire, Ivan Illich, Mikhail Boulgakov. Encore moins de peintres : un mort, Mark Rothko, un vivant, Andy Warhol. En revanche, les musiciens font une entrée en force : Jean Barraqué, John Cage, Charles Ives, György Ligeti, Bruno Maderna, Krzysztof Penderecki, Maurice Ohana... Sans oublier maints architectes ni Marilyn Monroe.

Sans prétendre épuiser le recensement des deux cent vingt-neuf ajouts majeurs du *Petit Larousse*, qui a fêté cet été son soixante-dixième anniversaire, en même temps que la librairie du même nom célébrait le centenaire de la mort de Pierre Larousse ; il y a loin du volume relié en toile rose avec la populaire « Semeuse » d'Eugène Grasset, vendu 100 sous, et *le Petit Larousse* en couleurs, en passe de supplanter l'édition ordinaire. On soulignera parmi les agglomérations nouvelles la ville de Vaudreuil, la station balnéaire de Port-Grimaud.

« Le Monde » dépouillé

Le lecteur sera peut-être curieux de savoir comment s'opèrent ces refontes périodiques, totales à peu près tous les dix ans ; comment, de façon plus générale, se met à jour un dictionnaire. Cet énorme travail est subordonné à des études de vocabulaire, du vocabulaire parlé couramment, donc abordé dans sa souplesse, sa réceptivité, son adaptation à tous les besoins. Entre autres supports, dans un premier temps, une équipe de documentalistes dépouille méthodiquement les textes récents, la presse surtout — la lecture du *Monde* se révèle la plus riche, la plus fructueuse — et procède à l'analyse des mots considérés d'après leur sens, des rapports de termes plutôt que des termes eux-mêmes et, d'autre part, des mots nouveaux classés selon leur fréquence. La moisson est mise en fiches. Dans le cas du *Petit Larousse*, par exemple, le bilan des recherches est établi chaque mois, ce qui donne lieu à une première sélection qui retient tous les termes considérés comme importants. Il va sans dire que ceux qui ont trait à une discipline particulière seront ensuite confiés à des spécialistes.

Au cours d'une seconde phase, on fait un choix temporaire. Tous les mots dignes d'intérêt ne peuvent pas « entrer dans le moule » d'un volume au nombre de pages limité et constant. Il y a, en outre, les modifications, d'ordre historique ou géographique notamment, qui entraînent des développements plus longs. Ce qui oblige à sacrifier d'anciennes gloires oubliées. « Il ne suffit pas d'entrer dans le dictionnaire, disait le cardinal Daniélou, le tout est d'y rester... »

Et pour en revenir à la « partie langue », la tâche n'est pas facile. Si la syntaxe n'a guère varié depuis le siècle de La Bruyère, le vocabulaire français bouge terriblement.

JEAN-MARIE DUNOYER.

■ **Le Festival d'automne a décidé de retirer de la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière la totalité du programme qui y était prévu. En effet, la direction générale de l'Assistance publique s'est opposée à la présentation de l'Atelier Philippe Adrien, qui travaille sur le thème « Sade dans le dix-huitième siècle ». Le Sam Rivers Trio ira du 24 au 27 septembre à l'église des Blancs-Manteaux ; les Cinq Saisons, les 1er, 2 et 3 octobre à l'auditorium de l'ARC ; l'Atelier de l'Epée-de-Bois jouera « Toro » à la Cartoucherie à partir du 8 octobre. Le Festival d'automne est à la recherche d'un lieu pour l'Atelier Philippe Adrien, dont la première représentation est prévue le 7 novembre.**

D'autre part, le Festival d'automne organise aux Bouffes-du-Nord un atelier de techniques corporelles et vocales japonaises, dirigé par la compagnie Yoshi. Cet atelier comprend deux cycles : du 9 au 13 octobre et du 14 au 17 octobre, de 14 heures à 18 heures. Chaque cycle peut accueillir cent participants et propose quatre disciplines : shinto, bouddhisme, arts martiaux, nô. Les frais d'inscription sont de 25 francs. Les demandes doivent être adressées uniquement par correspondance, au Festival d'automne, 2, rue du Pas-de-la-Mule, 75003 Paris.

Formes

La vie dure

Il y a plus d'un demi-siècle qu'on proclame la mort de l'art, de la peinture en particulier. Si c'était vrai, on ne verserait pas une larme sur son cercueil. En toute justice, la peinture devrait périr de ses propres excès.

Entendons-nous. On n'incrimine nullement cette fois les outrances et les outrages, voulus ou subis, dans tous les domaines de la création d'ailleurs, par des gens à la recherche perpétuelle du neuf, mais plutôt une répétition de procédés, une accumulation d'œuvres se superposant à l'infini, une bousculade dans les antichambres du succès, et que dire de ceux qui ont franchi la porte ! La peinture ne crève pas encore d'indigestion. Seulement, les peintres en crèvent parfois. S'ils se révoltent contre eux-mêmes, contre leur passe-temps favori, et en même temps contre le système social et économique où l'art est englué et qui le « récupère », que penser de ce sursaut, puisque la plupart finissent par jouer le jeu ? On fait de l'anti-art (on sait depuis longtemps qu'on ne fait de la poésie qu'avec de l'anti-poétique), et c'est encore de l'art, au sens noble comme au sens manuel du mot. Quant à l'entreprise de démolition, comme le déplorait à peu près je ne sais plus qui à l'époque héroïque, on veut faire la révolution et on travaille pour les collectionneurs.

C'est dans cette optique que le cas de Gérard Gasiorowski mérite qu'on s'y arrête ; davantage que pour sa double exposition, plutôt mineure, à vrai dire, celle qui a pris fin jeudi à la galerie Mailliard de Saint-Paul-de-Vence, et celle qui se tient à Paris (1) — et qui a l'avantage chronologique d'ouvrir la saison : on ne perdra rien, même si on ne gagne pas grand-chose, pour attendre. Un cas de désespoir chronique qui se traduit (c'est peut-être un lieu commun, ce sont ses propres termes) par un « constat d'échec ».

Est-ce l'artiste ou l'art qui est malade, le peintre ou la peinture qui est « blessée à mort » ? A y regarder de plus près, à suivre les étapes déroutantes d'une carrière de vingt ans, ou plutôt de treize déductions faites de sept ans d'interruption, il y a confusion des peines. Le dégoût de l'« aspect cuisiné » de la pratique de la palette, allié (de son propre aveu) à « un certain masochisme », l'avait, une première fois, fait lâcher ses pinceaux. Guéri, à travers Warhol et Lichtenstein, il renonce à la couleur, et le noir, qui sied à la mort, le conduit au-delà de l'image, à une figuration narrative qu'il s'acharne vite à « pourrir », par exemple dans la suite de tableaux intitulée « période Barbizon ».

Nouvel accès d'autodestruction, *le bond sourd de la bête féroce* se renouvelle avec persévérance. Notamment sur l'accueil trop favorable des gravures — admirables, mais quand on l'admire il entre en fureur — et les acryliques d'*Albertine disparue*, peinture *distinguée* dans tous les sens du mot qu'on a pu voir à l'Expo 72, « Douze ans d'art contemporain en France ». Les titres d'autres séries sont suffisamment éloquents : *les Impuissances, les Régressions...*

Le positif dans tout ça, ce n'est pas que, présentant aujourd'hui *l'Artiste à l'hôpital*, Gasiorowski ait couvert les murs de pansements barbouillés de mercurochrome et d'autres déchets parlants, dont il n'a nul besoin de faire un dessin pour dégager le « message » symbolique. C'est que, par un autre médium non moins signifiant, il se soit *imaginé* sur un lit de douleur, ce qui nous vaut une suite d'autoportraits autocritiques : *Artiste ne trouvant pas le sommeil, Artiste attendant sa nourriture, Artiste rêvant son passé, Artiste attendant sa fin prochaine*, etc. Là encore il bondira si on lui dit que ces dessins sont bons, mais ils le sont. Une fois encore, ce qu'il veut détruire (la peinture), il le détruit picturalement.

Pourquoi alors associer le public à l'échec, à la fascination exercée par l'échec ? Pourquoi le faire participer à un humour désespéré, qui ne concerne pas l'homme mais le problème de la peinture, qui emprunte pour sauver la face, toutes ces faces de faux (et vrai) malade, le caractère dérisoire de la dérision ? Pour réclamer des soins et un secours, répond-il.

Sans engagement de sa part.

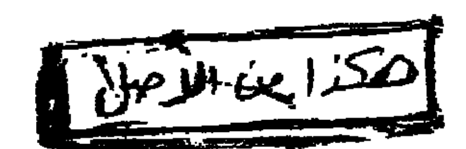
* * *

Gasiorowski, on veut le croire, n'a pas renié ses premières amours : Corot, Millet. Sûrement pas parce que ces peintres connaissent cette année un regain d'actualité, Millet surtout, qui n'a pas fini de faire (re)parler de lui, étant mort il y a cent ans. Après Cherbourg, sa gloire emplira le Grand Palais le mois prochain. Alors, pourquoi ne pas ajouter à ce concert d'éloges un discret salut à la publication des plus beaux dessins de J.-F. Millet, cent dessins choisis parmi les cinq cents conservés au Louvre et commentés par Roseline Bacou (2) avec ferveur ?

J.-M. D.

(1) Théâtre oblique, 76, rue de la Roquette.

(2) *J.-F. Millet. Les plus beaux dessins.* Bibliothèque des Arts. 198 F.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
ffres d'emploi "Placards encadrés" nimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
APITAUX OU ROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

FILIALE IMPORTANTE
ROUPE CONSTRUCTION APPAREILLAGE
ÉLECTRIQUE et ÉLECTRONIQUE
recherche
pour assurer la direction
de son agence parisienne

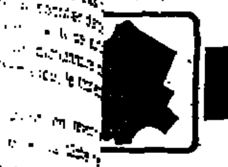
NGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

30 ans minimum

yant plusieurs années d'expérience dans la intenance électronique avec très sérieuses naissances dans les domaines : techniques mesure, organisation, gestion, commercial et mation.

nvoyer C.V. manuscrit et photo sous n° 21 748 tesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

emplois régionaux



Contrôleur budgétaire

Filiale Française d'un groupe pharmaceutique ...té, recherche un assistant capable, après une ...nation d'un an, de prendre en charge le contrôle ...gétaire.

...s le cadre d'un plan à cinq ans, il élaborera le ...get en relation avec les responsables de service, ...rera le contrôle mensuel avec analyse des écarts ...réajustement trimestriel des prévisions.

...poste conviendrait à un homme de formation ...ptable ayant travaillé dans un "cabinet d'Audit", ...sédant deux à trois ans de pratique budgétaire ...s une entreprise multinationale et désireux de ...tégrer dans une équipe jeune.

...st indispensable d'être bilingue Français-Anglais. ... formation acquise dans les pays anglo-saxons ...t appréciée. Le poste est à pourvoir à 100 kms ...t de Paris.

...esser C.V., photo récente et rémunération actuelle ... la réf. M/2356 (à mentionner sur l'enveloppe). ... secret absolu des candidatures est garanti par:

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
...alisée dans la fabrication des revêtements de ...ce de qualité, cherche

UN RESPONSABLE

...vendre ses peintures en poudre sur tout le ...oire français.

...candidats doivent avoir une expérience d'au ...s quelques années dans les ventes de peintures industrielles, traitements de surface ou ...res dans l'industrie automobile et l'électro-...ger.

...pe ainsi que les laboratoires de recherche sont ...à Elbeuf, en Normandie.

L'anglais parlé est exigé.

Ecrire N° 7.271, « le Monde » Publicité, ...e des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

...POSTES DE
...TEURS ADJOINTS
...PITAUX PRIVES
...voir en PROVINCE

...ence au niveau direc-... administration de col-...és, si possible en mi-...spitalier ;
...e réelle de la vie de ...s autant qu'aptitude ...mandement ;
...re personnel réalisé ; ...e pour le candidat et ...ille à vivre à la cam-...
...ent assuré.

... manus., photo (ret.) ...tions sous n° 1.055 à
Centre de Psychologie et d'Efficience
...des acacias Paris

Banque Arras ch. psychologue spécialiste du recrutement. — Envoyer C.V. détaillé + photo n° T 074.668, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

D.A.R. - ORTHEZ, Sud-Ouest, constructeur mesures température et débit et sécheurs air recherche

CADRE TECHNICO-CCIAL ET DESSINATEUR ETUDE

Etude, devis et suivi des commandes par téléph., expér. et introduction souhaités. E.N.G. pétrole, chimie, sidérurgie.

Env. C.V., photo et prétent. à D.A.R., 3, cité Bergère, Paris-9e.

SOCIETE ...NEVERS recherche

CHIMISTE

...M., 23 ans minimum, ...U.T. chimie ou équiv. ...ibre de suite. ...s référence 4.730 à ...NEL, 28, rue Richer, ...IS CEDEX 02, qui tr.

USINE DEPT NORD
rég. DOUAI-VALENCIENNES
recherche
INGENIEUR CHIMISTE ORGANICIEN, 30 ans minim. Expér. et rét. exigées. Débutant s'abst. Pr service de recherche industrielle et mise au point. Possib. logement. Envoyer C.V. et prétentions, à n° 37.521 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

représentation offres

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES
recherche
POUR VENTE A PROFESSIONNELS

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

connaissant le milieu médical et habitant le secteur.
...tements :
54 55 52 10 89 et 21

— Formation rémunérée ;
— Gains importants ;
— Situation stable ;
— Retraite des cadres.

...er curr. vitae (manuscrit) et photo à : ...ques VOISARD, E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

offres d'emploi

MAJOR U.S. MANUFACTURER

of mining machinery with international office in BRUSSELS is looking for:

ONE SERVICE ENGINEER

The man we are looking for must have the following qualifications:

— Age: 25 years min.;

— Background: mechanical and electrical engineering, installing and commissioning surface and underground machinery;

— Languages: perfect english, good french and/or german. Any other language would be an asset;

This job involves extensive travelling in Europe.
We are offering good salary, extremely good fringe benefits.

Please send complete curriculum vitae in english with details of recent position, salary requirements and availability to S.M.R. Publications Europe S.A., 522, avenue Louise, B-1050 Brussels under Box B-114.

INA

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

RECHERCHE A DUREE DETERMINEE OU A TEMPS PARTIEL

pour son Département Formation de BRY-SUR-MARNE, des Ingénieurs, Professeurs certifiés ou professionnels hautement qualifiés pour être chargés de cours ou de travaux pratiques, à l'intention de techniciens français et étrangers de radio-télévision, dans les domaines suivants :

— MATHEMATIQUES SUPERIEURES
— PHYSIQUE GENERALE
— ELECTRONIQUE APPLIQUEE
— TRANSMISSION ET PROPAGATION RADIO-ELECTRIQUE
— TECHNIQUES VIDEOFREQUENCE

Adresser C.V. précisant la spécialité à :

I.N.A. — Pièce 1115
Voie des Pilotes — 94360 BRY-SUR-MARNE.

offres d'emploi

SICOMI
Recherche pour son secteur quittancement

UN RESPONSABLE DE FORMAT. COMPTAB. POSSED. DEJA UNE CERTAINE EXP. DE GERANCE D'IMMEUBLES

Ecrire avec C.V. et photo à EPSI, 19, av. V.-Hugo, Paris-16e qui transmettra, Réf. : M/38.

SOCIETE DE PRESSE RECHERCHE POUR PARIS
JEUNE JOURNALISTE
(Hme dég. O.M., ou femme) dynamique, bonne formation économique nécessaire.
ANGLAIS PARLE ET ECRIT INDISPENSABLE.

POSTE D'AVENIR A POURVOIR RAPIDEMENT

Env. C.V., photo et prétent. à Mme BRUNET, 33, bd de Valmy, 92700 COLOMBES.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
recherche
pour :
SERVICE CENTRAL ACHATS
INGENIEUR
CONFIRME

Responsable négociations avec fourniss. pour approvisionnement de Services de production en composants électroniques et matériel mécanique de précision.

Expérience gestion informatique et connaissance anglais souhaitée.

Ecr. av. C.V. et prét. et photo à S.F.E.N.A Serv. Central du Personnel, B.P. N° 59 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

HOLDING INDUSTRIEL
crée un poste de
CONTROLEUR INTERNE

Le candidat de format. supér. comptable (D.E.C.S. minimum) aura pour tâche le contrôle, au sens le plus large de toutes les Sociétés du Holding (région parisienne, province et étranger).

Adr. C.V., photo si poss. et prét. à n° 19.990, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Pour banlieue Sud R.E.R.
SECRETAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
pour remplacement 4 mois.
930-15-56.

Sté Distribution alimentaire banl. Sud recherche :
OPERATEUR 58
CONFIRME ou DEBUTANT

Tél. Service Informatique, 933-96-00.

KUWAIT AIRWAYS
seeks
BILINGUAL FRENCH-ENGLISH
SECRETARY
(excellent English)
with knowledge of ticketing or reservations, or both.

Telephone 261-24-25.

Collège Saint-Benoît (Filles) cherche licenciée en physique, bénéficiaire contrat type Etat français. Ecrire Directeur, P. K. 330 Karakoy, Istanbul.

Le magazine économique européen VISION cherche pour rédaction Paris :
Journaliste - Assistante de rédaction.
Langue maternelle allemande indispensable, bonnes connais. économ. et vie des entreprises. Maîtrise parfaite du français et de l'anglais. Ecrire : VISION, 52, rue Taitbout, 75009 PARIS.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

recherche
pour sa direction commerciale

DEUX INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine
— Des résines échangeuses d'ions ;
— Des peintures et revêtements de sol.

Les candidats doivent être parfaitement bilingues français-anglais et avoir le tempérament vendeur.

Adresser C.V. et photo au Chef du personnel ROHM AND HAAS, 185, rue de Bercy, 75579 PARIS CEDEX 12.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS

DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS
ou titulaires d'une maîtrise d'informatique
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

offres d'emploi

CONCOURS SUR TITRES

D'ENTRÉE A L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

6 PLACES OFFERTES AUX DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Polytechnique, Normale Sup, Centrale, ENSAE, HEC, ESSEC, INSEAD ; Doctorats : Eco - gestion - maths appliquées - Droit + 1re année DEUG mention sciences; Maîtrise de maths + Licence en droit ou sciences éco.)

AGE MAXIMUM 30 ANS
(avec recul possible)

A la sortie de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications, vous exercerez en qualité d'ADMINISTRATEUR vos activités dans des secteurs très variés :

- programmation et études économiques
- organisation de la production
- fonctions financières et comptables
- politique et gestion du personnel
- informatique...

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser :
Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Bureau B2
20, avenue de Ségur
75700 PARIS

TÉL. 566.31.37 - 566.23.31 - 566.27.59

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION NATIONALE
recherche

ANIMATEUR (TRICE) DE FORMATION

Le poste, orienté vers le perfectionnement de cadre exige :
— un excellent contact humain et de grandes qualités pédagogiques ;
— une formation universitaire de haut niveau en disciplines financières, comptables et gestion d'entreprise ;
— une grande disponibilité (voyages fréquents).

La fonction implique non seulement l'animation de stages, mais encore la participation à la définition des besoins et à la mise au point des programmes.

Les candidatures seront traitées confidentiellement, les C.V. détaillés, photos et prétentions sont à adresser sous le numéro 21.423, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

Société Internationale bien introduite avec centre de production sur place

cherche

pour la vente de produits pour compresseurs et moteurs diesel (région Nord, Sud et l'Est de la France) des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Expérience dans le domaine de compresseur et notions de la langue anglaise seraient un avantage.

La candidature de jeunes débutants sera également prise en considération.

Offres sous chiffre 44-127, 752 PUBLICITAS case postale, CH - 8021 ZURICH (Suisse).

BANQUE MULTINATIONALE
propose dans son
Département LEASING

des responsabilités immédiates dans les relations avec sa clientèle industrielle de l'informatique, à un

CADRE

possédant les caractéristiques suivantes :
- Expérience de 2/3 ans dans le département commercial d'un constructeur d'ordinateurs.
- Formation enseignement supérieur.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.
- Tempérament ouvert et agressif.

Lettre + C.V. sous réf. BEIRA (à mention. /envel.)

EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS D'IMPORTANCE NATIONALE
confieraient la direction de leur service administration (gestion des sociétés, fiscalités, etc.), à

UN CADRE DIPLOME SUPERIEUR
de haut niveau et déjà expérimenté.

Ecrire avec C.V. et photo à EPSI, 19, av. V.-Hugo, Paris-16e, qui transmettra, référ. M/36.

ECOLE PRIVEE LANGUES
SECRETAIRE (HOMME)
Min. 30 ans pr assurer contacts client., tél., courrier, réception. Situation intéressante.
Exc. présent., réf. 1er ord. exig.
LIBRE IMMEDIATEMENT.
Ecr. av. C.V. CLAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 qui transm.

Ecole d'apprentissage banl. Versailles, rech. Educateurs d'internat si possib. sélection, et Educateurs pr F.J.T. Versailles. Sér. réf. exig. et perm. cond. Adr. candidat. C.F.P., B. P. 9, 78.450 Villepreux ou tél. : 954-77-68.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

GRANDE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche

H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.

Option - Finances/Compta ou Contrôle de gestion. Attaché à la direction générale du groupe le candidat retenu sera chargé d'études financières ou générales.

Sont notamment recherchées de très bonnes aptitudes rédactionnelles et une grande capacité de travail.

Une bonne connaissance de l'espagnol, du portugais ou de l'arabe serait particulièrement appréciée.

Toutes possibilités d'évolution ultérieure.

Ecrire avec photo, formation, expérience et progression de carrière souhaitée sous référence 469 à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui transmettra.

demandes d'emploi

ADMINISTR. DE BIENS IMMOBILIER

Homme 41 a., lic. droit inscrip. 75-76 ICH cherche poste Ecr. n° 219 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 24 a., lic. sc. éco. gestion DECS (compt. en préparat.) BS compt. ch. trav. en mat. compt. Préf. expert-comptable. J.-Ph. Bessières, 79, r. du Rocher 75008

Fonct. Doct. en Droit, praticien et théoricien pour retraite, cherche agence générale contentieux ou autres sur départements bretons princ. 35 et 29. Ecrire Havas RENNES, n° 862 B qui transmettra.

INGENIEUR TUNISIEN INFORMATICIEN Haut niveau, 6 a. exp. France et Tunisie, ch. poste à responsabilité préférence TUNISIE. Ecrire : GRAJA, Immeub. BARGHOU 2 EL MENZAH - TUNIS.

J. H., 18 a., C.A.P. (Métallier-Serrurerie) cherche place stable Paris ou banlieue Nord. Ecrire : M. BRAUN Jacques, 42, rue D.-Casanova, 93300 Aubervilliers.

CADRE SUPERIEUR 39 a., ESSC + chbre Brit. + chbre Espagn., interprète angl., esp. Expér. commerc. 4 a., dont 2 a. TRANSPORT (Direction et Frigorifique) rech. sit. Paris ou région parisienne. Ecr. N° 21.846, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. F., habitant MARSEILLE, expér. possédant voiture et tél., très bonne présentation, ch. représentation exclusivem. produits de luxe pour Bouches-du-Rhône. Ecr. N° 074717, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., format. supér. + DECS complet, première expérience de cabinet, cherche situation dans cabinet expertise comptable et audit pour compléter stage Anglais. Ecrire n° 16.569, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 29 a., lic. allem., connais. angl., expér. presse et secrétariat 5 a., ch. empl. presse, tourisme, édition ou publicité. Libre immédi. Tél. 924-35-82.

cours et leçons

MATH Rattrap. par Prof exp. Px modéré. T. 278-77-71

représent. offre

Sté de Publicité par l'objet pleine expansion recherche dames, demois., représentantes. Formation assurée. Sit. stable, tr. bien rémunér. Avant. socx. Statut V.R.P. Ecr. C.V. à : ASTER B.P. 103, 24104 BERGERAC.

Manufacture confection homme, article soigné et compétitif, recherche représentant très introduit pour Nord, Est, Sud-Est, Paris + banlieue. Ecrire HAVAS LIMOGES N° 091402-H.

capitaux ou proposit. com.

NICE cède pour raisons familiales affaire prestations de services jurid. et contentieux. Licence droit indispensable. Rapport annuel 200.000. Px. 600.000 Ecr. Havas Nice 0802 ou tél. (93) 85-13-79 NICE.

Disposant locaux OPERA adres. prestige, Cabinet RELATIONS PUBLIQUES, 15 ans d'existence rech. Associé avec budgets et relations en vue développer Agence Promotion R.P.-Audio V. Ecr. OGEP, 209, r. Université-7e.

SOCIETE disposant magasin et dépendances 4.000 m², centre ville 40 km LYON, rech. produits ou matériels à commercialiser. Ecr. Pub. MARTIN Sce P.A., 35, r. Alexis-Carrel, 69500 BRON.

GARD Vends S.A. détails Habillement 15 employés C.A. 3.000.000 de francs, salaire DIRECTION : 180.000 F + dividende. Prix : 1.000.000 de F. Ecrire n° 73.512, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

autos-vente

PARTICULIER 94-SAINT-MAUR VD VW « Coccinelle » 1964. Bon état, 1.800 F à débattre. TEL. 883-87-16.

SM 1972, ttes options, radio. Très propre. Gros crédit. Tél. 985-16-50, h. b.

Occasion unique Coupé Mercedes 220 SE. Nombreux accessoires. Tél. : 985-16-50, h. b.

Vend ma BENTLEY 47, 37.000 F. Parfait état. M. JUNOD. (16-32) 39-34-89.

perdu-trouvé

Perdu passeport syrien Saffouh Barikhan, 8, r. Rochechouart, 9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris

URGT - RUE ST-HONORE FACE A L'ORATOIRE BEL. TERRASSE, IMM. STDG STUDIO TT CFT. — 578-26-35.

QUAI LOUIS-BLERIOT LUXUEUX DUPLEX 113 M2 BALCON S/SEINE, hall + salon, sal. à m. + 3 ch., 2 cabin. toil., s. de b., 3 w.-c., 6e et 7e ét. Px élevé justif. Rens. 533-93-63.

GIRPA POUR NE PAS VOUS TROMPER

13e, Immeuble étudié pour la rentabilité élevée dans quartier en plein renouveau. Vend 30 studios tout confort, entièrement équipés. Prix intéressants fermes et définitifs. Nous appeler, le propriétaire : 325-25-25 et 325-56-78.

GAMBETTA 50 M. METRO PELLEPORT MAGNIFIQUES STUDIOS A PARTIR DE 75.000 F dans imm. entièrem. restauré. LIVRAISON IMMEDIATE. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE sur place tous les jours (sf dim.), 11-19 h. 88, RUE PELLEPORT. 636-52-00.

AUTEUIL Vd direct. 2 p., tout confort, ascens. Samedi, dim., Téléphone : 647-85-26.

Métro JAVEL-15e. Beau 3 pces, tout conft, imm. 1925, ravalé, tél., 67 m2, 295.000 F. 254-41-34.

CŒUR DE PARIS. 82 m², tout conft, dble livg, chbre, s. bs, gd dress.-room, cuis. équ., ch. c. indiv. Tél. Nbrx rangem. Moqu. INSONORISE, 350.000. 955-06-35.

Lamière. 3 p. + terrasse, réc., vue, 300.000 F - Tél. 607-34-02.

7e AVENUE DE BRETEUIL 220 m², 3 récept. + 4 chbr., 2 s. de bs, office, c., pl. sud-ouest, excellent stdg. 325-63-73.

FOCH - MAILLOT Bel immeuble traditionnel Restauration et décoration de prestige. Studios, 2 pièces, duplex. Visite ce jour, de 12 à 19 h., 70, avenue Alphand, PARIS-16e.

PARIS-14e ARRONDISSEMENT Très beau studio + balcon + garage dans immeuble neuf, parfait état, à vendre cause départ. Téléphone : 370-25-52.

9, rue du SQUARE-CARPEAUX, gd stdg, STUDIO, tt cft, 40 m², 162.000. Vdi, Sdi, 14 à 18 heures.

Proxim. Moulin de la Galette, atelier en duplex, 60 m², tt cft, 260.000 F - 266-38-41.

NATION. 3 P., tt cft, 71 m², imm. bon stdg, gde cuis., ch. cent., asc.-desc., tapis escal., 215.000 + C.F. - 344-43-87.

PR. ST-SULPICE. ODE. 42-70. 220 m², lux. appt, asc., TEL., 3 réceptions 4 chb., 4 sanitaires.

LOUVRE Appart. gd standing 200 m2, 4 pièces. Tél. 260-06-32.

18e 32, RUE ETEX - 2 PCES, entrée, cuis., w.-c., bains, chff., 4 ét. s/rue, abs. impecc. 130.000 F. Vend.-sam., 14 à 18 h.

58, R. CHERCHE-MIDI SOL. 39-18 2 stud. même ét., cft, idéal pla. Sol. 220.000 F. Sam. 14 h 30-17 h.

BEAU 17e Hôtel particulier Rare Grand 325 m2, duplex 6/7 pièces, balcon, grande allure. 1.700.000 F. - 723-87-53.

GAMBETTA - Trois magnifiques studios, ds imm. entièrement rénové - Excellente rentabilité. 80.000 F 636-52-00 de 11 h à 19 h.

XVIe PASSY Ds bel imm. pierre taille ravalé REZ-CHAUSS. - PLEIN SOLEIL LIV. DBLE + CHBRE ent., cuis., s. des., wc, ch. centr. LUXUEUS. REFAIT NEUF **PRIX 350.000 F** Vendr.-samedi 10-12 et 14-18 h : 10, RUE RAYNOUARD ou 723-91-22

AV. FOCH Magnifique APPART. 424 m2, bourgeois et prof. libér. Prix très intéress. 3 lignes tél. Pr rens. : 704-89-71 ou 387-55-36.

PARC MONCEAU VUE PANORAMIQUE 3 P. Imm. luxueux 1974 7e étage, 90 m2, gd balc. TIFFEN - 924-91-66 et 28-44.

7e 282, BD ST-GERMAIN, 5 p. Ch. serv. Gar. A rénover. 750.000 F. - 380-72-47 S/pl. CE JOUR, 16 h à 17 h 30.

NATION Bel imm. bourgeois, tapis escalier, asc. desc. Gd 2 Pièces + bur., bel cuis., bns, wc, chff. central. 210.000 F, créd. Micat : 344-43-67

XVIe - ANGLE QUAI **LOUIS-BLERIOT** Imm. P. de T., ravalé, calme, vue s/Seine, 2e ét., balc., asc., 4 P. dble living, 2 ch., entr., cuisine, S. de B., moqu., w.-c., chff. centr., téléph., cave. REFAIT NEUF. **PRIX 397.500 F** 3, Vis. sam., ldi, mardi, 14-19 h., rue Fantin-Latour. 292-29-92.

VILLIERS, 17, RUE PELOUZE, bel immeuble P. de T., GD 3 PIECES, 100 m2, tout confort. samedi, de 13 à 17 heures.

Région parisienne

LE PECQ 6' à pied du R.E.R. **BEAU 4 P. DUPLEX** Loggia + terrasse 40 m2, 2 bains, 2 park., chauff. individ., cuis. équipée, Prix 335.000 F. Vis. s/place GARDIEN, 67, route de Sartrouville - 936-20-69.

VESINET CENTRE Verdure 5' R.E.R. Séjour dble, 2 chbres, tout confort, 270.000 F. Agence BARTHEL - 966-06-00.

ISSY-LES-MOULINEAUX 2 magnif. studios, dans imm. entièr. rénové. Tr. hte rentabilité 58.000 F 636-52-00 de 11 h à 19 h.

BOURG-LA-REINE - CALME Verdure. PRES PARC DE SCEAUX et Mo. Ravissant appt 5/6 Pces, 130 m2, 2 sanit. + gar. + ch. serv. ROB. 34-66.

CHATOU Splend. appt, 3 min. R.E.R., gd standing, calme, 5e ét., 40 m2 + 2 terras., vue panor., prix 360.000 F. Agce CARLIER, 14, pl. M.-Berteaux. Téléphone : 966-11-90 (ORPI).

95-LOUVRES RESIDENCE DU PARC

Ds résidence gd standg, reste à vendre 3 appts 3 et 4 p., surf. 90/106 m². Px 220.000/260.000 F. Tél. 471-66-80 ou visitez sam., 10-12 h., 14-18 h. Dim. 15-18 h.

SEVRES. Part. vend appartem. agréab. imm. réc., 4 p., tt cft, clair, bne sit. Tél. 205.000 F + 15.000 C.F. - Téléph. 626-20-66.

RUEIL-MALMAISON **STUDIO 32 M2** dans résidence de grand standg, avec parc. Cuisine équipée, sal. de bns, w.-c., rangements, téléphone, 2 caves. Neuf. Habitable de suite. Tél. 460-35-60 apr. 17 h.

SAINT-CYR-L'ECOLE 5 km de Versailles. Séjour, 3 ch., 1 s. de bains + cab. toilette, cuis. améh., tél., cave. Près commerc. et écoles. Train 30 minutes Montparnasse. Tél. 460-35-60, après 17 h.

NEUILLY ST-JAMES DS BEL IMM. BOURGEOIS LIV. DBLE + CHBRE ent., cuis., s. bains, wc, chauff. cent. et eau chde imm. Tél. Moq. + BEAU JARDIN FLEURI LUXUEUS. REFAIT NEUF **PRIX 485.000 F** S/pl. vendredi, samedi, 14-18 h : 4, RUE DE LONGPONT à NEUILLY ou 723-91-28

ASNIERES (92)

A VENDRE APPARTEMENTS NEUFS STUDIOS, 3, 4 PIECES LE M2 DE 2.300 A 2.800 F. Crédit foncier, P.I.C. et P.S.I.

Bureau de vente sur place tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. RUE DU MENIL et SEMICLE : 766-51-76.

Bois-Colombes. 9, r. C.-Chesson, studio 2 et 3 p., tout cft. de 54.000 à 149.000. Sam. 10-19 h.

ST-MANDE. Près bois, splendide imm. ravalé, vaste séj., salon, ent., 2 ch., cuis., wc, s. bains, penderie, ch. c. + 1 chb. serv. Prix 320.000 F. Tél. - 345-82-72.

GENTILLY Mo Part. vd 3-4 p., 80m², gd balc., réc., calme, ch. c. ind. T. 588-09-37.

BOUGIVAL. Part. vend bel appartement, 4-5 p., loggia, prox. gare, école, comm., forêt, av. aménag. Parking, cave, 290.000 F - Téléphone 969-07-96.

Propr. à Part. 100 m², Mo Croix-Berny, 4 p., expos. sud, 5e étg., tout confort, cave, parkg, résid. standing, 260.000 F cpt. Téléphoner 666-35-60, après 19 heures.

GARCHES. Exceptionnel. Près gare, commerc., calme, appt gd stdg, 72 m², ent., séj., 2 ch., 2 dress., bs, c. éq., gar. en ss-sol, 2 cav. 335.000. J.M.B. 970-48-10.

Ds parc boisé Part. vd F-3 exc. état, RER Paris 20'. 165.000 F. STIEBERT, 16, parc Ardenay, PALAISEAU.

91-VIGNEUX 12 min. gare Lyon, ds résid., 300 m. gare, appt 4 p., 96 m², 10 m. balcon, tél., cave, park., tout confort. Prix : 180.000 F. Téléphone : 903-22-37.

MAIRIE IVRY Bel immeub. de style, restaurat. de classe, grands studios, 2 pces, duplex, depuis 71.000 F. Location et gestion assurées. Poss. 80 % crédit - GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix. 073-15-51 - 073-80-23.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Propr. à part., vd 4 p., tt cft, 3e étage, asc., proximité gare et bus. Tél. : 736-78-46, 20 à 21 heures.

NEUILLY 75 quater, rue de VILLIERS, studio, kitch., dche, refait neuf, 60.000 F. Samedi, dim., 14-19 h.

Versailles R.D. Réc. double livg + 2 chbres, placard, tél., cft mod., 300.000 F - 526-65-50.

VERSAILLES GRAND SIECLE 5 p., 120 m², 5e étg., balcons, sol., park., sous-sol, cave, tél.

Province

CANNES-CROISETTE Appt. 3 P. dern. étage 110 m². Prix intéressant. NEVEU ET CIE Rd-Point-Duboys-d'Angers, CANNES. Tél. (93) 99-53-03. 103, bd de Montmorency, PARIS-16e. Tél. 288-20-00.

BOURGES - A VENDRE 4 appts dans immeuble neuf. Excellentes prestations. Location assurée. BCI, 48, rue Edouard-Vaillant, Bourges. 70-49-58 et 24-75-99.

PARTICULIER VEND APPARTEMENTS A Impecc. 950-66-09, 14 à 21 h. SUPER-TIGNES. ECRIRE HAVAS GRENOBLE N° 70.596 QUI TRANSMETTRA.

constructions neuves

SUR LE VERSANT OUEST DU MONT VALERIEN

appartements en duplex avec jardin privatif

- 4 et 5 PIECES grandes surface
- LIVRAISON immédiat
- 2.800 F/m2
- PRIX ferme et définitif

LES TRIADES

Rue Paul Vaillant-Couturier - NANTERRE

VISITES: samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h lundi et mercredi de 14h à 19h

GROUPE ILE-DE-FRANCE 24, rue du Sentier - 75002 Paris 233 77 40 / 508 82 70

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

- 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
- une document. précise sur chaque programme ;
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART

Service gratuit de la Compagnie Bancaire

LE RAINCY Accès rapide par A. 3 et SNCF. Dans luxueux petit immeuble Quartier résid. pr. centre ville **GD 3 P.** séjour + 2 chambres, cuisine aménagée + coin repas, vastes loggias sur jardin intér. Habitable immédiatement Crédit sur 20 ans. Sur place : 44, avenue Thiers Vendredi, lundi : 14 h à 19 h ; samedi, dimanche : 11 h à 19 h.

LIVRAISON EN COURS XIXe 28, RUE EURYALE-DEHAYNIN Studios, 3, 4 et 5 Pièces. PRIX FERMES. Appartem. témoin, ts les jours (sf mercr.), de 14 à 19 h. 30. S E R C O 14, rue Magellan 723-72-08

GARCHES (92) Résidentiel 29, rue Henri-Régnault. Petite résidence de classe, P. de T., 2 étages, ascenseur, confort total électrique du studio au 5 pièces. LIVRAISON ETE 1976. Prix moyen : 4.200 F le m². Bureau de vente sur place : Sam., dim. de 11 h. à 18 h. ou GECOM : 747-59-50.

XIIIe TOLBIAC Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe RUE DE PICPUS Studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe JULES-JOFFRIN Chambres et studios 2, 3, 4 et 5 pièces. Habitables fin 76. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

Saint-Germain-e[...] Bel immeuble pierre[...] calme et verd[...] GRAND 3 P[...] living + 2 cha[...] avec balcon Habitable immédi[...] Larges facilités d[...] Visite sur place : dimanche 10 h. 30 14 h. 30 à 19 h. et [...] M. Maillard : 26[...]

ELANCOURT LES PATI[...] 75 maisons indivi[...] 5 et 6 pièce[...] Construct. tradit[...] sur terrain 500 à [...] Chauffage électriqu[...] Crédit PIC à [...] Visite sur place tou[...] 10 h. à 18 h. sauf mardi et me[...] Le Bercta[...] 78190 Elanco[...] (050-46-28)

« MONTROUG[...] METRO A 200 M[...] DU STUDIO AU [...] PX FERMES ET [...] Livraison décemb[...] CONSTRUCT. TRES[...] Vis. : appt. type : m[...] jeudi, 15-19 h., sam[...] 199, AV. BROSSO[...] Tél. : 734-16-99

locaux commerciaux

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT (400 F LE M2) BUREAUX AGENCES 123 m² - 260 m² **EUROBUILDING** 3, sente des Dorées, PARIS-19e. A 100 m. métro, périphérique, immeuble neuf, grand standing, parkings et téléphone. Visite sur place et tél. 359-92-30 92-79 - 29-04 et 723-30-22.

A LOUER LOCAL COMMERCIAL (PRIX EXCEPTIONNELS) BUREAUX ET MAGASINS rez-de-chaussée, 425 m², 3, sente des Dorées, PARIS-19e. 100 m. métro et périphérique, 10 lignes téléphoniq., parkings. Visite sur place. Téléph. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 723-30-22.

Urgent. Cse départ, vend murs de boutique REPUBLIQUE, bail 3-6-9, rapport annuel 33.000 F, sacrifié 250.000 F et appartem. commerc., rapport annuel 18.000, sacrifié 145.000 F. T. 770-09-63.

MAIRIE 17e 700 m² dont 500 m² spécial ordinateur. - Bail 3-6-9 sans pas-de-porte. 20.000 F par mois - 770-40-30.

CLIENT DISPOSE CAPITAUX en réemploi, ch. murs boutique bien placée. — 742-50-34, 41-23.

A louer boutique ou loc. comm. Mo Courcelles. 227-30-60, matin.

fonds de commerce

CAUSE RETRAITE VENDS **TABAC BIMBELOTERIE** gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements : écr. à 6.704, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRANDE VILLE MODERNE de l'Ouest, vend fonds de DISQUES. C.A. 1.000.000 de F. Px demandé 370.000 F. Poss. ach. murs. Ferm. dim. et lundi. Mise au courant fac. assurée. Ecr. au n° T-73.725 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Part. vd à part. boutique 6 m. vitrine 70 m² avec murs. - 205-59-22.

CH.-ELY[...] grosse[...] + crédi[...]

location non meublée Demande

Paris

Part. ch. 2 p., prox. [...] Bon loyer. Pour octo[...] fard - Téléphone 4[...]

Couple ch. 4-5 p. [...] Téléphone : 22[...]

location non meublée Offre

Paris

PYRAMIDES. Tr. [...] gd cft, UNIQUEMEN[...] TEL., balcon, PARE[...] 3.800 F - 55[...]

LOCATIONS SANS [...] OFFICE DES LOCA[...] 45, rue Héricart[...] 84, rue d'Alésia [...]

Prop. off. du stud. [...] PARIS-Banl., seul [...] 720-12-39 - 09-47 - [...]

Pour louer dir. avec [...] du stud. au 5 p. [...]

16e. Nf, étg. él., 122 m² balc., tél. 3.300 F[...]

VIIe et XVIe [...] Immeuble neuf. Tél. [...]

Région parisienne

2 km. PORTE D'OR[...] ds imm. standg, studi[...] garage. 700 F - 85[...]

Province

Part. loue Orléans F[...] à proximité centre, [...] loyer 1.420 F, charg[...] Téléphone : 6[...]

location meublée Offre

Région parisienne

Pr. gare LA GARENN[...] Nanterre, 1 ch., sol[...] calme, tt cft, coin toil[...] 1 seule pers. H. Repa[...]

fermette

PRES SAINT-C[...] CORPS de FERME à [...]

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

INSOLITE ! Conviendrait à décorateur FORMES A CHAPEAUX Bois. Bas prix. Eventuell. à l'unité. Tél. apr. 18 h. : 273-16-09.

Vends bloc kitchenette Eco-Lux Polyrey façon bois, état neuf, haut. 0.92 m., long. 1,60 m., prof. 0,60 m., compr. cuve inox, robinet mélangeur, 2 plaques cuisson électriques Scholtès, 1 table travail, 1 frigidaire 46 L, 1 tiroir 2 plac. rangem. Valeur 6.500 F, vendu moitié prix. Tél. 555-39-55, hres bureau.

Cause double usage vends répondeur téléphonique SANYO, entièrement neuf. T. 457-30-98.

Demandes de particuliers

Le Foyer des Etudiants en Médecine de Créteil (C.H.U. Henri-Mondor) recherche un PIANO, bon état. Tél. 899-28-99, poste 7.

Chasse

CHASSE GROS GIBIER lundi 1.000 ha. forêt à 75 km. Paris nord-est. Action 2.500 F. Invité permanent. Ouverture 20 octobre. P. Vitalis, 02600 Œuvres. Tél. 16-23-55-80-32.

PROFESSION LIBERALE désir. chasser seul, cherche à louer Sologne territ. 100 à 200 ha. ou ferait accord avec propriétaire. Tél. domicile : 722-16-94, bureau : 448-04-21 ou 742-17-40.

Agencements

BOIS SERVICE Etagères bois et stratifiés, toutes découpes rapidement à vos mesures, 1, rue Raphaël, 92 Vanves. Tél. : 644-43-83.

Animaux

DOG CENTER, spécialiste toilettage, Jacques J.-M. Causse, grand lauréat championnat 1975 vous prie de noter sa nouvelle adresse, Magasin-Salon Dog-Center, 4, rue Sainte-Opportune, Paris-1er.

PUR-SANG ANGLAIS POULAINS ET POULICHES Dobigny, 21150 Pouillenay. Tél. (80) 96-91-11 et le 54.

DOG CENTER, 4, rue Sainte-Opportune (1er), métro Châtelet, spécial. du chien d'agrément, toilettage et vente de chiots, caniches nains et toy, teckels poil long, cockers golden, schnauzers nains et chow-chow tatoués et vaccinés, garanties exceptionnelles DOG CENTER.

Décoration

ANNICK habille vos murs, tentures murales, peinture et papiers-peints, rideaux, pose vos moquettes. Prix modérés. Tél. ELY. 79-37.

DECOR-MURAL, 548-36-41. Magasin 87, rue du Cherche-Midi, Paris-6e. Tissus en promotion, pose par spécialistes rideaux, moquettes, canapés.

RESTAURATION MEUBLES anciens. Artisan vernisseur. Tél. 287-41-18.

Bijoux

PAIE TRES CHER, bijoux, or, brillants, 22, rue Danielle-Casanova. OPE. 25-72. vente bijoux occasion.

ACHAT CHER, bijoux, or, brillants, 24, rue du Faubourg-Montmartre, 1er étage.

Enseignement

6 A 9 ELEVES par classe. Nombre limité de places. Encadrement permanent. Vie familiale et de plein air. 11e à Terminale. Collège « Pierre-Grise », 49150 Baugé. Tél: 1-95. Possibilité cours de vacances.

B.E.P.C. BACCALAUREAT Dipl. langues, études sérieuses, milieu harmonieux, pension J.F. La Pensée, Vevey Léman, Suisse T. 513855. Rens. Paris 824-94-24.

TELEXISTE Un métier bien rémunéré, excellente formation assurée par Ecole Française du Telex. Tél. 260-33-44, poste 300.

« LES MARMOUSETS » Home enfants, 10 km. Touquet, 62 Merlimont-Plage. Tout confort, ambiance familiale. Petit effectif, séjour à l'année, scolarité assurée, 1 voyage accompagné mensuel en hiver pour parents sur Paris. Tél. (21) 09-72-58.

EDUCATION TRADITIONNELLE pour garçons de 10 à 16 ans. Scolarité à l'école publique. « LES PASTOUREAUX », Eaux-Puiseaux, 10130 Evry-le-Châtel. (25) 45-70-64.

Philatélie

TIMBRES ACHAT collection au maximum. Tél. 267-09-19 matin.

TIMBRES-POSTE, Maison A. Maury, 6, bd Montmartre, 75009 Paris, tél. 770-84-05. La plus ancienne maison de philatélie en France, fondée en 1860, achète pour sa clientèle française et internationale collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiement comptant. Discrétion assurée. Consultez-nous.

Produits régionaux

N'ATTENDEZ PAS LES FETES DE FIN D'ANNEE ! Faites votre commande de **MONTLOUIS (A.C.)** Grand choix de vin de 5 F à 9 F et vin champagnisé 7,30 F et 7,50 F. Expéd. 12 ou 25 bout., emballages et port en plus. A. CHAPEAU Husseau, 37270 MONTLOUIS.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

Spécialités culinaires

AUBERGE DE LA TERRASSE Carrières-sous-Bois, 962-05-78. En cuisine : Mme Goyard. Spécialités provinciales. Repas affaires soignés (entre Mais-Laffitte et Saint-Germain).

Teinturiers

TEINTURIER SPECIALISE Nettoyage à domicile : moquette, rideaux, fauteuils, abat-jour, tapis. Germaine Lesèche, 11 bis rue de Surène, Paris. Tél. 265-99-32.

Vacances-Tourisme-Loisirs

RETRAITE - REPOS « Résidence les Mimosas » Magagnosc de Grasse 06520 Soleil, calme, grand confort Demandez notre dépliant Tél. (93) 67-82-84 - 67-85-02.

Déménagements

DEMENAGEMENTS Ts transports, travail soigné. Devis gratuit. Tél. 366-50-68.

Yachting

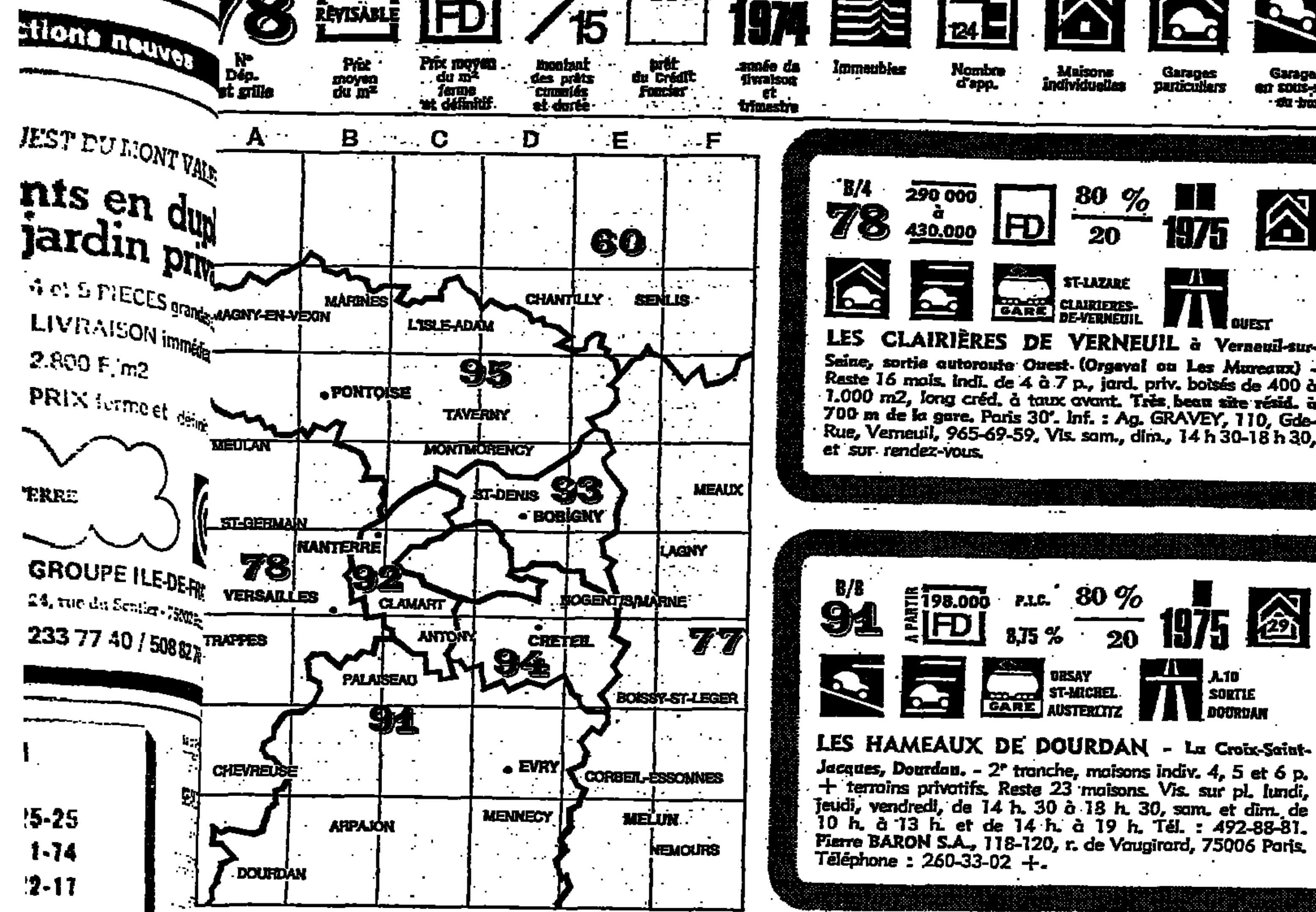
PARTICULIER VEND ETAT NEUF VEDETTE OWENS type Aruba 1968, 14 m. Visible ANTIBES 2 moteurs Diesel 170 CV, confortablement aménagé. 3 cabines, carré de 16 m2, coin cuisine, équipement complet, rad., tél., autonomie 32 h., 600 km. Prix 320.000 F. Tél. 771-03-02 (h. bureau)

STAGES-CROISIERES en haute mer. 1 semaine de voile Sanary, CORSE ou BALEARES sur « NESEA 3 », ketch 17 m gd confort. Armement moderne. Y.V.M., 164, chem. Menandière, 83110 Sanary - Tél. (94) 74-01-45

2 yachts au Portugal 1 fifty + 1 vedette, luxe, qualité, prix uniques, on livre chez vous JOSE CORUCHE, c/o Hôtel do Golf de Vilamoura, Vilamoura, quarteira Algarve, Portugal.

200 F par personne et par jour LOUEZ KETCH CATA SOLARIS avec marin. LA ROCHELLE. Nourr. compr. 4 cab. individ. Doc. PROUST, B.P. 5, 86700 COUCHE. Tél. (49) 49-20-49.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE



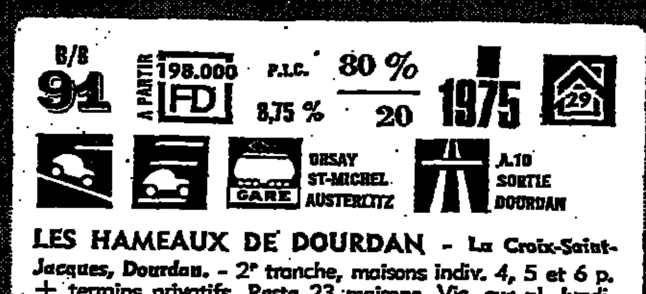
B/4 — 78 — 290 000 à 430.000 — FD — 80 % / 20 — 1975 — ST-LAZARE CLAIRIERES-DE-VERNEUIL — OUEST

LES CLAIRIÈRES DE VERNEUIL à Verneuil-sur-Seine, sortie autoroute Ouest (Orgeval ou Les Mureaux). - Reste 16 mais. indi. de 4 à 7 p., jard. priv. boisés de 400 à 1.000 m2, long créd. à taux avant. Très beau site résid. à 700 m de la gare. Paris 30'. Inf. : Ag. GRAVEY, 110, Gde-Rue, Verneuil, 965-69-59. Vis. sam., dim., 14 h 30-18 h 30, et sur rendez-vous.

B/5 — 78 — 3.400 FD — 80 % / 20 — 1975 — 1976 — 240

« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.

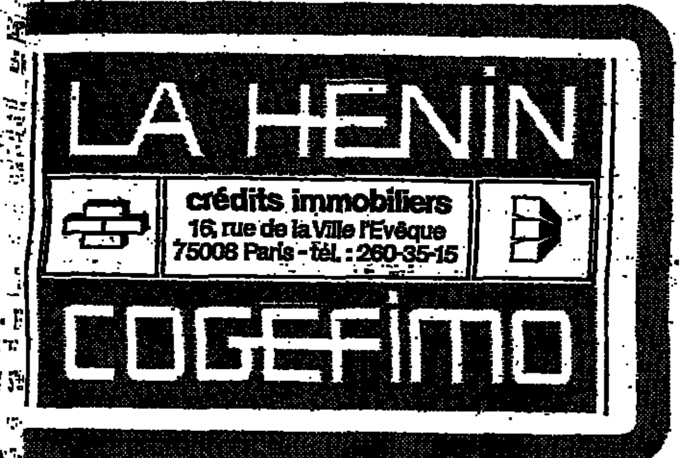
Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61



LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan. - 2e tranche, maisons indiv. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Reste 23 maisons. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. : 492-88-81. Pierre BARON S.A., 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris. Téléphone : 260-33-02 +.

C/5 — 92 — 5 000 RÉVISABLE — 80 % / 16 — 1976 — 22 — BELLEVUE (100 m) — 169

« LES BALYSIS » - 34, av. Galliéni, Meudon - Bellevue - 2 petits immeubles résidentiels de 3 étages, du stud. du 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité. (12' Paris-Montparnasse). Bur. vte sur place : vendr., sam. et dim., 14 h 30 à 18 h 30. Téléph. : 027-14-13. Réalis. SOFREDIM, Vente COCIM, 124 bis, av. de Villiers, 75017 Paris - Téléph. : 380-21-40.



C/6 — 92 — 1re TRANC. 4.000 FD — 2e TRANC. 4.100 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 1975 — 126 — RER SCEAUX — 128

L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.

Une réalisation CAPRI — G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt **cde**
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 261.50.11

l'immobilier

bureaux

A CÉDER
...L COMMERCIAL
SIX BUREAUX
...ARTIER ETOILE
...e lignes téléphoniques.
...ER ANNUEL 9.000 F.
...siter téléph. à 553-40-62.

...Nanterre, 150 m² burx, ...ckage. Tél. ELY. 46-75.

...re, rue de Vaugirard, emplacement du 15e ...uré, 315 m² magas. + ...neuf + éventuellem. ...er étage. Parking, tél. ELY. 46-75.

DEFENSE
...00 M2 A LOUER
...bureaux, état neuf ...r + dépôt + standard.
...000 F MENSUEL ELY. 46-75.

terrains

...de Béon - Loiret
...RRAINS A BATIR
...INE EXCEPTIONNEL
...tranche en vente. ...tres. Crédit maximum.
...ar prés. ts les jours ...IE-e-Le-Betz, direct. A 6 ...MOURS-CHEROY. ...EL. : 15-38-92-18-75.

...ES PRES ORLEANS ...boisé 15 ha viabilisé. ...léph. (38) 02-10-55.

...terrain 2.500 m² en bor- ...Seine, à Héricy (S.-et- ...dr. M. Baillet A., 5, allée ...sonne, Corbeil-Essonnes.

...LLY, PROCHE GARE. ...à construire 1.860 m². ...— Téléph. 457-30-98.

Toulon, à vendre terr. à ...000 m², possib. 2.500 m², ...llage pittoresque. Prix ...m2. Tél. (20) 66-74-74, ...après 19 heures.

...INS Z.I. - 10.000 m², ...voie ferrée, ateliers, bu- ...nag. 830 m² - Leclerc, ...Monge, 18000 Bourges.

...y. Loiret. Beau terrain 1.465 m², 29.000 F. 922-27-93 ou 423-75-95.

...ire vend, PARC DE ...NES-LA-COQUETTE - ...exceptionnel. 3.200 m². ...léphone : 870-69-47.

manoirs

...MENT + PLAISIR
...par autoroute 5/6 ha. ...NE - MANOIR XVIe, ...plac., chf., mais. gard. ...r, 30, rue des Déportés, ...URS. Tél. (47) 05-71-07.

villas

GARCHES 8, villa Pr. comm. écoles, entr., sal., s. à m., terr., cuis., office, 2 gds paliers avec plac. 5 ch. dt une av. terrasse, 2 s. de bs, lavabo, s-sol, s. de jeux, cell., gar., jdin 400 m². Prix 685.000 F. J.M.B. 970-48-10.

Sous les ombrages du Parc de MAISONS-LAFFITTE
Belle villa récente 145 m², gd séjour av. chem., 3 chbres, 2 bains, cuis., nombrx rangts, soleil. Poss. agrand., jardin 1.800. Sur place sam. 13 et dim. 14 de 15 à 18 h. 3, place Marine. TEL. 603-88-88.

COTE D'AZUR
RARE, VILLA SUR CROISETTE
Jardin 600 m², salle de séjour, cuisine aménagée, 3 chambres, 3 salles de bains, 1 chambre de personnel, garage, tout confort. GEFIC MEDITERRANEE, Longuet Noël/Géfic s.a.r.l., 20 La Croisette, CANNES, 99-11-47 (M. Jégou).

78 ANDRESY Villa Résidentiel
EXCELLENT ETAT
2 étages + rez-de-jardin, tout confort, cheminée, garages. Prox. écoles et ts commerces. Jardin d'agrément 700 m2. 500.000 F - 974-72-01

VESINET Résidentiel Verdure
PPTE « Ile-de-Fce » P. de T. Récept., 5 ch., 2 bains, cft, gar. Beau jardin d'angle 1.400 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

EN CONSTRUCTION
VILLAS livrables en mars
7-8 P. avec terrasse, barbecue, etc. Très belle architecture. 622.300 F. Prix fermes. S/pl. sam., dimanche apr.-midi : 46, RUE DU PROGRES - LE PLESSIS-ROBINSON - 631-14-48

Directement sur PARC SCEAUX
Sup. mais. p. de t., pl.-pied, sur jard. 2.000 m2, séj. 90 m2, 4 ch. princ. + 2 serv. S. bns, dche. Prix élevé justifié. ROB. 34-86.

VAUCRESSON Tr. résid., pr. gare, CALME
dans parc 2.000 m2; villa mod., 500 m2 hab., 1 ét., récept. trip. 10 CHBRES, 5 BNS. Prix rare. KATZ. gare Garches. 970-33-33.

boxes-autos

Boxes à louer centre Bourg-la-Reine. 120 F par mois. Tél. : 702-09-07.

châteaux

Vendons rég. TOULOUSE château grand confort, parc, prairies 12 ha, grandes dépendances. — AUSSENAC, 22, Albinque, 81100 CASTRES.

Cap Cabourg entre la plage et le port.

Cap Cabourg, immeuble de style normand. Toit en ardoises et tuiles du pays. Façades en colombages, pierres et briques apparentes. De vos fenêtres vous verrez vos enfants jouer sur la plage.

Propriétaire avec 5% comptant.

Jacques Ribourel, 71 av. R. Poincaré-75116 Paris-Tél. 704 55 89

pavillons

MORSANG-SUR-ORGE
7 pièces, 180 m² habitable. Tt cft., 2 bns., s-sol, gar., ch. cent. mazout, terrain 700 m². Tél. 380.000 F. Tél. 642-97-62.

VAUCRESSON pet. pav. calme verdure, 5' ts cces et gare St-Lazare, 4 P., gar., jdin campag. Px 400.000. J.M.B. 970-48-10.

YERRES 600 m gare, calme, verdure, part. vds pav. 1972, séj. dble, 5 ch., 2 bns., cft., gar., jardin. 922-84-61.

SAINT-MAUR. Pav. 1960, 6. P., tt cft., habit. 95 m², jdin 510 m., gar. faç. 17 m. 370.000 pos. créd. vend. 280-11-63.

ASNIERES Beau Pavillon sous-sol, parfait état, 5 P. + cuis., wc, bns, chf. cal. gar. 2 voit., jard. 287.000 av. 80.000. ACL, 30, rue A.-France, Levallois. 757-04-18.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

maisons de campagne

Part. vd maison T 4, cft, village 30 km Toulouse. Px : 105.000. Ecr. Rodriguez, 31190 Miremont.

A vendre vieille maison spacieuse. 3 pièces, cave, grenier, terrasse. Prix 70.000 F. OBREGON, les Granges. 07400 Alba.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au **233.44.31**
pour tous renseignements : 233.44.21

fermettes

FERME EN U
s/1.800 m2 VALLEE L'OURCQ, 5 p.+c., vastes dép., eau, élect. prox. gros bourg, ttes commod. 150.000 F. av. 30.000. ACM, 14, pl. du Marché, Meaux, 434-01-66.

175 KM. DE PARIS Fermette 5 PCES
JARDIN, dépendances. 75.000 F. Le 183 à Saint-Fargeau.

hôtels-partic.

SEVRES PARC SAINT-CLOUD
Bel. maison 430 m² habit. + jdin 1.800 m². Vue impren. Soleil. CALME. 1.850.000 F. ALM. 05-95.

SAINT-CLOUD
HOTEL PARTICULIER
Caractère 10 p. + pav. gardien. 3 P. Parc 1.300 m², 500 m² habitables à 2.900 le m². PRIX TOTAL : 1.450.000 F. Tél. 14 à 18 h. : 602-69-17.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartement dans paris. — TEL. : 343-62-14.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15). Tél. 579-39-27.

BOULOGNE ou proc. rech. 3 ou 4 p. URGT. 825-90-39.

PAIE CPT 2/3 pièces, confit ou possib., Paris. Mme BOUILLON - 578-86-86.

propriétés

CANNES-GRACE
Magnif. MAS provençal en pier. de pays. Salon, sal. à manger + 5 pces, 2 bns, marbre noir, terrasse, gar. 2 voit., très jolis arbres. 1.600 m² terr. Résidence Saint-Claude LOU-MAS, allée Sidi-Brahim, GRACE. Téléphone 255-91-30 et 36-01-13 (Cannes).

PRIEURE XVIIe
VEXIN, 60 KM. PARIS, SITE CLASSE. Caractère, vue, excel. état, parc 4.500 m² clos, chauff., 5 chbres, 2 salons, dépendances. TEL. PROPRIETAIRE 467-18-14.

FONTAINEBLEAU
dans village collé à forêt
Propr. de caractère, gd standg, tt cft, séj. 60 m², sal. à mang., 5 chbres, 2 bains, garage 2 voit. PARC 1.700 m² CLOS MURS. CALME, ETAT IMPECCABLE. Sacrifié 560.000 F. — 424-30-36.

78-FEUCHEROLLES
PROPRIETE RURALE de caractère, 2.000 m² habitab. Possib. de doubler, sur 1.600 m². 461-44-80.

PARMAIN, 33 km. Paris, R.N. 1, vue impren., vds splend. PPTE, état neuf, 5 p. princip., gd standing, parc 13.000 m2. Tél. : M. Bras 469-08-10.

Village forêt Lyons, maison normande, bon état, cuis., 2 chbres, sél., grenier aménageable, cave, terrain 2.800 m2, 160.000 F. avec 32.000 F. AGENCE VEXIN NORMAND, 27150 ETREPAGNY. Tél. 347 (16-32-02-91-11).

VAUREAL (95).
Près Pontoise, splend. ppté mais. de maître, 12 p. p., mais. gard., écurie, gar., parc arbor. 16.500 m2. Tél. : 567-23-88.

PROVENCE, Lubéron.
Mas restauré, exposé plein sud, 300 m2 hab. + maison d'hôtes et dépendances. Vue exceptionnelle sur le village de BONNIEUX. Terrain 3 ha. lavande, oliviers. E. GARCIN, 8, boul. Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. T. (90)92-01-58.

30 km. Toulon, à vdre ds dom. privé mas prov., séj. avec poutres et cheminée, mezzanine, 2 chbres, cuis., s. de bns, porche, terrasse, patio, garage, terr. 1.296 m2, piscine et tennis en copropriété. Prix 250.000 F. Tél. (20) 66-74-74 après 19 h.

EXPERTISE IMMOBILIERES et de tte nature sur départements bretons. SERP, 10, rue M.-Mouezy, RENNES.

SUD PACY-sur-EURE Superbe CHAUMIERE rustique, cuis., gd séjour, 2 ch. + 1 petite, tt conft. Sur 2.500 m2 PARC BOISE - 355.000 F. EMBARCADERE sur l'EURE Tél. 479-50-63

VILLEGATS pr PACY-S/EURE P/Autor. 3 km. sortie Chauffour s/4.000 m2 av. parc aménagé, FERME restaur. gd cft 5 chbres, 2 bns, hall, séj. 50 m2 (cheminée centrale), salle jeux 60 m2, tél., ch. maz., garage 2 voit. + vieux four à pain. Prix : 630.000 F. Tél. (16)36-94-72 ou 523-22-82.

70 km. ouest, LUX. PROPRIETE d'artiste, parc 2 ha. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL 53-25-21.

CLOYES-S/LOIRE, très belle ppté 6 pces, tt cft, 5.000 m2 clos, 350.000 F, urgt. 742-91-38.

PARMAIN - L'ISLE-ADAM
Très belle maison p. de t., très beau parc et bois 6.500 m2, récept. 55 m2, 3 ch., s. de bs, 2 toil., dches, 3 w.-c., gar. 2 voit., ss-sol amén. Poss. acquérir maison gard. ou amis, tt cft, bns, ch. cent., visite sur rendez-vous 924-88-04 ou samedi et dimanche. Tél. 469-08-11.

FOURQUEUX, 2 km St-Germain et R.E.R.
MAISON NEUVE
6 pièces princip., 2 bains, cuis. équipée « prête à vivre », prestation de qualité, garage double, terrain 400 m2. BEL CONSTRUCTION Tél. 901-21-29, vend.-samedi-dim.

67 km OUEST. Raviss. maison ancienne, tt cft, calme hameau. 390.000 F. ODE. 73-37.

ORNE 140 km PARIS
Propriétaire vend FERME 300 m2 luxueus. aménagés sur 11.000 m2. VUE MAGNIFIQUE. Prix 290.000 F. Vis. 13 et 14 sept. à DORCEAU lieudit « PHOTEL FOUCAULT » Tél. 12 Bivilliers (34-25-91-11)

EXCEPTIONNEL 50 km Paris MOULIN
Vallée de la Juine et d'Eclimont. Actuellem. Auberge, conviendrait Maison de repos - Séminaires. 2 bâtiments - 1.100 m2 habitab., dont 2 salles de 90 m2, gde cheminée, 20 ch. PARC 12.000 m2. Poss. 2 affaires séparées. ETUDE DEBUSSCHERE 495-62-02

10 KM. SUD MAINTENON
Prox. riv., fermet. s/1.500 m2, jard. clos, entr., vaste cuis., S. à M., salon, chem., ptr. app., 2 ch., cab. toil. wc, gren., gar., atel., cave voût. + maisonnette. Prix 172.000, créd. pers. AVIS, 23, rue Collin-d'Harleville, Maintenon. T. : (15) 37-23-02-29.

ROYAN MAISON DE MAITRE tt cft, parc, dépend., 24.000 m2. Prix : 600.000 F, Me NICOLAS, notaire, Saint-Sauveur-d'Aunis, 17540. Tél. : 01-80-14.

BOIS-LE-ROI. Très belle propriété sur 9.700 m2 : Mais. maîtr. pierr., s/sol, 7 P., cuis., tt cft + mais. gard. 3 P. + C., cft, dép. div., jard. + parc clos, 850.000, créd. pers. 3, av. Patton, m. dim. MELUN. Tél. 437-02-78. AVIS

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le groupe socialiste demande une commission d'enquête sur la situation en Corse

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a demandé, jeudi 11 septembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'ensemble de la situation en Corse. Dans leur proposition de résolution, signée par MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., Gaston Defferre, président du groupe, Jean Zuccarelli et Nicolas Alfonsi, députés radicaux de gauche de la Corse, Louis Mermaz, député socialiste de la Vienne, membre du secrétariat national du P.S., Louis Le Pensec, député du Finistère, délégué national du P.S. aux régions, les députés socialistes expliquent :

« Il entrerait dans la compétence de la commission d'enquête d'établir un dossier complet sur la situation économique et sociale de l'île et sur ses besoins. Le recensement devrait être fait des promesses non tenues par les gouvernements successifs de la Ve République, ce qui en grande partie explique le drame actuel. »

» En effet, la situation n'a cessé de se dégrader en Corse au cours des dernières années en raison de l'insuffisante mise en valeur du pays. Les investissements ont été réalisés beaucoup plus au bénéfice des sociétés capitalistes que des habitants. Les capitaux extérieurs ont donné naissance à des profits dont la croissance contraste avec l'appauvrissement des Corses. Il en est résulté une dégradation des conditions d'existence de la paysannerie, un sous-emploi de plus en plus profond et un départ accru des jeunes vers les autres régions de France.

» Il y a lieu d'enquêter également sur les conséquences qui résultent du refus d'une véritable décentralisation. Cela a provoqué une redoutable absence des débouchés politiques, d'où la violence des explosions de mécontentements actuels.

» La commission d'enquête devra aussi faire la lumière sur les causes des événements d'Aléria et déterminer les responsabilités encourues. »

M. LE PENSEC (P.S.) : l'idée régionale s'enlise.

M. Louis Le Pensec, député du Finistère, délégué national du P.S. aux régions, affirme dans une déclaration remise à la presse, jeudi 11 septembre, que *« le gouvernement laisse s'enliser l'idée régionale »*. Il écrit : *« Devant le problème corse, devant cet appel au pouvoir régional que confirment tous les sondages, le gouvernement ne propose que la force, délibérément provoquée par le ministre de l'intérieur, et le pire des discours centralisateurs tenus par le premier ministre (...). Le gouvernement espère-t-il que l'opinion publique se laissera abuser par des préfets — même corses en Corse, bretons en Bretagne, alsaciens en Alsace — et des administrations régionales qui les unes, en raison de leur mode de nomination, et les autres, de leur organisation, sont les meilleurs instruments de la centralisation... »*

● *A l'appel de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F.*, les militants et sympathisants communistes d'origine corse habitant à Marseille se sont réunis jeudi soir 11 septembre pour *« affirmer qu'ils sont solidaires et soutiennent le combat engagé par le peuple de Corse pour assurer sa survie »*.

M. RIOLACCI : l'allégement du dispositif des forces de l'ordre se poursuit.

« L'allègement du dispositif des forces de l'ordre en Corse se poursuit parallèlement au retour au calme », indique le préfet de la région corse, M. Jean Riolacci, dans un communiqué publié jeudi 11 septembre.

Ce communiqué répond aux interprétations faites en Corse de mouvements de forces de l'ordre observés à travers l'île, ainsi qu'à certaines rumeurs. *« Les mouvements d'unités*, explique le préfet, *sont liés au redéploiement des forces de l'ordre en raison de la rentrée scolaire. Quant aux quatre véhicules blindés de la gendarmerie qui roulaient en direction de Bastia le mercredi 10 au matin, ils se rendaient tout simplement au camp militaire de Borgo, en vue de leur embarquement, le 12 septembre, pour le continent. »*

A propos de la manifestation prévue pour dimanche, le préfet a ajouté : *« Je n'ai pas de raisons d'interdire la manifestation, mais si elle devait dégénérer, les lois de la République seraient appliquées avec toute la vigueur nécessaire. »*

Le préfet de la Corse a néanmoins qualifié cette marche d'*« initiative spectaculaire prise dans des conditions confuses, en vue d'aiguiser les passions »* et demandé aux *« représentants des forces traditionnelles ou des forces nouvelles de participer à la recherche de l'apaisement »*.

A PROPOS DE...

La préservation des quartiers anciens

Bourg-en-Bresse revient de loin

Il y a bientôt un an, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, annonçait son intention d'inscrire à l'inventaire des sites les centres anciens de cent villes de France, afin de donner à ses services un droit de regard sur leur aménagement. La réalisation de ce programme ambitieux est lente. Mais elle a déjà permis le lancement de nombreuses études et quelques interventions heureuses, à Bourg-en-Bresse (Ain) par exemple.

Il n'y aura pas de « percée » à Bourg-en-Bresse. On n'ouvrira pas, au travers du centre ancien de la ville, un boulevard de 18 mètres de large qui aurait gommé sur son passage toute une série de vieilles maisons dont deux, au moins, datent du quinzième siècle. MM. Michel Guy et Paul Barberot, député (réformateur) et maire de la ville, se sont mis d'accord, mercredi 10 septembre, à Paris, sur un projet d'aménagement plus « raisonnable ».

Deux voies nouvelles (moins larges que la « percée » envisagée) donneront accès à deux parcs de stationnement situés aux confins du centre (place des Bons-Enfants et à proximité de la rue Gustave-Doré). Entre les deux, un cheminement piétonnier et la réhabilitation des maisons seront étudiés en détail par un architecte. Enfin, le conseil municipal a donné son accord à l'inscription du site formé par le centre de la ville.

Le secrétaire d'Etat à la culture exprime, dans un communiqué, sa satisfaction d'être parvenu à cet accord. Bourg-en-Bresse revient de loin, en effet. La ville est un gros bourg dont le marché commande une vaste région agricole. Le centre, qui couvre une dizaine d'hectares, a été, au cours des années, entouré de grands ensembles et de rocades concentriques destinées à détourner la circulation, intense entre la vallée du Rhône et la Savoie. La prestigieuse église de Brou, autrefois « à la campagne », est aujourd'hui enfermée.

Le projet de « percée » qui figure au plan d'urbanisme avait déjà été imaginé vers 1875. Achetant les terrains au fur et à mesure de ses possibilités, la municipalité voyait dans ce projet le moyen de rassurer les commerçants, inquiets de l'ouverture de grandes surfaces hors les murs. Le cliché — pas de voitures, pas de clients — était solidement ancré dans les esprits. A Bourg-en-Bresse, la leçon expériences de l'après-guerre — l'accès d'un trop grand nombre de voitures dans un quartier dense est la meilleure façon de le tuer, — n'avait pas été entendue. On continuait de vouloir transformer le centre à l'image des grands ensembles de la périphérie. Et certains achetaient judicieusement les terrains en bordure de la future voie.

Mais depuis quelques mois, l'opinion s'est émue de ces projets, alertée notamment par l'Association des amis du vieux Bourg. Les spécialistes du secrétariat d'Etat à la culture ont étudié le dossier, notamment à la faveur du projet d'inscription du site. Et le conseil municipal a finalement accepté — les élections ne sont plus très loin — le compromis dont se félicite M. Guy. La « percée » sera un mauvais souvenir.

Bourg-en-Bresse est en tout cas l'heureux exemple de la coopération possible entre les services du secrétariat d'Etat à la culture, ces empêcheurs de démolir en rond, et les municipalités de bonne volonté.

Lancé il y a un peu moins d'un an, le programme de protection des cent villes commence à entrer — lentement — dans les faits. Les centres d'Epinal et de Lunéville ont été inscrits parmi les sites. Celui de Valence le sera bientôt. Les procédures — plus ou moins avancées — sont engagées pour quatre-vingt des cent villes. Mais surtout trente-six études détaillées du site ont été confiées à des architectes. Plutôt que de s'en tenir à la simple procédure juridique (délimitation du site et inscription), la direction de l'architecture se penche ainsi avec attention sur le sort de ces villes. Afin d'obtenir le meilleur aménagement possible et, par exemple, dans les villes où il se prépare, un « bon » plan d'occupation des sols (POS), soucieux d'architecture et d'hramonie.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

UN TRAIN NOMMÉ « CORAIL »

La S.N.C.F. vient de présenter à la presse son dernier-né, le train « Corail », qui ne manquera pas de surprendre par l'élégance et le confort de ses installations. « Fruit d'un dialogue entre les voyageurs et la S.N.C.F. », comme le souligne la compagnie nationale, la conception de ce nouveau train s'appuie sur une modification générale de la voiture à couloir central : décloisonnement, ouverture à la lumière et à l'espace.

De couleur gris foncé à larges bandes claires (portes « corail », d'où le nom) le nouveau train offre 88 places par voiture en deuxième classe et 58 en première, avec des sièges « avion ». Les voitures, toutes climatisées, constitueront des rames homogènes avec une demi-voiture bar-brasserie et boutiques, et la possibilité de servir des repas simples à chaque place.

De 1975 à 1979, 1 500 voitures de ce type seront livrées à la S.N.C.F. qui pourra ainsi assurer 250 à 300 trains chaque jour, représentant plus de la moitié de tous les trains rapides. Les premiers trains entreront officiellement en service le 28 septembre sur les réseaux Sud-Ouest - Sud-Est.

Signalons, pour ce qui concerne l'horaire d'hiver, dont les caractéristiques ont été présentées en même temps que le nouveau matériel, qu'il verra la mise en service de turbo-trains, plus rapides et plus confortables, sur les lignes Lyon-Grenoble, Lyon-Chambéry et Valence - Grenoble - Genève. De nombreuses améliorations d'horaires sur Paris-Bordeaux, Paris - La Rochelle (gain de vingt et une minutes) pour le train direct et Paris-Reims (neuf trains par jour). De plus, à partir du 25 janvier 1976, la fréquence des trains sur Paris-Rouen-Le Havre et sur Lyon-Chambéry - Annecy sera encore augmentée.

A partir du 29 septembre « MÉTROVOSGES » RELIERA NANCY A ÉPINAL

De notre correspondant

Nancy. — Après Métrolor (Nancy-Metz-Thionville) en 1970 et, trois mois plus tard, Métro-Orne (Conflans - Hagondange), Métrovosges reliera Nancy à Epinal (74 kilomètres) à partir du lundi 29 septembre. Métrovosges assurera vingt-deux mouvements quotidiens entre la métropole lorraine et la vallée de la Moselle, où se trouve près de la moitié de la population vosgienne.

Métrovosges offrira six nouveaux trains (*trois aller et retour*) entre Epinal et Nancy, une de ses navettes étant prolongée jusqu'à Remiremont. Les six autorails Diesel — la ligne n'étant électrifiée qu'entre Nancy et Blainville — programmés aux heures critiques de la journée, seront des trains rapides (57 minutes entre Epinal et Nancy et peu plus d'une heure dans l'autre sens) avec deux arrêts intermédiaires. Les correspondances seront assurées avec les lignes de Paris-Strasbourg et de Metz-Thionville.

Mis en place à partir d'une étude de l'OREAM-Lorraine, le projet Métrovosges, qui permettra d'amorcer le désenclavement des Vosges, représente un financement annuel d'environ 940 000 F. La participation de l'Etat sera de 50 % la première année, de 30 % la seconde et de 20 % la troisième, le solde étant financé par le département des Vosges (70 %) et celui de Meurthe-et-Moselle (30 %).

Cette première section de Métrovosges aura une valeur de test. Elle permettra d'étudier une extension plus complète Epinal-Remiremont (26 kilomètres) et la création d'un Métrovosges *bis* pour améliorer les relations entre Nancy et Saint-Dié (via Lunéville, Baccarat, Raon-l'Etape) desservant la vallée de la haute Meurthe, qui comprend 23 % de la population des Vosges.

FAITS ET PROJETS

Environnement

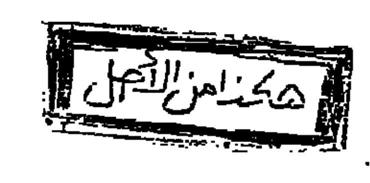
● SAUVER LE « VILLAGE DE CHARONNE. — Dans une lettre adressée à M. Berna[rd] Lafay, président du Cons[eil] de Paris, l'Association de sau[-]vegarde du village de Ch[a]ronne (11e) demande « *l'e[x]tension du périmètre de sa[u]vegarde à toute la surf[ace] bâtie au nord et au sud [de] la place des Grès* » et « *pr[o]tège ainsi l'ensemble de l'a[n]cien village* » situé dans [le] vingtième arrondissement [(Le] *Monde* du 3 juin 1975).

(1) 31, rue Saint-Blaise, 75 Paris.

● CASINOS HISTORIQUES. A l'issue d'un séjour sur [la] côte normande, M. Michel G[uy,] secrétaire d'Etat à la cultu[re,] a déclaré de proposer l'in[s]cription à l'inventaire supp[lé]mentaire des monumen[ts] historiques certains édifi[ces] caractéristiques de la fin [du] dix-neuvième et du début [du] siècle : l'hôtel « Normandy [»] Deauville, le « Grand Hôte[l »] de Cabourg où séjourna M[ar]cel Proust, et les casinos [de] Deauville et de Trouville, [par] exemple, ainsi que plusie[urs] villas.

Transports

● PISTE PLUS LONGUE [À] L'AEROPORT DE CLE[R]MONT-FERRAND. — [Une] piste de 3 000 mètres, pouv[ant] accueillir à pleine charge [les] avions gros porteurs moder[nes] à l'exception toutefois [des] Boeing-747 et des Conco[rde,] vient d'être mise en service [à] l'aéroport de Clermont-F[er]rand-Aulnat.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LA «GUERRE DU VIN»

…ome chercherait à éviter …rontement direct avec la France

De notre correspondant

… — Une première réponse …lle aux mesures françaises …itre donnée, vendredi 12 sep… en début d'après-midi, par le … interministériel chargé de la … économique internationale. …laissait clairement, avant cette … que le gouvernement de …e resterait pas les bras croi… …ant des décisions unilatérales … été accueillies dans la pénin… …vec nervosité. Toutefois, le …e la riposte est apparu moins … que ne le laissait penser la …tion du ministre de l'agricul… Giovanni Marcora, qui récla… …ardi soir, une réunion immé… …u gouvernement pour adopter, …ret des mesures de rétorsion.

…ris a violé les règles commu…s, ont fait remarquer les par… de la modération, nous les …s aussi en bloquant les …tions françaises de viande, de …s ou de produits laitiers. L'Ita… désireuse, en tout cas, de …ppel à la Cour de justice de …ourg — ne se verrait-elle pas …vie à son tour pour les … raisons ?

…hèse modérée qui semblait …ir dans la soirée de jeudi …it un moyen terme : une sorte de grève du zèle aux frontières, officielle en quelque sorte, qui se traduirait par une multiplication des contrôles sanitaires, gênant ainsi fortement les exportateurs français. Le procédé, inélégant sans doute, aurait l'avantage d'empêcher une véritable guerre aux conséquences politiques imprévisibles et permettrait au gouvernement italien de gagner un peu de temps.

M. Marcora lui-même a cherché à calmer les esprits. Aux journalistes qui l'interrogeaient sur une déclaration — malheureuse — de son collègue français, M. Bonnet (l'Italie, aurait-il dit, est *« un pays merveilleux, mais non un Etat »*), le ministre de l'agriculture a répondu : *« L'Italie a démontré être un Etat... Le gouvernement est intervenu contre ses propres agriculteurs qui empêchaient la libre circulation du lait en provenance de la France, allant jusqu'à dénoncer à la magistrature ceux qui avaient cherché à bloquer les produits. Il ne semble pas que, dans le même temps, les Français aient fait la même chose face à leurs viticulteurs. »* Toutefois, le gouvernement italien doit tenir compte de l'énervement qui se manifeste dans toutes les régions viticoles du pays. — R. S.

…Commission européenne va statuer …ur la taxation des importations

…Commission de Bruxelles …i jeudi 11 septembre noti…n de l'application par la …e de la clause de sauve… …sur les importations de …taliens. M. Lardinois, com…re européen chargé des …ns agricoles, a indiqué que …ège se réunira lundi 15 sep… pour statuer sur ces me… qui ont été annoncées jeudi …tembre par le premier mi… français aux représentants …ofessionnels. La note fran… …réciserait que le produit de … pourrait être reversé au …A (Fonds européen d'orien… et de garantie agricole).

…ournal officiel du vendredi …embre publie le décret *« re… l'institution d'une taxe …tains vins importés »*, qui …tra de majorer de 1,13 F …gré-hecto le prix des vins …ble italiens entrant en … En fait, cela « remon… de 14 à 15 % le prix le plus …80 F le degré-hecto) des …nportés.

…ssue de l'entretien avec les …nts viticoles, le premier mi… …a déclaré que cette taxe …onforme au traité de Rome …elle ne corrigeait qu'une … de la distorsion monétaire …e franc et la lire (30 %). …difficultés des viticulteurs …elles, leurs revendications *en grande partie légitime »*, a noté M. Chirac.

Le gouvernement n'a pas fixé de date limite d'application à la taxe, alors que le communiqué de Bruxelles faisait état du 31 décembre prochain.

Au reste, le gouvernement ne s'est pas arrêté à cette mesure douanière, qui n'aurait pas apporté de solution au fond du problème viticole.

« Pour marquer la confiance que nous avons dans l'avenir de la viticulture nationale », le premier ministre a indiqué qu' *« une nouvelle organisation du marché* (office ou interprofession) *sera mise sur pied dans les prochains mois. D'autre part, nous voulons apporter aux viticulteurs, qui n'en bénéficient pas comme les autres catégories d'agriculteurs, une certaine garantie pour leurs revenus. Enfin, nous souhaitons une amélioration importante de la structure du vignoble »*.

Dans ce but, un groupe de travail, qui doit se réunir dès mercredi prochain au ministère de l'agriculture, devra remettre ses conclusions d'ici à deux mois. De son côté, M. Bentegeac, délégué à la viticulture méridionale, doit faire dans un délai de quinze jours un rapport sur les raisons qui freinent le plan de modernisation de la viticulture du Midi lancé en 1973.

LE BUDGET DE LA COMMISION EUROPÉENNE

Le coût croissant du soutien à l'agriculture risque de provoquer un vif affrontement entre les Neuf

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le coût de la politique agricole commune croît à grande vitesse. Les dépenses inscrites au budget communautaire de l'année 1975 pour le soutien des marchés — la section « garanties » du Fonds européen d'orientations et de garanties agricoles, le FOEGA — s'élevaient à près de 4 milliards d'unités de compte (23,5 milliards de francs). La Commission vient de soumettre aux Etats membres un projet de budget supplémentaire de 200 millions d'unités de compte (1,120 milliard de francs). En fait, cette rallonge — artificiellement limitée pour des raisons politiques — sera loin de combler la progression réelle des dépenses agricoles en 1975. Celle-ci est notamment imputable au soutien des marchés de viande bovine et de vin. Aussi le FEOGA, même en épuisant à force d'artifices les moindres deniers disponibles, se trouvera probablement pendant quinze jours à trois semaines en état de cessation de paiement à la fin de l'année.

La vérité ne pouvant être plus longtemps dissimulée par des acrobaties comptables, la commission est obligée de présenter pour 1976 un avant-projet de budget, où les dépenses de soutien de marchés atteignent 5,234 milliards d'unités de compte (29,3 milliards de francs), soit une progression de 30 % par rapport au budget initial de 1975. Encore s'agit-il là d'une prévision minimum qui ne prend pas en compte qu'il faudra consentir aux agriculteurs lors de la prochaine campagne.

Le soutien du marché laitier progresse de façon vertigineuse, de 1,180 milliard d'unités de compte (6,5 milliards de francs) en 1975 à 1,912 milliard d'unités de compte (10,7 milliards de F) en 1976. Les dépenses prévues en 1976 pour résorber les stocks de poudre de lait, lesquels ont dépassé désormais le million de tonnes dans la C.E.E., atteignent à elles seules 1,2 milliard d'unités de compte (6,7 milliards de francs).

Ces données comptables, reflet d'un Marché commun agricole en fièvre, vont assurément alimenter une très vive controverse entre les gouvernements membres d'ici à la fin de l'année. Elles inciteront l'Allemagne à réclamer avec davantage d'insistance une révision en profondeur des règles du Marché commun agricole et, en particulier, une limitation de la solidarité financière des Neuf. Dans cette optique, la Commission a déjà proposé d'associer les producteurs aux dépenses engagées pour soutenir le marché du lait. La France, qui s'y était jusqu'ici opposée avec succès, éprouvera sans doute de plus en plus de difficultés pour éviter qu'une telle co-responsabilité financière soit imposée aux éleveurs.

Le débat sur l'opportunité de réformer la politique agricole commune afin de réduire son coût débutera dès la semaine prochaine lors d'une réunion informelle des ministres de l'agriculture à Venise. Il y a tout lieu de penser qu'il suscitera des tensions suffisamment vives entre les Neuf pour que les chefs de gouvernement soient conduits à se saisir eux-mêmes du dossier, lors du prochain conseil européen à Rome, en novembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

A L'ÉTRANGER

L'Allemagne abaisse une nouvelle fois son taux de l'escompte

Le conseil de la Bundesbank a décidé, jeudi 11 septembre, pour la sixième fois cette année, de réduire son taux d'escompte d'un demi-point, ramenant celui-ci à 3,5 %. La Banque centrale a également abaissé le taux des avances sur titre d'un demi point. En outre, à dater du 1er octobre prochain, le plafond de réescompte des banques sera remonté de 3 milliards de deutschemarks (5,1 milliards de francs). C'est dans la volonté de favoriser au maximum la reprise qu'il faut voir la raison de cette nouvelle baisse. D'autre part le gouvernement allemand a rendu public le projet de budget pour 1976, qui prévoit de sérieuses réductions de dépenses.

Sévères économies...

De notre correspondant

Bonn. — M. Hans Apel, ministre fédéral des finances, a présenté jeudi 11 septembre le projet de budget pour 1976 et les économies budgétaires adoptées la veille par le conseil des ministres. Comme prévu, les grandes lignes du budget n'ont pas changé par rapport à août (*le Monde* daté 31 août - 1er septembre) ; les dépenses s'élèvent à 168,1 milliards de deutchemarks (286 milliards de francs) et l'impasse à 38,9 milliards (66 milliards de francs).

Quater idées-forces ont guidé le gouvernement : les économies ne doivent pas freiner la reprise de l'activité ; le déficit ne doit pas provoquer de tension sur le marché financier ; les économies doivent être équitablement réparties ; il faut maintenir le système des prestations sociales, *« fondement de la stabilité politique de la République fédérale »*.

Tous les départements ministériels sont touchés par les compressions budgétaires. Les mesures d'économies s'élèvent à 7,8 milliards de deutschemarks (13,3 milliards de francs) si l'on tient compte de la diminution de 3,8 milliards de DM (6,5 milliards de francs de la subvention accordée à l'Office fédéral du travail. Cette réduction sera compensée, à partir de l'année prochaine, par une hausse d'un point de la cotisation de chômage. Ce sont les services publics qui sont le plus frappés : leurs crédits sont diminués de 1,1 milliard de deutchemarks (1,9 milliard de francs). L'indemnité de résidence sera réduite de moitié pour les couples de fonctionnaires, et l'âge minimal de la retraite sera repoussé de soixante-deux à soixante-trois ans.

Des économies devront également être réalisées sur les salaires. Le ministre de l'intérieur a démenti qu'un blocage des rémunérations soit envisagé, mais le gouvernement souhaiterait que les augmentations restent inférieures à la hausse des prix.

Hausse de la T.V.A.

Les autres réductions de crédits portent sur la formation professionnelle des adultes (les indemnités compensatoires sont ramenées de 80 à 58 % du dernier salaire), les bourses pour les étudiants, les allocations de chômage (dont l'octroi sera plus sévèrement réglementée), les allocations de logement (gelées pour plusieurs années à leur niveau de 1975), les crédits pour la construction des hôpitaux et des autres équipements collectifs, les encouragements à l'épargne (baisse des bonifications d'intérêt) et l'agriculture (avec la suppression en quatre ans des montants compensatoires versés aux paysans allemands pour neutraliser la hausse du D.M.).

D'autre part, le gouvernement fédéral allemand a décidé de proposer au Parlement une hausse de deux points du taux de la T.V.A., qui passerait de 11 à 13 % en 1977, et une hausse des impôts sur les tabacs et les alcools.

DANIEL VERNET.

DÉMOGRAPHIE

A T.F.1.

M. MICHEL DEBRÉ, SOIXANTE MINUTES ET TROIS ENFANTS

M. Michel Debré n'a pu, en une heure, convaincre, jeudi soir, sur les antennes de TF 1, les Français et les Françaises d'avoir trois enfants au lieu de deux. Il avait pourtant appelé à son aide son père, le professeur Robert Debré, un accoucheur, le docteur Vellay, M. Alfred Sauvy et une mère de dix enfants. L' *« échantillon représentatif »*, réuni dans le studio, ne lui a fourni que 34 % d'approbation, alors qu'un sondage précédent lui en donnait 37 %.

Sous les pas de l'ancien premier ministre, M. Jean Gorini avait jeté une mère de deux enfants, le professeur Pierre Samuel, des Amis de la terre et, perfidie suprême, Mme Françoise Giroud.

Le jeu était difficile à jouer. L' « échantillon » avait changé d'avis dès avant que le champion se fût exprimé : il ne lui offrait que 32 % d'approbation alors que la joute n'avait pas commencé. Après que M. Debré eut énuméré ses arguments « collectifs » — pas de retraites financées sans population active, pas de production sans consommation — la cote est dégringolée à 30 %. Elle remontera lorsqu'il évoquera ses arguments « individuels » et, surtout, lorsqu'il présentera son programme en quatre points : allocations familiales capables d'augmenter le pouvoir d'achat des parents, aide à la mère avec le concours des jeunes d'un « service civil », meilleure orientation scolaire et professionnelle des enfants, « privilèges » accordés aux familles de trois enfants et plus.

Curieusement, l'argument le plus sensible aux générations nouvelles ne fut que brièvement évoqué, et, à la fin du plaidoyer : la force que donne la jeunesse à une société en marche vers le progrès.

La formule même de l'émission, dont M. Debré essuyait les plâtres, était peu favorable à son style passionné. M. Gorini — c'est la règle — installe ses « obstacles » avec la sérénité d'un garçon de piste. Les coups ne sont pas pour lui. L'ancien directeur du *Courrier de la colère* se voulait calme et pédagogique. Il n'a pu cependant s'empêcher de charger, la lance en avant, le professeur Samuel, qui évoquait une planète surpeuplée, et Mme Giroud, trop résignée à ses yeux à *« l'attitude suicidaire »* de la société française. Ils n'étaient là qu'en image. Tant pis. — J. P.

ÉNERGIE

La hausse du prix du fuel domestique (+6,1%) entrerait en vigueur le 15 septembre

La hausse des prix du fuel domestique et industriel devrait entrer en vigueur lundi 15 septembre. Soumis, jeudi matin, au comité national des prix, le gouvernement devait prendre, vendredi, l'arrêté définitif qui serait publié au Bulletin officiel du service des prix, *samedi 13 septembre.*

Le prix du litre de gas-oil passerait de 1,12 à 1,15 franc, soit une hausse de 3 centimes (+ 2,6 %) et celui du fuel domestique, de 56,50 francs l'hectolitre à 60 francs (+ 6,1 %). Pour le fuel industriel, la majoration serait très faible, la tonne atteignant 316,25 francs (T.T.C.), contre 311 francs précédemment (+ 1,5 %).

Ces augmentations représentent pour les compagnies pétrolières une hausse moyenne à la sortie de la raffinerie de 15 francs par tonne. Elles réclamaient 40 francs afin de compenser la remontée du dollar enregistrée ces dernières semaines. En avril et en juin, époque où la devise américaine avait connu un vif repli, les pouvoirs publics avaient abaissé les prix des fuels et du gas-oil. Ces deux petites baisses vont se trouver pratiquement annulées. On retrouvera pour le gas-oil (1,15 franc le litre, contre 1,16 franc le 1er janvier 1975) et pour le fuel domestique (60 francs l'hectolitre, contre 60,70 francs) les prix qui étaient pratiqués au début de l'année, les tarifs des fuels industriels restant seuls inférieurs de 8 %.

Un débat s'était instauré ces derniers jours au sein du gouvernement pour décider de l'opportunité de ces hausses, ainsi que de leur modulation. Rappelons que M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, avait affirmé, le 2 septembre, que « le prix du fuel domestique ne serait pas augmenté dans l'immédiat ». *De plus, un certain nombre d'experts étaient partisans de majorer les prix des carburants dont la consommation a sensiblement augmenté (+ 4,8 % pour les huit premiers mois de l'année, alors que celles du fuel domestique a diminué de 13,2 % et celle des fuels lourds de 14,3 %). Toutefois, l'impact des carburants dans l'indice des prix, la volonté de ne pas gêner l'industrie automobile et le fait que les tarifs du supercarburant et del'essen ce sont plus ou moins alignés dans tous les pays européens, ont finalement conduit les pouvoirs publics à ne pas toucher aux prix en vigueur pour ces produits.*

LES RÉSERVES PÉTROLIÈRES DU VENEZUELA SERAIENT LES PLUS IMPORTANTES DU MONDE

Le Venezuela accordera 930 millions de dollars d'indemnités aux vingt-deux compagnies pétrolières étrangères dont les actifs ont été nationalisés le 29 août dernier, a annoncé le 10 septembre le ministre des mines et des hydrocarbures, M. Valentin Hernandez.

L'indemnisation sera vraisemblablement réalisée sous la forme de bons d'Etat. Elle est inférieure à ce qui était attendu. Des responsables pétroliers avaient annoncé récemment que les compagnies se partageraient 1,2 milliard de dollars en compensation de la perte des bénéfices qu'elles auraient perçus si leurs concessions avaient duré jusqu'à leur échéance en 1983.

D'autre part, la campagne de recherche pétrolière dans le bassin de l'Orénoque aurait, selon certaines sources diplomatiques, abouti à la mise en évidence de réserves en hydrocarbures très importantes. On parle de 425 milliards de tonnes, ce qui ferait de l'Orénoque le champ pétrolifère le plus important du monde. Le dixième de ces réserves serait exploitable selon les technologies actuelles.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

Congrès extraordinaire de la C.F.T. les 13 et 14 septembre

« Un syndicat pas comme les autres »

« La C.F.T., un syndicat pas comme les autres. » Ce titre, qui figure dans la revue de cette organisation, « l'Indépendance syndicale » (décembre 1973), résume les sentiments contradictoires et souvent passionnés qui animent les partisans et les ennemis de la Confédération française du travail, à la veille du congrès, qui, les 13 et 14 septembre, doit élire une nouvelle équipe dirigeante et fixer de nouveaux statuts. L'objet de ce congrès extraordinaire sera de trancher le différend qui oppose M. Simakis, secrétaire général « démissionné », aux syndicats de l'automobile et qui a abouti, le 22 mai dernier, à la désignation d'un administrateur provisoire.

Le 11 septembre, le président du tribunal de Paris, M. Jean Vassogne, a décidé, en référé, que ce congrès, déjà prévu le 8 juin, devait se tenir aux dates fixées, mais a refusé d'interpréter les dispositions ambiguës des statuts de la Confédération sur les calculs des mandats.

Pour les animateurs de la C.F.T. qui se livrent depuis plusieurs mois à une bataille interne pour la conquête du pouvoir à la tête de l'organisation, leur confédération est d'abord un syndicat indépendant et, s'il *« n'est pas comme les autres »*, cela veut dire qu'il *« sert les salariés et ne se sert pas d'eux »* ou encore qu'il ne fait pas de politique et refuse la lutte des classes.

Ces orientations, marquées par un anticommunisme virulent, datent de la création de la C.F.T. Peu de temps après le retour au pouvoir du général de Gaulle, M. Jacques Simakis affirme avoir été reçu par le président de la République lui-même. Au militant qui dirigeait alors une petite organisation, la Confédération française des syndicats indépendants (C.F.S.I.), le général de Gaulle promettait, selon les dires de M. Simakis, que le nouveau gouvernement reconnaîtrait la représentativité d'un syndicat indépendant qui saurait regrouper tous les mouvements — multiples à l'époque — se réclamant de cet esprit d'indépendance.

L'histoire de la C.F.T. est marquée dès sa création, le 13 décembre 1959, d'une série de ralliements à moitié réussis. La C.F.S.I. bien sûr, mais seulement une partie de la Confédération générale des syndicats indépendants (C.G.S.I.) constituent les premières troupes de la C.F.T. Quelques dizaines de milliers d'adhérents, qui deviendront cent mille en 1967, selon les déclarations de M. Simakis, avec l'entrée de la Confédération générale des syndicats unifiés et de l'Union des salariés de France. Nouveau progrès en 1968 de la C.F.T., *« qui double d'importance avec l'adhésion de tous ceux qui cherchent un refuge et veulent préserver la liberté du travail »* et bond en avant, que M. Simakis regrette aujourd'hui, lorsque, en 1969, des syndicats autonomes, notamment ceux de l'automobile, viennent grossir les rangs de la C.F.T., mais aussi *« ternir son image de marque »*, en raison de multiples incidents — des *« excès »*, reconnaît M. Simakis — qui défrayent la chronique sociale quand ce n'est pas la rubrique des faits divers chez Citroën et Simca.

Quelle a été et que demeure aujourd'hui l'importance numérique de cette organisation qui comporte 59 unions départementales et 16 unions régionales ? *« En 1967, nous plafonnions à 100 000, 150 000 adhérents »*, déclare sans plus de précision M. Simakis. *« Ensuite, nous avons constamment progressé jusqu'en 1974 pour atteindre 400 000. Cette année, les effectifs se sont tassés : 320 000. »* Mais quelle valeur donner à ces chiffres ? Les dirigeants de la C.F.T. n'étaient pas en mesure avant la désignation d'un administrateur provisoire de fournir des indications précises et de les prouver puisque certaines organisations régionales ou fédérales vivent en vase clos, laissant dans l'ignorance l'état-major national.

M. Simakis évalue, sans document, l'importance des fédérations : automobile, 17 % ; transports, 7 % ; métaux, 10 % ; alimentation et chimie, chacun 6 %, etc. Pour certains observateurs extérieurs, la C.F.T. — qui, selon les statistiques officielles, ne recueille que 3 % des voix aux élections des comités d'entreprise — ne regrouperait que 50 000 (1) à 100 000 adhérents. Le journal du syndicat ne tire qu'à 120 000 exemplaires et M. Simakis nous a déclaré que le dernier chiffre de 320 000 ne portait que sur *« l'envoi des cartes d'adhésion »*... « *Envoi* » ne signifie pas adhésion, et c'est 10 %, au moins, 30 % sans doute, de ces cartes qui restent entassées dans les locaux des syndicats. Quant à ceux qui adhèrent effectivement, ils ne règlent en général que 4 à 5 timbres mensuels par an, à des taux souvent très faibles. Quelles que soient les statistiques, la C.F.T. demeure un « petit » syndicat qui ne souffre pas uniquement de la non-reconnaissance d'une représentativité nationale et de l'impossibilité de présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles.

Une indépendance contestée

En dépit de son attachement à la participation, de ses réticences à recourir à la grève, la C.F.T. est victime de ses choix. Ici elle prêche l'autonomie, et la confédération se coupe de tout moyen d'action nationale puisque ses unions régionales d'Alsace, de Provence-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes vivent en autarcie et refusent d'alimenter la trésorerie du siège national, où les quelques permanents, y compris l'épouse du secrétaire général, travaillent de façon artisanale dans de misérables locaux. Là, elle recommande la fermeté à l'égard de la C.G.T. et de la C.F.D.T. et, consciemment ou non, elle donne le feu vert aux syndicats maison, aux activités de commando et aux pires incidents, ce que M. Simakis appelle des « excès ».

Dès lors, l' « indépendance » tant affirmée est contestée. Mise en cause de l'indépendance de la C.F.T. dans les entreprises par les autres syndicats, notamment C.G.T., qui l'accusent d'être une institution financée par le patronat, sans que les tribunaux aient eu l'occasion de confirmer ou d'infirmer ces faits : dans un récent document, *Une vaste machination contre la classe ouvrière* (juin 1975), les cégétistes affirment — photocopies de lettres à l'appui — que Berliet versait, en 1972, 10 000 francs par mois, et en 1973, 13 600 francs à la C.F.T. ; que Citroën a payé à la même organisation *« un matériel ultra-moderne offset d'un montant de 6 millions d'anciens francs »*.

Mise en cause aussi de l'indépendance politique. M. Simakis, qui admet que *« 95 % des syndiqués votent pour la majorité »*, dément avoir des liens avec l'U.D.R. pour, quelque temps après, nous déclarer que, dans le conflit qui l'oppose aux syndicats C.F.T. de l'automobile, *« des éléments du SAC* (2) *ont créé des noyaux d'opposition interne »* et *« que pour des hommes politiques, la C.F.T. est un vivier où l'U.D.R. peut puiser »*.

La collaboration parfois...

Au congrès des 13 et 14 septembre, ces querelles para-politiques devraient apparaître une nouvelle fois, même si, selon les tendances qui s'opposent, il ne s'agit que d'un conflit de pure organisation syndicale. Deux conceptions différentes, deux hommes au tempérament opposé, vont en fait s'affronter. Pour M. Simakis qui souhaite rester à la tête de la C.F.T., il s'agit de redorer l'image d'un syndicat favorable à la participation et à la cogestion, d'obtenir la liberté de candidature au premier tour des élections et de songer à une fusion ou à un rapprochement avec d'autres syndicats comme la C.F.T.C.

Pour M. Blanc, né au syndicalisme en 1968, dirigeant de la C.F.T. Citroën et candidat à la succession de M. Simakis, il s'agit uniquement, au congrès, de traiter de gestion pour mettre fin à des méthodes artisanales trop proches de celles du *« petit épicier du coin »*. Et de préconiser une direction collégiale, l'élection d'une *« équipe de techniciens et non pas de politiques »*. Le rêve de ce leader qui monte est de *« créer un appareil puissant en utilisant les techniques si efficaces du parti communiste »*. Un syndicat, a-t-il écrit récemment (3), doit être *« dur si parfois il faut l'être »*. *« Adversaire farouche de la lutte des classes »*, l'homme de Citroën se prononce aussi pour la concertation *« toujours »*, mais aussi pour *« la collaboration, parfois... si nous ne voulons pas sombrer dans le désordre »*.

En fait, la querelle pourrait aussi se transformer, comme l'affirme la C.G.T., en *« guerre de clans »*, celle d'hommes qui utilisent tous les moyens pour s'imposer, comme certains syndicalistes américains. Et les deux adversaires ne mâchent pas leurs mots. Pour M. Simakis, *« il y a un divorce fondamental entre les méthodes d'action des syndicats de l'automobile et l'esprit de la C.F.T. Les premiers pratiquent une gestion de haut en bas ; M. Blanc fait l'inverse et récolte tous les mandats de ses sections et empêche toute expression »*.

Accusation plus grave : celle de *« marchandage »*. Dans une lettre du 23 avril, M. Simakis déclare qu'on lui a proposé, en échange de son départ, *« 5 000 F par mois en qualité de salarié du Syndicat national automobile Chrysler »*. Et d'ajouter : *« Tant que je serai à la tête de la C.F.T., celle-ci restera indépendante et libre à l'égard de quelque parti politique que ce soit. »* De son côté, M. Blanc rétorque : *« Avec nous, la C.F.T. sera forte et démocratique. »* Ce dernier sortira-t-il vainqueur du congrès ? Pour le sortant, M. Simakis, se serait *« la scission »*. Ce serait peut-être aussi le développement à visage découvert d'un syndicat plus « musclé ».

Le congrès pourrait en tout cas sonner le glas d'une certaine C.F.T., celle qui en 1959 se voulait gaulliste et participationniste, mais n'a jamais pu « décoller » en dépit de l'appui de députés U.D.R.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) *Les Syndicats en France*, J.-D. Reynaud, Éd. du Seuil, tome II.

(2) Service d'action civique né officiellement à la fin de 1958 pour soutenir l'action du général de Gaulle et ayant joué tantôt le rôle de troupe de choc du gaullisme, tantôt celui de police parallèle.

(3) *L'Indépendant chevronné*, juin 1975.

● LE VENEZUELA va verser 930 millions de dollars d'indemnités aux vingt-deux compagnies pétrolières internationales dont les actifs ont été nationalisés le 29 août dernier. — *(Reuter.)*

AFFAIRES

LA DÉMISSION DE M. SAINT-GEOURS

M. Jean Saint-Geours, qui a remis jeudi, à la demande du ministre de l'économie et des finances, sa démission de directeur général du Crédit lyonnais, ne sera pas remis à la disposition de l'inspection des finances, comme nous l'avions indiqué par erreur dans notre édition datée du 12 septembre, mais sera chargé d'étudier la constitution d'une banque d'investissement franco-iranienne.

Ajoutons qu'au nombre des difficultés ayant affecté gravement le Crédit lyonnais en 1974, et provoqué plus ou moins directement les départs successifs de MM. François Bloch-Lainé, son président, et de M. Saint-Geours, figure naturellement la grève des banques. Centrée sur le Crédit lyonnais, où le climat social était le moins bon, elle lui coûta 700 millions de francs en trésorerie supplémentaire.

● ELECTROLUX VA PRENDRE LE CONTROLE D'ARTHUR MARTIN. — La Société générale de Belgique, qui détient 70 % du capital de la société Arthur Martin, va céder cette participation au groupe suédois Electrolux (*le Monde* du 12 septembre). Cette opération permettra, notamment, à Electrolux d'utiliser le réseau commercial d'Arthur Martin pour diffuser ses produits.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

Au cours des six premiers mois de l'exercice 1975, les r hors taxes de la société se sont élevées à 39 180 000 F, en hausse de sur celles du premier semestre 1974.

Ainsi, les recettes hors taxes des premiers semestres des plus exercices montrant la progression suivante :

Premier semestre	1972	1973	1974
Montants (en millions)	24,3	36,12	46,15
Indice	100	150	192

PIPER-HEIDSIECK

Ancienne maison HEIDSIECK fondée en 1785

FORTE REPRISE DES VENTES

Après un premier semestre médiocre, où le chiffre d'affaires avait diminué de 48 % par rapport au premier semestre de 1974 (qui avait été marqué, il est vrai, par une activité exceptionnelle), la Société Champagne PIPER-HEIDSIECK connaît aujourd'hui une forte reprise de ses ventes.

Sur le marché français, le troisième trimestre marquera, dans l'état actuel des expéditions et des réservations, une augmentation en volume de 50 % sur la période correspondante.

Sur les marchés d'exportation, la reprise des expéditions vers les U.S.A. offre des perspectives plus favorables pour la Société et se conjugue avec le raffermissement du dollar.

Aussi, la Société a-t-elle révisé en hausse ses prévisions de ventes et pense-t-elle réaliser sur l'année en cours un volume d'expéditions comparable à celui de 1974.

L'activité des autres sociétés du groupe, au regard d'une conjoncture pourtant difficile, est également satisfaisante.

La Société Champagne CANARD-DUCHENE enregistrait, fin août, une légère avance de ses expéditions par rapport à l'an dernier. La Société Champagne FOURNIER possédait une avance de 15 %. D'autre part, la Société VIVENCY, qui commercialise un Sablant Brut, élaboré dans le Val de Loire, a atteint, au premier semestre, ses objectifs de vente.

Par ailleurs, la Société PIPER-HEIDSIECK a signé un nouveau contrat interprofessionnel qui organisera en Champagne, pendant une période de trois ans, le marché des raisins. Il est à noter que la situation nouvelle qui s'ouvre en Champagne au plan de l'approvisionnement sera particulièrement favorable aux maisons du groupe, compte tenu de leur structure.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Emprunt 5 % 1961 : Échéance optionnelle au gré des porteurs

Électricité de France a annoncé à la fin du mois d'août son intention d'offrir aux porteurs de l'emprunt E.D.F. 5 % 1961, qui n'useraient pas de leur droit de demander le remboursement de leurs titres au 25 janvier 1976, une augmentation de l'intérêt annuel pour la période postérieure à cette date, ainsi que la possibilité d'obtenir une nouvelle fois le remboursement anticipé de leurs titres.

Cette offre, qui est liée aux clauses générales de remboursement de l'emprunt en question, fait l'objet d'un arrêté du ministre de l'économie et des finances qui autorise Électricité de France à proposer aux porteurs :

- Une majoration du coupon annuel net de l'obligation qui, pour la période postérieure au 25 janvier 1976, sera porté de 12,50 F à 19,50 F ;
- Une majoration de la prime de remboursement aux 25 janvier des années 1983 à 1991, qui portera le prix de remboursement à ces échéances de 300 F à 350 F.

Électricité de France est également autorisée à offrir aux porteurs la possibilité d'obtenir à leur gré le remboursement de leurs titres le 25 janvier 1982, au prix de 300 F, à condition qu'ils aient été déposés à cet effet au plus tard le 25 septembre 1981 à l'une des caisses désignées par la Caisse nationale de l'énergie.

L'estampillage des titres, qui matérialisera l'adhésion des porteurs à ces modifications, pourra être demandé notamment à l'occasion du paiement du coupon d'intérêt venant à échéance le 25 janvier 1976.

La garantie de l'État est étendue à ces nouvelles dispositions qui, bien entendu, laissent au porteur le bénéfice de toutes les clauses du contrat d'émission.

Le taux de rendement actuariel brut du titre pour la sortie optionnelle de 1982 ressort ainsi à 9,50 %. Il se compare très favorablement au taux de rendement moyen actuel des titres à sortie courte de même durée sur le marché financier. De 1982 à l'échéance finale, le taux de rendement actuariel brut est porté à 10,23 %, ce qui assure au porteur, de 1976 à 1991, un taux de rendement actuariel brut de 9,69 %.

CREUSOT-LOIRE

ACTIVITÉ DU 1er SEMEST

Chiffre d'affaires

Pour l'ensemble de la s des filiales, le chiffre consolidé hors taxes du pre mestre 1975 est de 3 900 mi francs.

Le chiffre d'affaires cons taxes de l'ensemble de l'a avait été de 7 716 millions

Pour la société seulement fre d'affaires hors taxes d semestre de 1975 est de lions de francs, en augme 20 % sur celui du premier 1974 (1 958 millions de fr chiffre d'affaires taxes com premier semestre de 197 2 584 millions de francs. 2 181 millions en 1974 (+

Le montant des export rectes et indirectes, est de lions de francs, soit 50 du chiffre d'affaires hors

Résultats

Les résultats consolidés au 30 juin 1975 ne sont établis.

Pour la société seulemen filiales, le résultat net pro premier semestre 1975 est lions de francs, après d 75 millions de francs aux ments et de 30 millions sions pour hausse des prix à moyen terme export marge brute d'autofinanc six premiers mois s'élèv 130 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'ann marge brute d'autofinance été de 313,8 millions de amortissements de 131,5 m francs, les provisions de lions de francs et le résul 46 millions de francs.

BANQUE DE L'UNION EUROP

La Centrale soviétique merce extérieur, Mach Moscou, a passé, le 31 a Creusot-Loire Entreprises importante commande de de matériel d'extraction e ment de gaz naturel et pour une capacité de 1 de mètres cubes de gaz p tiné au complexe d (Oural).

La Banque de l'Union en assurera le financeme cadre du protocole concl 1975 par un ensemble françaises, dont la B l'Union Européenne, Vnechtorgbank (Banque merce Extérieur de l'Un tique).

ÉTABLISSEMENTS G.

Le chiffre d'affaires ho premier semestre de l'ex s'élève à 265 951 261 294 425 936 F pour les si mois de l'exercice précéd 9,7 %.

Ce montant se décom façon suivante (en m francs).

	1975	19
Panneaux contreplaqués	94,6	132
Panneaux de particules	101,7	96
Emballages	64,7	62
Grumes	3,1	4
Divers	1,6	

OFFICIERS MINIST et ventes par adju

Cabinet de Me Pierre et J avoc. assoc. au barreau demeur. à LILLE, 2, r. de Te Tél. 57-47-67. ADJ. au Pal. LILLE, av. du Peuple-Belge le 17 septembre 197

MONS-EN-BARŒ

angle de l'avenue Robert et de la rue du Maréchal

APPARTEMENT TY

d'une superf. approx. de 8 C4, escal. 1, 9e étage, no 121 dence de l'Europe, compren entrée, dégagt, salon, séjour 2 chbres simples, 1 chbre toilette, salle de bains, w.c.,

MISE A PRIX : 80

Pr ts rens. et vis., s'adr. à Me SIX, avoc. assoc., au b LILLE, demeurant à LILLE, Tenremonde. Tél. 57-47-67.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 SEPTEMBRE

Amélioration en cours de séance

…ance de jeudi a été très … à la Bourse de Paris. A …ure, le glissement des va… françaises continuait, et …'accentuait, la cotation de …s d'entre elles étant déli… assurer tant les offres abondantes.

…sur l'intervention des or…s de placement collectif, …re s'établit tant bien que …s pertes ont encore été …uses, mais, en cours de … quelques reprises étaient …rées. De ce fait, le profil …te se montrait assez irré…n clôture, le bilan global … malgré tout, négatif.

…vait difficilement en être …nt après le nouvel accès …lesse de Wall Street, et … tenu de la mauvaise … manifestée par les mi…onomiques et financiers à … du plan de relance.

…pérateurs redoutent — à …tre — que les résultats …iels et annuels des sociétés …très mauvais, bien qu'en … cas, le phénomène ait … joué (dans la métallur… exemple).

…aleurs étrangères, les amé… sont bien tenues, en dépit … Street, grâce à la nou…usse du dollar (4,42 F), et …andes sont bien disposées.

… marché de l'or, léger recul …léon qui perd 1,70 à 244,90, …ingot en baisse de 150 F

…/2 1973 revient à 527. Dans …ché très calme.

…S DE SOUSCRIPTION

…LEURS (…s et parts)	Modalité	Derniers cours
… 8 ………	3 p. 1	…

LONDRES

Expectative

Le marché est calme ce vendredi. Léger effritement des pétroles et de quelques industrielles. Progrès de Distillers Company, et reprise modérée des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 147 90 contre 147 65

VALEURS	CLOTURE 11/9	COURS 12/9
War Loan 3 ½ %	25 1/4	25 1/8
Beecham	201	200 1/2
British Petroleum	515	512 1/2
Shell	335	334 1/2
Vickers	133	133
Imperial Chemical	285	285
Courtaulds	128	128
De Beers	281	288 1/2
*Western Holdings	31	31 1/2
Rio Tint. Zinc Corp.	162	161
*West Driefontein	37	37 1/2

(*) En livres

Taux du marché monétaire

Effets privés 7 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LA PATERNELLE S.A. — Il est offert aux actionnaires de La Paternelle S.A., jusqu'au 6 octobre, d'échanger leurs actions à raison d'une action A.G.P. pour deux actions La Paternelle S.A.

UNION CORPORATION Ltd. — Bénéfice net du premier semestre 1975 : 20 386 000 rands contre 18 millions 548 000, soit 35,1 cents par action contre 31,9 cents.

IMMINDO S.A. — Loyers encaissés durant le premier semestre 1975 : 6,76 millions de francs contre 5,24 millions.

P.U.K. — Pechiney-Ugine-Kuhlmann a signé avec deux sociétés japonaises, Mitsubishi et Sumitomo, un accord d'association pour rechercher de l'uranium aux Etats-Unis.

COMPAGNIE AUXILIAIRE DE NAVIGATION. — La situation provisoire au 30 juin 1975 fait ressortir un résultat brut, avant amortissements et impôts, de 36 millions de francs contre 13 millions.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES. — Chiffre d'affaires (H.T.) du premier semestre 1975 : 363 millions de francs contre 281 millions de francs.

CROUZET. — Chiffre d'affaires (H.T.) de Crouzet-France du premier semestre 1975 : 182 millions de francs contre 170 millions de francs.

DELALANDE S.A. — Chiffre d'affaires consolidé du groupe du premier semestre 1975 : 173 millions de francs (+ 11 %).

NEW YORK

La baisse se ralentit

Dès l'ouverture, jeudi, le marché accusait un nouveau repli, mais se reprenait très légèrement ensuite.

En clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 812,66, en perte de 5 points.

L'activité a diminué, 11,10 millions de titres ayant été échangés contre 14,78 millions la veille.

Les opérateurs restent dans l'expectative, continuant à redouter le relèvement des taux d'intérêt, les conséquences des difficultés financières de la ville de New-York et la possibilité d'un relèvement des prix du pétrole par l'OPEP.

La plupart des compartiments enregistrent de nouvelles pertes, notamment les produits chimiques, la sidérurgie et les papeteries. Tendance alourdie aux pétroles (Exxon). Quelques gains, néanmoins, aux automobiles pour General Motors et Ford, dont les présidents sont optimistes pour 1976.

Indices Dow Jones : transports, 151,55 (— 0,74) ; services publics, 77,20 (— 0,67).

VALEURS	COURS 10 9	COURS 11 9
Alcoa	46 1/2	46 1/2
A.T.T.	46 1/2	45
Boeing	25 1/4	25 1/2
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	120	119 1/2
Eastman Kodak	88 1/8	88 1/8
Exxon	86 3/4	86 1/4
Ford	35 5/8	38 1/4
General Electric	44	43 3/4
General Foods	23 1/2	23
General Motors	47 1/4	47 3/8
Goodyear	18 3/8	18 3/8
I.B.M.	180	181 1/4
I.T.T.	19 1/2	19 5/8
Kennecott	33 5/8	33 3/8
Mobil Oil	42 5/8	42 1/4
Pfizer	24 3/8	24 1/4
Schlumberger	73 1/4	78 5/8
Texaco	23 3/4	23 1/2
U.A.I. Inc.	19 7/8	19 3/8
Union Carbide	61 1/2	60 1/4
U.S. Steel	68 1/4	67 1/2
Westinghouse	14 1/8	14 1/4
Xerox	52 1/4	52 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/9	12/9
1 dollar (en yens)	297 91	297 98

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974)

	10 sept.	11 sept.
Valeurs françaises	127,7	127,3
Valeurs étrangères	122,2	122,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,6	72,7

BOURSE DE PARIS — 11 SEPTEMBRE — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 407	4 428	4 40
Canada ($ can. 1)	4 286	4 299	4 25
Allemagne (100 DM)	170 775	171 225	170
Belgique (100 fr.)	11 428	11 468	11 08
Danemark (100 krd.)	73 770	73 720	73 25
Espagne (100 pes.)	7 622	7 550	7 48
Grande-Bretagne (£ 1)	9 383	9 357	9 35
Italie (1 000 lires)	6 590	6 585	6 50
Norvège (100 kr.)	80 020	80 070	80 30
Pays-Bas (100 fl.)	166 600	167 000	166
Portugal (100 esc.)	16 860	16 680	12 1/2
Suède (100 krs.)	100 680	101 120	101 20
Suisse (100 fr.)	164 500	164 680	164

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11 9
Or fin (kilo en barre)	21725	21600
Or fin (kilo en lingot)	21840	21690
Pièce française (20 fr.)	245 60	244 90
Pièce française (10 fr.)	170 90	174
Pièce suisse (20 fr.)	220 50	218
Union latine (20 fr.)	209	208 40
Souverain	288 80	285 50
Pièce de 20 dollars	1052 40	1048 40
Pièce de 10 dollars	522	515 20
Pièce de 5 dollars	349 80	335
Pièce de 50 pesos	887 50	854
Pièce de 10 florins	188	199

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DE GUERRE

Le procureur requiert la peine de mort contre cinq militants gauchistes accusés d'avoir tué un policier à Madrid

Le conseil de guerre réuni près de Madrid et qui juge cinq militants du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP) accusés du meurtre d'un policier s'est retiré vendredi matin 12 septembre pour délibérer. Les juges devaient rendre leur verdict dans la journée.

De notre correspondant

Madrid. — Jeudi soir, le procureur du conseil de guerre de Madrid avait requis la peine de mort contre les cinq militants du FRAP accusés d'avoir préparé et exécuté, le 14 juillet dernier, dans la capitale, l'assassinat de Lucio Rodriguez, membre de la police armée. Les avocats, eux, avaient demandé l'acquittement de leurs clients.

Au cours des audiences, les défenseurs ont dénoncé les irrégularités de l'instruction : « *Le procureur*, remarquèrent-ils, *a eu toutes facilités pour étudier le dossier, ce qui ne fut pas le cas des avocats.* »

Quant aux cinq jeunes accusés, à qui les menottes n'ont pas été ôtées pendant les débats, ils ont reconnu qu'ils étaient membres du FRAP et militants du parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste, de tendance maoïste), mais ils ont nié toute participation aux faits qui leur sont reprochés. Selon le procureur, deux des accusés, MM. Antonio Blanco Chivité, journaliste, et Pablo Mayoral, faisaient partie du comité de Madrid du FRAP. A des fins de propagande, ils auraient donné l'ordre de tuer un membre de la police armée ou de la garde civile à un commando formé par MM. José-Humberto Baêna, Vladimir Fernandez et Fernando Sierra, ce qui fut fait.

Les avocats se sont refusés à entrer dans le fond du débat. Puisque nous n'avons pas obtenu le supplément d'enquête que nous réclamions, dirent-ils, nous ne pouvons défendre normalement nos clients. Le juge d'instruction a refusé de prendre en considération les cent vingt témoignages ou preuves que nous offrions, et il a refusé de nous communiquer les rapports médicaux relatifs à l'incarcération de nos clients. L'instruction elle-même est remplie de contradictions : il est dit à un moment que l'arme du crime était un pistolet de 9 mm et à un autre moment qu'il s'agissait d'un revolver de 22 mm. Donc, conclurent les avocats, les juges devraient acquitter nos clients pour manque de preuve, sinon nous espérons que le Tribunal suprême de justice militaire, devant lequel nous présenterons éventuellement un recours, nous donnera raison.

Les avocats ajoutèrent : « *Etant donné le climat créé par une certaine presse et par la télévision espagnole, qui affirment chaque jour, avant qu'ils aient été jugés, que nos clients sont les assassins du policier, dont la mort doit être vengée, nous croyons qu'il serait opportun de suspendre le procès jusqu'à ce que les esprits se calment. Ce procès, d'autre part, étant donnée la façon dont l'instruction a été menée, rappelle ceux de l'époque de l'Inquisition.* »

Le procureur militaire répondit aux avocats :

« *La seule preuve valable, c'est la confession des accusés eux-mêmes. Les témoins oculaires ne sont jamais sûrs et se trompent toujours. Les accusés ont commis un assassinat perfide et prémédité, avec la circonstance aggravante du nombre de ses auteurs, ainsi qu'il ressort de leurs propres déclarations. Quelle autre preuve veut-on ?...* »

Pour leur part, les accusés ont dit :

« *On a commencé à nous frapper aussitôt après notre arrestation. Cela a duré pendant sept jours sans interruption, sans qu'on nous laissât dormir. Le juge militaire d'instruction est venu recueillir notre déclaration à la direction générale de la sûreté ; auparavant, les policiers nous avaient dit que, si nous ne confirmions pas les déclarations écrites qu'ils nous avaient fait signer, ils nous tortureraient de nouveau. Ensuite, on nous a transférés à la prison de Carabanchel, où on nous a maintenus au secret pendant vingt jours, dans des cellules de 3 mètres carrés, en nous privant de la promenade habituelle, sans lumière, sans cigarettes, sans papier pour écrire, sans livres.*

» *Nous n'avions pas le droit de changer de linge, on ne nous donnait pas de savon et nous n'avions droit qu'à un litre d'eau par jour. Le soir, on nous donnait une botte de paille et une couverture qui nous étaient retirées le matin. A la prison, nous n'avons reçu d'autres visites que celles du juge d'instruction militaire et de policiers qui nous disaient que, si nous revenions sur les déclarations que nous avions signées, les premiers jours, ils nous transféreraient de nouveau à la direction générale de la sûreté, afin de nous rafraîchir la mémoire. Ils nous ont aussi menacés de torturer nos femmes ou nos fiancées — quelques-unes d'entre elles sont arrêtées — ou de mettre en prison d'autres membres de nos familles.* »

L'un des accusés, M. Sierra, un étudiant âgé de dix-neuf ans, a ajouté : « *Je suis très myope. Dès la première gifle, mes lunettes se sont cassées. Ne pouvant lire sans lunettes, je ne sais absolument pas ce que j'ai signé.* »

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

POUR IMPORTATION D'ARMES

Trois autonomistes catalans sont condamnés à des peines d'emprisonnement dans le Nord

De notre correspondant

Lille. — Le tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) a condamné, jeudi 11 septembre, un autonomiste catalan, M. Alfonso Servera Urtado, vingt-deux ans, de nationalité espagnole, à un an d'emprisonnement dont quatre mois avec sursis ; son épouse, née Elisende Romeu Oller, vingt ans, elle aussi de nationalité espagnole, à cinq mois de prison, et enfin un ressortissant français, M. Jean-Pierre Gensanne, vingt-deux ans, domicilié à Elne (Pyrénées-Orientales), à trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Les prévenus comparaissaient pour importation (en contrebande) d'armes et de munitions. Au mois de mars dernier, à la frontière franco-belge, la douane avait intercepté une voiture dans laquelle se trouvaient notamment un pistolet-mitrailleur Sten, une carabine, un pistolet automatique et quelques centaines de cartouches.

Les quatre avocats des inculpés ont fait valoir qu'il s'agissait d'un procès politique et ont dénoncé le régime franquiste : « *C'était pour le Front de libération de la Catalogne que nous avions agi* », avait déclaré M. Servera.

D'autre part, cinq Basques espagnols, emprisonnés à Valenciennes, ont décidé de faire la grève de la faim à partir du 11 septembre. Dans un communiqué adressé à la presse régionale, ils affirment qu'ils entendent ainsi dénoncer les condamnations à mort prononcées à Burgos et manifester leur solidarité avec leurs camarades jugés à Bayonne ce vendredi pour leurs activités en faveur du peuple basque.

● *L'attentat commis à Saint-Jean-de-Luz*, jeudi 11 septembre, dans une imprimerie (*le Monde* du 12 septembre), a été revendiqué par un comité anti-ETA qui, dans des tracts rédigés en français et intitulés « Avertissement à la population basque », dénonce la protection qui serait assurée, selon ce comité, « *aux terroristes de l'ETA* ». « *Si les autorités françaises ne prennent pas de mesure pour neutraliser les terroristes de l'ETA*, ajoute le comité, *le Pays basque risque d'être le théâtre d'affrontements graves.* »

Prix Nobel de physique

SIR GEORGE THOMSON EST MORT

Sir George Thomson, physicien de renom, qui obtint le prix Nobel de physique en 1937 pour ses travaux sur la nature de l'électron, est mort à Cambridge, le 10 septembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Sir George Thomson était le fils de Joseph John Thomson, qui fut à l'origine du développement de la physique, en découvrant, en 1897, l'électron, et qui obtint lui aussi un prix Nobel. George Thomson poursuivit, pour ainsi dire, les travaux de son père et apporta, en 1926, la preuve expérimentale de ce que Louis de Broglie avait découvert par la théorie, à savoir que l'électron pouvait se comporter à la fois comme une particule et comme une onde. Thomson montra, en effet, qu'un faisceau d'électrons qui passait à travers une fine feuille de métal était diffracté à la manière des rayons X.

Toute sa vie, George Thomson s'intéressa aux applications de la physique fondamentale et nucléaire. Il comprit vite que son expérience permettait d'utiliser la diffraction des électrons comme un moyen d'étude de la structure cristalline de films ou de surfaces minces. En 1939, il entra au ministère de la guerre et souligna la possibilité de réaliser une bombe atomique à l'uranium. Nommé, en 1940, président du premier comité de l'énergie atomique, il s'intéressa aussi, à partir de 1945, à la fusion thermonucléaire contrôlée et réalisa une première installation expérimentale dans son laboratoire. Sir Thomson était, en effet, persuadé que l'atome était une source inépuisable d'énergie pour le monde entier.

L'HEURE D'ÉTÉ ENTRERA EN VIGUEUR LE 28 MARS 1976

L'heure légale française sera avancée d'une heure à compter du dimanche 28 mars 1976 et jusqu'au 26 septembre de la même année pour favoriser « *un meilleur centrage des activités dans la journée par rapport au lever et au coucher du soleil* ».

En visite officielle en Afrique du Sud

LE MINISTRE IVOIRIEN DE L'INFORMATION A ÉTÉ REÇU PAR M. VORSTER

M. Laurent Dona-Fologo, ministr[e] de l'Information de Côte-d'Ivoire, arrivé mercredi 10 septembre à Johannesbourg, pour une visite officielle de dix jours en Afrique du Sud, s'est entretenu jeudi à Pretoria avec le premier ministre, M. Vorster. La rencontre, à laquelle ont assisté MM. Connie Mulder, ministre sud-africain de l'information, et Esche Rhoodie, secrétaire d'État à l'information, a duré deux heures.

La presse sud-africaine accord[e] une importance particulière à cett[e] visite ; l'opposition reconnaît qu'el[le] renforce la politique de détente e[t] d'ouverture poursuivie par M. Vorster depuis près d'un an à l'égard d[e] l'Afrique noire.

Lors de son arrivée à Johanne[s]bourg, M. Dona-Fologo a décla[ré] dans une conférence de presse : « Que la réalité soit attristante o[u] plaisante, je dois ramener le témoi[]gnage le plus précis de la vie e[n] Afrique du Sud. » Interrogé sur l'éta[]blissement éventuel de relation[s] diplomatiques entre son pays et Pr[e]toria, le ministre devait répondr[e] « Il est encore trop tôt pour le [...] mais tout est possible si nous [...] vons parvenir à la paix. »

Pour recevoir le dirigeant ivoi[rien] les autorités sud-africaines ont [...] faire une entorse à l'apartheid. [...] aucun moment en effet M. Do[na-] Fologo ne sera séparé de sa femm[e] qui est d'origine française. Or, [la] loi sur l'« immoralité » interdit [...] mariages ou les rapports sex[uels] entre Noirs et Blancs.

Le voyage de M. Dona-Fologo [...] vivement critiqué par l'agence so[vié]tique Tass. « Le prétendu dial[ogue] avec Pretoria, écrit-elle, ne peut [que] compliquer la situation en Afr[ique] australe. » L'agence approuve [...] pays africains selon lesquels [...] dialogue devrait commencer par [la] libération de la population autoc[h]tone de l'Afrique du Sud de l'esc[la]vage ».

A B C D F G H

Le numéro du « Monde » daté 12 septembre 1975 a été tiré à 537 963 exemplaires.